

Budget des dépenses 2009-2010

Parties I et II

Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses

Table des matières

Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement 1–2

Partie II - Budget principal des dépenses

1 Introduction à la Partie II 1–58

Structure du budget principal des dépenses 1–58

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1–60

Sociétés d'État 1–61

Définitions des articles courants de dépense 1–62

Tableaux sommaires

Sommaire général 1–70

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense 1–85

Postes devant être inclus dans les annexes proposées du projet de loi de crédits 1–94

Postes législatifs du budget principal des dépenses 1–132

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

Modifications à la présentation 1–147

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1–147

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) 1–149

Modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme) 1–151

Ministères, organismes et sociétés d'État

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2–4

Corporation commerciale canadienne 2–10

Agence canadienne de développement international 2–11

Centre de recherches pour le développement international 2–15

Commission mixte internationale 2–16

Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 2–17

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3–4

Commission canadienne des affaires polaires 3–12

Institut de la statistique des Premières nations 3–13

Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 3–14

Commission des revendications particulières des Indiens 3–15

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 3–16

Greffé du Tribunal des revendications particulières 3–17

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 4–2

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5–3

Société d'expansion du Cap-Breton 5–6

6 Agence du revenu du Canada 6–2

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7–5

Commission canadienne du lait 7–12

Agence canadienne d'inspection des aliments 7–13

Commission canadienne des grains 7–17

8 Anciens Combattants 8–2

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9–3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 9–6

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10–3

École de la fonction publique du Canada 10–5

Commissariat au lobbying 10–7

Commissariat à l'intégrité du secteur public 10–9

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 10–10

11	Conseil privé
	Ministère 11-4
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 11-6
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 11-7
	Directeur général des élections 11-9
	Commissariat aux langues officielles 11-11
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques 11-12
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 11-13
12	Défense nationale
	Ministère 12-3
	Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 12-8
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 12-9
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 13-2
14	Environnement
	Ministère 14-3
	Agence canadienne d'évaluation environnementale 14-7
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 14-9
	Agence Parcs Canada 14-10
15	Finances
	Ministère 15-4
	Vérificateur général 15-7
	Tribunal canadien du commerce extérieur 15-8
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 15-11
	Bureau du surintendant des institutions financières 15-12
	PPP Canada Inc. 15-14
16	Gouverneur général 16-2
17	Industrie
	Ministère 17-4
	Agence spatiale canadienne 17-9
	Commission canadienne du tourisme 17-11
	Commission du droit d'auteur 17-13
	Conseil national de recherches du Canada 17-14
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 17-16
	Greffé du Tribunal de la concurrence 17-18
	Conseil de recherches en sciences humaines 17-19
	Conseil canadien des normes 17-22
	Statistique Canada 17-23
18	Justice
	Ministère 18-4
	Commission canadienne des droits de la personne 18-7
	Tribunal canadien des droits de la personne 18-9
	Commissaire à la magistrature fédérale 18-10
	Service administratif des tribunaux judiciaires 18-11
	Bureau du directeur des poursuites pénales 18-12
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 18-14
	Cour suprême du Canada 18-17
19	Parlement
	Sénat 19-3
	Chambre des communes 19-5
	Bibliothèque du Parlement 19-6
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 19-8
	Conseiller sénatorial en éthique 19-9

20	Patrimoine canadien
	Ministère 20–5
	Conseil des Arts du Canada 20–11
	Société Radio-Canada 20–12
	Musée canadien des droits de la personne 20–14
	Musée canadien des civilisations 20–15
	Musée canadien de la nature 20–16
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 20–17
	Bibliothèque et Archives du Canada 20–19
	Société du Centre national des Arts 20–21
	Commission des champs de bataille nationaux 20–22
	Office national du film 20–23
	Musée des beaux-arts du Canada 20–25
	Musée national des sciences et de la technologie 20–26
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme 20–28
	Commission de la fonction publique 20–30
	Commission des relations de travail dans la fonction publique 20–32
	Tribunal de la dotation de la fonction publique 20–33
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d’actes répréhensibles 20–34
	Téléfilm Canada 20–35
21	Pêches et Océans 21–2
22	Ressources humaines et Développement des compétences
	Ministère 22–5
	Conseil canadien des relations industrielles 22–12
	Société canadienne d’hypothèques et de logement 22–13
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 22–16
	Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail 22–17
23	Ressources naturelles
	Ministère 23–4
	Énergie atomique du Canada limitée 23–9
	Commission canadienne de sûreté nucléaire 23–11
	Société de développement du Cap-Breton 23–14
	Office national de l’énergie 23–15
	Administration du pipe-line du Nord 23–17
24	Santé
	Ministère 24–3
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 24–10
	Instituts de recherche en santé du Canada 24–12
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 24–15
	Conseil d’examen du prix des médicaments brevetés 24–16
	Agence de la santé publique du Canada 24–18
25	Sécurité publique et Protection civile
	Ministère 25–4
	Agence des services frontaliers du Canada 25–7
	Service canadien du renseignement de sécurité 25–11
	Service correctionnel 25–12
	Commission nationale des libérations conditionnelles 25–14
	Bureau de l’enquêteur correctionnel 25–16
	Gendarmerie royale du Canada 25–17
	Comité externe d’examen de la Gendarmerie royale du Canada 25–21
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 25–22

26	Transports	
	Ministère	26-4
	Société canadienne des postes	26-12
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	26-13
	Office des transports du Canada	26-14
	La Société des ponts fédéraux Limitée	26-15
	Marine Atlantique S.C.C.	26-16
	Commission de la capitale nationale	26-17
	Bureau de l'infrastructure du Canada	26-19
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.	26-22
	Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	26-23
	Tribunal d'appel des transports du Canada	26-24
	VIA Rail Canada Inc.	26-25
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	27-2
28	Index	
	Index	28-2

Budget des dépenses 2009-2010

Partie I

Le plan de dépenses du gouvernement

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

But :

La Partie I vise à fournir des renseignements sommaires et les faits saillants des changements survenus par rapport à l'année précédente dans les dépenses ministérielles et les paiements de transfert afin de les présenter au lecteur en lui donnant une idée des principaux éléments qui influent sur ces dépenses. Pour obtenir plus de détails, il faut consulter la Partie II du budget principal des dépenses et les rapports sur les plans et priorités de chaque ministère.

Aperçu :

Le budget principal des dépenses fournit des renseignements sur les dépenses prévues totales des ministères, des organismes et des sociétés d'État tributaires de crédits, pour le prochain exercice. Le Parlement autorise ces dépenses gouvernementales par l'entremise des dépenses législatives permanentes ou des crédits votés annuellement.

Les dépenses législatives visent les programmes et les services que le Parlement a antérieurement approuvés en adoptant des lois habilitantes. Ces lois établissent les modalités des paiements requis pour atteindre les objectifs de la politique du gouvernement. Le budget principal des dépenses présente ces paiements à titre d'information, afin de fournir un tableau complet des dépenses gouvernementales.

Parmi les exemples, mentionnons la *Loi sur la sécurité de la vieillesse*, qui verse aux Canadiens des pensions de retraite, ainsi que des prestations de décès et d'invalidité, et la *Loi sur l'assurance-emploi*, qui fournit un soutien du revenu temporaire aux chômeurs admissibles.

Les dépenses votées requièrent l'autorisation annuelle du Parlement, qui est demandée en déposant un projet de loi de crédits. Ce projet de loi fournit une liste des numéros de crédits par ministère, le libellé précis qui régit l'objet et les conditions dans lesquelles les dépenses peuvent être effectuées, ainsi que les fonds proposés pour fins d'approbation.

Les crédits votés et les postes législatifs sont ventilés en fonction des dépenses budgétaires et non budgétaires.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses budgétaires incluent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et en capital, les paiements de transfert aux autres ordres de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présentée pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 85,6 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le solde des dépenses, soit 150,2 milliards de dollars, est affecté à des dépenses législatives approuvées précédemment par le Parlement. Les prévisions détaillées des dépenses législatives ne sont fournies qu'à titre informatif.

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses :

Les dépenses non budgétaires (prêts, dotations en capital et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Le Budget principal des dépenses 2009-2010 prévoit un montant total des autorisations des dépenses non budgétaires de 350,0 millions de dollars. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 78,6 millions de dollars. Le solde, soit 271,4 millions de dollars, est conforme aux dispositions d'une loi habilitante approuvée précédemment.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 1 compare le Budget principal des dépenses 2009-2010 avec le Budget principal des dépenses 2008-2009, déposé le 28 février 2008.

Tableau 1 : Budget principal des dépenses totales 2009-2010 comparativement au Budget principal des dépenses 2008-2009

(en millions de dollars)	2009-2010			2008-2009			Variation des dépenses totales	
	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total	\$	%
Crédits votés	85 627,5	78,6	85 706,1	79 015,2	61,3	79 076,5	6 629,6	7,7
Postes législatifs	150 157,1	271,4	150 428,5	141 595,4	795,4	142 390,8	8 037,7	5,3
Montant total du budget principal des dépenses*	235 784,6	350,0	236 134,6	220 610,6	856,7	221 467,3	14 667,3	6,2

* Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les montants totaux ne correspondent pas aux montants des détails qui sont présentés dans le document.

Au total, le Budget principal des dépenses 2009-2010 a augmenté de 14,7 milliards de dollars (6,2 p. 100) par rapport à celui de 2008-2009. Ce montant représente une augmentation de 8,0 milliards de dollars des dépenses législatives et de 6,6 milliards de dollars des dépenses votées.

Crédit d'exécution du budget :

Dans le budget fédéral de 2009, il est fait mention de l'importance pour le gouvernement d'agir promptement pour soutenir l'économie canadienne et que les mesures annoncées doivent prendre effet d'ici 120 jours afin d'être efficaces. Il est également indiqué dans le budget fédéral que le gouvernement fera des rajustements au Budget principal des dépenses 2009-2010, afin d'assurer un accès rapide aux nouveaux fonds. Alors que le paiement relatif à plusieurs initiatives annoncées dans le budget fédéral sera autorisé lors de l'adoption de la *Loi d'exécution du budget*, pour quelques programmes les fonds devront être obtenus par la loi de crédits. Conséquemment, un nouveau crédit central d'un montant de 3,0 milliards de dollars a été créé et inscrit au budget principal des dépenses, ce qui constitue un moyen permettant une mise en œuvre rapide de ces programmes. Des fonds seront affectés à partir de ce crédit central seulement entre le 1^{er} avril 2009 et la fin juin 2009 pour des dépenses à l'égard de programmes liés au budget fédéral ayant été approuvées par le Conseil du Trésor.

Rapprochement du budget fédéral et du budget principal des dépenses :

En vertu du Règlement de la Chambre des communes, le budget principal des dépenses du gouvernement doit être déposé au plus tard le 1^{er} mars. Aucun délai de ce genre ne régit la présentation d'un budget fédéral, même s'il est généralement déposé entre janvier et mars de tout exercice donné. Par conséquent, il n'est pas toujours possible d'inclure les priorités annoncées dans un budget fédéral dans le budget principal des dépenses.

Étant donné que le budget fédéral de 2009 a été présenté au Parlement le 27 janvier 2009, le Budget principal des dépenses 2009-2010 n'indique pas l'intégralité du programme de dépenses du gouvernement, car les ministères confirment encore leurs besoins en matière de programmes et leurs besoins de trésorerie. Par conséquent, même si le budget principal des dépenses représente la majeure partie des plans du gouvernement en matière de dépenses, les besoins supplémentaires à l'appui des dépenses prévues seront présentés dans le budget supplémentaire des dépenses 2009-10.

Conformément aux engagements du gouvernement de renouveler le Système de gestion des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 a été déposé au printemps, afin de faciliter une meilleure harmonisation entre le budget des dépenses et le budget fédéral. Le dépôt de ce budget supplémentaire des dépenses au printemps a permis au Parlement d'examiner et d'approuver les besoins en matière programmes des ministères bien plus tôt durant l'exercice, ce qui, à son tour, a permis aux ministères de mettre en œuvre rapidement les programmes visant à obtenir des résultats pour les Canadiens.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

En plus du nouveau crédit d'exécution du budget, le gouvernement prévoit également faciliter la mise en œuvre du budget fédéral de 2009 en déposant une fois de plus un budget supplémentaire des dépenses au printemps afin de présenter les initiatives du budget fédéral de 2009 pour examen et approbation parlementaire le plus tôt possible.

Répercussions sur le financement du budget supplémentaire des dépenses :

Le montant total des dépenses budgétaires a augmenté de 15,1 milliards de dollars dans le Budget principal des dépenses 2009-2010 par rapport au Budget principal des dépenses 2008-2009. Toutefois, une comparaison entre les deux exercices ne tient pas compte des fonds déjà fournis par l'entremise des Budgets supplémentaires des dépenses (A), (B) et (C) 2008-2009.

On peut donc constater que la variation d'un exercice à l'autre est de 4,4 milliards de dollars (ou 1,9 p. 100) lorsque le montant total des dépenses prévues en 2008-2009 est comparé au budget principal des dépenses du nouvel exercice.

Tableau 2 : Budget des dépenses totales 2008-2009 comparativement au Budget principal des dépenses 2009-2010 (Budgétaire)

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Montant total des budgets des dépenses 2008-2009	Budget supplémentaire des dépenses (C) 2008-2009	Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009	Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009	Budget principal des dépenses 2008-2009	Variation	
							\$	%
Crédits votés	85 627,5	86 876,6	1 475,2	2 772,2	3 614,0	79 015,2	(1 249,1)	(1,5)
Postes législatifs	150 157,1	144 072,2	2 478,7	(445,4)	443,5	141 595,4	6 084,9	4,1
Total	235 784,6	230 948,8	3 953,8	2 326,8	4 057,5	220 610,6	4 835,8	2,1
Crédits pluriannuels*		420,4					(420,4)	
Total	235 784,6	231 369,2	3 953,8	2 326,8	4 057,5	220 610,6	4 415,4	1,9

*Ce rajustement comprend des montants pour l'Agence du revenu du Canada, l'Agence Parcs Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada qui disposent d'une autorisation permanente de deux ans.

La comparaison du Budget principal des dépenses 2009-2010 avec le montant total des budget des dépenses de 2008-2009 permet de constater que bon nombre des hausses d'un exercice à l'autre au niveau des ministères s'expliquent par l'octroi de fonds supplémentaires au cours de 2008-2009 pour diverses priorités comme :

- la mise en œuvre du plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations;
- le soutien au ministère de la Défense nationale pour la mission en Afghanistan et un grand projet d'acquisition de matériel;
- les fonds destinés au Bureau de l'infrastructure du Canada;
- le soutien au Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens.

Le tableau 3 présente le total des dépenses budgétaires prévues en 2009-2010 de 248,4 milliards de dollars selon la catégorie de paiements. On trouvera des renseignements complémentaires sur ces catégories de paiements dans les tableaux subséquents, qui fournissent des renseignements sur les dépenses de programmes budgétaires par secteur.

Tous les montants indiqués correspondent aux plus récentes prévisions.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Tableau 3 : Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses selon le type de paiement

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
<i>Principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement :</i>				
Paielements de remplacement au titre des programmes permanents ¹	(3 124,0)	(3 256,8)	132,8	(4,1)
Transfert canadien en matière de santé ²	23 987,1	22 629,3	1 357,8	6,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux ³	10 860,8	10 557,7	303,1	2,9
Péréquation ⁴	16 086,1	13 619,9	2 466,2	18,1
Autres subventions législatives	32,0	32,0		0,0
Paielement à l'Ontario		150,0	(150,0)	(100,0)
Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital ⁵	123,0		123,0	s.o.
Financement des territoires ⁶	2 497,9	2 312,9	185,0	8,0
Transfert visant la réduction des temps d'attente ⁷	250,0		250,0	s.o.
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ⁸	(688,9)	(717,4)	28,4	(4,0)
<i>Total partiel des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement</i>	<i>50 024,0</i>	<i>45 327,7</i>	<i>4 696,3</i>	<i>10,4</i>
<i>Principaux transferts aux particuliers :</i>				
Prestations aux aînés ⁹	35 197,0	33 590,0	1 607,0	4,8
Assurance-emploi ¹⁰	16 575,0	15 100,0	1 475,0	9,8
Prestation universelle pour la garde d'enfants ¹¹	2 544,0	2 470,0	74,0	3,0
<i>Total partiel des principaux transferts aux particuliers</i>	<i>54 316,0</i>	<i>51 160,0</i>	<i>3 156,0</i>	<i>6,2</i>
<i>Transferts à des organisations financière internationale¹²</i>	<i>583,7</i>	<i>693,1</i>	<i>(109,4)</i>	<i>(15,8)</i>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<i>34 139,9</i>	<i>29 306,2</i>	<i>4 833,7</i>	<i>16,5</i>
Total des paiements de transfert	139 063,6	126 487,0	12 576,6	9,9
Paielements aux sociétés d'État	5 153,5	5 470,7	(317,2)	(5,8)
Fonctionnement et capital	59 699,6	54 970,0	4 729,6	8,6
Frais de la dette publique	31 868,0	33 683,0	(1 815,0)	(5,4)
Montant total des dépenses budgétaires du budget principal des dépenses	235 784,6	220 610,6	15 174,0	6,9
Rajustements au titre du rapprochement avec l'Énoncé économique et financier de novembre 2008 ¹³	(2 745,6)	5 392,4	(8 138,0)	(150,9)
Rajustement net, avec des données brutes au lieu de données nettes ¹⁴	15 349,0	15 305,0	44,0	0,3
Total des dépenses budgétaires¹⁵	248 388,0	241 308,0	7 080,0	2,9

1. Les paiements de remplacement au titre des programmes permanents désignent les montants recouverts auprès du Québec pour le transfert de points d'impôt supplémentaires au delà de ceux transférés dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS).

2. Le TCS est un transfert fédéral offert à chaque province et territoire à l'appui des régimes de soins de santé. Le financement au titre du TCS prend la forme de paiements en espèces et de transferts de points d'impôt, et est assujéti aux cinq principes de la *Loi canadienne sur la santé* de même qu'au principe qui interdit la surfacturation et l'imposition de frais compensateurs.

3. Le TCPS est un transfert global de fonds fédéraux aux provinces et aux territoires à l'appui de l'aide sociale et des services sociaux, de l'enseignement postsecondaire et des programmes à l'intention des enfants.

4. Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces moins prospères pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services publics raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables.

5. L'incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital vise à inciter les provinces à abolir leurs impôts sur le capital d'ici 2011. Le montant de l'incitatif pour un exercice donné dépend des réductions admissibles de l'impôt provincial sur le capital.

6. Les paiements accordés aux termes de la formule de financement des territoires sont des transferts fédéraux versés sans condition aux trois administrations territoriales et assurant aux résidents de ces territoires l'accès à un éventail de services publics comparables à ceux offerts par les administrations provinciales, moyennant des niveaux d'imposition eux aussi comparables. Les transferts sont calculés au moyen d'une formule servant à combler l'écart entre les dépenses requises et la capacité de production de revenus des territoires.

7. Le Transfert visant la réduction des temps d'attente fait partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé, dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire sensiblement les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue.

8. Le recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes se rapporte aux points d'impôt transférés au Québec au titre du programme des allocations aux jeunes, qui a pris fin depuis. La valeur équivalente de la réduction des points d'impôt est recouvrée à partir des transferts fédéraux en espèces à la province.

9. Les prestations aux aînés désignent le soutien du revenu de base que le gouvernement du Canada verse aux aînés grâce à la pension de la Sécurité de la vieillesse, au Supplément de revenu garanti ainsi qu'à l'allocation au conjoint et à l'allocation de survivant. Elles englobent aussi les prestations de retraite et d'assurance fondées sur les gains que prévoient le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

10. L'assurance-emploi procure une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens lorsqu'ils sont à la recherche de travail ou qu'ils perfectionnent leurs capacités.

11. La Prestation universelle pour la garde d'enfants est une nouvelle forme d'aide financière directe qui fournit aux familles des ressources pour appuyer leurs choix en matière de garde d'enfants. Elle sera versée aux familles sous forme de paiements mensuels de 100 \$ par enfant de moins de six ans.

12. Ces paiements sont versés pour respecter les engagements qui ont été pris par le Canada aux termes d'ententes multilatérales de réduction des frais de la dette publique.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

13. Comprend les rajustements effectués en raison de la comptabilité d'exercice et des charges imputées aux exercices précédents. Comprend aussi des charges non encore imputées relatives aux initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives, de même que les révisions des principaux transferts à d'autres ordres de gouvernement.

14. Un rajustement net, pour tenir compte des principaux éléments des dépenses budgétaires qui sont touchées par l'adoption, dans le budget fédéral de 2006, d'une présentation des données brutes plutôt que des données nettes (la Prestation fiscale canadienne pour enfants, les revenus du Ministère perçus pour des services particuliers et les revenus des sociétés d'État consolidées).

15. Le montant total des dépenses budgétaires concorde avec l'Énoncé économique et financier de novembre 2008, sauf comme indiqué précédemment, lorsque les prévisions actuelles relatives aux obligations législatives ont été indiquées.

Explication des principaux transferts :

Selon les projections, les principaux transferts aux autres ordres de gouvernement augmenteront de 4,7 milliards de dollars (10,4 p. 100). Les raisons de cette variation sont les suivantes :

- Aux termes des modalités énoncées à la partie VI de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le changement touchant les recouvrements relatifs aux Paiements de remplacement au titre des programmes permanents est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. Pour 2009-2010, la diminution de 132,8 millions de dollars des recouvrements résulte d'une réduction de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers.
- En vertu de la partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, les transferts en espèces dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé (TCS) ont été majorés de 1,36 milliard de dollars entre 2008-2009 et 2009-2010, à la suite de l'application du facteur d'indexation automatique de 6,0 p. 100 annoncé dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé, de septembre 2004. Ces transferts en espèces continueront d'augmenter de 6,0 p. 100 par exercice d'ici la fin de la période visée par la loi, soit en 2013-2014.
- Dans le budget fédéral de 2007, on a annoncé d'importantes hausses des fonds consacrés au Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS), lesquelles sont prévues à la partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Pour 2009-2010, la hausse de 303,1 millions de dollars représente l'augmentation de 3,0 p. 100 prévue par la loi et la réduction des paiements transitoires annoncés dans le budget fédéral de 2007, qui protègent les provinces contre la diminution de leurs transferts en espèces au titre du TCPS.
- Les paiements de péréquation sont de 2,5 milliards de dollars (18,1 p. 100) supérieurs à ceux prévus dans le Budget principal des dépenses 2008-2009, en raison principalement de l'instauration d'une nouvelle formule, annoncée dans le budget fédéral de 2007 et qui donne suite au rapport présenté en 2006 par le Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires. Ces hausses sont conformes à la partie I de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et à la réglementation détaillée qui s'y rattache.
- Le 6 octobre 2006, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont signé un protocole d'entente sur la perception et l'administration, par le gouvernement du Canada, de l'impôt des sociétés de l'Ontario pour les années d'imposition qui se terminent après 2008. Aux termes du protocole d'entente, le Canada s'engageait à accorder une aide financière au gouvernement de l'Ontario pour faciliter la transition à un mécanisme d'administration unique de l'impôt des sociétés. Le budget fédéral de 2007 a conféré au ministre des Finances le pouvoir, aux termes de la loi, de faire à l'Ontario des paiements totalisant 400,0 millions de dollars. Les paiements ont été effectués en deux versements, l'un, de 250,0 millions de dollars, le 1^{er} octobre 2007 et l'autre, de 150,0 millions de dollars, le 1^{er} octobre 2008. Aucun autre paiement n'est donc nécessaire en 2009-2010 ou par la suite.
- Le budget fédéral de 2007 a établi un incitatif financier temporaire pour encourager les provinces à abolir leurs impôts sur le capital des institutions financières. Cet incitatif sera versé chaque année jusqu'en 2011. Pour y être admissible, une province doit restructurer ou abolir son impôt général existant sur le capital. Le montant prévu pour 2009-2010 est de 123,0 millions de dollars.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les paiements aux territoires aux termes de la formule de financement des territoires augmentent de 185,0 millions de dollars comparativement au Budget principal des dépenses 2008-2009, en raison principalement de l'instauration d'une nouvelle formule, annoncée dans le budget fédéral de 2007 et qui donne suite au rapport présenté en 2006 par le Groupe d'experts sur la péréquation et la formule de financement des territoires. Ces hausses sont conformes à la partie I.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et à la réglementation détaillée qui s'y rattache.
- Les fonds pour la réduction des temps d'attente font partie du Plan décennal pour consolider les soins de santé, dans le cadre duquel les premiers ministres se sont engagés à réduire sensiblement les temps d'attente dans certains domaines prioritaires comme le traitement du cancer et des maladies du cœur, l'imagerie diagnostique, le remplacement d'articulations et la restauration de la vue. Le budget fédéral de 2005 prévoyait un transfert de 5,5 milliards de dollars pour la réduction des temps d'attente. De cette somme, 4,25 milliards de dollars ont été versés aux provinces et aux territoires par l'entremise de fiducies administrées par des tiers. Le solde de 1,25 milliard de dollars sera versé par acomptes bimensuels totalisant 250,0 millions de dollars par année entre 2009-2010 et 2013-2014.
- Conformément aux modalités énoncées dans la *Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le changement rattaché au programme de Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes est entièrement attribuable au changement d'un exercice à l'autre de la valeur de l'impôt fédéral sur le revenu des particuliers, étant donné que les recouvrements correspondent à un pourcentage de cet impôt. La baisse de 28,4 millions de dollars du Recouvrement est liée à la diminution de la valeur estimative des points d'impôt sur le revenu des particuliers.

Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter de 3,2 milliards de dollars (6,2 p. 100). Ces transferts comprennent les prestations aux aînés (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et Allocation de survivant), les prestations d'assurance-emploi et la Prestation universelle pour la garde d'enfants et totalisent environ 54,3 milliards de dollars. La hausse se répartit comme suit :

- un montant de 1,6 milliard de dollars (4,8 p. 100) attribuable à la hausse des prestations aux aînés qui découle de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations, lesquelles sont entièrement indexées en fonction de l'évolution trimestrielle des prix à la consommation;
- un montant de 1,5 milliard de dollars (9,8 p. 100) attribuable à la hausse des prestations d'assurance-emploi;
- des fonds supplémentaires de 74,0 millions de dollars (3,0 p. 100) au titre de la Prestation universelle pour la garde d'enfants, du fait de la légère hausse à la fois du nombre projeté de bénéficiaires et du taux de participation.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses de programmes par secteur :

Dans cette section, les dépenses de programmes sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2009-2010, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées dans les budgets antérieurs ou dans le plus récent énoncé économique et financier. Le tableau 4 récapitule les dépenses de programmes budgétaires par secteur.

Tableau 4 : Dépenses de programmes par secteur

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses		% du total
	2009-2010	2008-2009	\$	%	%
1. Programmes sociaux (y compris transferts principaux) ¹⁶	106 494 160	100 730 500	5 763 660	5,7	45,2
2. Programmes culturels	3 770 324	4 018 493	(248 169)	(6,2)	1,6
3. Programmes axés sur l'environnement et les ressources	9 837 816	8 464 914	1 372 903	16,2	4,2
4. Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	9 184 347	7 184 801	1 999 545	27,8	3,9
5. Programmes liés aux transports	2 307 776	1 906 425	401 350	21,1	1,0
6. Programmes liés à la justice et à la loi	1 415 698	1 675 200	(259 503)	(15,5)	0,6
7. Programmes liés à la sûreté et à la sécurité publique	7 311 730	7 272 989	38 742	0,5	3,1
8. Programmes liés aux affaires internationales, à l'immigration et à la défense	26 739 370	25 789 564	949 806	3,7	11,3
9. Parlement et gouverneur général	584 312	581 875	2 437	0,4	0,2
10. Services gouvernementaux généraux (dont les transferts principaux) ¹⁷	35 107 027	28 164 300	6 942 726	24,7	14,9
11. Frais de la dette publique	31 868 000	33 683 000	(1 815 000)	(5,4)	13,5
12. Postes non attribués à un ministère précis ¹⁸	1 164 038	1 138 575	25 463	2,2	0,5
Total des dépenses de programmes	235 784 598	220 610 637	15 173 961	6,9	100,0

La plus large part des dépenses de programmes a trait aux programmes sociaux, qui comptent pour 106,5 milliards de dollars (45,2 p. 100) du total de ces dépenses en 2009-2010. Pour leur part, les dépenses relatives aux frais de la dette publique, aux programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense ainsi qu'aux services gouvernementaux généraux représentent 93,7 milliards de dollars (ou 39,7 p. 100) du total des dépenses. La baisse prévue de 1,82 milliard de dollars des frais de la dette publique s'explique par une révision à la baisse de l'encours prévu de la dette portant intérêt.

Le reste de la section est consacré à un examen plus détaillé de chacun des dix secteurs.

16. Les principaux transferts pour les programmes sociaux comprennent l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux.

17. Les principaux paiements de transfert dans le cadre des Services gouvernementaux généraux comprennent les transferts aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

18. Ceci représente les coûts administratifs relatifs au Régime d'assurance-emploi.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

1 - Programmes sociaux

Ce secteur regroupe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes visant à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et à favoriser un accès égal aux avantages de la société canadienne. Le gouvernement fédéral atteint ces objectifs au moyen des dépenses de programmes directes, des transferts aux particuliers et des transferts aux autres ordres de gouvernement. Les ministères visés sont ceux de la Santé, des Ressources humaines et du Développement des compétences, des Affaires indiennes et du Nord canadien ainsi que des Anciens Combattants.

Le tableau 5 qui suit présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes sociaux, par ministère, société d'État et organisme, ainsi que des paiements de transfert :

Tableau 5 : Programmes sociaux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Santé				
Ministère	3 368 658	3 190 735	177 922	5,6
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	10 516	12 418	(1 902)	(15,3)
Instituts de recherche en santé du Canada	924 326	928 569	(4 243)	(0,5)
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	5 555	3 565	1 990	55,8
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	11 358	5 842	5 516	94,4
Agence de la santé publique du Canada	648 000	590 530	57 470	9,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère	3 846 179	3 681 189	164 989	4,5
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 044 709	2 293 949	(249 240)	(10,9)
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 855	4 713	142	3,0
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	6 856 145	6 206 973	649 172	10,5
Commission canadienne des affaires polaires	988	990	(2)	(0,2)
Institut de la statistique des Premières nations	4 700	4 300	400	9,3
Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	18 585		18 585	s.o.
Commission des revendications particulières des Indiens		4 229	(4 229)	(100,0)
Greffé du Tribunal des revendications particulières	2 568		2 568	s.o.
Anciens Combattants	3 364 117	3 397 676	(33 559)	(1,0)
<i>Total partiel - Dépenses de programme directes</i>	<i>21 111 258</i>	<i>20 325 680</i>	<i>785 578</i>	<i>3,9</i>
<i>Principaux transferts :</i>				
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(3 124 006)	(3 256 839)	132 833	(4,1)
Transfert canadien en matière de santé	23 987 062	22 629 304	1 357 758	6,0
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	10 860 781	10 557 729	303 052	2,9
Prestations aux aînés	35 197 000	33 590 000	1 607 000	4,8
Assurance-emploi	16 575 000	15 100 000	1 475 000	9,8
Autres subventions législatives	32 000	32 000		0,0
Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 544 000	2 470 000	74 000	3,0
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(688 935)	(717 374)	28 439	(4,0)
<i>Total partiel des principaux transferts</i>	<i>85 382 902</i>	<i>80 404 820</i>	<i>4 978 082</i>	<i>6,2</i>
Total des dépenses de programmes	106 494 160	100 730 500	5 763 660	5,7

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées du Secteur des programmes sociaux en 2009-2010 sont évaluées à 106,5 milliards de dollars, ce qui en fait la plus importante composante des dépenses de

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

programmes (ou 45,2 p. 100) du total. De cette somme, une tranche de 21,1 milliards de dollars (ou 19,8 p. 100) sera affectée aux dépenses de programmes directes et une autre de 85,4 milliards de dollars (ou 80,2 p. 100), aux principaux paiements de transfert. Par rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2009-2010 augmentent de 5,8 milliards de dollars (ou 5,7 p. 100).

Voici certains des principaux facteurs responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes sociaux :

- Dans le domaine de la santé, la hausse prévue de 236,8 millions de dollars porte presque entièrement sur les dépenses du ministère de la Santé et de l'Agence de la santé publique du Canada; toutefois, les dépenses du Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés et du Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses augmentent aussi de façon marquée d'un exercice à l'autre. Cette hausse est contrebalancée en partie par une baisse totalisant 6,1 millions de dollars des dépenses de l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée (1,9 million de dollars) et des Instituts de recherche en santé du Canada (4,2 millions de dollars).
 - De cette augmentation de 236,8 millions de dollars, 177,9 millions de dollars sont attribuables au ministère de la Santé. Cela comprend des fonds supplémentaires de 132,5 millions de dollars pour le fonctionnement, de 4,8 millions de dollars pour les subventions, et de 59,8 millions de dollars pour les contributions et les autres paiements de transfert. Ces augmentations sont en partie compensées par une diminution nette de 19,2 millions de dollars du budget des dépenses en capital.
 - Au chapitre des dépenses de fonctionnement, les principales augmentations touchent le financement des éléments suivants : renforcement et modernisation du système d'assurance de la salubrité des aliments et celui d'innocuité des produits de santé et de consommation (27,4 millions de dollars); augmentation annuelle de l'Enveloppe pour la santé des Premières nations et des Inuits (21,8 millions de dollars); mise en œuvre du plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations (21,1 millions de dollars); protection de la population canadienne et de l'environnement contre les substances toxiques en mettant de l'avant un Plan de gestion des produits chimiques (15,0 millions de dollars); accès à des produits de santé naturelle sains (15,0 millions de dollars); fonds pour accélérer les négociations tripartites en Colombie Britannique et entamer des négociations avec d'autres provinces, avec le soutien d'investissements dans l'innovation en santé et les services fondamentaux en santé pour les Premières nations (14,4 millions de dollars); défense du Canada contre les réclamations de tiers (10,0 millions de dollars); mise en œuvre du plan d'action pour la protection de la santé des personnes contre les contaminants dans l'environnement (5,2 millions de dollars); et fonds pour le Programme de soutien en santé - résolution des questions des pensionnats indiens (4,9 millions de dollars). De plus, une somme d'environ 53,3 millions de dollars est requise pour financer différents projets et initiatives.
 - Plusieurs réductions de dépenses importantes contrebalancent en partie ces hausses, notamment la diminution du financement pour : la mise en œuvre de campagnes permanentes dans le cadre du Plan publicitaire du gouvernement (7,5 millions de dollars); la réponse du ministère de la Santé à l'évaluation des risques et à la recherche ciblée traitant de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) (5,9 millions de dollars); et les contributions aux régime d'avantages sociaux des employés (4,6 millions de dollars); en plus de réductions de quelque 37,6 millions de dollars visant divers postes.
 - Au chapitre des subventions, il y a une hausse de 4,5 millions de dollars pour la mise sur pied de la Commission de la santé mentale du Canada.
 - En ce qui concerne les contributions et les autres paiements de transfert, les principales augmentations touchent : l'augmentation annuelle de l'Enveloppe pour la santé des Premières nations et des Inuits (20,8 millions de dollars); les fonds pour accélérer les négociations tripartites en Colombie Britannique et entamer des négociations avec d'autres provinces, avec le soutien d'investissements dans l'innovation en santé et les services fondamentaux en santé pour les Premières nations

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- (18,3 millions de dollars); l'instauration d'une quote part à l'Organisation panaméricaine de la santé (12,5 millions de dollars); la mise en œuvre du plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations (5,5 millions de dollars).
- L'Agence de la santé publique du Canada sollicite une augmentation nette de 57,5 millions de dollars, surtout pour des contributions et des autres paiements de transfert.
 - Le principal poste est une augmentation de 49,7 millions de dollars pour améliorer l'accès aux soins de santé et aux services de traitement pour les personnes ayant contracté l'hépatite C par l'entremise du système d'approvisionnement en sang. Ce montant s'ajoute à la contribution fédérale à un programme fédéral provincial territorial d'indemnisation de 1,118 milliard de dollars visant aux Canadiens infectés par l'hépatite C par l'entremise du système canadien d'approvisionnement en sang entre 1986 et 1990.
 - Un nouveau crédit pour les dépenses en capital de 9,6 millions de dollars a été établi pour le réaménagement du laboratoire Logan et à l'acquisition de machines et de matériel destinés aux laboratoires et aux installations de l'Agence.
 - Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés sollicite 5,5 millions de dollars supplémentaires, soit une hausse de 94,4 p. 100 par rapport à l'an dernier. Ce financement permettra au Conseil de faire face à l'augmentation importante de la charge de travail causée par les changements de l'environnement pharmaceutique.
 - Le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses sollicite 2,0 millions de dollars supplémentaires (ou 55,8 p. 100) pour appuyer l'initiative d'élimination des retards.
 - Les fonds destinés aux Instituts de recherche en santé du Canada reflètent une diminution nette de 4,2 millions de dollars en raison principalement d'une baisse des subventions comme celles portant sur la maladie de Fabry, les programmes visant les médicaments onéreux et le programme de recherche de l'Année polaire internationale. Ces réductions sont partiellement compensées par la hausse du financement pour des programmes comme le Réseau de recherche sur l'influenza, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier, le Programme de bourses d'études supérieures du Canada, les préparatifs en cas de pandémie et la recherche sur l'hépatite C.
 - La diminution de 1,9 million de dollars pour l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée reflète la diminution progressive du financement approuvé en 2007-2008 pour des projets comme l'aménagement de ses installations, la participation des intervenants et la mise en œuvre du règlement parvenu à maturité.
 - Abstraction faite des augmentations proposées des dépenses de plus de 1,7 milliard de dollars pour le versement des prestations aux aînés (Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti et Allocation de survivant) et la Prestation universelle pour la garde d'enfants, les dépenses du ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences en 2009-2010 devraient augmenter d'un montant net de 165,0 millions de dollars (4,5 p. 100) par rapport à 2008-2009.
 - L'augmentation proposée de 415,4 millions de dollars du budget des subventions (à l'exception des principaux transferts législatifs) est principalement attribuable à :
 - une somme de 368,6 millions de dollars pour les subventions canadiennes pour études avec la mise sur pied du Programme canadien de subventions aux étudiants dans le cadre du budget fédéral de 2008;
 - une somme de 38,0 millions de dollars pour les Subventions canadiennes pour l'épargne études en raison d'augmentations annoncées dans le budget fédéral de 2007;
 - une somme de 31,2 millions de dollars pour le Programme de protection des salariés à la suite de modifications annoncées dans le budget fédéral de 2007;
 - une somme de 9,0 millions de dollars pour le programme Bon d'études canadien en raison de la

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- progression que prévue du taux de participation;
- une somme de 7,0 millions de dollars pour le programme de la Subvention incitative aux apprentis, qui vise à encourager davantage de Canadiens à suivre une formation d'apprenti dans des métiers désignés Sceau rouge;
 - une somme de 7,0 millions de dollars pour le Fonds pour l'accessibilité annoncé dans le budget fédéral de 2007 afin de contribuer aux coûts en capital des travaux de construction et de rénovation devant faciliter l'accès des personnes handicapées.
 - Ces augmentations sont contrebalancent en partie par une diminution de 36,6 millions de dollars pour le programme de la Subvention incitative aux apprentis afin d'harmoniser davantage les crédits avec les dépenses réduites prévues.
- Le budget attribué aux contributions et à d'autres paiements de transfert devrait connaître une diminution de 199,2 millions de dollars constituée des principaux éléments suivants :
- La réduction proposée de 199,2 million de dollars du budget des subventions et autres paiements de transfert est principalement attribuable à :
- une réduction de 122,9 millions de dollars causée par l'achèvement après deux ans de la Stratégie biennale des partenariats de lutte contre l'itinérance;
 - une baisse de 29,4 millions de dollars causée par la fin du financement accordé à l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés;
 - une diminution de 23,7 millions de dollars pour mettre fin au financement supplémentaire de la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones et pour mieux harmoniser les crédits à des dépenses prévues moindres;
 - une réduction de 17,4 millions de dollars par suite de rajustements au profil de financement de l'Initiative en matière de compétences en milieu de travail;
 - une diminution de 13,9 millions de dollars pour le Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones à la suite de rajustements effectués au profil de financement du projet;
 - une réduction de 12,8 millions de dollars au titre de la Stratégie emploi jeunesse pour mieux harmoniser les crédits à des dépenses prévues moindres;
 - une diminution de 9,5 millions de dollars liée à une réduction des coûts de programme pour les prêts de financement direct contractés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*;
 - une diminution nette de 22,6 millions de dollars en raison de rajustements aux profils de dépense et de la fin du financement de divers projets et activités;
 - Ces réductions sont contrebalancent en partie par une augmentation de 27,9 millions de dollars au titre du programme Emplois d'été Canada;
 - et une augmentation de 10,7 millions de dollars au titre du Fonds pour l'accessibilité dans le budget fédéral de 2007 pour contribuer aux coûts en capital des travaux de construction et de rénovations devant faciliter l'accès des personnes handicapées.
- En ce qui concerne la faible diminution de 4,2 millions de dollars du budget de fonctionnement, il y a un grand nombre d'augmentations et de diminutions se compensent les unes les autres; il convient toutefois de signaler les changements suivants :
- une diminution de 22,2 millions de dollars en raison de l'achèvement après deux ans de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance;
 - une diminution de 17,6 millions de dollars attribuable à des gains en matière d'efficacité du fait que le

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Programme canadien de prêts aux étudiants relève maintenant d'un seul fournisseur de services;

- une diminution de 11,4 millions de dollars des cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100;
- une diminution de 6,3 millions de dollars en raison de l'achèvement d'enquêtes menées par Statistique Canada;
- une diminution de 17,6 millions de dollars attribuable à des gains en matière d'efficacité.

Les augmentations importantes qui suivent contrebalancent partiellement ces diminutions :

- 26,8 millions de dollars pour appuyer la mise en œuvre d'accords sur la formation de la main d'œuvre entre le gouvernement du Canada et la Colombie Britannique, Terre-Neuve et Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le territoire du Yukon;
 - 9,1 millions de dollars pour mettre en place le Programme canadien d'épargne invalidité instauré dans le cadre du budget fédéral de 2007;
 - 6,3 millions de dollars pour le Programme du travail afin d'alléger et de stabiliser les tensions liées à l'intégrité des programmes de même que les activités de base;
 - 5,4 millions de dollars pour la mise sur pied d'un nouveau centre d'appels de Service Canada à Cornwall;
 - 5,2 millions de dollars pour la rémunération des présidents et des membres des conseils arbitraux de l'assurance-emploi;
 - 5,0 millions de dollars pour les paiements législatifs fédéraux pour indemnités d'accident de travail.
- Les prévisions de la Société canadienne d'hypothèques et de logement subira une diminution nette de 249,2 millions de dollars, soit une baisse de 10,9 p. 100 de ses dépenses budgétaires.
 - Les réductions sont les suivantes :
 - 150,0 millions de dollars résultant d'un paiement ponctuel pour l'établissement du Fonds d'aide au logement du marché des Premières nations;
 - 37,6 millions de dollars en raison de la fin prévue du Programme d'aide à la remise en état des logements en mars 2009;
 - un report de financement de 34,5 millions de dollars pour l'exercice 2011-2012 au titre d'ententes de transfert de la responsabilité de l'administration du logement social avec les autres provinces;
 - 28,2 millions de dollars en raison de la fin prévue de l'Initiative en matière de logement abordable en mars 2009;
 - 16,0 millions de dollars pour refléter la réduction prévue des paiements aux provinces suivant les ententes sur le logement social;
 - 10,7 millions de dollars des dépenses de fonctionnement pour refléter les changements survenus dans les volumes des transactions et les changements apportés aux coûts de personnel et des coûts autres que de personnel.
 - Les augmentations nettes qui suivent contrebalancent en partie ces réductions :
 - 25,9 millions de dollars en raison de rajustements du profil des besoins financiers au titre du financement du logement dans des réserves et de coûts de fonctionnement plus élevés que prévus pour des projets liés à divers programmes de logement social;
 - 4,0 millions de dollars au titre de nouvelles initiatives de construction et de rénovation de logements

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

dans des réserves. Ce financement permet de nouvelles activités d'engagement pour aider les Premières nations à construire, à acquérir et à rénover des immeubles locatifs convenables, adéquats et abordables et pour apporter une aide financière en vue de réparer des habitations inférieures aux normes afin qu'elles offrent un niveau minimum d'hygiène et de sécurité.

- Des dépenses budgétaires du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien enregistre une augmentation nette de 649,2 millions de dollars (ou 10,5 p. 100). Il y a aussi un montant de 77,8 millions de dollars représentent des dépenses non budgétaires. Près de 86,0 p. 100 de l'augmentation des dépenses budgétaires sont justifiées par la hausse des dépenses requises au titre du budget de fonctionnement, des contributions et des autres paiements de transfert, le solde de 93,7 millions de dollars étant consacré à des subventions et à des dépenses en capital.
 - Les principales augmentations incluent :
 - 285,5 millions de dollars au titre du transfert du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones à Affaires indiennes et du Nord canadien;
 - 243,0 millions de dollars pour la mise en œuvre de La justice, enfin, le Plan d'action du Canada visant à accélérer le règlement des revendications particulières;
 - 137,7 millions de dollars pour la mise en œuvre du plan de gestion de l'eau potable et des eaux usées des Premières nations afin de soutenir le maintien de l'accès à des services sécuritaires d'eau potable et de traitement des eaux usées;
 - 93,2 millions de dollars pour satisfaire à l'augmentation de la demande de programmes continus pour les Indiens et les Inuits; plus précisément, ce financement reflète une provision de 2,0 p. 100 pour l'inflation et la croissance de la population et donne accès aux services de base fournis à d'autres Canadiens par l'intermédiaire des administrations municipales et des gouvernements provinciaux et territoriaux, comme l'éducation, le logement, l'infrastructure communautaire (les systèmes d'eau courante et de traitement des eaux usées) et les services de soutien social;
 - 54,5 millions de dollars à l'appui de la mise en œuvre des nouvelles initiatives de responsabilisation et des initiatives tripartites de partenariat pour l'éducation dispensée aux Premières nations;
 - 43,7 millions de dollars pour les améliorations axées sur la prévention apportées au Programme des services à l'enfance et à la famille des Premières Nations en Alberta, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan pour donner lieu à un milieu familial plus sûr et plus stable pour les enfants qui vivent dans une réserve;
 - 11,9 millions de dollars à l'appui des activités exercées dans le cadre de l'initiative de la gestion efficace des droits autochtones des Métis qui poursuit les activités lancées dans le contexte de l'initiative Beyond Powley : Gestion des droits autochtones des Métis;
 - 10,3 millions de dollars à l'appui des efforts du gouvernement du Nunavut pour consolider sa gestion, ses pratiques et ses systèmes financiers;
 - 6,5 millions de dollars en règlements extrajudiciaires;
 - 5,3 millions de dollars au titre de la mise en œuvre des initiatives d'adaptation à l'appui du Programme de la qualité de l'air du Canada.
 - Les diminutions importantes qui suivent contrebalancent partiellement ces augmentations :
 - 111,7 millions de dollars en raison de changements dans les flux de trésorerie aux fins de la négociation, de la conclusion et de la mise en œuvre d'ententes de règlement de revendications particulières et globales;
 - 27,8 millions de dollars au titre du profil de financement approuvé pour le Fonds d'infrastructure

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

des Premières nations, une initiative d'amélioration de la qualité de vie et de l'environnement des Premières nations;

- 25,0 millions de dollars relativement aux gains de productivité réalisés par les services ministériels;
 - 20,6 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement approuvé pour la capacité fédérale, régionale et scientifique de réagir au Projet gazier Mackenzie et la mise en valeur connexe des ressources, la responsabilité de cette initiative ayant été transférée au ministère de l'Industrie;
 - 20,6 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement approuvé pour des investissements stratégiques dans le développement économique dans les trois territoires;
 - 14,8 millions de dollars pour l'achèvement de la construction d'écoles au Labrador, en Nouvelle-Écosse et en Alberta;
 - 9,2 millions de dollars pour l'élimination graduelle du financement du Rescol des Premières nations;
 - 7,6 millions de dollars au titre du profil de financement approuvé pour les activités et la recherche découlant du programme de l'Année polaire internationale.
- Le Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens est un nouvel organisme qui fait partie du portefeuille d'Affaires indiennes et du Nord canadien et qui a été constitué par décret le 1^{er} juin 2008. Le financement initial de 58,4 millions de dollars était demandé dans le Budget des dépenses supplémentaires (B) 2008-2009 pour permettre au Secrétariat de commencer à fonctionner. Un financement étatique régulier de 18,6 millions de dollars est demandé dans le cadre du présent budget des dépenses.
 - La diminution prévue du financement consenti au ministère des Anciens Combattants, de l'ordre de 33,6 millions de dollars, résulte d'un certain nombre de facteurs, dont une réduction des paiements à titre gracieux pour compenser les conséquences sur la santé de l'agent Orange, une diminution du financement consacré aux programmes offerts en vertu de la nouvelle Charte des anciens combattants en fonction du nombre estimatif des clients et du coût moyen par client, une baisse du financement des pensions et allocations d'invalidité en raison de la diminution du nombre de clients anciens combattants, et une réduction des fonds pour les dépenses en capital pour le Projet de rénovation de l'Hôpital Ste-Anne compte tenu du calendrier actuel du projet et l'achèvement prévu du projet au cours de l'exercice 2009-2010. Ces diminutions ont été partiellement contrebalancées par une augmentation consentie au Programme pour l'autonomie des anciens combattants en raison de la prestation d'avantages ménagers et d'entretien de terrain accordés aux personnes survivantes à faible revenu ou handicapées et d'augmentations des avantages en matière de santé imputables à l'usage accru au fur et à mesure que les clients vieillissent.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

2 - Programmes touchant la culture

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes appuyant la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation à la société canadienne et l'équité de celle-ci, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine. Les organisations concernées sont Patrimoine canadien et ses organismes connexes ainsi que quelques sociétés d'État et organismes ministériels.

Le tableau 6 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant le patrimoine et la culture, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 6 : Programmes touchant la culture

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	1 254 446	1 391 299	(136 853)	(9,8)
Conseil des Arts du Canada	180 786	180 526	260	0,1
Société Radio-Canada	1 052 608	1 115 424	(62 816)	(5,6)
Musée canadien des droits de la personne	1 500		1 500	s.o.
Musée canadien des civilisations	62 266	61 429	837	1,4
Musée canadien de la nature	32 385	59 176	(26 791)	(45,3)
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	5 352	5 466	(114)	(2,1)
Bibliothèque et Archives du Canada	121 383	157 602	(36 219)	(23,0)
Société du Centre national des Arts	35 175	49 553	(14 378)	(29,0)
Commission des champs de bataille nationaux	9 319	9 983	(664)	(6,7)
Office national du film	65 062	65 042	20	0,0
Musée des beaux-arts du Canada	49 672	53 268	(3 596)	(6,8)
Musée national des sciences et de la technologie	34 604	31 028	3 576	11,5
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	29 648	24 761	4 887	19,7
Téléfilm Canada	104 662	107 172	(2 510)	(2,3)
Environnement				
Agence Parcs Canada	619 306	610 544	8 762	1,4
Ressources humaines et Développement des compétences				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	2 008	1 973	35	1,8
Transports				
Commission de la capitale nationale	110 140	94 247	15 893	16,9
Total des dépenses de programmes	3 770 324	4 018 493	(248 169)	(6,2)

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes culturels en 2009-2010 s'établissent à 3,8 milliards de dollars, ce qui représente environ 1,6 p. 100 du total des dépenses de programme. En comparaison au Budget principal des dépenses à l'exercice précédent, les dépenses de ce secteur en 2009-2010 devraient diminuer de 248,2 millions de dollars (ou 6,2 p. 100).

Contribue à ce changement dans les dépenses du secteur une série de réductions ministérielles, dont les plus notables sont celles qui touchent Patrimoine canadien (136,9 millions de dollars), la Société Radio-Canada (62,8 millions de dollars), Bibliothèque et Archives Canada (36,2 millions de dollars), le Musée canadien de la nature (26,8 millions de dollars) et la Société du Centre national des Arts (14,4 millions de dollars).

- Dans Patrimoine canadien, la réduction nette s'établit à 136,9 millions de dollars (ou 9,8 p. 100), et est essentiellement imputable aux diminutions des contributions du ministère et des autres paiements de transfert.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Voici certains des principaux éléments qui ont une incidence sur les dépenses globales de ce secteur :
 - une réduction de 99,6 millions de dollars causée par l'élimination graduelle du financement accordé au Fonds canadien de télévision;
 - une diminution de 27,9 millions de dollars du financement au titre des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 en Colombie Britannique;
 - une diminution de 22,4 millions de dollars en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement;
 - une réduction de 12,7 millions de dollars causée par l'élimination progressive du financement initialement accordé dans le budget fédéral de 2007 à l'appui de l'application de la *Loi sur les langues officielles*;
 - une baisse de 2,8 millions de dollars, reflet la cessation progressive de la stratégie fédérale de redressement.
- Plusieurs augmentations notables contrebalancent partiellement ces réductions, dont :
 - 9,8 millions de dollars pour mettre en œuvre la nouvelle Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales;
 - 5,9 millions de dollars au titre de la participation du Canada à des expositions internationales, surtout EXPO 2010;
 - 5,1 millions de dollars pour le financement du Programme Échanges Canada, dont ses deux composantes (Échange Jeunesse Canada et Forums Jeunesse Canada);
 - 2,5 millions de dollars pour des installations à usage particulier pour l'Institut canadien de conservation.
- Pour la Société Radio-Canada, la diminution est imputable à plusieurs éléments, dont un rajustement de 60,0 millions de dollars au profil de dépense de la Société Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent, une diminution de 20,0 millions de dollars des dépenses et une réduction de 44,1 millions de dollars des recettes provenant de ces deux éléments étant imputables à la fin des Olympiques de Beijing. Ces réductions ont été partiellement compensées par un montant de 20,0 millions de dollars pour les négociations collectives.
- Réduction nette de 36,2 millions de dollars du budget de fonctionnement de Bibliothèque et Archives du Canada en raison d'un certain nombre de changements, dont :
 - une augmentation de 6,0 millions de dollars pour la construction d'installations de préservation afin de protéger les documents à base de nitrate de cellulose du Canada;
 - une réduction de 29,0 millions de dollars pour la construction d'un immeuble destiné à accueillir les programmes et les expositions publics du Musée du portrait du Canada;
 - une diminution de 6,8 millions de dollars au titre de la construction d'une installation provisoire de collecte; cette diminution résulte d'un rajustement au profil de financement du projet;
 - une réduction de 3,5 millions de dollars pour le remplacement de systèmes obsolètes et pour la mise en place de capacités de gestion des publications et documents numériques;
 - une diminution de 1,1 million de dollars imputable au parachèvement du projet de préservation des documents personnels et politiques d'anciens premiers ministres.
- Les dépenses nettes du Musée canadien de la nature diminuent de 26,8 millions de dollars (ou 45,3 p. 100) en raison d'une diminution des besoins pour le projet de rénovation de l'Édifice commémoratif Victoria, à Ottawa, qui en est à sa dernière année.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les dépenses de la Société du Centre national des Arts enregistrent une réduction nette de 14,4 millions de dollars (ou 29,0 p. 100), en raison de l'achèvement des réparations à diverses composantes d'immeubles importants effectuées pour des motifs liés à la santé et à la sécurité.
- Les fonds consacrés au Musée des beaux-arts du Canada diminuent de 3,6 millions de dollars (ou de 6,8 p. 100), en raison de l'élimination graduelle du financement triennal spécial des dépenses en capital au titre des infrastructures.

Plusieurs augmentations compensent partiellement ces réductions, notamment celles qui touchent la Commission de la capitale nationale (15,9 millions de dollars), l'Agence Parcs Canada (8,8 millions de dollars) ainsi que le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme (4,9 millions de dollars) et le Musée national des sciences et de la technologie (3,6 millions de dollars).

- L'augmentation de 15,9 millions de dollars (ou 16,9 p. 100), pour la Commission de la capitale nationale est consacrée surtout aux dépenses en capital par suite de l'examen du mandat de l'organisation.
- Il y a une hausse nette de 8,8 millions de dollars (ou 1,4 p. 100), au budget de l'Agence Parcs Canada. Les changements majeurs comprennent davantage de fonds consacrés à l'application de la loi dans les parcs nationaux du Canada (2,3 millions de dollars); à l'élimination des feux de friche dans les parcs nationaux (8,0 millions de dollars); à l'initiative La promotion des intérêts liés à la conservation dans les Territoires du Nord-Ouest (2,0 millions de dollars); et au renouvellement du Programme de contribution de l'interlocuteur fédéral et de la Gestion efficace des droits autochtones des Métis (1,1 million de dollars), de même qu'une hausse liée à la recapitalisation des immobilisations (20,0 millions de dollars). Ces hausses sont compensées en partie par des économies au chapitre de l'efficacité (1,2 million de dollars), par des réductions en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement (8,5 millions de dollars); par une réduction de l'importance de l'Initiative de la Porte et du Corridor de l'Asie-Pacifique (12,0 millions de dollars); et l'élimination graduelle du financement pour les célébrations du 400^e anniversaire de la ville de Québec (2,2 millions de dollars).
- Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme demande 4,9 millions de dollars supplémentaires, comme l'annonçait le budget fédéral de 2007, afin d'améliorer et de promouvoir la sécurité économique des femmes et de lutter contre la violence faite aux femmes et aux filles.
- Les dépenses du Musée national des sciences et de la technologie enregistrent une augmentation nette de 3,6 millions de dollars, (ou 11,5 p. 100), presque entièrement au titre de réparations urgentes et des installations générant des recettes du Musée canadien de l'aviation.
- De plus, une nouvelle société d'État, le Musée canadien des droits de la personne, a été constituée par un décret daté du 10 août 2008 et fait maintenant partie du portefeuille de Patrimoine canadien. Un financement initial de 5,0 millions de dollars a été demandé au moyen du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009 pour permettre au Musée de débiter ses activités. Un financement stable de 1,5 million de dollars est demandé dans le présent budget principal des dépenses.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

3 - Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

Ce secteur comprend les ministères et les organismes qui exécutent des programmes favorisant le développement durable de l'environnement, des ressources naturelles et de l'industrie agricole du Canada. Il s'agit notamment des ministères de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de l'Environnement, des Pêches et des Océans ainsi que des Ressources naturelles.

Le tableau 7 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 7 : Programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère	2 649 600	2 569 578	80 022	3,1
Commission canadienne du lait	3 721	3 672	49	1,3
Agence canadienne d'inspection des aliments	572 045	575 563	(3 518)	(0,6)
Commission canadienne des grains	5 197	5 213	(16)	(0,3)
Environnement				
Ministère	992 583	957 526	35 057	3,7
Agence canadienne d'évaluation environnementale	32 049	34 456	(2 407)	(7,0)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	5 134	5 154	(20)	(0,4)
Pêches et Océans	1 641 516	1 681 992	(40 476)	(2,4)
Ressources naturelles				
Ministère	3 639 905	2 342 873	1 297 031	55,4
Énergie atomique du Canada limitée	108 691	152 273	(43 582)	(28,6)
Commission canadienne de sûreté nucléaire	142 731	90 180	52 551	58,3
Office national de l'énergie	44 380	46 168	(1 788)	(3,9)
Administration du pipe-line du Nord	264	265	(1)	(0,3)
Total des dépenses de programmes	9 837 816	8 464 914	1 372 903	16,2

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes axés sur l'environnement et les ressources naturelles pour 2009-2010 s'élèvent à 9,8 milliards de dollars, ce qui représente 4,2 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. En comparaison au Budget principal des dépenses à l'exercice précédent, il est prévu que les dépenses dans ce secteur augmenteront de 1,4 milliard de dollars (ou 16,2 p. 100).

Voici certains des principaux éléments qui expliquent les changements au chapitre des dépenses dans ce secteur :

- Les dépenses d'Agriculture et Agroalimentaire enregistrent une augmentation nette de 80,0 millions de dollars (ou 3,1 p. 100). Bien que l'on constate une augmentation de 388,4 millions de dollars en ce qui a trait aux subventions et de 121,4 millions de dollars en ce qui touche les dépenses de fonctionnement, une diminution de 431,9 millions de dollars au chapitre des contributions et des autres paiements de transfert compensent largement cette situation.
 - Les principales augmentations incluent :
 - 366,6 millions de dollars pour les programmes non liés à la gestion des risques de l'entreprise en application du programme Cultivons l'avenir;
 - 51,9 millions de dollars au titre du Programme Agri-protection;
 - 27,5 millions de dollars pour les modifications à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* annoncées dans le budget fédéral de 2008;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 13,3 millions de dollars pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole;
- 10,8 millions de dollars pour la phase II de l'initiative de lutte contre les maladies dans l'industrie porcine.
- Ces hausses sont compensées en partie par les réductions suivantes :
 - 104,4 millions de dollars en raison de l'élimination progressive du programme de gestion du risque d'entreprise, qui sera remplacé par un nouvel ensemble de programmes;
 - 102,3 millions de dollars au titre du programme Agri-stabilité;
 - 100,0 millions de dollars liés au volet des coûts de production d'Agri-investissement;
 - 27,1 millions de dollars, résultat de l'exercice du Comité d'examen des dépenses du gouvernement;
 - 23,4 millions de dollars de l'affectation au programme concernant l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et le programme sur l'élimination des matières à risque spécifiées;
 - 20,7 millions de dollars causée par l'élimination graduelle du Programme canadien d'options pour les familles agricoles;
 - 11,7 millions de dollars des fonds consacrés à l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants.
- Les dépenses nettes de l'Agence canadienne d'inspection des aliments diminuent de 3,5 millions de dollars. Les principales réductions sont rattachées à l'élimination graduelle des fonds liés à l'ESB aux fins du repositionnement du secteur de l'élevage bovin et du secteur des bovins et autres ruminants du Canada (15,5 millions de dollars) ainsi qu'à la diminution des fonds affectés aux mesures de préparation en cas de grippe aviaire et de pandémie d'influenza (21,9 millions de dollars). Il y a eu plusieurs autres réductions, qui totalisent 15,2 millions de dollars. Elles sont partiellement contrebalancées par une augmentation de 36,3 millions de dollars des fonds consacrés au renforcement et à la modernisation du système de sécurité du Canada qui s'applique aux produits de santé, de consommation et aux produits alimentaires au moyen d'investissements dans des programmes et de modifications législatives et par des fonds de 12,7 millions de dollars affectés à divers autres éléments mineurs.
- Environnement prévoit une hausse nette de ses dépenses de l'ordre de 35,1 millions de dollars.
 - Les principales augmentations incluent :
 - 41,8 millions de dollars pour le Programme national de mise à la ferraille de véhicules pour inciter financièrement les Canadiens à procéder plus rapidement au retrait de leurs vieux véhicules (dont le modèle date de 1995 ou d'une année antérieure);
 - 28,4 millions de dollars au titre du Programme de la capacité d'application de la loi environnementale pour mettre en œuvre l'engagement pris par le gouvernement dans le budget fédéral de 2007 d'augmenter de 50,0 p. 100 le nombre d'agents chargés de faire appliquer les lois sur l'environnement;
 - 26,4 millions de dollars pour le Programme réglementaire sur la qualité de l'air;
 - 25,7 millions de dollars pour les initiatives en matière d'eau douce lancées en application de la stratégie nationale sur l'eau afin de permettre la mise en œuvre de stratégies de gestion des sédiments pour faire progresser davantage les plans d'assainissement dans huit secteurs préoccupants des Grands Lacs, dont le secteur du havre Hamilton, le lac Simcoe et le lac Winnipeg;
 - 9,4 millions de dollars pour faire progresser l'action internationale du Canada à l'appui du Programme sur l'air pur, améliorer la qualité de l'air au Canada et faire diminuer les émissions mondiales de gaz à effet de serre;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 8,2 millions de dollars pour soutenir les activités exercées dans le cadre du Plan d'action sur les sites contaminés fédéraux.
- Ces hausses sont compensées principalement par les réductions suivantes au titre des programmes :
 - 86,6 millions de dollars en raison du transfert de responsabilités à Finances de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto et du programme de financement du Centre Harbourfront;
 - 8,1 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement du projet gazier Mackenzie;
 - 7,0 millions de dollars en raison de la fin des activités de soutien du programme d'indicateur environnemental.
- La réduction nette des dépenses prévues de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale est de 2,4 millions de dollars (ou 7,0 p. 100). Elle est imputable à l'élimination graduelle du volet temporaire du financement reçu pour améliorer le rendement du régime de réglementation des grands projets sur les ressources naturelles et à l'élimination graduelle des fonds reçus pour les consultations autochtones concernant les processus d'évaluation environnementale.
- Pêches et Océans prévoit que ses dépenses nettes diminueront de 40,5 millions de dollars (ou 2,4 p. 100), dont 8,8 millions de dollars pour les dépenses de fonctionnement et 52,0 millions de dollars en capital, ce qui sera partiellement contrebalancé par une augmentation de 20,9 millions de dollars des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert.
 - Réductions dans le budget de fonctionnement touchent, pour 2007-08, l'Année polaire internationale (10,3 millions de dollars); le développement de l'énergie dans le nord (6,0 millions de dollars); le rajustement du profil de dépenses du projet de rénovation de ports pour petits bateaux de Belleville (5,8 millions de dollars) et des gains en matière d'efficacité à hauteur de 4,9 millions de dollars.
 - Dans le cas de la réduction de 52,0 millions de dollars des dépenses en capital, les éléments principaux sont un rajustement du profil de dépenses du projet des patrouilleurs semi-hauturiers (77,3 millions de dollars), et une réduction de 5,7 millions de dollars au titre du projet de véhicule à coussin d'air.
 - En ce qui concerne la hausse des dépenses proposées de 20,9 millions de dollars consacrées aux subventions, aux contributions et aux autres paiements de transfert, les principaux éléments sont une augmentation supplémentaire de 12,3 millions de dollars pour les Initiatives des pêches commerciales intégrées du Pacifique, de 4,7 millions de dollars pour la mise en œuvre de la nouvelle initiative du Programme d'aquaculture et de 4,2 millions de dollars au titre de la Stratégie de l'après-Marshall.
- Les dépenses du ministère des Ressources naturelles augmentent d'un montant net de 1,3 milliard de dollars, (ou 55,4 p. 100). Les autres paiements compensatoires comprennent des revenus disponibles supplémentaires de 2,7 millions de dollars et une baisse de 62,6 millions de dollars du budget de fonctionnement.
 - Parmi les différentes initiatives de programme recevant des fonds nouveaux ou supplémentaires, il convient de mentionner les paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières (1,4 milliard de dollars), le projet écoÉNERGIE pour les biocarburants (73,0 millions de dollars), l'initiative de géocartographie de l'énergie et des minéraux (21,5 millions de dollars) et le programme d'application de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (6,6 millions de dollars).
 - Ces hausses sont compensées en partie par des réductions du financement affecté à plusieurs postes, dont les paiements au Compte néo-écossais des recettes extracôtières (55,8 millions de dollars), la Stratégie pour la compétitivité à long terme de l'industrie forestière (30,6 millions de dollars), le projet de nettoyage de Port Hope (27,6 millions de dollars) et les mesures prises par le gouvernement fédéral afin d'atténuer l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa (21,6 millions de dollars).

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Le budget principal des dépenses d'Énergie atomique du Canada limitée diminue de 43,6 millions de dollars (ou 28,6 p. 100), dont 27,6 millions de dollars en capital et les 16,0 millions de dollars restants en dépenses de fonctionnement. Cette réduction représente la fin du financement provisoire accordé au titre de la conformité aux exigences de la réglementation.
- Les dépenses de la Commission canadienne de sûreté nucléaire augmentent de 52,6 millions de dollars (ou de 58,3 p. 100). Cette hausse est constituée de 45,4 millions de dollars résultant d'une demande accrue de services de la part de titulaires de permis qui paient des frais et de 7,2 millions de dollars pour faire face à une augmentation de la charge de travail pour exercer des activités liées aux détenteurs de permis qui sont dispensés de payer des frais. Cette demande additionnelle provient de deux sources, soit une hausse de la charge de travail ayant trait à l'émission de licences de nouvelles centrales nucléaires, de nouvelles mines et d'établissements médicaux, et une augmentation de la charge de travail liée à l'élaboration de documents de réglementation pour les nouvelles centrales nucléaires.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

4 - Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes favorisant la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, encouragent le développement régional, améliorent le rendement du pays au chapitre de l'innovation et font progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada. Il s'agit notamment du ministère de l'Industrie, des trois organismes de développement régional ainsi que de sociétés d'État, dont la Société d'expansion du Cap-Breton et la Société de développement du Cap-Breton, de même que de nombreux organismes ministériels, comme le Conseil national de recherches du Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada.

Le tableau 8 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 8 : Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère	332 418	328 225	4 193	1,3
Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650		0,0
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	287 428	287 387	41	0,0
Finances				
PPP Canada Inc.	82 900		82 900	s.o.
Ressources humaines et Développement des compétences				
Conseil canadien des relations industrielles	12 587	12 508	79	0,6
Industrie				
Ministère	1 188 043	972 542	215 500	22,2
Agence spatiale canadienne	355 088	368 217	(13 129)	(3,6)
Commission canadienne du tourisme	83 526	82 646	880	1,1
Commission du droit d'auteur	2 624	2 606	18	0,7
Conseil national de recherches du Canada	705 159	698 278	6 881	1,0
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	968 403	958 205	10 198	1,1
Greffé du Tribunal de la concurrence	2 012	1 699	313	18,4
Conseil de recherches en sciences humaines	652 611	645 687	6 924	1,1
Conseil canadien des normes	7 129	7 129		0,0
Ressources naturelles				
Société de développement du Cap-Breton	73 484	66 239	7 245	10,9
Transports				
Bureau de l'infrastructure du Canada	4 160 714	2 455 537	1 705 177	69,4
Société du Vieux-Port de Montréal inc.	19 800	19 900	(100)	(0,5)
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	241 771	269 346	(27 575)	(10,2)
Total des dépenses de programmes	9 184 347	7 184 801	1 999 545	27,8

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie en 2009-2010 s'élèvent à 9,2 milliards de dollars (ou 3,9 p. 100) de l'ensemble des dépenses de programmes. La hausse prévue de ces dépenses Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent s'établit à 2,0 milliards de dollars (ou 27,8 p. 100).

Voici certains des principaux éléments expliquant la variation des dépenses dans ce secteur.

- Dans le cas des trois organismes de développement régional, Diversification de l'économie de l'Ouest canadien présente une réduction nette de 27,6 millions de dollars (ou 10,2 p. 100), tandis que l'Agence de développement

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

économique du Canada pour les régions du Québec et l'Agence de promotion économique du Canada atlantique présentent de légères augmentations.

- La diminution des dépenses nettes de 27,6 millions de dollars de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien résulte de la réduction des dépenses des programmes et initiatives qui suivent :
 - mesures prises afin d'atténuer l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa en Colombie-Britannique, constituées de l'Initiative de diversification économique communautaire (18,8 millions de dollars) et de l'Initiative d'amélioration des aéroports (13,4 millions de dollars);
 - installation de confinement de niveau de biosécurité 3 de l'International Vaccine Centre à Saskatoon (7,7 millions de dollars), qui est presque terminée;
 - réduction du financement accordé aux Centres de services aux entreprises du Canada (3,9 millions de dollars);
 - ces réductions sont partiellement compensées par l'augmentation des dépenses relatives aux Centenaires de l'Alberta et de la Saskatchewan en 2005 (14,0 millions de dollars) plus particulièrement en ce qui concerne le Royal Alberta Museum, puisque des problèmes liés à la construction ont entraînés un réalignement des dépenses des deux exercices précédents à 2009-2010. En outre, un montant supplémentaire de 5,5 millions de dollars est destiné au Programme Infrastructures Canada.
- Dans le budget fédéral de 2007, dans le cadre du Plan Chantiers Canada s'échelonnant sur sept ans et disposant d'un budget de 33,0 milliards de dollars, le gouvernement a annoncé qu'il s'engageait à développer davantage le marché des partenariats public-privé du Canada (P3) en constituant un bureau fédéral des PPP et en établissant un Fonds PPP des projets d'infrastructure. PPP Canada, le bureau fédéral des PPP, a été créé en février 2008. Ce bureau concentre ses activités sur la gestion et le placement du Fonds PPP de 1,257 milliards de dollars. Compte tenu du moment du cycle du budget des dépenses et d'attribution des crédits, un financement initial de 95,5 millions de dollars a été accordé dans le budget des dépenses supplémentaires (A) pour permettre à l'organisme PPP Canada Inc. nouvellement créé de lancer ses activités et de constituer le Fonds PPP. Un financement stable de 82,9 millions de dollars est demandé dans le présent budget principal des dépenses.
- Une hausse nette de 227,6 millions de dollars des dépenses est prévue au sein du portefeuille d'Industrie.
 - Industrie prévoit une hausse nette de 215,5 millions de dollars. Celle-ci est essentiellement imputable aux variations dans les subventions et les contributions, comme les subventions versées à Génome Canada, à la Fondation canadienne pour l'innovation et à l'Institut Perimeter, et aux contributions prévues aux sociétés des secteurs de l'automobile, de l'aérospatiale et de la défense.
 - Les subventions totales de quelque 185,3 millions de dollars cette année comprennent les augmentations qui suivent :
 - 88,8 millions de dollars pour Génome Canada à l'appui des grands projets de recherche en génomique;
 - 50,9 millions de dollars au titre de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). La majeure partie de la subvention de 128,6 millions de dollars accordée au FCI pour 2009-2010 a été annoncée dans le budget fédéral de 2007 dans le cadre de la stratégie gouvernementale de 2007 en sciences et en technologie, intitulée Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada. Les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche et les autres établissements de recherche à but non lucratif pourront recevoir ces fonds pour moderniser leur infrastructure de recherche;
 - des subventions de 34,5 millions de dollars aux communautés de l'Ontario aux termes du Programme d'eau potable de l'Ontario pour contrebalancer l'augmentation des coûts de conformité liés aux changements apportés à la réglementation provinciale sur l'eau potable;
 - 10,0 millions de dollars pour l'Institut Perimeter pour la physique théorique afin de poursuivre la recherche fondamentale de pointe en physique théorique;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 5,0 millions de dollars pour CANARIE pour le développement et l'exploitation de CANet 5, un réseau de recherche évolué.
- Le total des contributions, en hausse de quelque 53,1 millions de dollars, comprend les augmentations majeures qui suivent :
 - 68,8 millions de dollars pour le Fonds d'innovation pour le secteur de l'automobile, qui a été annoncé dans le budget fédéral de 2008 pour soutenir les grandes initiatives d'innovation, de recherche et de développement dans le secteur de l'automobile dont on se sert pour mettre au point et construire des véhicules plus écologiques et à meilleure consommation de carburant;
 - 21,8 millions de dollars pour des programmes de soutien du secteur de l'aérospatiale et de la défense du Canada. En 2009-2010, Industrie prévoit accorder moins de fonds aux sociétés canadiennes dans le cadre du programme Partenariat technologique Canada (PTC), qui ne prend pas de nouveaux engagements, et davantage de fonds (51,1 millions de dollars) dans le cadre de l'Initiative stratégique en matière aérospatiale et de défense (A-D), qui a été lancée en 2007 pour remplacer le PTC et qui a déjà pris au moins six engagements pour soutenir des projets d'innovation en A-D dans l'ensemble du Canada. Une contribution de 52,9 millions de dollars devrait être versée cette année à Bombardier pour le développement des avions de la CSeries.
- De faibles réductions touchant plusieurs programmes de contributions contrebalancent les augmentations. En outre, les contributions au secteur de l'aérospatiale et de la défense s'élèvent à 22,8 millions de dollars, c'est-à-dire moins que celles qui étaient initialement prévues pour 2009-2010 en conséquence d'un réaligement des ressources d'un exercice à l'autre, conformément aux mesures annoncées dans l'Énoncé économique et financier de 2008 afin d'améliorer les projections de dépenses.
- Les dépenses prévues de l'Agence spatiale canadienne affichent une baisse nette de 13,1 millions de dollars (3,6 p. 100) attribuable au rajustement des mouvements de trésorerie pour tenir compte du cycle de développement à long terme des projets et des changements apportés au programme à cause de la nature des activités dans l'espace (comme les risques technologiques élevés, l'incertitude qui entoure les calendriers de travail, les retards de mise en œuvre).
- Le budget du Conseil national de recherches du Canada prévoit une hausse nette de 6,9 millions de dollars.
 - De cette somme, 6,1 millions de dollars sont consacrés à l'Initiative des grappes de technologie et 6,0 millions de dollars sont affectés à l'initiative de recherche-développement en génomique. De plus, le financement annuel de 3,0 millions de dollars accordé au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada pour le projet de Centre canadien de rayonnement synchrotron a pris fin et a été retourné au Conseil national de recherches du Canada avec les 3,0 millions de dollars provenant du produit d'un transfert de terrain à Défense nationale et le montant de 1,0 million de dollars au titre des hausses salariales.
 - Ont contrebalancé ces hausses des réductions atteignant 12,1 millions de dollars, dont une réduction de 4,5 millions de dollars des recettes législatives, 5,0 millions de dollars ayant trait à l'élimination graduelle du financement du Programme d'aide à la recherche industrielle, une réduction de 1,5 million de dollars en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100; et une diminution de 1,1 million de dollars dans les gains économiques au chapitre de l'efficacité suite à l'initiative de réforme des approvisionnements annoncée dans le budget fédéral de 2007.
- Le budget du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie prévoit une hausse nette de 10,2 millions de dollars.
 - De cette somme, 19,4 millions de dollars sont accordés pour soutenir le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté et le Programme de stages en recherche-développement industrielle, 3,6 millions de dollars pour appuyer le Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

et le Programme d'allocations pour études à l'étranger du Canada, et 2,5 millions de dollars à l'appui du programmes de bourses d'études supérieures du Canada.

- Ces dépenses prévues sont compensées en partie par la diminution de 6,3 millions de dollars du financement du projet de l'Année internationale polaire 2007-08 et par la réduction de 9,0 millions de dollars des fonds attribués au projet de Centre canadien de rayonnement synchrotron.
- Les dépenses nettes totales du Conseil de recherches en sciences humaines augmenteront de 6,9 millions de dollars et consisteront en des hausses des fonds consacrés au Programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier (3,3 millions de dollars), au Programme des chaires de recherche d'excellence du Canada (1,2 million de dollars); au Programme de bourses d'études supérieures du Canada (1,2 million de dollars); et le Programme d'allocations pour études à l'étranger (700 000 \$) qui avaient été annoncées dans le budget fédéral de 2008 afin d'appuyer l'excellence globale en recherche.
- La Société de développement du Cap-Breton exige une hausse de dépenses de 7,2 millions de dollars (ou 10,9 p. 100) parce qu'il est prévu une intensification dans l'ampleur des activités de restauration des immeubles.
- Le financement accordé au Bureau de l'infrastructure du Canada fera l'objet d'une hausse nette de 1,7 milliard de dollars (ou 69,4 p. 100), dont la presque totalité touche les contributions et les autres paiements de transfert. Voici certains des principaux changements :
 - Une hausse de 987,5 millions de dollars aux termes du Programme de paiement de transfert du Fonds de la taxe sur l'essence, qui reflète des modifications annuelles au budget des programmes;
 - Une augmentation de 776,8 millions de dollars en paiements de transfert aux termes du plan Chantiers Canada pour satisfaire à de nouvelles exigences des projets;
 - Une hausse de 83,9 millions de dollars en fonds de contribution dans le cadre du Fonds sur l'infrastructure rurale municipale, fondée sur les besoins prévus en matière de trésorerie des projets existants;
 - Une réduction nette de 144,8 millions de dollars en fonds de contribution aux termes du Fonds d'infrastructure stratégique du Canada, fondée sur les besoins prévus en matière de trésorerie des projets existants;
 - Une diminution de 2,6 millions de dollars en fonds de contribution aux termes du Fonds d'infrastructure frontalière, fondée sur les besoins prévus en matière de trésorerie des projets existants.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

5 - Programmes touchant les transports

Ce secteur englobe les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui exécutent des programmes touchant les transports. Il s'agit notamment du ministère des Transports, de l'Office des transports du Canada, du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (qui rend des comptes par l'entremise du Bureau du Conseil privé) et du Tribunal d'appel des transports du Canada, ainsi que de différentes sociétés d'État.

Le tableau 9 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les transports, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 9 : Programmes touchant les transports

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Conseil privé				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	28 944	28 983	(39)	(0,1)
Transports				
Ministère	1 448 150	1 032 334	415 816	40,3
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	262 479	277 754	(15 275)	(5,5)
Office des transports du Canada	26 152	26 094	58	0,2
La Société des ponts fédéraux Limitée	40 895	10 204	30 691	300,8
Marine Atlantique S.C.C.	101 283	106 354	(5 071)	(4,8)
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	46 618	87 808	(41 190)	(46,9)
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 337	1 334	3	0,3
VIA Rail Canada Inc.	351 917	335 560	16 357	4,9
Total des dépenses de programmes	2 307 776	1 906 425	401 350	21,1

Détails

Dans le présent budget des dépenses, les dépenses prévues pour le secteur des programmes de transport en 2009-2010 sont évaluées à 2,3 milliards de dollars (ou environ 1 p. 100) des dépenses de programme totales. Par rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent, ces dépenses augmentent de 401,4 millions de dollars (ou 21,1 p. 100).

Voici certains des principaux facteurs expliquant cette hausse :

- L'augmentation nette des dépenses prévues pour Transports en 2009-2010 est de 415,8 millions de dollars. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux 425,0 millions de dollars de nouveaux fonds pour le Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, aux 146,0 millions de dollars pour le Fonds d'infrastructure de transport de la Porte et du Corridor d'Asie-Pacifique et à la contribution de 17,8 millions de dollars à NAVCANADA pour appuyer la sécurité en vue des Jeux olympiques d'hiver de 2010. Ces hausses sont en partie contrebalancées par une réduction de 100,0 millions de dollars qui reflète la fin du programme de remise écoAUTO à la fin de mars 2009, par une diminution de 61,4 millions de dollars causée par l'élimination progressive du programme de contribution pour la sécurité du transport ferroviaire voyageur et du transport en commun et par une réduction de 15,5 millions de dollars découlant de l'élimination graduelle du programme de contribution sur la sécurité maritime en 2008-2009.
- La diminution de 15,3 millions de dollars (ou 5,5 p. 100) des niveaux de financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien est le résultat de l'achèvement de certains projets d'expansion aéroportuaire et à certains achats d'équipement.
- Le financement de la Société des ponts fédéraux Limitée augmente de 30,7 millions de dollars (de 301 p. 100) Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédente. La hausse touche seulement les dépenses

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

en capital au titre de l'amélioration des ponts du chenal Nord, de l'aire de péage et du corridor routier qui lie les deux ponts et une portion du pont du chenal Sud. La hausse est liée au début de la construction, prévu pour 2009, des fondations du pont, des quais et des culées de pont. Le lancement de l'appel d'offres pour la construction du pont doit être fait à l'été 2009. Le projet de remplacement du pont du chenal Nord du Pont international de la voie maritime à Cornwall, implique la construction d'un nouveau pont à travée basse ainsi que la construction d'un nouveau pont sur le canal, la démolition de la travée haute du pont existant entre la ville de Cornwall et l'île de Cornwall en Ontario, et finalement, la reconstruction des voies d'approches.

- Les dépenses prévues pour Marine Atlantique S.C.C. devraient diminuer d'un montant net de 5,1 millions de dollars (ou 4,8 p. 100) pendant la période couverte par le Budget principal des dépenses 2008-2009. Ce changement comprend une baisse de 7,2 millions de dollars des ressources en capital, que contrebalance en partie une hausse de 2,1 millions de dollars des coûts de fonctionnement. Ces changements dans les dépenses prévues résultent d'économies réalisées à l'égard des paiements du régime de retraite et des coûts accrus des travaux de maintenance qui devaient être faits sur le NM Atlantic Freighter, ainsi que des recettes de transport inférieures à celles qui avaient été prévues. Le changement est également le fruit du retard dans certains projets d'immobilisation, de la reclassification en dépenses de fonctionnement de certaines études, et de la nouvelle évaluation de certains projets d'immobilisation restreints et nouveaux.
- Le financement des Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., diminue de 41,2 millions de dollars (ou 46,9 p. 100), dont 37,7 millions de dollars sont liés aux dépenses en capital et le reste aux dépenses de fonctionnement. Ces réductions reflètent surtout les dépenses prévues pour le projet de réfection du tablier du pont Honoré-Mercier. Les coûts plus élevés du premier contrat étaient prévus dans l'année fiscale de 2008-09 et les travaux prévus par le deuxième contrat à prix moins élevé ne débiteront pas avant le printemps 2010.
- Le financement de VIA Rail Canada Inc., augmente de quelque 16,4 millions de dollars (ou 4,9 p. 100) et est constitué d'une hausse de 19,5 millions de dollars en capital, en partie compensée par une réduction de 3,1 millions de dollars en fonds de fonctionnement. De nouveaux fonds ont été accordés pour poursuivre les opérations et maintenir les services actuels tout en entreprenant la mise en œuvre du plan à moyen terme d'immobilisations étalé sur cinq ans pour régler la question de la détérioration de l'équipement, améliorer le rendement et la fréquence du service et améliorer la sécurité.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

6 - Programmes touchant la justice et la loi

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes touchant la justice et l'application de la loi. Il s'agit notamment du ministère de la Justice et de tous ses organismes.

Le tableau 10 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la justice et la loi, par ministère et organisme, comme suit :

Tableau 10 : Programmes touchant la justice et la loi

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		294 695	(294 695)	(100,0)
Justice				
Ministère	689 429	696 252	(6 823)	(1,0)
Commission canadienne des droits de la personne	20 651	20 608	43	0,2
Tribunal canadien des droits de la personne	4 406	4 376	30	0,7
Commissaire à la magistrature fédérale	424 736	408 161	16 575	4,1
Service administratif des tribunaux judiciaires	61 074	57 839	3 235	5,6
Bureau du directeur des poursuites pénales	155 968	138 697	17 271	12,5
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	30 829	25 492	5 337	20,9
Cour suprême du Canada	28 606	29 080	(474)	(1,6)
Total des dépenses de programmes	1 415 698	1 675 200	(259 503)	(15,5)

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées pour le secteur des programmes touchant la justice et la loi en 2009-2010 s'établissent à 1,4 milliard de dollars, ce qui représente moins de 1,0 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Les dépenses de ce secteur diminuent de 259,5 millions de dollars ou 15,5 p. 100 en 2009-2010 Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent.

Voici certains des principaux facteurs expliquant la variation des dépenses dans ce secteur :

- Les fonctions et responsabilités associées au Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones ont été intégrées à un nouvel organisme appelé le Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens, établi au sein du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien en vertu d'un décret, le 1er juin 2008.
- La diminution nette de 6,8 millions de dollars (ou 1,0 p. 100) du budget du ministère de la Justice résulte essentiellement de plusieurs réductions quant au financement et d'une hausse de l'initiative de certificat de sécurité (8,2 millions de dollars) qui fait contreponds. Les diminutions comprennent :
 - Le transfert final de fonds au Bureau du directeur des poursuites pénales après la séparation du ministère de la Justice (5,1 millions de dollars);
 - L'élimination progressive du financement du litige sur les droits des Métis et des Indiens non inscrits (3,9 millions de dollars) et de la négociation du traité de la Colombie-Britannique (3,0 millions de dollars);
 - Le rajustement en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100 (1,8 million de dollars);
 - Le rajustement de l'Initiative du Plan d'action contre le racisme (1,2 million de dollars).

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les dépenses du Commissaire à la magistrature fédérale devraient augmenter de 16,6 millions de dollars (ou 4,1 p. 100), surtout en raison de l'augmentation du nombre de juges nommés, de la hausse du montant moyen des pensions versées en application de la *Loi sur les juges* ainsi que de l'augmentation du salaire des juges nommés par le gouvernement du Canada aux termes de la *Loi sur les juges*.
- Les dépenses du Service administratif des tribunaux judiciaires devraient augmenter de 3,2 millions de dollars, (ou 5,6 p. 100). Les principales augmentations incluent : 3,7 millions de dollars pour la mise en œuvre du Projet de loi C-3, Loi modifiant la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Ces augmentations sont en partie contrebalancées par l'élimination des fonds liés aux activités de mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* et par les rajustements en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100.
- Le Bureau du directeur des poursuites pénales recevra des fonds supplémentaires totalisant 17,3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 12,5 p. 100 Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précèdent. Les principaux éléments sont les suivants :
 - 15,0 millions de dollars pour assurer l'intégrité des programmes du Bureau du directeur des poursuites publiques relativement aux poursuites en matière de drogue et à l'établissement d'un barème tarifaire révisé à l'intention des agents de la Couronne;
 - 8,1 millions de dollars faisant suite au rajustement du profil des dépenses de transition, notamment le coût des locaux et de la GI-TI au cours des exercices à venir en raison de la réinstallation des bureaux;
 - 5,1 millions de dollars au titre de la cession par Justice de la responsabilité des poursuites en matière de drogue et de terrorisme;
 - 3,3 millions de dollars en vue d'engager des procureurs fédéraux pour pouvoir assumer la hausse prévue des poursuites consécutive à l'intensification de l'activité policière de la GRC pour donner suite à des enjeux se rapportant à l'intégrité des services policiers fédéraux;
 - une diminution de 13,5 millions de dollars du financement requis initialement pour mettre sur pied le Bureau du directeur des poursuites publiques et ses fonctions administratives permanentes.
- Les dépenses des Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada augmenteront de 5,3 millions de dollars pour financer des programmes, dont les programmes liés aux lois récentes comme la *Loi fédérale sur la responsabilité*, éliminer les arriérés d'enquêtes sur la protection des renseignements personnels, étendre l'activité de rayonnement auprès du public et établir une fonction de vérification interne.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

7 - Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes visant à combler les écarts au chapitre de la sécurité et à assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du Canada contre les risques menaçant la sécurité personnelle depuis la criminalité ou les événements naturels comme des blizzards, des inondations ou des feux de forêt jusqu'aux menaces à la sécurité nationale découlant des activités terroristes. Il s'agit notamment du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, du Bureau du Conseil privé ainsi que du portefeuille de la Sécurité publique et de la Protection civile, qui englobe la Gendarmerie royale du Canada, le Service canadien du renseignement de sécurité, l'Agence des services frontaliers du Canada, Service correctionnel et la Commission nationale des libérations conditionnelles.

Le tableau 11 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique, par ministère et organisme, comme suit :

Tableau 11 : Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Conseil privé				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 926	2 921	5	0,2
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère	422 086	414 983	7 103	1,7
Agence des services frontaliers du Canada	1 483 029	1 495 142	(12 113)	(0,8)
Service canadien du renseignement de sécurité	496 357	449 724	46 633	10,4
Service correctionnel	2 204 517	2 174 195	30 322	1,4
Commission nationale des libérations conditionnelles	46 178	45 911	267	0,6
Bureau de l'enquêteur correctionnel	3 176	3 793	(617)	(16,3)
Gendarmerie royale du Canada	2 647 206	2 676 159	(28 953)	(1,1)
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	1 074	1 485	(411)	(27,7)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 181	8 676	(3 495)	(40,3)
Total des dépenses de programmes	7 311 730	7 272 989	38 742	0,5

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées consacrées au secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2009-2010 s'établissent à 7,3 milliards de dollars, ce qui représente 3,1 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Ces dépenses sont de 38,7 millions de dollars (ou 0,5 p. 100) supérieures à celles de l'exercice précédent.

Voici les principaux éléments expliquant la hausse des dépenses prévues :

- Sécurité publique et Protection civile prévoit une hausse nette de 7,1 millions de dollars, soit une hausse globale de 17,0 millions de dollars des coûts de fonctionnement, compensée par une diminution nette de 9,6 millions de dollars des subventions et des contributions.
 - La hausse des coûts de fonctionnement est attribuable à la somme de 10,2 millions de dollars relative à la Stratégie nationale pour la prévention du crime et au financement à hauteur de 9,6 millions de dollars nécessaire pour accroître la capacité de Sécurité publique et Protection civile à gérer les situations d'urgence. De plus, 1,5 million de dollars doivent être affectés à l'élaboration de politiques dans les domaines des services policiers de première ligne et des services policiers nationaux. Ce financement provient d'un virement de la Gendarmerie royale du Canada. L'augmentation des dépenses est contrebalancée en partie par des réductions de 3,0 millions de dollars et de 1,4 million de dollars provenant

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

de l'élimination progressive du financement octroyé respectivement à la campagne « 72 heures... votre famille est elle prête? » et au Groupe de travail sur la cybersécurité.

- La diminution de 9,6 millions de dollars au chapitre des subventions et des contributions tient essentiellement à une baisse de 30,0 millions de dollars des paiements prévus aux provinces et aux territoires aux termes des accords d'aide financière en cas de catastrophe. Cette somme est compensée en partie par des hausses de 19,0 millions de dollars et de 1,0 million de dollars respectivement au titre de la Stratégie nationale pour la prévention du crime et des hausses salariales accordées aux agents de la Gendarmerie royale du Canada qui participent au Programme des services de police des Premières Nations.
- Le financement net de l'Agence des services frontaliers du Canada diminue de 12,1 millions de dollars, seul le budget de fonctionnement étant touché.
 - Les diminutions sont les suivantes :
 - Un réalignement des ressources de 65,0 millions de dollars d'un exercice à l'autre, conformément aux mesures annoncées dans l'Énoncé économique et financier afin d'améliorer les projections de dépenses;
 - 5,4 millions de dollars en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100;
 - 4,5 millions de dollars versés à l'initiative Dossier du passager.
 - Les diminutions susmentionnées sont compensées en partie par les hausses suivantes :
 - 50,0 millions de dollars pour la poursuite des activités en cours;
 - 13,3 millions de dollars pour l'armement des agents frontaliers et pour l'élimination des situations où ils doivent travailler seuls;
 - 9,3 millions de dollars pour la coordination et la gestion des services frontaliers intégrés en vue de favoriser le bon déroulement des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 en Colombie Britannique;
 - 4,6 millions de dollars pour mettre en œuvre la Loi modifiant la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et pour amender conséquemment une autre loi.
- Les dépenses du Services canadien du renseignement de sécurité augmentent de 46,6 millions de dollars (10,4 p. 100), dont 30,1 millions de dollars figurent au budget de fonctionnement, le reste ayant trait au budget des dépenses en capital.
- Le budget principal des dépenses du Service correctionnel du Canada enregistre une hausse nette de 30,3 millions de dollars, dont 74,6 millions de dollars au titre du budget de fonctionnement, laquelle hausse est compensée en partie par le retranchement de 32,8 millions de dollars des dépenses en capital résultant de rajustements apportés au profil des dépenses de divers projets. Les changements importants apportés au budget de fonctionnement comprennent les suivants :
 - une hausse de 98,6 millions de dollars pour la mise en œuvre du programme de transformation Nouvelle orientation pour le système correctionnel fédéral, dont l'objet est d'améliorer les établissements et les services correctionnels communautaires afin de mieux assurer la sécurité du public (budget fédéral de 2008);
 - une hausse de 18,3 millions de dollars ayant trait à différentes mesures relatives au logement pour l'entretien et l'hébergement des délinquants, conformément au Plan national d'immobilisations de logement et d'opérations;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- une hausse de 11,2 millions de dollars du Fonds renouvelable (Corcan) attribuable à l’augmentation du volume et des prix de ses produits; toutefois, cette hausse de revenu est annulée totalement par l’augmentation des salaires et des coûts de production;
 - une augmentation de 8,8 millions de dollars par suite de la conclusion de conventions collectives;
 - une hausse de 2,6 millions de dollars pour la mise en œuvre des mesures législatives qui prévoient des peines minimales obligatoires pour les infractions graves en matière de drogue en vertu de la Stratégie nationale antidroque;
 - une hausse nette de 1,0 million de dollars en raison de la répartition par le ministère de la part de l’employeur au régime d’avantages sociaux des employés;
 - une diminution de 59,4 millions de dollars se rapportant à l’élimination graduelle du financement temporaire prévu pour l’intégrité des programmes dans le budget fédéral de 2007; cependant, le budget fédéral de 2008 a prévu un financement intégral et permanent à ce chapitre à compter de l’exercice 2009-2010;
 - une diminution de 4,6 millions de dollars en raison d’économies au chapitre de l’efficacité suite à l’initiative de réforme des approvisionnements annoncée dans le budget fédéral de 2007;
 - une baisse de 1,2 million de dollars, qui compense le coût du régime d’avantages sociaux des employés occasionné par le transfert de fonds de fonctionnement à la masse salariale en raison de la hausse du nombre d’équivalents temps plein des Services de gestion de l’information, qui s’explique par le recours aux services d’employés plutôt qu’à l’impartition.
- Les dépenses du Bureau de l’enquêteur correctionnel accuseront une baisse de 617 000 \$ (16,3 p. 100) en 2009-2010 à cause de l’élimination progressive du financement biennal consenti pour aider les responsables d’enquêtes à mener des enquêtes et à venir à bout des problèmes de charge de travail.
 - Les dépenses de la GRC sont censées reculer de 29,0 millions de dollars (1,1 p. 100) sous l’effet d’autorisations de dépenser supplémentaires de 48,0 millions de dollars, contrebalancées par une hausse de 77,3 millions de dollars des revenus disponibles. Les initiatives les plus importantes à l’origine de la hausse des autorisations de dépenser ont trait au financement prévu pour les Jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010 en Colombie Britannique et au rajustement de la rémunération des agents en uniforme et de certains groupes de civils. La GRC demande également des ressources afin de mieux lutter contre l’exploitation sexuelle et le trafic des enfants, de mettre sur pied un centre des opérations de sécurité maritime des Grands Lacs et de la Voie maritime du Saint Laurent et de poursuivre les initiatives en cours dans le cadre de la Stratégie nationale antidroque. Les augmentations sont compensées par des mesures d’austérité à mettre en œuvre en 2009-2010 à l’appui des priorités de dépenses gouvernementales annoncées dans le budget fédéral de 2009.
- Les éléments importants ayant contribué à la diminution des dépenses comprennent les suivants :
 - Un réaligement des ressources de 70,0 millions de dollars d’un exercice à l’autre, conformément aux mesures annoncées dans l’Énoncé économique et financier afin d’améliorer les projections de dépenses;
 - 24,9 millions de dollars en raison de l’élimination progressive du financement de la seconde et dernière étape du projet d’identification en temps réel, dont l’objet est de rationaliser le Répertoire national des empreintes digitales et des casiers judiciaires et d’en accroître l’efficacité;
 - 23,3 millions de dollars au titre de services policiers de protection après l’épuisement du financement prévu pour acquitter les coûts occasionnés par l’accueil du 12^e Sommet de la Francophonie à Québec en octobre 2008;
 - 15,4 millions de dollars en cotisations aux régimes d’avantages sociaux des employés par suite d’une diminution du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 9,5 millions de dollars à la suite de l'élimination progressive du financement prévu jusque-là pour mettre à jour les sommes imputables au compte de pension de retraite et à la caisse de retraite de la GRC en raison de la révision des frais d'administration.
- Ces diminutions sont contrebalancées en partie par les hausses importantes suivantes des dépenses prévues:
 - 100 millions de dollars pour un programme de rémunération révisé à l'intention des agents en uniforme et de certains groupes de civils de la Gendarmerie. Une tranche de quelque 32,4 millions de dollars de ces coûts accrus est recouvrable de partenaires parties à des contrats de services policiers;
 - 80,9 millions de dollars pour la planification et les activités préliminaires en prévision de la prestation de services de police et de sécurité pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 en Colombie-Britannique;
 - 12,5 millions de dollars pour les travaux de remise en état, d'expansion et d'amélioration à l'appui des programmes d'encadrement sur le terrain et de recrutement de la Division dépôt de la GRC;
 - 14,4 millions de dollars pour des postes supplémentaires, dont certains postes de procureurs fédéraux, en vue de concentrer les efforts sur les priorités de l'application de la loi, par exemple la lutte contre la drogue et la corruption, et la sécurité frontalière;
 - 8,4 millions de dollars pour indemniser les membres pour des blessures subies dans l'exercice de leurs fonctions.
- Les principaux nouveaux postes de recettes se présentent comme il suit :
 - 32,4 millions de dollars versés par des partenaires contractuels en raison de l'augmentation de l'assiette salariale faisant suite aux hausses salariales accordées aux agents en uniforme et à certains membres civils de la Gendarmerie;
 - 33,8 millions de dollars pour la planification des services de police et de sécurité en prévision des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 en Colombie-Britannique;
 - 18,7 millions de dollars de recettes supplémentaires à tirer d'accords sur les services policiers;
 - 1,3 million de dollars affectés au programme de remplacement du système de communications radio à Terre-Neuve et Labrador;
 - une diminution de 8,9 millions de dollars imputable au compte de pension de retraite et à la caisse de retraite de la GRC à la suite de la révision des frais d'administrations.
- Le budget principal des dépenses de la Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada est censé accuser une diminution nette d'un exercice à l'autre de 3,5 millions de dollars (ou 40,3 p. 100) à cause de l'élimination progressive du financement temporaire accordé initialement à l'exercice 2008-2009 et destiné à différentes activités, dont le rayonnement communautaire, l'élaboration de politiques stratégiques et l'exécution de recherche stratégique, ainsi que la rationalisation du processus de dépôt et d'examen des plaintes.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

8 - Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

Ce secteur englobe les ministères et les organismes qui exécutent des programmes visant à appuyer la sécurité des Canadiens, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales. Il s'agit notamment du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et de ses organismes connexes, du ministère des Finances et du ministère de la Défense nationale.

Le tableau 12 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 12 : Programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Citoyenneté et Immigration				
Ministère	1 358 318	1 319 502	38 815	2,9
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	113 357	113 377	(20)	(0,0)
Finances				
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 530	10 152	(622)	(6,1)
Aide internationale - Paiements de transfert	583 680	693 080	(109 400)	(15,8)
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère	2 162 871	2 111 325	51 546	2,4
Corporation commerciale canadienne	15 192	15 185	7	0,0
Agence canadienne de développement international	3 069 262	3 061 847	7 415	0,2
Centre de recherches pour le développement international	161 750	149 995	11 755	7,8
Commission mixte internationale	9 011	8 473	538	6,3
Secrétariat de l'ALÉNA - section canadienne	3 014	3 004	10	0,3
Défense nationale				
Ministère	19 239 461	18 293 756	945 704	5,2
Comité des griefs des Forces canadiennes	6 458	6 436	22	0,3
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	5 973	3 431	2 542	74,1
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 494		1 494	s.o.
Total des dépenses de programmes	26 739 370	25 789 564	949 806	3,7

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense sont évalués à 26,7 milliards de dollars en 2009-2010, ce qui correspond à 11,3 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. Ces dépenses sont de 949,8 millions de dollars (ou 3,7 p. 100) supérieures à celles de l'exercice précédent.

Voici certains des principaux facteurs expliquant la variation des dépenses prévues :

- Le budget principal des dépenses du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration enregistre une hausse nette de 38,8 millions de dollars (ou 2,9 p. 100). La hausse résulte d'une augmentation de 56,6 millions de dollars du budget de fonctionnement et d'une hausse de 18,2 millions de dollars des subventions, contrebalancées en partie par une baisse de 36,0 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert.
 - Les principales hausses comprennent les suivantes :
 - 37,8 millions de dollars pour le financement permanent des services d'établissement et d'intégration dans toutes les régions du Canada (nationalisation);

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 31,3 millions de dollars pour le financement de l'intégration du traitement des cas grâce à la technologie de l'information dans le cadre du Système mondial de gestion des cas;
- 26,4 millions de dollars pour des fonds supplémentaires en faveur de l'établissement, afin d'améliorer les résultats que connaissent les immigrants, tel qu'il a été annoncé dans le budget fédéral de 2005;
- 20,1 millions de dollars pour des fonds supplémentaires destinés au Programme fédéral de santé intérimaire en vue d'accorder des soins de santé temporaires aux réfugiés;
- 18,2 millions de dollars pour des rajustements des coûts en vertu des dispositions de l'Accord Canada Québec relative à l'immigration;
- 3,6 millions de dollars pour la mise en œuvre du projet de loi C 3 (certificats de sécurité), Loi modifiant la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*;
- 10,3 millions de dollars pour d'autres variations légères, y compris des rajustements aux conventions collectives et aux cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100.
- Les augmentations susmentionnées sont compensées en partie par une baisse de 90,0 millions de dollars attribuable au report à des exercices ultérieurs des dépenses prévues aux termes de l'Accord Canada Ontario sur l'immigration ainsi qu'à une baisse de 15,3 millions de dollars de divers postes.
- Le ministère des Finances prévoit diminuer de 109,4 millions de dollars en 2009-2010 l'aide internationale qu'il accorde sous forme de subventions aux institutions financières internationales qui réduisent la dette des pays débiteurs.
- Dans l'ensemble, le budget du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international augmente d'un montant net de 51,5 millions de dollars.
 - Les hausses particulières importantes comprennent les suivantes :
 - 65,8 millions de dollars pour le Partenariat mondial à l'appui d'initiatives relatives à la destruction, à l'élimination et à la sécurisation d'armes de destruction massive dans les pays de l'ancienne Union soviétique;
 - 22,5 millions de dollars pour couvrir les coûts de services partagés occasionnés par l'affectation de personnel aux missions du Canada par des ministères partenaires;
 - 34,0 millions de dollars pour que Passeport Canada puisse continuer à mettre à jour son infrastructure et être en mesure de répondre à la demande occasionnée par l'Initiative relative aux voyages dans l'hémisphère occidental;
 - 9,9 millions de dollars pour le renforcement de la sécurité aux missions étrangères;
 - 9,8 millions de dollars pour la construction d'une nouvelle chancellerie à Moscou.
 - Parmi les baisses particulières importantes figurent :
 - 87,3 millions de dollars des dépenses de fonctionnement du ministère en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement;
 - 12,5 millions en financement prévu pour l'accueil du 12^e Sommet de la Francophonie puisque le sommet a eu lieu en 2008.
- L'Agence canadienne de développement international remanie considérablement ses profils des dépenses à l'appui de programmes prioritaires en Afghanistan et au Soudan. Il en résulte une hausse de 7,4 millions de dollars des dépenses budgétaires de l'Agence. Le remaniement comprend la réaffectation de quelque 170,8 millions de dollars, destinés à l'origine aux contributions et aux autres paiements de transfert, à des autorisations de subventions qui procureront à l'Agence la souplesse qui lui permettra de répondre

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

adéquatement à la crise planétaire actuelle de l'aide alimentaire.

- Les autres changements importants prévus comprennent les suivants :
 - 134,0 millions de dollars à l'appui du Fond mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme;
 - 52,0 millions de dollars pour bonifier les programmes offerts en Afrique;
 - 14,5 millions pour l'aide au développement en Afghanistan annoncée dans les budgets fédéraux de 2004 et de 2006;
 - 13,9 millions de dollars pour bonifier les programmes offerts dans les Amériques;
 - 12,0 millions de dollars pour l'émission de billets à la Banque africaine de développement au titre de la contribution annuelle du Canada au Fonds africain de développement;
 - 8,0 millions de dollars à l'appui des programmes de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite.
- Les initiatives de dépenses précitées sont principalement contrebalancées par les diminutions suivantes :
 - 107,6 millions de dollars en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement;
 - 26,5 millions de dollars attribuables à la diminution de l'encaissement de billets à l'intention des institutions financières internationales;
 - 20,0 millions de dollars des dépenses réduites au titre du Fonds canadien pour l'Afrique;
 - 20,0 millions de dollars des dépenses en faveur de programmes menés en partenariat avec le secteur privé;
 - 13,8 millions de dollars faisant suite à un virement de fonds à Affaires étrangères afin d'appuyer des coûts supplémentaires occasionnés par l'activité de l'Agence à l'étranger.
- La hausse nette des dépenses proposée de 11,8 millions de dollars pour le Centre de recherches pour le développement international provient de l'augmentation de l'enveloppe de l'aide internationale en 2008-2009, qui appuie les priorités du gouvernement en matière de développement international consistant à mettre l'accent sur les Amériques et à remplir l'engagement pris par le Canada auprès du G8 de doubler l'aide à l'Afrique. Le Centre appuiera ces priorités en consacrant la moitié des fonds à l'élargissement des programmes offerts dans les Amériques dans les domaines de la croissance économique, de la santé et de l'environnement; l'autre moitié servira à élargir les programmes offerts en Afrique dans les domaines des technologies de l'information et des communications, de la croissance économique, de la stabilité économique et de l'environnement.
- La principale raison expliquant l'augmentation des dépenses du secteur tient à la hausse nette de 945,7 millions de dollars (5,2 p. 100) proposée pour le ministère de la Défense nationale. De cette somme, 13,8 millions de dollars iront au budget de fonctionnement, 916,2 millions aux dépenses en capital et 30,2 millions aux subventions, contributions et aux autres paiements de transfert.
- Les principales hausses qui contribuent aux changements précités sont les suivantes :
 - 531,0 millions de dollars pour des rajustements au profil des dépenses de divers projets approuvés antérieurement;
 - 322,7 millions de dollars pour le Projet de prolongation de la vie de l'équipement des frégates;
 - 256,4 millions de dollars pour Le Canada d'abord - renforcer notre capacité à défendre la souveraineté nationale et à assurer la sécurité du Canada;
 - 251,3 millions de dollars pour le projet du système de véhicules de soutien moyen;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 246,3 millions de dollars pour le projet des capacités de transport aérien tactique;
- 192,0 millions de dollars pour contrebalancer une partie de la perte de pouvoir d'achat attribuable aux hausses de prix;
- 180,4 millions de dollars pour majorer les salaires et les indemnités des Forces canadiennes;
- 100,0 millions de dollars pour combler le manque à gagner relatif aux budgets de fonctionnement (viabilité);
- 80,6 millions de dollars pour le Projet des hélicoptères de transport moyen à lourd.
- Les hausses proposées sont contrebalancées en partie par les diminutions suivantes :
 - 454,9 millions de dollars des dépenses liées au projet relatif à la capacité de transport aérien stratégique;
 - 174,8 millions de dollars de rajustements au profil des dépenses de divers projets approuvés antérieurement;
 - 121,0 millions de dollars pour le projet d'acquisition de chars de combat principaux;
 - 66,4 millions de dollars représentant la part du ministère aux réaffectations et aux gains en matière d'efficacité décidés par le Comité d'examen des dépenses.
- Les dépenses de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire augmenteront de 2,5 millions de dollars (74,1 p. 100). L'ensemble de la hausse servira à la tenue d'une audience d'intérêt public sur des allégations concernant le transfert de détenus en Afghanistan.
- Le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications a été désigné par décret comme étant un ministère aux fins de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il bénéficiera d'un financement initial de 1,36 million de dollars prévu au Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 à même le crédit des dépenses de fonctionnement du ministère de la Défense nationale. Un financement de régime permanent de 1,5 million de dollars est demandé dans le cadre du présent budget principal des dépenses.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

9 - Parlement et gouverneur général

Ce secteur comprend les dépenses liées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, au Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, au Bureau du conseiller sénatorial en éthique et au Bureau du secrétaire du gouverneur général. Les crédits de chacun de ces organismes sont approuvés annuellement. Le Bureau de régie interne approuve les crédits de la Chambre des communes, alors que le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration approuve les crédits du Sénat. Les présidents des deux Chambres approuvent les crédits de la Bibliothèque du Parlement. Le président de la Chambre des communes approuve les crédits du Bureau du commissaire à l'éthique, alors que le président du Sénat approuve ceux du Bureau du conseiller sénatorial en éthique. Aucun agent parlementaire ou comité ne participent à l'approbation des crédits du Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Le tableau 13 présente les dépenses relatives au Parlement et au Bureau du secrétaire du gouverneur général.

Tableau 13 : Dépenses relatives au Parlement et au gouverneur général

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Gouverneur général	18 947	18 980	(33)	(0,2)
Parlement				
Sénat	90 606	90 232	374	0,4
Chambre des communes	426 541	425 052	1 489	0,4
Bibliothèque du Parlement	40 307	39 692	615	1,5
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	7 105	7 128	(23)	(0,3)
Conseiller sénatorial en éthique	806	791	15	1,9
Total des dépenses de programmes	584 312	581 875	2 437	0,4

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives rattachées au Parlement et au gouverneur général en 2009-2010 s'établissent à 584,3 millions de dollars (ou moins de 1,0 p. 100) de l'ensemble des dépenses de programmes. Ces dépenses devraient augmenter de 2,4 millions de dollars (ou 0,4 p. 100) Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent. Les bureaux parlementaires n'ont fourni aucune explication concernant leurs besoins d'un exercice à l'autre.

10 - Services gouvernementaux généraux

Ce secteur englobe les ministères, organismes et sociétés d'État qui fournissent des services centraux à l'appui des opérations internes du gouvernement, ce qui comprend notamment, pour le ministère des Finances, la péréquation et les transferts aux administrations territoriales. Il s'agit notamment du ministère des Finances, du Bureau du Conseil privé, du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et du Conseil du Trésor, ainsi que de différents organismes ministériels.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 14 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des services gouvernementaux généraux, par ministère, société d'État et organisme, comme suit :

Tableau 14 : Services gouvernementaux généraux

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Agence du revenu du Canada	4 387 974	3 737 361	650 613	17,4
Patrimoine canadien				
Commission de la fonction publique	91 767	96 628	(4 861)	(5,0)
Commission des relations de travail dans la fonction publique	6 821	6 756	65	1,0
Tribunal de la dotation de la fonction publique	1 579	4 968	(3 389)	(68,2)
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 828	1 833	(5)	(0,3)
Finances				
Ministère	387 716	248 779	138 937	55,8
Vérificateur général	82 175	81 859	316	0,4
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	47 956	53 626	(5 670)	(10,6)
Bureau du surintendant des institutions financières	873	853	20	2,3
Industrie				
Statistique Canada	454 391	462 742	(8 351)	(1,8)
Conseil privé				
Ministère	128 782	123 226	5 556	4,5
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 525	6 514	11	0,2
Directeur général des élections	119 635	110 501	9 135	8,3
Commissariat aux langues officielles	19 935	19 906	29	0,1
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	1 063	1 067	(4)	(0,3)
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 387 444	2 343 060	44 383	1,9
Transports				
Société canadienne des postes	72 210	97 210	(25 000)	(25,7)
Conseil du Trésor				
Secrétariat	7 757 177	4 503 946	3 253 230	72,2
École de la fonction publique du Canada	114 190	96 601	17 589	18,2
Commissariat au lobbying	4 528	4 513	15	0,3
Commissariat à l'intégrité du secteur public	6 538	6 553	(15)	(0,2)
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	68 858	72 934	(4 076)	(5,6)
<i>Total partiel - Dépenses de programme directes</i>	<i>16 149 965</i>	<i>12 081 437</i>	<i>4 068 527</i>	<i>33,7</i>
<i>Principaux transferts :</i>				
Péréquation	16 086 136	13 619 924	2 466 212	18,1
Paie à l'Ontario		150 000	(150 000)	(100,0)
Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital	123 000		123 000	s.o.
Financement des territoires	2 497 926	2 312 939	184 987	8,0
Transfert visant la réduction des temps d'attente	250 000		250 000	s.o.
<i>Total partiel des principaux transferts</i>	<i>18 957 062</i>	<i>16 082 863</i>	<i>2 874 199</i>	<i>17,9</i>
Total des dépenses de programmes	35 107 027	28 164 300	6 942 726	24,7

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Dans le présent budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des services gouvernementaux généraux en 2009-2010 s'établissent à 35,1 milliards de dollars, ce qui représente 14,9 p. 100 de l'ensemble des dépenses de programmes. De cette somme, 16,1 milliards de dollars (ou 44,9 p. 100) ont trait aux dépenses de programmes directes, et le solde, soit 19,0 milliards de dollars, aux principaux paiements de transfert. Part rapport au budget principal des dépenses à l'exercice précédent, ces dépenses sont en hausse de 6.9 milliards de dollars (ou 24,7 p. 100).

- La hausse nette de 650,6 millions de dollars (17,4 p. 100) des dépenses de l'Agence du revenu du Canada est attribuable à l'augmentation globale de 230,6 millions de dollars des coûts de fonctionnement et de 650,0 millions de dollars des contributions et des autres paiements de transfert. Ces hausses sont contrebalancées en partie par les revenus supplémentaires de 11,0 millions de dollars prévus au titre des recouvrements dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Programme d'assurance-emploi et par la diminution de 219,0 millions de dollars des subventions.
 - Au nombre des principales augmentations figurent les suivantes :
 - 429,0 millions de dollars pour des paiements aux provinces aux termes de la *Loi sur le droit à l'exportation de produits de bois d'oeuvre*;
 - 78,3 millions de dollars pour des conventions collectives;
 - 78,2 millions de dollars pour des activités de mise en œuvre, de transition et d'entretien permanent à la suite de la prise en charge de l'administration de l'impôt des sociétés de l'Ontario;
 - 43,5 millions de dollars de revenus disponibles principalement en contrepartie de la technologie de l'information fournie à l'Agence des services frontaliers du Canada et pour des activités liées à l'administration de l'impôt des sociétés de l'Ontario;
 - 29,4 millions de dollars faisant suite aux transferts effectués par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour des frais accrus de locaux et de services immobiliers;
 - 21,7 millions de dollars pour donner suite à des initiatives découlant des budgets fédéraux de 2007 et de 2008, notamment en ce qui concerne la déclaration de l'impôt dans une monnaie fonctionnelle, les comptes d'épargne libres d'impôt, la recherche scientifique et le développement expérimental, les améliorations administratives, des mesures relatives aux droits d'accise, des mesures relatives à la taxe sur les produits et services pour les établissements résidentiels de soins de longue durée, et la lutte contre le financement du terrorisme par l'entremise d'organismes de bienfaisance;
 - 6,0 millions de dollars pour les programmes publicitaires du gouvernement;
 - 2,4 millions de dollars à l'appui d'activités du Programme d'incitation pour congrès étrangers et voyages organisés;
 - 1,2 million de dollars pour augmenter l'appui accordé aux agents de la Couronne partout au Canada;
 - 1,0 million de dollars pour diverses initiatives, dont le financement du Programme de protection des salariés et les mesures relatives à l'impôt des personnes handicapées prévues dans le budget fédéral de 2005.
 - Les diminutions particulières comprennent les suivantes :
 - Le rajustement en cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100 (15,7 millions de dollars);
 - 14,2 millions de dollars en raison d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- 7,4 millions de dollars en raison des économies liées aux gains en matière d'efficacité à la suite de la réforme des approvisionnements annoncés dans le budget fédéral de 2007;
- 2,1 millions de dollars pour les activités juridiques et la compensation de dettes fiscales, y compris le service Conseils juridiques et litiges recouvrements.
- Une réduction nette des dépenses de 8,2 millions de dollars est prévue dans le portefeuille de Patrimoine canadien, principalement en raison des éléments suivants :
 - une réduction nette de 4,9 millions de dollars (5,0 p. 100) du financement accordé à la Commission de la fonction publique, en raison principalement d'une diminution des ressources à l'intention d'initiatives de recrutement intérimaire et, à plus long terme, du projet de modernisation de la dotation de la fonction publique; et un virement de 1,5 million de dollars au Tribunal de la dotation de la fonction publique à la suite du transfert de la responsabilité à l'égard de la fonction d'appel;
 - une diminution de 3,4 millions de dollars (68,2 p. 100) des dépenses du Tribunal de la dotation de la fonction publique à la suite de l'élimination progressive du financement accordé en 2008-2009. Le Tribunal a reçu une part de financement de 1,5 million de dollars de la Commission de la fonction publique ainsi que des fonds relatifs aux conventions collectives conclues récemment.
- Le ministère des Finances prévoit une hausse nette de 138,9 millions de dollars (55,8 p. 100) de son budget de fonctionnement, dont la quasi totalité se rapporte à deux contributions, dont la responsabilité lui a été transférée du ministère de l'Environnement, nommément celles de l'Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto (127,5 millions de dollars) et du Harbourfront Centre (5,0 millions de dollars);
- Le budget du Centre d'analyse des opérations et des déclarations financières du Canada diminuera de 5,7 millions de dollars (10,6 p. 100), somme destinée à l'Initiative nationale de lutte contre le blanchiment d'argent, à la suite des rajustements apportés au profil des dépenses de divers projets.
- Le financement destiné à Statistique Canada devrait diminuer d'un montant net de 8,4 millions de dollars (ou 1,8 p. 100) du budget de fonctionnement de cet organisme. Les éléments les plus importants contribuant à la diminution comprennent l'achèvement d'économies réalisées à la suite de l'examen stratégique régulier des dépenses ministérielles mené par le gouvernement (16,4 millions de dollars), les recensements de 2006 (9,3 millions de dollars), ainsi que l'élimination graduelle du Programme des indicateurs environnementaux (2,2 millions de dollars) et l'atteinte des économies au chapitre de l'efficacité suite à l'initiative de réforme des approvisionnements annoncée dans le budget fédéral de 2007 (1,2 million de dollars). En outre, il y a une baisse de 1,0 million de dollars des cotisations aux cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés à la suite de la réduction du taux, passé de 17,5 p. 100 à 17,0 p. 100, et une baisse de 0,5 million de dollars en raison de l'achèvement des activités liées à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Le budget affecté à l'Enquête canadienne sur les mesures de la santé (10,6 millions de dollars) et au recensement de 2011 (11,9 millions de dollars) augmente également.
- La hausse de 5,6 millions de dollars (4,5 p. 100) du budget du Bureau du Conseil privé s'explique principalement par les changements suivants :
 - une hausse de 4,8 millions de dollars accordée au Groupe de travail sur l'Afghanistan. Le 8 février 2008, le Premier ministre a annoncé la mise sur pied du Comité du Cabinet sur l'Afghanistan et du Groupe de travail sur l'Afghanistan au Bureau du Conseil privé, deux organes chargés de coordonner les activités du Canada en Afghanistan et d'en garantir l'efficacité et le succès;
 - une augmentation de 2,0 millions de dollars pour le Bureau du coordonnateur de la sécurité des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 en Colombie Britannique et du G8. Le poste de coordonnateur fédéral de la sécurité des Olympiques de 2010 et du G8 a été établi à l'initiative du conseiller en sécurité nationale. Le poste est jugé nécessaire, car la planification de la sécurité des Jeux olympiques d'hiver de 2010 et du Sommet du G8 fait intervenir un grand nombre d'entités fédérales, provinciales et locales, et nous devons maintenir de bonnes relations avec nos alliés internationaux;

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- une réduction de 1,3 million de dollars du financement prévu pour la Commission d'enquête relative aux mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India. Puisque la Commission devait faire paraître son rapport et mettre fin à son activité avant le 31 mars 2008, aucun financement n'est prévu pour 2009-2010.
- Le budget du Directeur général des élections augmentera de 9,1 millions de dollars (8,3 p. 100). De ce montant, 6,1 millions de dollars serviront à acquérir la capacité organisationnelle d'exécuter des programmes à la lumière des modifications législatives apportées récemment au mandat du Directeur général des élections et à répondre aux besoins en technologie de l'information de l'organisme (en ce qui concerne, notamment, le régime d'avantages sociaux des employés et des conventions collectives). De plus, 3,8 millions de dollars serviront à acquitter les coûts des activités postérieures à la 40^e élection générale, dont des évaluations. Ces augmentations sont en partie annulées par une baisse de 0,8 million de dollars des indemnités trimestrielles versées aux partis politiques enregistrés admissibles en raison de la participation réduite des votants à la 40^e élection.
- Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux prévoit une hausse nette de 44,4 millions de dollars de ses dépenses en raison de l'augmentation de 452,2 millions de dollars de son budget de fonctionnement et de 58,2 millions de dollars de ses dépenses en capital. Ces hausses sont en partie contrebalancées par la majoration de 466,0 millions de dollars de ses revenus. Les principaux changements sont les suivants :
 - une hausse de 40,3 millions de dollars pour la gestion et la remise en état de biens techniques excédentaires vieillissants, y compris des rajustements aux profils de financement attribuables aux retards qu'ont accusés les projets liés à la stratégie de gestion des travaux et du portefeuille;
 - une hausse nette de 37,4 millions de dollars des dépenses en capital au titre de biens immobiliers principalement attribuables à des rajustements apportés aux besoins financiers de divers projets, dont la rénovation de l'édifice Wellington, la remise en état du pont Alexandra, la reconstruction du barrage Laniel, ainsi qu'au financement du Vieux Port de Montréal et à la vision et au plan à long terme;
 - une augmentation de 34,6 millions de dollars pour le rajustement des niveaux de dépenses ministérielles en raison de pressions provoquées par les taux d'utilisation et de pressions inflationnistes exercées sur des charges non discrétionnaires, comme les tarifs des services publics touchés par la déréglementation et les conditions du marché, des hausses demandées en raison de l'expansion autorisée de programmes à d'autres ministères et de conditions du marché qui influent sur les taux de location d'immeubles loués;
 - une hausse de 19,2 millions de dollars pour le Fonds renouvelable des télécommunications gouvernementales et de l'informatique, le Fonds renouvelable du Bureau de la traduction et le Programme des expositions du gouvernement du Canada, ainsi que le financement d'un lieu de reprise des activités en cas de sinistre pour les fonctions du receveur général du Canada et de l'administration centrale de la rémunération;
 - une diminution de 6,2 millions de dollars liée aux économies au chapitre de l'efficacité suite à l'initiative de réforme des approvisionnements annoncée dans le budget fédéral de 2007;
 - une baisse nette de 8,2 millions de dollars des dépenses de fonctionnement des biens immobiliers;
 - une réduction de 29,4 millions de dollars en raison du transfert permanent du ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux à l'Agence du revenu du Canada pour la mise en œuvre d'un régime de remboursement de quasi-marché;
 - une diminution de 45,0 millions de dollars du coût de la gestion des biens fédéraux grâce à l'efficacité accrue de l'usage fait des locaux et de la gestion des biens à la suite d'une analyse effectuée par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux et le Bureau du vérificateur général du Canada.
- La réduction de 25,0 millions de dollars des fonds affectés à la Société canadienne des postes est le résultat de la baisse des paiements de soutien provisoire en vue de la mise en place du régime de pension de la Société.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les dépenses de 2009-2010 du Secrétariat du Conseil du Trésor représentent une hausse nette de 3,25 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses 2008-2009. Les principaux changements sont les suivants :
 - la création d'un crédit temporaire d'exécution du budget de 3 milliards de dollars, qui constitue un moyen permettant d'allouer rapidement les fonds aux ministères et aux organismes qui doivent exécuter les programmes devant stimuler l'économie afin d'atténuer les effets de la récession sur les Canadiens et les entreprises canadiennes;
 - 155,0 millions de dollars pour le Régime de soins de santé de la fonction publique faisant suite à l'augmentation prévue des coûts du Régime de 9,9 p. 100 par an (80,0 millions de dollars) en moyenne et de la prise en charge des coûts d'une nouvelle carte d'assurance-médicaments (75,0 millions de dollars);
 - 32,0 millions de dollars pour l'augmentation des taxes provinciales sur la masse salariale en raison des augmentations des salaires et des effectifs de la fonction publique;
 - 30,0 millions de dollars des cotisations supplémentaires aux régimes d'assurance-invalidité en raison de la progression du nombre de participants et des taux de rémunération;
 - 25,0 millions de dollars pour l'augmentation des coûts des régimes de soins dentaires occasionnée par des taux d'utilisation, des coûts unitaires et des taux de participation accrus;
 - 13,3 millions de dollars à l'appui de diverses initiatives nouvelles, dont celle du soutien des recours en justice en matière d'équité salariale, ainsi que diverses hausses des taxes et des primes provinciales, des modifications aux conventions collectives et un éventail d'autres éléments;
 - 5,3 millions de dollars de revenus disponibles attribuables à une hausse prévue des recouvrements estimatifs du Régime de soins dentaires et du Régime de soins de santé de la fonction publique;
 - 1,9 million de dollars pour le Programme d'apprentissage mixte;
 - une diminution nette de 2,4 millions de dollars attribuable à l'élimination progressive du financement de diverses initiatives et au rajustement des profils de financement.
- Les dépenses totales de l'École de la fonction publique du Canada augmentent de 17,6 millions de dollars en raison d'une hausse de 18,0 millions de dollars des revenus disponibles, que vient annuler en partie une diminution des fonds affectés au système d'inscription et à l'infrastructure organisationnelle.
- Les dépenses de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada diminuent d'un montant net de 4,1 millions de dollars à la suite des principaux changements suivants :
 - une augmentation de 1,6 million de dollars du Programme d'apprentissage mixte auquel participent conjointement l'Alliance de la Fonction publique du Canada et l'Agence;
 - une hausse de 1,4 million de dollars à l'appui des recours en justice en matière d'équité salariale;
 - une diminution de 2,0 millions de dollars en raison de l'élimination graduelle du financement pour la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*;
 - une baisse de 4,9 millions de dollars faisant suite à l'élimination graduelle du financement à l'appui de l'adoption et de la mise en œuvre des mesures législatives prévoyant la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses - Une diminution nette de 506,7 millions de dollars

Les dépenses non budgétaires figurant dans le Budget principal des dépenses 2009-2010 s'élèvent à 350,0 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 506,7 millions (59,1 p. 100) par rapport au Budget principal des dépenses 2008-2009.

Le tableau 15 donne un aperçu plus détaillé des dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses.

Tableau 15 : Dépenses non budgétaires du budget principal des dépenses

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	\$	%
Finances				
Ministère	1 749	3 075	(1 326)	(43,1)
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère	(120 500)	88 200	(208 700)	(236,6)
Agence canadienne de développement international		8 004	(8 004)	(100,0)
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère	595 969	906 297	(310 328)	(34,2)
Société canadienne d'hypothèques et de logement	(205 794)	(210 200)	4 406	(2,1)
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	77 803	60 503	17 300	28,6
Industrie				
Ministère	800	800		0,0
Total des dépenses non budgétaires	350 027	856 679	(506 652)	(59,1)

Détails

Dans l'ensemble, la diminution des dépenses non budgétaires s'explique par les facteurs suivants :

- une diminution de 310,3 millions de dollars au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences relativement aux prêts négociés et aux remboursements prévus aux termes de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Après l'entrée en vigueur du Programme canadien de subventions aux étudiants, les décaissements de prêts diminueront vraisemblablement de 213,4 millions de dollars, tandis que les remboursements volontaires effectués par les emprunteurs devraient être de quelque 96,9 millions de dollars supérieurs aux prévisions initiales;
- une diminution de 208,7 millions de dollars au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international au titre de prêts, de placements et d'avances rattachés au versement de paiements à Exportation et développement Canada afin que cet organisme s'acquitte des obligations que lui impose l'article 23 de la *Loi sur le développement des exportations* (Compte du Canada), qui consistent à faciliter les échanges commerciaux entre le Canada et d'autres pays;
- une baisse de 8,0 millions de dollars des dépenses non budgétaires de l'Agence canadienne de développement international, étant donné que la Banque de développement des Caraïbes n'est pas tenue d'effectuer de paiements de souscription au capital en 2009-2010;
- une diminution de 1,3 million de dollars (43,1 p 100) des paiements et de l'encaissement de billets en faveur de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) - souscriptions au capital. La baisse est le fait du calendrier convenu des paiements à effectuer par le Canada et de l'encaissement de billets qu'il a émis à la BERD relativement à la hausse de sa souscription au capital de 1998 aussi bien que de l'incidence de la variation des taux de change.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- Les réductions précitées sont compensées en partie par des hausses totalisant 21,7 millions de dollars, plus précisément :
 - une augmentation nette de 17,3 millions de dollars au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le domaine des relations coopératives est attribuable au rétablissement du financement de prêts de 14,0 millions de dollars au profit de groupes autochtones qui négocient des réclamations globales ainsi qu'à la somme supplémentaire de 7,5 millions de dollars visant à accélérer le règlement de réclamations particulières. Ces sommes sont en partie annulées par les besoins en crédit réduits, s'établissant à 4,2 millions de dollars, des Premières Nations qui participent au processus de la Commission sur les traités en Colombie-Britannique;
 - une hausse de 4,4 millions de dollars du financement non budgétaire de la Société canadienne d'hypothèques et de logement en raison de la diminution prévue des remboursements de prêts au Trésor par la Société.

Cadre pangouvernemental

Depuis 2003, la partie I du budget principal des dépenses fait état des dépenses de programmes prévues par secteur et depuis 2008-2009, elle comprend aussi des données globales sur les dépenses présentées au moyen d'un cadre pangouvernemental.

Depuis 2005, la Politique sur la structure de gestion, des ressources et des résultats appuie l'élaboration d'une approche pangouvernementale commune à l'égard de la collecte, de la gestion et de la présentation de renseignements financiers et non financiers sur le rendement. En vertu de cette politique, toutes les organisations fédérales bénéficiant de crédits doivent élaborer une architecture des activités des programmes comportant des résultats stratégiques clairement définis et mesurables qui témoignent du mandat de l'organisation, ainsi que des activités de programme liées de façon logique à chaque résultat stratégique. Les AAP servent de fondement aux rapports sur les plans et les priorités (RPP) et aux rapports ministériels sur le rendement (RMR) d'une organisation.

Le cadre pangouvernemental procure un autre moyen de comprendre et d'analyser les plans du gouvernement, l'affectation des ressources et les résultats obtenus. Il harmonise chaque activité de programme des AAP des organisations fédérales avec l'un des 13 secteurs de résultats du gouvernement du Canada regroupés sous quatre secteurs de dépenses : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales. Cela permet d'analyser de manière horizontale, d'un ministère à l'autre, les activités de planification, les dépenses et les résultats du gouvernement.

Le gouvernement a adopté le cadre pangouvernemental comme fondement de la présentation de rapports au Parlement afin de mettre l'accent sur les résultats que l'ensemble du gouvernement cherche à obtenir pour les Canadiens. Il a été utilisé au fil des ans dans le rapport annuel du président du Conseil du Trésor déposé au Parlement, intitulé *Le rendement du Canada - La contribution du gouvernement du Canada*. Il sert aussi de fondement aux deux rapports annuels offerts en ligne que produit également le Secrétariat du Conseil du Trésor : *Survol des rapports sur les plans et les priorités* et *Survol des rapports ministériels sur le rendement*.

Pour 2009-2010, le cadre pangouvernemental a été enrichi et comprend maintenant une comparaison, d'un exercice à l'autre, des dépenses dans les 13 secteurs de résultats pangouvernementaux ainsi qu'un aperçu de quelques uns des principaux facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution des dépenses, de même qu'un survol des dépenses que le gouvernement du Canada prévoit consacrer à l'Afghanistan, une initiative horizontale importante dans le cadre de laquelle plusieurs organismes fédéraux poursuivent des objectifs communs.

Les pages qui suivent présentent les principaux faits saillants des dépenses gouvernementales au moyen du cadre pangouvernemental. Des renseignements plus détaillés seront présentés dans le *Survol des rapports sur les plans et les priorités 2009-2010* et dans le RPP de chaque organisation, qui sera déposé au Parlement en mars.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Aperçu des dépenses de programme par secteur de dépense

La présente section fait état des dépenses budgétaires des programmes selon les quatre secteurs de dépenses du gouvernement du Canada : affaires économiques, affaires sociales, affaires internationales et affaires gouvernementales. Majoritairement, les dépenses de programmes se retrouvent dans le secteur des affaires économiques, lequel représente 108,0 milliards de dollars (ou 46,4 p. 100) du total des dépenses de programmes pour 2009-2010. Le tableau ci après indique les variations entre les dépenses de 2008-2009 et de 2009-2010. Il comprend deux postes - « Dette publique » et « Comptes à fins déterminées consolidés » (sauf l'assurance-emploi) - qui couvrent tous les secteurs de dépenses et ne sont donc harmonisés avec aucun d'eux.

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	(\$)	(%)
Affaires gouvernementales	16 914 874	13 178 332	3 736 542	28,4
Affaires économiques	108 002 224	98 978 043	9 024 181	9,1
Affaires sociales	51 896 053	46 911 376	4 984 677	10,6
Affaires étrangères	25 939 409	26 721 309	(781 900)	(2,9)
Total des dépenses de programmes	202 752 560	185 789 060	16 963 500	9,1
Dette publique	31 868 000	33 683 000	(1 815 000)	(5,4)
Comptes à fins déterminées consolidés	1 164 038	1 138 575	25 463	2,2
Total des dépenses	235 784 598	220 610 637	15 173 963	6,9

Affaires gouvernementales

Ce secteur de dépenses englobe toutes les activités de programme qui visent à ce que le gouvernement, dans l'ensemble, soit bien géré et responsable. Les activités du gouvernement dans ce secteur de dépenses englobent celles liées à la modernisation et à la simplification des systèmes gouvernementaux, et celles qui permettent par ailleurs aux organisations fédérales d'exécuter leur mandat et de servir les Canadiens de manière plus efficace et efficiente.

Les dépenses au chapitre des affaires gouvernementales portent sur le renouvellement de la fonction publique et la gérance efficace des ressources publiques par souci d'une meilleure responsabilisation. Le fait d'axer davantage les services gouvernementaux sur le client et de les rendre plus efficaces est un autre volet important des dépenses au titre des affaires gouvernementales. Le soutien du gouvernement à l'égard des processus législatifs et judiciaires, du Parlement et du gouverneur général du Canada de même que la collecte et la diffusion de renseignements font également partie de ce secteur de dépenses.

Le tableau ci après fait état des dépenses prévues au titre des affaires gouvernementales¹.

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	(\$)	(%)
Affaires gouvernementales	16 914 874	13 178 332	3 736 542	28,4

Détails

Comme l'indique le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées au titre des affaires gouvernementales pour 2009-2010 sont estimées à 16,9 milliards de dollars (ou 8,3 p. 100) du total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, le total des dépenses consacrées à ce secteur en 2009-2010 a augmenté de 28,4 p. 100. Les organisations fédérales dont les dépenses au titre des affaires gouvernementales sont les plus élevées sont le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Dans l'ensemble, les principaux facteurs contribuant à cette hausse des dépenses consacrées aux affaires gouvernementales sont les suivants :

1. À noter que, contrairement aux trois autres secteurs de dépenses, celui des affaires gouvernementales ne comporte aucun secteur de résultats.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- la création d'un crédit unique d'exécution du budget de 3 milliards de dollars, qui constitue un moyen permettant d'allouer rapidement les fonds aux ministères et aux organismes qui doivent exécuter les programmes devant stimuler l'économie afin d'atténuer les effets de la récession sur les Canadiens et les entreprises canadiennes;
- Une hausse de 429,0 millions de dollars des dépenses de l'ARC, ce qui représente le montant estimatif des paiements aux provinces prévus par la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre*. Il incombe à l'ARC de percevoir ce droit et de faire des paiements à certaines provinces en se fondant sur les droits perçus dans le cadre de l'application de l'Accord sur le bois d'œuvre résineux Canada - États Unis;
- Une hausse de 155,0 millions de dollars des dépenses du SCT au titre du Régime de soins de santé de la fonction publique attribuable à l'augmentation prévue de 9,9 p. 100 par année en moyenne des coûts du Régime (80,0 millions de dollars). Cette augmentation couvre aussi une provision pour le coût de mise en place d'une nouvelle carte de paiement des médicaments (75 millions de dollars);
- Une augmentation de 78,2 millions de dollars des dépenses de l'ARC pour la mise en œuvre de l'initiative Administration unique de l'impôt sur le revenu des sociétés de l'Ontario, dans le cadre de laquelle l'ARC administrera les impôts fédéral et provincial perçus auprès des entreprises de l'Ontario. Cette harmonisation réduira les frais d'administration des entreprises et rendra les activités gouvernementales plus efficaces.

Affaires économiques

Le secteur de dépenses des affaires économiques comprend toutes les activités de programmes appuyant la gamme complète des programmes économiques du gouvernement du Canada, y compris l'assurance-emploi et les paiements de transfert aux provinces et aux territoires (à l'exception du Transfert canadien en matière de santé). Les activités du gouvernement à ce chapitre visent à renforcer les assises économiques du Canada et à assurer une croissance vigoureuse et écologiquement viable reposant sur l'innovation, tout en instaurant un cadre propice à l'expansion des entreprises et en garantissant un soutien au revenu aux personnes dans le besoin.

Plus précisément, le secteur de dépenses des affaires économiques comprend le versement de suppléments de revenu aux aînés, aux étudiants, aux anciens combattants, aux familles et aux personnes handicapées. Un autre volet important de ce secteur de dépenses consiste à assurer la mise en place d'une infrastructure de premier ordre, le développement économique régional et la compétitivité de différents secteurs de l'économie afin de favoriser la croissance. L'investissement dans la recherche et l'innovation et le développement d'un cadre législatif et réglementaire habilitant pour les entreprises et les marchés financiers relèvent aussi de ce secteur de dépenses. Enfin, puisqu'une économie saine dépend d'un environnement sain, le secteur de dépenses des affaires économiques englobe aussi les efforts du gouvernement axés sur la promotion de la gérance environnementale et d'une énergie plus propre.

Le tableau ci après fait état de la ventilation des dépenses prévues au titre des affaires économiques selon le secteur de résultats.

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	(\$)	(%)
Sécurité du revenu et emploi pour les Canadiens	56 331 029,8	55 359 840,0	971 189,8	1,8
Croissance économique forte	15 593 499,3	11 243 439,0	4 350 060,3	38,7
Économie axée sur l'innovation et le savoir	6 417 259,2	6 225 789,0	191 470,2	3,1
Environnement propre et sain	2 771 456,8	2 378 902,0	392 554,8	16,5
Marché équitable et sécurisé	518 562,8	696 894,0	(178 331,2)	(25,6)
Paievements de transfert aux provinces et aux territoires	26 370 415,7	23 073 179,0	3 297 236,7	14,3
Total	108 002 223,6	98 978 043,0	9 024 180,6	9,1

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Détails

Comme l'indique le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées au titre des affaires économiques pour 2009-2010 sont estimées à 108,0 milliards de dollars (ou 46,4 p. 100) du total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, le total des dépenses consacrées à ce secteur en 2009-2010 a augmenté de 9,0 milliards de dollars (ou 9,1 p. 100). Les organisations fédérales dont les dépenses au titre des affaires économiques sont les plus élevées sont Ressources humaines et Développement des compétences, Bureau de l'infrastructure du Canada, Ressources naturelles, Agriculture et Agroalimentaire et Affaires indiennes et du Nord canadien. À l'échelle de ce secteur de dépenses, les plus fortes hausses d'un exercice à l'autre touchent les secteurs de résultats « Croissance économique forte » et « Sécurité du revenu et emploi pour les Canadiens ». Les paiements de transfert aux provinces et aux territoires ont aussi augmenté de façon sensible. Dans l'ensemble, les principaux facteurs contribuant à cette hausse des dépenses consacrées aux affaires économiques sont les suivants :

- Une somme de 1,4 milliards de dollars pour des paiements par Ressources naturelles au Fonds terre neuviens des recettes provenant des ressources en hydrocarbures;
- Une hausse de 987,5 millions de dollars des paiements de transfert par le Bureau de l'infrastructure au titre du Fonds de la taxe sur l'essence, qui accorde des fonds aux administrations municipales et régionales, de même qu'aux entités connexes, pour des projets d'infrastructure écologiquement viables;
- Une hausse de 810,0 millions de dollars des dépenses de Ressources humaines et Développement des compétences au titre de la Sécurité de la vieillesse. En outre, Ressources humaines et Développement des compétences a bonifié de 355,0 millions de dollars le Supplément de revenu garanti;
- Une augmentation de 776,8 millions de dollars en paiements de transfert aux termes du plan Chantiers Canada pour satisfaire à de nouvelles exigences des projets;
- Une somme de 425,0 millions de dollars pour Transports pour la mise en œuvre du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers, une nouvelle initiative conçue pour financer des projets axés sur l'infrastructure des transports et des travaux connexes afin d'établir les portes d'entrée, les corridors commerciaux et les passages frontaliers stratégiques du Canada et de mettre en place un système national de transport mieux intégré;
- 243,0 millions de dollars pour la mise en œuvre de La justice, enfin, le Plan d'action du Canada visant à accélérer le règlement des revendications particulières;
- Une somme de 146,0 millions de dollars à Transports pour le Fonds d'infrastructure de transport de la Porte et du Corridor de l'Asie Pacifique, afin de développer davantage la Porte d'entrée du Pacifique.

Affaires sociales

Le secteur de dépenses des affaires sociales englobe la santé, la sécurité, la diversité culturelle et le patrimoine. Le gouvernement fédéral accorde un soutien appréciable au chapitre de la santé publique et joue un rôle critique pour que la population canadienne soit l'une des plus en santé au monde grâce à des systèmes de réglementation modernes et efficaces, des partenariats innovateurs et la prise en charge du renouvellement du système de santé. Dans le secteur des affaires sociales, le Canada souhaite également former un cadre de vie plus sûr, renforcer le système de justice et accroître la capacité du pays à prévenir et à combattre la criminalité. Cela comprend aussi les efforts visant à promouvoir les valeurs essentielles du Canada que sont la dualité linguistique, la diversité ethnique, l'art, le patrimoine et la culture, de même que la participation active à la vie citoyenne.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau ci après fait état de la ventilation des dépenses prévues au titre des affaires sociales selon le secteur de résultats.

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	(\$)	(%)
Canadiens en santé	29 793 550,5	28 071 621,0	1 721 929,5	6,1
Canada sécuritaire et sécurisé	10 478 184,5	9 859 715,0	618 469,5	6,3
Société variée propice à la dualité linguistique et à l'inclusion sociale*	8 799 183,8	6 088 840,0	2 710 343,8	44,5
Culture et patrimoine canadiens dynamiques	2 825 134,5	2 891 200,0	(66 065,5)	(2,3)
Total	51 896 053,3	46 911 376,0	4 984 677,3	10,6

* L'écart entre les dépenses de 2008-2009 et celles de 2009-2010 en regard du secteur de résultats « Société variée propice à la dualité linguistique et à l'inclusion sociale » est causé par la mise en place d'une nouvelle AAP de Ressources humaines et Développement des compétences et à l'harmonisation de l'activité de programme « Développement social » (2,6 milliards de dollars) avec ce secteur de résultats.

Détails

Comme l'indique le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées au titre des affaires sociales pour 2009-2010 sont estimées à 51,9 milliards de dollars (ou 22,3 p. 100) du total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, le total des dépenses consacrées à ce secteur en 2009-2010 a augmenté de 5,0 milliards de dollars (10,6 p. 100). Le total des dépenses prévues dans le secteur des affaires sociales comprend une somme de 24,0 milliards de dollars au titre du Transfert canadien en matière de santé (un paiement de transfert versé aux provinces et aux territoires).

Les organismes fédéraux dont les dépenses au titre des affaires sociales sont les plus élevées sont Santé, Affaires indiennes et du Nord canadien et la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Dans l'ensemble, les principaux facteurs contribuant à cette hausse des dépenses consacrées aux affaires sociales sont les suivants :

- Croissance législative annuelle de 1,36 milliard de dollars pour le Transfert canadien en matière de santé;
- Une somme supplémentaire de 98,6 millions de dollars pour Service correctionnel relativement à la mise en œuvre du programme de transformation en vue d'améliorer les services correctionnels communautaires et en établissement;
- Une somme supplémentaire totalisant 63,7 millions de dollars pour l'Agence canadienne d'inspection des aliments (36,3 millions de dollars) et Santé (27,4 millions de dollars) afin de renforcer et de moderniser le système d'assurance de la salubrité des aliments et celui d'innocuité des produits de santé et de consommation;
- Une somme supplémentaire de 54,5 millions de dollars pour Affaires indiennes et du Nord canadien pour appuyer la mise en œuvre de nouvelles initiatives de reddition de comptes et de partenariat tripartite pour l'éducation des Premières nations;
- Une somme supplémentaire de 49,7 millions de dollars pour l'Agence de santé publique du Canada pour améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Affaires internationales

Les dépenses au chapitre des affaires internationales englobent toutes les activités de programmes liées à l'éventail complet d'activités du gouvernement du Canada sur la scène internationale. Cela comprend les efforts déployés dans les domaines de la défense, de la diplomatie, du développement et du commerce.

Les intérêts internationaux du Canada consistent notamment à rendre le monde plus sûr et plus sécuritaire en œuvrant avec d'autres pays dans des dossiers stratégiques comme la sécurité et la défense, la lutte contre le terrorisme, la réduction de la criminalité, la promotion des droits de la personne et la protection des réfugiés, la lutte contre la prolifération des armes, et l'intervention en cas de désastre. Il s'agit en outre de réduire la pauvreté dans le monde en faisant la promotion d'un développement économique, social et démocratique viable dans les pays pauvres. En outre, le renforcement de la coopération avec les États Unis et le Mexique contribue largement à la réalisation de nos objectifs de politique étrangère. Enfin, l'accroissement des investissements et des liens commerciaux du Canada avec le reste du globe est essentiel à la prospérité du pays et au dynamisme de l'économie canadienne.

Le tableau ci après fait état de la répartition des dépenses prévues au titre des affaires internationales selon le secteur de résultats.

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2009-2010	2008-2009	(\$)	(%)
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale	21 654 610,3	21 261 453,0	393 157,3	1,8
Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable	3 615 489,4	3 530 122,0	85 367,4	2,4
Un partenariat nord américain fort et mutuellement avantageux*	397 526,7	1 639 303,0	(1 241 776,3)	(75,8)
Un Canada prospère grâce au commerce international	271 782,8	290 431,0	(18 648,2)	(6,4)
Total	25 939 409,2	26 721 309,0	(781 899,8)	(2,9)

* La forte baisse au chapitre du secteur « Un partenariat nord américain fort et mutuellement avantageux » s'explique par une modification de l'AAP de l'Agence des services frontaliers du Canada et par son harmonisation, plutôt que par un facteur de dépenses donné.

Détails

Comme l'indique le présent budget principal des dépenses, les dépenses proposées au titre des affaires internationales pour 2009-2010 sont estimées à 25,9 milliards de dollars (ou 11,1 p. 100) du total des dépenses de programmes. Comparativement à l'exercice précédent, le total des dépenses consacrées à ce secteur en 2009-2010 a diminué de 781,9 millions de dollars (ou 2,9 p. 100). Cependant, si l'on fait abstraction de l'harmonisation de l'AAP de l'Agence des services frontaliers du Canada mentionné précédemment, les dépenses affichent une tendance globale à la hausse. Les organismes fédéraux dont les dépenses au titre des affaires internationales sont les plus élevées sont la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international ainsi qu'Affaires étrangères et Commerce international. Dans ce secteur de dépenses, les variations les plus fortes d'un exercice à l'autre touchent les secteurs de résultats « Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à la coopération internationale » et « Réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement durable ». Dans l'ensemble, les principaux facteurs contribuant à cette hausse des dépenses consacrées aux affaires internationales sont les suivants :

- Une somme de 322,7 millions de dollars de la Défense nationale pour le Programme de prolongation de la vie des frégates, pour le radoub et la mise à niveau de 12 frégates de la classe Halifax;
- Une somme additionnelle de 256,4 millions de dollars de la Défense nationale pour la stratégie de défense Le Canada d'abord, le plan exhaustif du Canada conçu pour doter les Forces canadiennes du personnel, du matériel

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

et du soutien dont elles ont besoin pour relever les défis de sécurité à long terme qui se posent au Canada sur les plans national et international;

- Une somme de 251,3 millions de dollars de la Défense nationale pour le projet du système de véhicules de soutien moyen, destiné à remplacer la flotte vieillissante de véhicules de soutien logistique moyen;
- Une somme de 246,3 millions de dollars de la Défense nationale pour le projet de capacités de transport aérien tactique, afin de remplacer les avions Hercules des Forces canadiennes qui ont presque atteint la limite de leur vie utile;
- Une somme de 180,4 millions de dollars de la Défense nationale pour bonifier la solde et les allocations des membres des Forces canadiennes;
- Une somme additionnelle de 134,0 millions de dollars de l'Agence canadienne de développement international pour appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, un partenariat public privé mondial mis sur pied pour réunir et mobiliser des ressources supplémentaires afin de prévenir et de traiter ces trois maladies.

Suivent des précisions au sujet des dépenses prévues à l'égard d'un dossier horizontal clé de ce cadre pangouvernemental : la participation du Canada à la stabilisation et à la reconstruction de l'Afghanistan.

Fonds supplémentaires prévus pour la participation du Canada à la mission en Afghanistan

La participation du Canada à la mission afghane vise à appuyer le développement de la stabilité, de l'autonomie et de la démocratie en Afghanistan, ce qui contribuera à la sécurité nationale, régionale et mondiale. La coordination des activités en Afghanistan constitue l'une des principales priorités du gouvernement du Canada. Par conséquent, un groupe de travail a été mis sur pied pour coordonner les divers aspects de la participation du Canada et assurer le succès d'une intervention canadienne intégrée. Durant l'exercice 2008-2009, le Canada s'est fixé six priorités², accompagnées d'objectifs et de repères, pour la mission en Afghanistan. Le groupe de travail a également élaboré des plans visant à canaliser les efforts du Canada et a établi le cadre d'une approche pangouvernementale intégrée des opérations en Afghanistan.

Voici les principaux ministères qui contribuent à cette initiative : la Défense nationale, l'Agence canadienne de développement international, Affaires étrangères et Commerce international, Anciens Combattants, la Gendarmerie royale du Canada, le Bureau du Conseil privé et le Service correctionnel³. À l'heure actuelle, on prévoit que le total des dépenses associées aux priorités du gouvernement en Afghanistan atteindra 1,9 milliard de dollars pour l'exercice 2009-2010.

2. Voici les six priorités établies pour les opérations canadiennes en Afghanistan : la sécurité, la prestation de services essentiels, l'aide humanitaire, la frontière entre le Pakistan et l'Afghanistan, l'appui au processus démocratique : les élections et le renforcement des institutions publiques ainsi que la réconciliation politique.

3. Les activités du Service correctionnel sont incluses dans le financement prévu d'Affaires étrangères et Commerce international.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Fonds supplémentaires prévus pour l'Afghanistan (en millions de dollars)

	2008-2009	2009-2010	
Ministère	Total des dépenses supplémentaires prévues	Total des dépenses supplémentaires prévues	Écart d'un exercice à l'autre (\$)
Défense Nationale	1 321,0	1 511,0	190,0
Agence canadienne de développement international	238,9	225,2	(13,7)
Affaires étrangères et Commerce international	102,6	111,5	8,9
Anciens Combattants	36,5	37,6	1,1
Gendarmerie royale du Canada	5,1	9,2	4,1
Bureau du Conseil privé	5,3	4,8	(0,5)
TOTAL	1 709,4	1 899,3	189,9

Défense nationale

Pour l'exercice 2008-2009, les dépenses supplémentaires prévues de la Défense nationale devaient atteindre 1 321,0 millions de dollars. Les coûts comprenaient de nouveaux fonds de l'ordre de 517,0 millions de dollars inscrits au budget principal des dépenses et de 332,0 millions de dollars inscrit aux budgets supplémentaires des dépenses.

Quant à l'exercice 2009-2010, la Défense nationale prévoit des dépenses supplémentaires de 1 511,0 millions de dollars pour l'appui à la mission en Afghanistan, qui comporte de nouveaux fonds totalisant 554,0 millions de dollars dans le Budget principal des dépenses. Un autre montant de 957,0 millions de dollars est réservé dans le cadre financier et un crédit pour ces fonds, conditionnel à la réception des approbations requises, sera voté aux cours de l'exercice.

L'augmentation prévue des dépenses supplémentaires entre l'exercice 2008-2009 et l'exercice 2009-2010 s'explique par le changement de rôle de la mission et l'augmentation de l'effectif et des capacités, par exemple des hélicoptères et des véhicules aériens sans pilote.

Agence canadienne de développement international

Pour l'exercice 2008-2009, la prévision des dépenses de l'ACDI s'élevait à 238,9 millions de dollars. Ce montant comprenait 215,9 millions de dollars prévus au budget principal des dépenses, 8,0 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses (B) et 15,0 millions de dollars dans le budget supplémentaire des dépenses (C).

Dans le Budget principal des dépenses 2009-2010, l'ACDI estime qu'elle dépensera un montant de 225,2 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 13,6 millions de dollars par rapport aux autorisations totales obtenues en 2008-2009. Cette diminution est largement attribuable à une contribution ponctuelle versée en 2008-2009 en réponse à un appel d'urgence des Nations Unies pour un programme d'aide alimentaire ainsi pour une aide consacrée à la nutrition, à l'agriculture, à la santé, à l'eau et à l'hygiène.

L'ACDI concentre ses programmes sur trois des six priorités pangouvernementales de la mission en Afghanistan. Les voici :

- **Prestation de services essentiels** - Renforcer la capacité des institutions afghanes d'offrir des services essentiels et de promouvoir la croissance économique et, du même coup, d'améliorer le niveau de confiance des Kandaharis en leur gouvernement :

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

- en appuyant la construction et la réparation d'écoles et de salles de classe, 50 écoles devant être construites à Kandahar d'ici 2011;
- en remettant en état le barrage Dahla et son système d'irrigation;
- en aidant les institutions de Kandahar à mettre en œuvre des programmes d'alphabétisation et des écoles communautaires;
- en faisant connaître les pratiques exemplaires concernant les modes de subsistance de remplacement aux autres organismes qui se trouvent à Kandahar.
- **Aide humanitaire** - Fournir une aide humanitaire aux personnes vulnérables, y compris les réfugiés et les personnes rapatriées et déplacées à l'intérieur du territoire :
 - en renforçant la capacité des institutions publiques installées à Kandahar à planifier et à fournir l'aide humanitaire;
 - en appuyant les multiples campagnes nationales et sous nationales de vaccination contre la polio visant à immuniser 7,0 millions d'enfants afghans.
- **Appui au processus démocratique : les élections et le renforcement des institutions publiques** - Renforcer la gouvernance démocratique en Afghanistan grâce à la mise en place d'institutions publiques efficaces et responsables et de processus électoraux :
 - en offrant une formation en gestion financière et une formation technique dans le but de renforcer la capacité de l'administration publique du gouvernement afghan à gérer les institutions nationales et infranationales chargées de la gouvernance;
 - en accordant un soutien financier pour le processus électoral ainsi qu'un financement ciblé pour le registre des électeurs et un mécanisme d'examen des plaintes, avant les élections du président et des membres des conseils à venir en 2009 et celles du Parlement et des conseils de district prévues en 2010;
 - en finançant les écoles publiques et l'éducation civique.

Affaires étrangères et Commerce international

Les prévisions de dépenses d'Affaires étrangères et Commerce international totalisaient 102,6 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009. Cette somme comprend 50,2 millions de dollars inscrits au budget principal des dépenses et 52,4 millions de dollars inscrits aux budgets supplémentaires des dépenses.

Dans le Budget principal des dépenses 2009-2010, Affaires étrangères et Commerce international prévoit des dépenses de 56,9 millions de dollars. Un autre montant de 54,6 millions de dollars est réservé dans le cadre financier et un crédit pour ces fonds, conditionnel à la réception des approbations requises, sera voté aux cours de l'exercice.

Affaires étrangères et Commerce international est chargé de favoriser la cohérence de l'approche pangouvernementale du Canada adoptée pour la mission en Afghanistan. Affaires étrangères et Commerce international travaille donc en étroite collaboration avec d'autres ministères et organismes, notamment la Défense nationale, Sécurité publique et Protection civile, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence des services frontaliers du Canada et la Gendarmerie royale du Canada, et coordonne les relations du Canada avec ses principaux alliés et ses partenaires internationaux tels que les États-Unis, le Royaume Uni, l'OTAN et l'ONU.

Affaires étrangères et Commerce international assume la responsabilité de trois des six priorités du gouvernement :

- **Sécurité** - Initiatives touchant les forces policières, l'appareil judiciaire et le système correctionnel dans le contexte plus vaste du renforcement des capacités des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan.
 - Le renforcement de la capacité des Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan (FNSA) est urgent pour créer en Afghanistan les conditions de sécurité qui sous-tendent la bonne gouvernance et le développement. Les FNSA sont composées de l'Armée nationale afghane (ANA) et de la Police nationale afghane (PNA).

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

À Kandahar, les Forces canadiennes sont les premières responsables du renforcement de la capacité de l'ANA, et elles participent aussi au renforcement de la capacité de la PNA.

- Renforcement de la capacité de l'administration et du soutien logistique; initiatives complémentaires touchant l'appareil judiciaire et le système correctionnel, y compris un appui à la réforme de la justice pénale ainsi qu'une formation en matière de renseignement et une aide technique afin de moderniser la capacité des services de police locaux intervenant dans les initiatives antiterroristes, surtout en ce qui concerne la collecte de renseignements et la surveillance et assistance technique aux organismes d'application de la loi en matière de lutte contre les stupéfiants.
- **Frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan** - Favoriser surtout le dialogue entre l'Afghanistan et le Pakistan sur un certain nombre d'enjeux frontaliers pressants et fournir une formation ciblée et une infrastructure aux autorités afghanes chargées de gérer les secteurs clés de la frontière.
 - Les activités d'Affaires étrangères et Commerce international visent à améliorer le dialogue bilatéral entre le Pakistan et l'Afghanistan au sujet de la sécurité transfrontalière.
- **Réconciliation politique** - Le Canada discute de cette question avec les autorités afghanes et leur fournit l'aide nécessaire pour faciliter la communication avec le peuple afghan.
 - Les activités d'Affaires étrangères et Commerce international visent à faciliter les efforts entrepris par les Afghans en vue d'une réconciliation politique et à soutenir un dialogue permanent.
- En outre, l'équipe Afghanistan d'Affaires étrangères et Commerce international veille à renforcer la relation du ministère avec les autres ministères et avec ses partenaires internationaux, et à coordonner l'hébergement, les bureaux, la sécurité physique et les autres infrastructures essentielles au maintien de la présence des nombreux représentants du gouvernement du Canada qui ne cesse d'augmenter à Kaboul.

Anciens Combattants

Anciens Combattants estime qu'en 2008-2009, un montant de 36,5 millions de dollars a été consacré à des clients ayant servi en Afghanistan. En 2009-2010, ce montant est estimé à 37,6 millions de dollars.

Anciens Combattants prévoit verser en 2009-2010 des prestations à un nombre similaire ou à peu près de clients ayant servi en Afghanistan qu'en 2008-2009. La variation du montant entre 2008-2009 et 2009-2010 est uniquement attribuable à un rajustement lié à l'inflation qui s'applique aux programmes d'Anciens Combattants.

Les indemnités consenties aux clients ayant servi en Afghanistan (ou aux membres de leur famille) prennent la forme d'une indemnisation et d'un soutien financier, de soins de santé et d'activités dans le cadre du programme de réinsertion. La poursuite de ces programmes en 2009-2010 permettra à Anciens Combattants de répondre aux besoins de ses clients en leur accordant des indemnités appropriées en cas d'incapacité ou de décès, des prestations de maladie et des services de réinsertion qui contribueront à leur bien être.

Gendarmerie royale du Canada

En 2008-2009, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) estimait à 5,1 millions de dollars ses dépenses liées à l'Afghanistan. En 2009-2010, sur la totalité des crédits accordés à la GRC (ou 2,6 milliards de dollars), 9,2 millions de dollars des ressources existantes devraient être consacrées à la mission en Afghanistan. Cette somme représente une hausse de 4,1 millions de dollars des dépenses prévues.

La contribution de la GRC à la mission comprendra le déploiement de 50 policiers civils canadiens de la GRC et de services de police canadiens partenaires d'ici l'exercice 2009-2010. Ce déploiement constitue un élément stratégique dans la réalisation de la priorité du gouvernement qui vise à former et à encadrer les Forces nationales de sécurité de l'Afghanistan. Il permettra aussi d'atteindre l'objectif correspondant à cette priorité, à savoir augmenter la capacité de la Police nationale afghane à fournir des services de police efficaces dans les districts clés de Kandahar.

Partie I - Le plan de dépenses du gouvernement

Bureau du Conseil Privé

Le Bureau du conseil privé (BCP) prévoyait des dépenses atteignant 5,3 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009 dans le budget supplémentaire des dépenses (B).

Dans le Budget principal des dépenses 2009-2010, le BCP estime les dépenses à 4,8 millions de dollars, ce qui représente une baisse d'environ 0,5 million de dollars par rapport aux autorisations totales obtenues en 2008-2009.

Le Groupe de travail sur l'Afghanistan du BCP (GTA BCP) a été mis sur pied en février 2008. La diminution du montant des fonds est surtout attribuable aux coûts de démarrage (0,8 million de dollars) qu'il a fallu assumer pour l'installation des bureaux et l'infrastructure informatique en 2008-2009; ces sommes qui étaient incluses dans les autorisations de 2008-2009 ne sont plus nécessaires en 2009-2010. La diminution est en partie annulée par une hausse de 0,3 million de dollars au chapitre des salaires, puisque l'effectif du Groupe de travail devrait être complet en 2009-2010.

Le Groupe de travail aide le Premier ministre et le Comité du Cabinet sur l'Afghanistan à élaborer et à mettre en œuvre un plan stratégique. De plus, il coordonne et intègre les activités et les efforts du gouvernement relatifs à l'Afghanistan.

Voici les objectifs du Groupe de travail sur l'Afghanistan pour les prochaines années :

- poursuivre la réalisation des six priorités du Canada en Afghanistan;
- superviser le report des fonds des programmes;
- mesurer l'atteinte des objectifs établis;
- améliorer les communications et les relations avec le Parlement, ce qui comprend le dépôt des rapports trimestriels;
- augmenter la dotation en personnel civil sur le terrain.

Budget des dépenses 2009-2010

Partie II

Budget principal des dépenses

Introduction à la Partie II

- Structure du budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

Tableaux sommaires

- Sommaire général
- Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du budget principal des dépenses

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

- Modifications à la présentation
- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)
- Modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme)

Ministères, organismes et sociétés d'État

Introduction à la Partie II

Structure du budget principal des dépenses

Le budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par l'intermédiaire de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par l'intermédiaire d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme se propose d'effectuer.

On trouve dans le budget des dépenses les types de crédits suivants :

- (a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- (b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Lorsqu'elles ne l'atteignent pas, elles sont incluses dans les crédits pour « Dépenses du Programme ».
- (c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n^o 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n^o 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n^{os} 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- (d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

Introduction à la Partie II

- (e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les dotations en capital relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- (f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- (g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
 - (i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.
 - (ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
 - (iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.
 - (iv) *Crédit pour le report du budget de fonctionnement* – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits dans le cas d'un report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent.
 - (v) *Crédit pour les besoins en matière de rémunération* – Ce crédit s'ajoute à d'autres crédits pour combler les besoins en matière de congés parentaux et de maternité, les indemnités versées lors d'une cessation de service ou d'emploi, ainsi que les rajustements aux conditions de service ou d'emploi à la fonction publique, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, dans le cas où ces crédits ne sont pas pourvus par le crédit « Rajustements de la rémunération ».
 - (vi) *Crédit pour les initiatives d'exécution du budget* – Ce crédit augmente d'autres crédits et accorde des crédits aux ministres compétents afin de financer des initiatives annoncées dans le budget fédéral du 27 janvier 2009, notamment de nouvelles subventions et des augmentations aux montants des subventions inscrites dans les budgets des dépenses, lorsque les montants des dépenses ne sont pas prévus autrement et lorsque les dépenses s'inscrivent dans les mandats statutaires des organismes gouvernementaux.

Introduction à la Partie II

Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les activités des ministères et des organismes dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année à l'autre. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

Alors que la présentation du budget principal des dépenses est pratiquement inchangée, il faut souligner le fait que le nouveau Système d'information sur la gestion des dépenses (SIGD), utilisé pour la saisie des données électroniques, respecte les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, les montants de certains tableaux peuvent ne pas correspondre aux totaux indiqués ayant été arrondis.

En général, la présentation de chaque organisation se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

Résultats stratégiques

Cette section expose les résultats stratégiques.

Description des activités de programme

Cette section sert à expliquer les activités de programme en décrivant le travail qui se fait pour atteindre les résultats stratégiques.

Programme par activités – tableau

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités de programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité de programme. Les dépenses de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Subventions, Contributions et autres paiements de transfert et Prêts, dotations en capital et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscaux et les services reçus gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

Introduction à la Partie II

Paielements de transfert

Ce tableau présente une liste des paiements de transfert.

Les paiements de transfert comprennent les subventions, les contributions et tous les autres paiements faits pour contribuer à la réalisation des objectifs d'un programme en contrepartie desquels aucun bien ni service n'est reçu.

Il y a plusieurs différences entre les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert :

- (i) les contributions sont des paiements de transfert dont les bénéficiaires doivent satisfaire aux conditions d'exécution et qui peuvent faire l'objet d'une vérification;
- (ii) les subventions sont des paiements de transfert versés en fonction d'une admissibilité établie et qui ne font pas habituellement l'objet d'une vérification;
- (iii) les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation;
- (iv) les autres paiements de transfert sont des paiements de transferts autres que les subventions et les contributions qui sont effectués en vertu d'une loi ou d'une entente qui peut comprendre une formule servant à déterminer le montant annuel à verser.

Fonds renouvelables

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

Résultat stratégique

Cette section décrit le résultat stratégique de la société d'État.

Description des activités de programme

Cette section décrit les activités auxquelles le financement est destiné.

Introduction à la Partie II

Programme par activités – tableau

Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. La présentation précise de façon distincte :

- (i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales activités de la société;
- (ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
- (iii) les dépenses prévues, les revenus et les rajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses du gouvernement fédéral sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'État par article courant. À cette fin, tous les ministères, organismes et sociétés d'État y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire leurs dépenses liées à des achats comme un débit aux catégories d'articles courants de dépense. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par dépense qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans les budgets principal et supplémentaires des dépenses et les Comptes publics. Les articles courants de dépense sont les suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Des renseignements sont également fournis au sujet des recettes à valoir sur le crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou les organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit (comme en fait foi le libellé du crédit). Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants n^{os} 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Introduction à la Partie II

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

1. *Personnel*

- Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à plein temps) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que des membres des forces militaires et de la Gendarmerie royale du Canada.
- Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs et indemnités des membres des deux chambres du Parlement, ainsi que tout genre d'indemnité versée aux employés permanents ou engagés pour une période déterminée ou à leur intention, comme les indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre.
- Allocations pour automobile des ministres et indemnités de dépenses des sénateurs et des députés.
- Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (Compte de pension de retraite de la fonction publique, Compte de prestations de retraite supplémentaires, Compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, Compte de prestations de décès de la fonction publique et Compte d'assurance-emploi).
- Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, Compte de pension de retraite des Forces canadiennes et Compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; contributions de l'État aux régimes d'assurance-maladie et d'assurance-hospitalisation provinciaux et autres; frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

2. *Transports et communications*

- Frais de voyage et de transport des employés du gouvernement ainsi que des membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés.
- Transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent de travaux d'arpentage, d'inspections et d'études sur le terrain; frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.
- Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous les autres frais postaux.
- Frais de transport de marchandises à l'égard d'un achat, autres que le coût initial de livraison (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de messagerie offerts par l'entreprise privée.
- Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.) et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de messagerie assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

Introduction à la Partie II

3. *Information*

- Services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés, des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que le graphisme.
- Services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.
- Services des relations publiques et des affaires publiques pour des sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité les sondages d'opinion et les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles. Sont aussi compris les services de rédaction des discours et les services liés aux communiqués de presse, aux séances d'information, aux conférences de presse et aux événements spéciaux.

4. *Services professionnels et spéciaux*

- Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, de commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement; paiements pour les services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiement de services de gestion, de services d'informatique et de toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.
- Paiement de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiement de services d'informatique, paiement des frais de scolarité des Indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas des écoles fédérales; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes* et paiements à l'École de la fonction publique du Canada pour des cours de formation.
- Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage, d'entreposage et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour l'administration de marchés.

5. *Location*

- Location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement.
- Location et affrètement – avec ou sans équipage – de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.

Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits, la location de services d'entreposage figure à l'article courant n° 4.

Introduction à la Partie II

6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

- Travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 pour l'Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9 pour l'Acquisition de machines et de matériel.
- Paiements faits au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux pour les services offerts aux locataires.
- Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais pour les travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

- Dépenses relatives à un genre de service normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.
- Achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus :
 - essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage
 - provendes
 - aliments et autres fournitures pour navires et établissements
 - bestiaux achetés pour consommation ou revente
 - graines de semence
 - livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur
 - uniformes et fourniment
 - photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement
 - fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais
 - fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études
 - produits chimiques
 - approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux
 - œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives
 - fournitures du service de nettoyage
 - bois et charbon
 - fournitures électriques
 - pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements

8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

- Toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre.
- Améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération.
- Tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord.
- Achat de terrains.

Introduction à la Partie II

Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à plein temps ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (articles courants n^{os} 1 à 9).

9. *Acquisition de machines et de matériel*

- Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, de tout le matériel, des fournitures et du mobilier de bureau, du matériel informatique et électronique ou de tout autre accessoire de bureau.
- Matériel et accessoires à microfilmer, matériel de communication entre bureaux, machines à affranchir avec compteur, cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau.
- Véhicules automobiles, avions, tracteurs, matériel de voirie, matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; matériel scientifique et de laboratoire, navires, brise-glaces et matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour le ministère de la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

10. *Paiements de transfert*

- Subventions et contributions, subsides et tous les paiements faits par l'État.
- Paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations et les pensions des anciens combattants.
- Subventions et paiements aux provinces et aux territoires en vertu de la *Loi constitutionnelle*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et pour les langues officielles.
- Paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones.
- Paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires.
- Subventions et capitaux consentis à l'industrie; subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organisations non gouvernementales; bourses d'études.
- Subventions de soutien consenties à de nombreux organismes nationaux et internationaux sans but lucratif.
- Contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire internationale et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans cette catégorie d'article courant sont détaillés dans le budget des dépenses sous les rubriques « Subventions » ou « Contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet, par l'entremise de l'approbation du projet de loi de crédits qui précise les « Subventions inscrites au Budget des dépenses »; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas aussi limitées. Les subventions et leur valeur totale ont un caractère législatif et une description particulière qui régissent leur utilisation. Les subventions sont également présentées à titre d'information dans la Partie III du budget des dépenses.

Introduction à la Partie II

11. *Service de la dette publique*

- Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux.
- Frais d'émission de nouveaux emprunts, amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, primes et commissions afférentes aux obligations.
- Frais administratifs et afférents à la dette publique.

12. *Autres subventions et paiements*

- Paiements à des sociétés d'État, y compris les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État.
- Versements à certains comptes non budgétaires (comme les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ou les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*), ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ».

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de mise à quai et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels et les dépenses relatives à de petits articles et à divers services. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

Dépenses internes du gouvernement

Les dépenses provenant de sources internes comprennent les paiements des coûts des biens et des services fournis par d'autres ministères ou au sein d'un ministère ou par l'entremise des fonds renouvelables.

Recettes à valoir sur le crédit

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent :

- les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement;
- les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres ordres de gouvernement;
- les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement;
- les coûts recouvrés des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux.

Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- (1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du budget principal des dépenses, par ministère, organisme et société d'État, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (prêts, dotation en capital et avances) sont des dépenses qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- (2) *Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'introduction à la Partie II.
- (3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- (4) *Postes législatifs du budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	2 062 897	99 974	2 162 871
	Corporation commerciale canadienne	15 192		15 192
	Agence canadienne de développement international	2 811 892	257 370	3 069 262
	Centre de recherches pour le développement international	161 750		161 750
	Commission mixte internationale	8 467	544	9 011
	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	2 827	188	3 014
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	6 706 574	149 571	6 856 145
	Commission canadienne des affaires polaires	917	71	988
	Institut de la statistique des Premières nations	4 700		4 700
	Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	18 075	510	18 585
	Commission des revendications particulières des Indiens			
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones			
	Greffé du Tribunal des revendications particulières	2 373	195	2 568
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	282 316	5 113	287 428
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique			
	Ministère	324 818	7 599	332 418
	Société d'expansion du Cap-Breton	8 650		8 650
6	Agence du revenu du Canada	3 114 391	1 273 583	4 387 974
7	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1 108 835	1 540 765	2 649 600
	Commission canadienne du lait	3 721		3 721
	Agence canadienne d'inspection des aliments	503 287	68 758	572 045
	Commission canadienne des grains	4 756	441	5 197
8	Anciens Combattants	3 324 518	39 599	3 364 117

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	(120 500)	(120 500)	2 042 371	2 199 525	(157 154)	(7,1)
.....			15 192	15 185	7	0,0
.....			3 069 262	3 069 851	(589)	0,0
.....			161 750	149 995	11 755	7,8
.....			9 011	8 473	538	6,3
.....			3 014	3 004	10	0,3
77 803		77 803	6 933 948	6 267 476	666 472	10,6
.....			988	990	(2)	(0,2)
.....			4 700	4 300	400	9,3
.....			18 585		18 585	S.O.
.....				4 229	(4 229)	(100,0)
.....				294 695	(294 695)	(100,0)
.....			2 568		2 568	S.O.
.....			287 428	287 387	41	0,0
.....			332 418	328 225	4 193	1,3
.....			8 650	8 650		0,0
.....			4 387 974	3 737 361	650 613	17,4
.....			2 649 600	2 569 578	80 022	3,1
.....			3 721	3 672	49	1,3
.....			572 045	575 563	(3 518)	(0,6)
.....			5 197	5 213	(16)	(0,3)
.....			3 364 117	3 397 676	(33 559)	(1,0)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
9	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	1 314 291	44 026	1 358 318
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	100 790	12 566	113 357
10	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	7 735 054	22 123	7 757 177
	École de la fonction publique du Canada	58 330	55 860	114 190
	Commissariat au lobbying	4 120	408	4 528
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	6 033	505	6 538
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	61 127	7 731	68 858
11	Conseil privé			
	Ministère	115 611	13 171	128 782
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 095	430	6 525
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	25 635	3 309	28 944
	Directeur général des élections	27 397	92 238	119 635
	Commissariat aux langues officielles	17 849	2 087	19 935
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	945	118	1 063
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 649	277	2 926
12	Défense nationale			
	Ministère	17 956 603	1 282 857	19 239 461
	Comité des griefs des Forces canadiennes	5 897	561	6 458
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	5 665	308	5 973
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	1 365	130	1 494
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	236 970	4 801	241 771

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....			1 358 318	1 319 502	38 815	2,9
.....			113 357	113 377	(20)	0,0
.....			7 757 177	4 503 946	3 253 230	72,2
.....			114 190	96 601	17 589	18,2
.....			4 528	4 513	15	0,3
.....			6 538	6 553	(15)	(0,2)
.....			68 858	72 934	(4 076)	(5,6)
.....			128 782	123 226	5 556	4,5
.....			6 525	6 514	11	0,2
.....			28 944	28 983	(39)	(0,1)
.....			119 635	110 501	9 135	8,3
.....			19 935	19 906	29	0,1
.....			1 063	1 067	(4)	(0,3)
.....			2 926	2 921	5	0,2
.....			19 239 461	18 293 756	945 704	5,2
.....			6 458	6 436	22	0,3
.....			5 973	3 431	2 542	74,1
.....			1 494		1 494	S.O.
.....			241 771	269 346	(27 575)	(10,2)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
14	Environnement			
	Ministère	910 605	81 977	992 583
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	29 199	2 850	32 049
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 732	402	5 134
	Agence Parcs Canada	465 652	153 654	619 306
15	Finances			
	Ministère	425 489	82 437 871	82 863 360
	Vérificateur général	72 632	9 543	82 175
	Tribunal canadien du commerce extérieur	8 379	1 151	9 530
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	43 737	4 219	47 956
	Bureau du surintendant des institutions financières	873		873
	PPP Canada Inc.	82 900		82 900
16	Gouverneur général	16 468	2 479	18 947
17	Industrie			
	Ministère	926 428	261 614	1 188 043
	Agence spatiale canadienne	345 184	9 904	355 088
	Commission canadienne du tourisme	83 526		83 526
	Commission du droit d'auteur	2 340	285	2 624
	Conseil national de recherches du Canada	580 403	124 756	705 159
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	964 299	4 104	968 403
	Greffé du Tribunal de la concurrence	1 861	151	2 012
	Conseil de recherches en sciences humaines	650 218	2 393	652 611
	Conseil canadien des normes	7 129		7 129
	Statistique Canada	391 909	62 481	454 391

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)				Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Total			
.....			992 583	957 526	35 057	3,7
.....			32 049	34 456	(2 407)	(7,0)
.....			5 134	5 154	(20)	(0,4)
.....			619 306	610 544	8 762	1,4
.....	1 749	1 749	82 865 109	79 955 617	2 909 492	3,6
.....			82 175	81 859	316	0,4
.....			9 530	10 152	(622)	(6,1)
.....			47 956	53 626	(5 670)	(10,6)
.....			873	853	20	2,3
.....			82 900		82 900	S.O.
.....			18 947	18 980	(33)	(0,2)
800		800	1 188 843	973 342	215 500	22,1
.....			355 088	368 217	(13 129)	(3,6)
.....			83 526	82 646	880	1,1
.....			2 624	2 606	18	0,7
.....			705 159	698 278	6 881	1,0
.....			968 403	958 205	10 198	1,1
.....			2 012	1 699	313	18,4
.....			652 611	645 687	6 924	1,1
.....			7 129	7 129		0,0
.....			454 391	462 742	(8 351)	(1,8)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
18	Justice			
	Ministère	627 947	61 482	689 429
	Commission canadienne des droits de la personne	18 478	2 173	20 651
	Tribunal canadien des droits de la personne	4 027	379	4 406
	Commissaire à la magistrature fédérale	9 098	415 638	424 736
	Service administratif des tribunaux judiciaires	54 953	6 121	61 074
	Bureau du directeur des poursuites pénales	141 173	14 795	155 968
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	27 642	3 187	30 829
	Cour suprême du Canada	21 038	7 568	28 606
19	Parlement			
	Sénat	58 659	31 947	90 606
	Chambre des communes	283 524	143 017	426 541
	Bibliothèque du Parlement	35 649	4 658	40 307
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	6 338	767	7 105
	Conseiller sénatorial en éthique	704	102	806

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)				Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Total			
.....			689 429	696 252	(6 823)	(1,0)
.....			20 651	20 608	43	0,2
.....			4 406	4 376	30	0,7
.....			424 736	408 161	16 575	4,1
.....			61 074	57 839	3 235	5,6
.....			155 968	138 697	17 271	12,5
.....			30 829	25 492	5 337	20,9
.....			28 606	29 080	(474)	(1,6)
.....			90 606	90 232	374	0,4
.....			426 541	425 052	1 489	0,4
.....			40 307	39 692	615	1,5
.....			7 105	7 128	(23)	(0,3)
.....			806	791	15	1,9

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
20	Patrimoine canadien			
	Ministère	1 225 424	29 022	1 254 446
	Conseil des Arts du Canada	180 786		180 786
	Société Radio-Canada	1 052 608		1 052 608
	Musée canadien des droits de la personne	1 500		1 500
	Musée canadien des civilisations	62 266		62 266
	Musée canadien de la nature	32 385		32 385
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		5 352	5 352
	Bibliothèque et Archives du Canada	110 216	11 167	121 383
	Société du Centre national des Arts	35 175		35 175
	Commission des champs de bataille nationaux	7 354	1 965	9 319
	Office national du film	65 062		65 062
	Musée des beaux-arts du Canada	49 672		49 672
	Musée national des sciences et de la technologie	34 604		34 604
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	28 535	1 113	29 648
	Commission de la fonction publique	79 814	11 952	91 767
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	6 071	751	6 821
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	1 567	11	1 579
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 644	184	1 828
	Téléfilm Canada	104 662		104 662
21	Pêches et Océans	1 520 992	120 524	1 641 516
22	Ressources humaines et Développement des compétences			
	Ministère	2 030 387	39 556 792	41 587 179
	Conseil canadien des relations industrielles	11 122	1 465	12 587
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 044 709		2 044 709
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes- producteurs	1 840	168	2 008
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 828	1 027	4 855

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....			1 254 446	1 391 299	(136 853)	(9,8)
.....			180 786	180 526	260	0,1
.....			1 052 608	1 115 424	(62 816)	(5,6)
.....			1 500		1 500	S.O.
.....			62 266	61 429	837	1,4
.....			32 385	59 176	(26 791)	(45,3)
.....			5 352	5 466	(114)	(2,1)
.....			121 383	157 602	(36 219)	(23,0)
.....			35 175	49 553	(14 378)	(29,0)
.....			9 319	9 983	(664)	(6,7)
.....			65 062	65 042	20	0,0
.....			49 672	53 268	(3 596)	(6,8)
.....			34 604	31 028	3 576	11,5
.....			29 648	24 761	4 887	19,7
.....			91 767	96 628	(4 861)	(5,0)
.....			6 821	6 756	65	1,0
.....			1 579	4 968	(3 389)	(68,2)
.....			1 828	1 833	(5)	(0,3)
.....			104 662	107 172	(2 510)	(2,3)
.....			1 641 516	1 681 992	(40 476)	(2,4)
.....	595 969	595 969	42 183 148	40 647 486	1 535 661	3,8
.....			12 587	12 508	79	0,6
.....	(205 794)	(205 794)	1 838 915	2 083 749	(244 834)	(11,7)
.....			2 008	1 973	35	1,8
.....			4 855	4 713	142	3,0

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
23	Ressources naturelles			
	Ministère	1 157 291	2 482 614	3 639 905
	Énergie atomique du Canada limitée	108 691		108 691
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	40 670	102 061	142 731
	Société de développement du Cap-Breton	73 484		73 484
	Office national de l'énergie	39 355	5 025	44 380
	Administration du pipe-line du Nord	244	20	264
24	Santé			
	Ministère	3 251 915	116 743	3 368 658
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	9 923	593	10 516
	Instituts de recherche en santé du Canada	919 927	4 399	924 326
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	4 855	700	5 555
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	10 369	989	11 358
	Agence de la santé publique du Canada	617 713	30 287	648 000
25	Sécurité publique et Protection civile			
	Ministère	408 773	13 313	422 086
	Agence des services frontaliers du Canada	1 336 015	147 014	1 483 029
	Service canadien du renseignement de sécurité	455 443	40 915	496 357
	Service correctionnel	2 010 001	194 516	2 204 517
	Commission nationale des libérations conditionnelles	41 029	5 149	46 178
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 822	355	3 176
	Gendarmerie royale du Canada	2 228 257	418 950	2 647 206
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	953	121	1 074
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 655	526	5 181

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....			3 639 905	2 342 873	1 297 031	55,4
.....			108 691	152 273	(43 582)	(28,6)
.....			142 731	90 180	52 551	58,3
.....			73 484	66 239	7 245	10,9
.....			44 380	46 168	(1 788)	(3,9)
.....			264	265	(1)	(0,3)
.....			3 368 658	3 190 735	177 922	5,6
.....			10 516	12 418	(1 902)	(15,3)
.....			924 326	928 569	(4 243)	(0,5)
.....			5 555	3 565	1 990	55,8
.....			11 358	5 842	5 516	94,4
.....			648 000	590 530	57 470	9,7
.....			422 086	414 983	7 103	1,7
.....			1 483 029	1 495 142	(12 113)	(0,8)
.....			496 357	449 724	46 633	10,4
.....			2 204 517	2 174 195	30 322	1,4
.....			46 178	45 911	267	0,6
.....			3 176	3 793	(617)	(16,3)
.....			2 647 206	2 676 159	(28 953)	(1,1)
.....			1 074	1 485	(411)	(27,7)
.....			5 181	8 676	(3 495)	(40,3)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010		
		Dépense budgétaires		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
26	Transports			
	Ministère	1 272 961	175 190	1 448 150
	Société canadienne des postes	72 210		72 210
	Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	262 479		262 479
	Office des transports du Canada	22 933	3 219	26 152
	La Société des ponts fédéraux Limitée	40 895		40 895
	Marine Atlantique S.C.C.	101 283		101 283
	Commission de la capitale nationale	110 140		110 140
	Bureau de l'infrastructure du Canada	4 157 356	3 357	4 160 714
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.	19 800		19 800
	Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée	46 618		46 618
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 219	118	1 337
	VIA Rail Canada Inc.	351 917		351 917
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	2 296 547	90 896	2 387 444
	Total des ministères et organismes	85 627 539	132 418 021	218 045 560
	Comptes à des fins déterminées consolidés		17 739 038	17 739 038
	Total du budget principal des dépenses 2009-2010	85 627 539	150 157 059	235 784 598

Dépenses non budgétaires (prêts, donations en capital et avances)				Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total	Total			
.....			1 448 150	1 032 334	415 816	40,3
.....			72 210	97 210	(25 000)	(25,7)
.....			262 479	277 754	(15 275)	(5,5)
.....			26 152	26 094	58	0,2
.....			40 895	10 204	30 691	300,8
.....			101 283	106 354	(5 071)	(4,8)
.....			110 140	94 247	15 893	16,9
.....			4 160 714	2 455 537	1 705 177	69,4
.....			19 800	19 900	(100)	(0,5)
.....			46 618	87 808	(41 190)	(46,9)
.....			1 337	1 334	3	0,3
.....			351 917	335 560	16 357	4,9
.....			2 387 444	2 343 060	44 383	1,9
78 603	271 424	350 027	218 395 587	205 228 741	13 166 846	6,4
.....			17 739 038	16 238 575	1 500 463	9,2
78 603	271 424	350 027	236 134 625	221 467 316	14 667 309	6,6

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international					
Ministère	917 519	149 712	19 346	213 151	189 725
Corporation commerciale canadienne					
Agence canadienne de développement international	178 712	11 931	306	29 675	2 615
Centre de recherches pour le développement international					
Commission mixte internationale	3 744	1 041	185	3 315	425
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	1 290	94	23	1 424	53
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	420 547	56 528	13 342	267 342	11 477
Commission canadienne des affaires polaires	486	151	50	151	105
Institut de la statistique des Premières nations					
Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	3 510	2 000	750	11 325	750
Commission des revendications particulières des Indiens					
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones					
Greffé du Tribunal des revendications particulières	1 344	201	215	537	180
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	35 187	2 600	600	5 666	1 200
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	52 302	8 200	1 400	19 900	1 900
Société d'expansion du Cap-Breton					
Agence du revenu du Canada	2 845 400	219 291	7 240	354 220	287 880
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	443 456	45 229	9 277	164 654	8 906
Commission canadienne du lait					
Agence canadienne d'inspection des aliments	462 896	33 126	3 308	58 331	2 258
Commission canadienne des grains	37 929	2 417	83	1 174	2 311
Anciens Combattants	270 718	44 000	5 000	366 805	13 000
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	302 544	25 560	5 779	127 102	1 941
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	86 487	4 792	245	15 707	1 079
Conseil du Trésor					
Secrétariat	3 054 458	4 391	739	35 969	664
École de la fonction publique du Canada	60 329	5 458	1 444	27 400	3 579
Commissariat au lobbying	2 808	75	146	799	30
Commissariat à l'intégrité du secteur public	3 477	350	250	1 711	50
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	53 211	1 568	455	11 274	462

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
32 233	70 426	70 388	89 644	726 642		13 674	329 590	2 162 871
.....						15 192		15 192
2 243	1 020		2 447	2 839 561		752		3 069 262
.....						161 750		161 750
40	101		160			1		9 011
7	9		114					3 014
14 073	10 682	44 419	25 000	5 772 722		220 014		6 856 145
5	30			10				988
.....						4 700		4 700
25	75					150		18 585
.....								
.....								
4		30	57					2 568
100	240		1 300	240 435		100		287 428
600	700		1 900	245 178		338		332 418
.....						8 650		8 650
130 980	44 520		119 250	653 000		3 800	277 606	4 387 974
32 487	59 356	11 145	22 812	1 894 052		18 532	60 306	2 649 600
.....						3 721		3 721
11 159	17 534		29 596	1 755		6 442	54 360	572 045
335	453		706			1 159	41 370	5 197
20 500	244 000	11 103	7 500	2 364 491		17 000		3 364 117
7 031	7 127		14 367	866 867				1 358 318
2 576	775		1 696					113 357
2 898	997		3 048	720		4 959 473	306 180	7 757 177
1 102	1 642	8 037		375		4 824		114 190
600	50		20					4 528
50	50		600					6 538
563	369		904			52		68 858

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Conseil privé					
Ministère	88 312	5 949	3 186	18 579	2 165
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 957	1 350	45	1 013	730
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	22 777	1 706	155	2 473	113
Directeur général des élections	37 388	9 301	5 541	28 920	3 694
Commissariat aux langues officielles	14 361	810	472	3 115	120
Secrétariat de la Commission des nominations publiques	815	64	16	163	2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 907	257	66	517	13
Défense nationale					
Ministère	8 777 125	814 315	40 548	2 278 502	322 338
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 862	263	22	1 450	620
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 122	446	61	2 556	240
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	891	77	29	309	159
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	33 043	3 032	454	6 628	907
Environnement					
Ministère	564 781	67 267	11 167	149 834	35 186
Agence canadienne d'évaluation environnementale	19 614	4 055	890	9 264	713
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 764	498	190	1 351	47
Agence Parcs Canada	293 558	34 000	12 200	117 665	18 400
Finances					
Ministère	79 563	4 700	5 700	10 900	500
Vérificateur général	65 677	5 319	858	8 407	343
Tribunal canadien du commerce extérieur	7 923	242	58	935	58
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	29 038	2 077	213	3 113	2 987
Bureau du surintendant des institutions financières	70 256	6 144	974	7 273	5 984
PPP Canada Inc.					
Gouverneur général	13 479	1 463	302	1 564	151

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
2 487	2 296		5 441			367		128 782
110	120		200					6 525
519	472		729					28 944
2 024	779		2 988	29 000				119 635
128	255		527			147		19 935
.....	3							1 063
5	40		50			71		2 926
1 299 801	1 072 484	276 294	4 327 305	230 980		215 873	416 103	19 239 461
18	95		128					6 458
5	513		30					5 973
4	9		15					1 494
172	712		1 349	195 245		229		241 771
16 706	37 502	5 799	38 674	129 845		6 967	71 145	992 583
36	369		894	4 215			8 001	32 049
47	47		95			95		5 134
36 000	52 071	18 000	20 000	5 412		12 000		619 306
700	151 200		2 067	50 740 130	31 868 000	300	400	82 863 360
686	686		344			515	660	82 175
108	146		60					9 530
3 698	343		5 084	1 400		3		47 956
2 354	1 480		5 584				99 176	873
.....						82 900		82 900
151	908		303	424		202		18 947

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Industrie					
Ministère	437 053	31 728	3 027	76 315	10 959
Agence spatiale canadienne	68 162	8 765	4 185	167 850	514
Commission canadienne du tourisme					
Commission du droit d'auteur	1 959	200	85	225	70
Conseil national de recherches du Canada	314 748	24 293	5 212	60 795	3 598
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	28 246	4 914	1 239	7 882	469
Greffes du Tribunal de la concurrence	1 040	196	18	611	10
Conseil de recherches en sciences humaines	16 470	1 669	598	4 483	181
Conseil canadien des normes					
Statistique Canada	430 018	33 962	3 755	39 285	7 871
Justice					
Ministère	422 682	16 741	3 880	33 278	1 638
Commission canadienne des droits de la personne	14 955	1 200	175	3 621	250
Tribunal canadien des droits de la personne	2 608	557	54	845	180
Commissaire à la magistrature fédérale	400 730	15 098	80	3 973	148
Service administratif des tribunaux judiciaires	42 130	3 097	240	8 909	455
Bureau du directeur des poursuites pénales	101 823	3 476	566	54 054	939
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	21 935	1 064	475	4 845	142
Cour suprême du Canada	20 149	966	144	1 772	136
Parlement					
Sénat	62 128	13 307	241	9 338	76
Chambre des communes	310 488	49 185	8 686	19 669	10 249
Bibliothèque du Parlement	32 057	832	219	3 430	405
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	5 280	80	17	1 553	26
Conseiller sénatorial en éthique	700	17	25	35	2

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
6 606	9 301		15 821	810 360			213 126	1 188 043
2 451	3 617	110	48 912	47 063		3 459		355 088
.....						83 526		83 526
10	50		25					2 624
16 031	81 442		42 224	140 605		16 211		705 159
538	510		1 700	922 905				968 403
.....	137							2 012
356	230		1 422	627 202				652 611
.....						7 129		7 129
21 801	11 578		25 429	561		131	120 000	454 391
1 279	4 724	1 762	9 075	370 558		1 813	178 000	689 429
175	175		100					20 651
36	54		72					4 406
93	156		170			4 563	275	424 736
3 178	2 121		864			80		61 074
135	713		989			4 615	11 342	155 968
450	207		1 211	500				30 829
1 225	1 023		1 867			1 324		28 606
1 604	1 355		2 010	547				90 606
7 681	11 452		8 998	940		66	873	426 541
251	3 362		750			1	1 000	40 307
84	52		13					7 105
10	7		10					806

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Patrimoine canadien					
Ministère	186 823	17 969	12 873	44 993	2 420
Conseil des Arts du Canada					
Société Radio-Canada					
Musée canadien des droits de la personne					
Musée canadien des civilisations					
Musée canadien de la nature					
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	36 837	1 495	1 257	5 061	277
Bibliothèque et Archives du Canada	76 854	2 970	947	15 848	1 481
Société du Centre national des Arts					
Commission des champs de bataille nationaux	2 509	130	150	600	90
Office national du film	39 892	3 449	3 450	12 403	8 990
Musée des beaux-arts du Canada					
Musée national des sciences et de la technologie					
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	7 662	395	171	837	37
Commission de la fonction publique	82 259	4 232	705	11 049	470
Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 166	314	83	711	149
Tribunal de la dotation de la fonction publique	79	300	60	500	190
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	1 264	68	50	304	46
Téléfilm Canada					
Pêches et Océans	829 028	69 094	5 160	173 318	25 916
Ressources humaines et Développement des compétences					
Ministère	1 638 071	131 907	31 200	470 096	200 629
Conseil canadien des relations industrielles	10 081	1 130	17	665	170
Société canadienne d'hypothèques et de logement					
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes- producteurs	1 157	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	7 067	265	320	995	23
Ressources naturelles					
Ministère	367 346	56 339	24 897	192 324	16 850
Énergie atomique du Canada limitée					
Commission canadienne de sûreté nucléaire	102 783	7 273	921	22 312	349
Société de développement du Cap-Breton					
Office national de l'énergie	34 583	3 278	474	4 443	394
Administration du pipe-line du Nord	139	40	2	63	12

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
3 140	4 421		9 785	960 589		15 438	4 005	1 254 446
.....						180 786		180 786
.....						1 052 608		1 052 608
.....						1 500		1 500
.....						62 266		62 266
.....						32 385		32 385
632	272		166			7	40 652	5 352
4 237	4 284	6 266	7 300	1 746			550	121 383
.....						35 175		35 175
470	1 261	433				3 676		9 319
1 720	820		2 540	250			8 452	65 062
.....						49 672		49 672
.....						34 604		34 604
80	48		466	19 950		2		29 648
1 646	940		4 231			235	14 000	91 767
50	116		232					6 821
90	50		150			160		1 579
.....	45		48			3		1 828
.....						104 662		104 662
133 555	86 682	50 531	190 121	110 637		17 432	49 958	1 641 516
33 821	12 101		73 082	40 657 812		2 747	1 664 287	41 587 179
175	140		200			9		12 587
.....						2 044 709		2 044 709
25	50		25					2 008
132	153		200				4 300	4 855
12 580	34 315	4 079	59 731	2 886 302		14 293	29 150	3 639 905
.....						108 691		108 691
2 333	1 308	37	4 571	845				142 731
.....						73 484		73 484
525	487		119			77		44 380
2	4					2		264

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Dépenses budgétaires du budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Santé					
Ministère	803 006	199 651	23 511	445 179	17 037
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	4 082	1 000	159	4 200	175
Instituts de recherche en santé du Canada	30 275	6 998	1 309	7 273	240
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	4 816	66		473	15
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	6 810	633	300	3 182	62
Agence de la santé publique du Canada	208 442	23 950	6 734	80 614	6 703
Sécurité publique et Protection civile					
Ministère	91 164	8 681	4 751	30 261	8 526
Agence des services frontaliers du Canada	1 011 801	75 019	5 024	291 870	6 000
Service canadien du renseignement de sécurité	281 589				
Service correctionnel	1 375 852	70 938	2 066	319 708	11 134
Commission nationale des libérations conditionnelles	35 437	4 355	191	3 295	221
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 441	300	10	347	26
Gendarmerie royale du Canada	2 725 065	186 839	4 671	280 904	68 553
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	832	25	30	150	6
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 621	300	185	800	75
Transports					
Ministère	456 653	47 861	7 658	158 898	5 470
Société canadienne des postes					
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien					
Office des transports du Canada	22 155	779	220	1 967	202
La Société des ponts fédéraux Limitée					
Marine Atlantique S.C.C.					
Commission de la capitale nationale					
Bureau de l'infrastructure du Canada	23 107	2 803	802	11 463	2 500
Société du Vieux-Port de Montréal inc.					
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée					
Tribunal d'appel des transports du Canada	813	135	20	333	12
VIA Rail Canada Inc.					
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 008 320	349 998	17 053	1 088 455	906 945
Total pour tous les ministères et organismes	33 631 812	3 074 516	343 807	8 561 302	2 256 779
Comptes à des fins déterminées consolidés	(501 044)				
Total du Budget principal des dépenses 2009-2010	33 130 768	3 074 516	343 807	8 561 302	2 256 779
Moins : dépenses internes du gouvernement		82 209	6 615	661 565	278 810
Total des dépenses concernant les tiers	33 130 768	2 992 308	337 191	7 899 737	1 977 969
Total du Budget principal des dépenses 2008-2009	31 567 306	3 109 024	329 830	8 487 776	1 986 461

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total des dépenses nettes
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
46 932	416 125	1 632	55 831	1 422 741		6 637	69 625	3 368 658
100	800							10 516
39	401		1 104	876 687				924 326
7	37		140					5 555
30	166		115			60		11 358
9 737	41 905	3 277	10 821	255 381		486	50	648 000
951	1 395		4 896	271 363		99		422 086
25 409	29 414	55 527	675				17 710	1 483 029
.....		37 421				177 348		496 357
59 702	181 450	106 903	87 085	1 569		83 109	95 000	2 204 517
1 241	558		875			5		46 178
5	45					2		3 176
83 620	102 866	167 661	406 358	120 124		63 389	1 562 843	2 647 206
1	25		5					1 074
50	150							5 181
33 366	20 238	45 240	35 210	921 789		47 700	331 933	1 448 150
.....						72 210		72 210
.....						262 479		262 479
223	219		386			1		26 152
.....						40 895		40 895
.....						101 283		101 283
.....						110 140		110 140
500	440		2 014	4 117 074		12		4 160 714
.....						19 800		19 800
.....						46 618		46 618
3			21					1 337
.....						351 917		351 917
1 070 401	219 818	203 578	120 111			448 460	3 045 697	2 387 444
3 216 890	3 078 499	1 129 673	5 973 265	122 488 559	31 868 000	11 550 183	9 127 726	218 045 560
.....				16 575 000			(1 665 082)	17 739 038
3 216 890	3 078 499	1 129 673	5 973 265	139 063 559	31 868 000	11 550 183	7 462 644	235 784 598
141 883	37 642	116 491	46 341			2 336 084	3 707 641	
3 075 007	3 040 856	1 013 181	5 926 925	139 063 559	31 868 000	9 214 099	3 755 003	235 784 598
3 070 503	3 248 812	1 044 974	5 363 173	126 486 987	33 683 000	9 077 441	6 844 651	220 610 636

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et de fixer les salaires des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 186 472 440	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	140 032 132	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL <i>(suite)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre : dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i>), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique; dans le cadre du Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes du Canada, des versements en espèces ou sous forme de produits, de services, d'équipement ou de technologies fournis aux fins de l'aide antiterroriste aux pays et entités gouvernementales; et, dans le cadre du Programme de paix et de sécurité mondiales, du Programme d'opérations mondiales de soutien de la paix et du Programme Glyn Berry, des versements en espèces ou sous forme de produits, de services, d'équipement ou de technologies fournis aux fins de la paix globale et de l'aide à la sécurité; autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en septembre 2008.....	726 392 000	
15	Affaires étrangères et Commerce international – Passeport Canada – Dépenses en capital.....	10 000 000	
			2 062 896 572
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
20	Versements à la Corporation commerciale canadienne.....		15 191 642

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>suite</i>)		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
25	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : (i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, (iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	203 667 689	
30	Agence canadienne de développement international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	2 608 224 789	
L35	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 215 032 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	2 811 892 479
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international		161 749 534

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (<i>fin</i>)		
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
45	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.....		8 466 739
	SECRÉTARIAT DE L'ALÉNA – SECTION CANADIENNE		
50	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne – Dépenses du Programme.....		2 826 947
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; <i>b)</i> autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; <i>c)</i> autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil; <i>d)</i> et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	937 703 256	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>suite</i>)		
	MINISTÈRE (<i>suite et fin</i>)		
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes	44 419 000	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	5 657 871 052	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le Service aérien omnibus de colis destinés au Nord	27 600 000	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	9 041 850	
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions.....	29 939 000	
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	47 403 000	
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400 000	
			6 784 377 158
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
40	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions.....		917 000
	INSTITUT DE LA STATISTIQUE DES PREMIÈRES NATIONS		
45	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement.....		4 700 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN (<i>fin</i>)		
	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION RELATIVE AUX PENSIONNATS INDIENS		
50	Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Dépenses de Programme		18 075 000
	GREFFE DU TRIBUNAL DES REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		
55	Greffe du Tribunal des revendications particulières – Dépenses du Programme		2 372 830
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	41 880 354	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	240 435 460	
			282 315 814
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	79 640 308	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	245 178 000	
			324 818 308

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (<i>suite et fin</i>) SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>		8 650 000
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE MINISTÈRE		
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Programme Agri-stabilité, et de compenser les dépenses engagées durant l'exercice; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	657 850 245	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital.....	33 957 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	417 027 316	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié		1

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol.....	1	1 108 834 563
	COMMISSION CANADIENNE DU LAIT		
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme		3 720 566
	AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS		
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions.....	480 632 297	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	22 654 250	
			503 286 547
	COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS		
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme		4 756 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
ANCIENS COMBATTANTS			
1	Anciens Combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n’ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l’assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l’approbation du gouverneur en conseil, d’effectuer les travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des déféctuosités dont ni l’ancien combattant ni l’entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s’impose sur d’autres propriétés afin de sauvegarder l’intérêt que le directeur y possède et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d’État, mais qui ne dirige pas un ministère d’État, d’un traitement n’excédant pas celui versé aux ministres d’État qui dirigent un ministère d’État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	939 410 115	3 324 518 115
5	Anciens Combattants – Dépenses en capital.....	11 103 000	
10	Anciens Combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l’approbation du Conseil du Trésor	2 364 294 000	
15	Anciens Combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 711 000	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
MINISTÈRE			
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d’État, mais qui ne dirige pas un ministère d’État, d’un traitement n’excédant pas celui versé aux ministres d’État qui dirigent un ministère d’État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	447 423 941	1 314 291 219
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	866 867 278	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA		
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme.....		100 790 105
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRÉTARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	175 373 881	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le Budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.....	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	6 636 000	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite)</i>		
	SECRÉTARIAT <i>(suite et fin)</i>		
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	2 103 043 839	
25	Report du budget de fonctionnement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits en raison du report du budget de fonctionnement de l'exercice précédent	1 200 000 000	
30	Besoins en matière de rémunération – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour des besoins relatifs aux prestations parentales et de maternité, aux versements liés à la cessation de service ou d'emploi, aux rajustements apportés aux modalités de service ou d'emploi dans l'administration publique fédérale, y compris pour les membres de la Gendarmerie royale du Canada et des Forces canadiennes, qui n'ont pas été pourvus par le crédit 15, Rajustements à la rémunération	500 000 000	
35	Initiatives d'exécution du budget – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor et pour la période commençant le 1er avril 2009 et se terminant le 30 juin 2009, pour augmenter d'autres crédits et pour accorder des crédits aux ministres compétents afin de financer des initiatives annoncées dans le budget fédéral du 27 janvier 2009, notamment de nouvelles subventions et des augmentations aux montants des subventions inscrites dans les budgets des dépenses, lorsque les montants des dépenses ne sont pas prévus autrement et lorsque les dépenses s'inscrivent dans les mandats statutaires des organismes gouvernementaux	3 000 000 000	
			7 735 053 720
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
40	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme		58 329 816
	COMMISSARIAT AU LOBBYING		
45	Commissariat au lobbying du Canada – Dépenses du Programme		4 120 416

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSARIAT À L'INTÉGRITÉ DU SECTEUR PUBLIC		
50	Commissariat à l'intégrité du secteur public – Dépenses du Programme.....		6 033 000
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
55	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme.....		61 126 858
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....		115 611 429
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme.....		6 095 252
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme.....		25 634 509

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ <i>(suite et fin)</i>		
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme		27 396 815
	COMMISSARIAT AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissariat aux langues officielles – Dépenses du Programme.....		17 848 782
	SECRÉTARIAT DE LA COMMISSION DES NOMINATIONS PUBLIQUES		
25	Secrétariat de la Commission des nominations publiques – Dépenses du Programme .		945 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme.....		2 648 846

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE		
	MINISTÈRE		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 31 502 506 064 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle sera effectué le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 13 129 800 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations; et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, d'affecter les recettes de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	13 460 215 558	
5	Défense nationale – Dépenses en capital	4 272 889 746	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, lesquelles subventions et contributions peuvent comprendre des versements en espèces ou tenir lieu de paiement accordé à un bénéficiaire, des prestations de biens ou de services ou l'utilisation d'installations, et qui peuvent également comprendre les contributions pouvant être approuvées par le gouverneur en conseil, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , pour l'acquisition ou le transfert d'équipement de défense, de services ou de fournitures ou d'installations aux fins de défense	223 498 107	
			17 956 603 411
	COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme		5 897 063

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DÉFENSE NATIONALE <i>(suite et fin)</i>		
	COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme.....		5 664 950
	BUREAU DU COMMISSAIRE DU CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
25	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications – Dépenses du Programme.....		1 364 519
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	41 724 721	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	195 245 102	
			236 969 823

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère financées à même ce crédit; et</i> <i>g) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la Loi sur les traitements, rajusté en vertu de la Loi sur le Parlement du Canada et au prorata, pour toute période inférieure à un an</i>	736 286 962	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral.....	44 473 240	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, contributions aux pays en développement conformément au Fonds multilatéral du Protocole de Montréal sous forme de paiements comptants ou de fourniture de biens, équipement ou services.....	129 845 275	
			910 605 477

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	ENVIRONNEMENT <i>(suite et fin)</i>		
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....		29 199 328
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
20	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme.....		4 732 050
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice.....	93 602 567	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	331 886 000	
L10	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 384 280 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
			425 488 568
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
15	Vérificateur général – Dépenses du Programme.....		72 631 942
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
20	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme.....		8 378 587

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES (<i>suite et fin</i>)		
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
25	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme		43 736 846
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
30	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme		872 555
	PPP CANADA INC.		
35	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	10 100 000	
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	72 800 000	
			82 900 000
	GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		16 467 992

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE		
	MINISTÈRE		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes, perçues au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et celles qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	320 060 817	
5	Industrie – Dépenses en capital.....	9 373 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	596 994 609	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500 000	
			927 228 426
	AGENCE SPATIALE CANADIENNE		
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	208 038 769	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital.....	90 082 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	47 063 000	
			345 183 769
	COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME		
40	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme.....		83 526 219
	COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR		
45	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme.....		2 339 604

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	INDUSTRIE (<i>suite et fin</i>)		
	CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA		
50	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	397 574 485	
55	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital.....	42 224 000	
60	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	140 605 000	
			580 403 485
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE		
65	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement.....	41 394 069	
70	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	922 904 750	
			964 298 819
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE		
75	Greffe du Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme.....		1 860 519
	CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES		
80	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement.....	23 016 294	
85	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	627 202 000	
			650 218 294
	CONSEIL CANADIEN DES NORMES		
90	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>		7 129 000
	STATISTIQUE CANADA		
95	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice		391 909 486

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE		
	MINISTÈRE		
1	Justice – Dépenses de fonctionnement, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours d'un exercice les recettes, et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice, qui découlent de la prestation de services juridiques fournis de manière obligatoire aux ministères et organismes fédéraux et de manière facultative à des sociétés d'État, à des organisations non fédérales et internationales, à condition que ces services soient conformes au mandat du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	257 388 411	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	370 558 280	
			627 946 691
	COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE		
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme		18 478 251
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme		4 026 817
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	7 503 659	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 594 000	
			9 097 659

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE (<i>suite et fin</i>)		
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme		54 952 663
	BUREAU DU DIRECTEUR DES POURSUITES PÉNALES		
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme, et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes générées par la prestation de services de poursuites et de services connexes aux ministères et organismes fédéraux et de services facultatifs aux sociétés d'État, à des organismes non gouvernementaux et internationaux, à condition que ces services soient conformes au mandat du Bureau du directeur des poursuites pénales et de compenser les dépenses connexes au cours du même exercice		141 172 875
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariats à l'information du Canada – Dépenses du Programme.....	7 540 131	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	20 101 414	
			27 641 545
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme		21 037 511

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les recettes perçues, inhérentes aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice.....		58 659 050
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes		283 523 585
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement.....		35 649 170
	COMMISSARIAT AUX CONFLITS D'INTÉRÊTS ET À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique – Dépenses du Programme		6 338 000
	CONSEILLER SÉNATORIAL EN ÉTHIQUE		
20	Conseiller sénatorial en éthique – Dépenses du Programme		704 340

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes générées au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	265 653 965	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	959 770 105	1 225 424 070
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
10	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		180 786 219
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
15	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	956 977 973	
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	91 630 000	1 052 607 973
	MUSÉE CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
30	Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 500 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		62 266 219

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
40	Paielements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		32 385 127
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes de l'exercice en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> , du <i>Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion</i> , et des autres activités d'exploitation, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor		1
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
50	Bibliothèque et Archives du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes produites pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction		110 215 852
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55	Paielements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement.....		35 175 479
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme.....		7 354 315
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
65	Office national du film – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		65 062 362

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN <i>(suite)</i>		
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
70	Paielements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	41 672 196	
75	Paielement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000 000	
			49 672 196
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
80	Paielements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital.....		34 604 127
	BUREAU DE LA COORDONNATRICE DE LA SITUATION DE LA FEMME		
85	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	8 585 109	
90	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	19 950 000	
			28 535 109
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter au cours du même exercice les revenus et de compenser les dépenses engagées au cours du même exercice par la prestation des produits et services d'évaluation et de counseling.....		79 814 447
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme.....		6 070 766

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN (<i>fin</i>)		
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme		1 567 365
	GREFFE DU TRIBUNAL DE LA PROTECTION DES FONCTIONNAIRES DIVULGATEURS D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES		
110	Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles – Dépenses du Programme.....		1 644 000
	TÉLÉFILM CANADA		
115	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>		104 662 127
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne; d) et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 167 688 671	

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PÊCHES ET OCÉANS (<i>suite et fin</i>)		
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale.....	242 666 667	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	110 637 000	
			1 520 992 338
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi; b) en vertu du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , le pouvoir de dépenser les recettes reçues au cours de l'exercice qui proviennent des services du Secteur des programmes d'accès public, des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail et des services d'agents réceptionnaires offerts aux Canadiens au nom de Passeport Canada en vue de compenser les dépenses connexes encourues au cours de l'exercice; c) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	586 926 564	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 443 460 358	
			2 030 386 922
	CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme.....		11 121 909

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES <i>(suite et fin)</i>		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>		2 044 709 000
	TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS		
20	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme		1 840 084
	CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL		
25	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme		3 828 048

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES		
	MINISTÈRE		
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de produits d'information et de produits forestiers, et de la perception de frais pour les services de recherche, de consultation, d'évaluation, d'analyse et d'administration dans le cadre des activités du Ministère et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	700 338 176	
5	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	456 953 000	1 157 291 176
	ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE		
10	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		108 691 000
	COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE		
15	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		40 670 328
	SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON		
20	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		73 484 000
	OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE		
25	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme		39 355 480

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	RESSOURCES NATURELLES <i>(suite et fin)</i>		
	ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD		
30	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme		244 000
	SANTÉ		
	MINISTÈRE		
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	1 788 378 628	
5	Santé – Dépenses en capital	40 795 000	
10	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	1 422 740 873	
			3 251 914 501
	AGENCE CANADIENNE DE CONTRÔLE DE LA PROCRÉATION ASSISTÉE		
15	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée – Dépenses du Programme.		9 922 840
	INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA		
20	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement	43 240 330	
25	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses	876 686 500	
			919 926 830

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SANTÉ <i>(suite et fin)</i>		
	CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES		
30	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme.....		4 855 159
	CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS		
35	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme.....		10 368 543
	AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA		
40	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation d'affecter les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits.....	352 686 199	
45	Agence de la santé publique du Canada – Dépenses en capital.....	9 646 000	
50	Agence de la santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	255 381 000	
			617 713 199
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	MINISTÈRE		
1	Sécurité publique et Protection civile – Dépenses de fonctionnement et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an.....	137 410 011	
5	Sécurité publique et Protection civile – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	271 362 822	
			408 772 833

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE <i>(suite)</i>		
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
20	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses de fonctionnement.....	418 021 761	
25	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses en capital	37 421 000	
			455 442 761
	SERVICE CORRECTIONNEL		
30	Service correctionnel – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 779 200 740	
35	Service correctionnel – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	230 800 000	
			2 010 000 740

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE (<i>fin</i>)		
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
40	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme		41 028 885
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
45	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme		2 821 536
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
50	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'affecter les recettes de l'exercice	1 814 593 835	
55	Gendarmerie royale du Canada – Dépenses en capital	316 539 069	
60	Gendarmerie royale du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	97 123 596	
			2 228 256 500
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		953 239
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
70	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme		4 655 005

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice; d) le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	331 313 212	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	80 929 500	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	860 718 142	
			1 272 960 854
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
15	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales		72 210 000
	ADMINISTRATION CANADIENNE DE LA SÛRETÉ DU TRANSPORT AÉRIEN		
20	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		262 479 000
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
25	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....		22 932 848
	LA SOCIÉTÉ DES PONTS FÉDÉRAUX LIMITÉE		
30	Paiements à la Société des ponts fédéraux Limitée		40 895 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS <i>(suite)</i>		
	MARINE ATLANTIQUE S.C.C.		
35	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service		101 283 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
40	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	79 626 767	
45	Paiements à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	30 513 000	
			110 139 767
	BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA		
50	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement	40 282 817	
55	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions	4 117 073 557	
			4 157 356 374
	SOCIÉTÉ DU VIEUX-PORT DE MONTRÉAL INC.		
60	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc.		19 800 000
	LES PONTS JACQUES-CARTIER ET CHAMPLAIN INCORPORÉE		
65	Paiements à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal		46 618 000

Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2010)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS (<i>fin</i>)		
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
70	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme		1 219 247
	VIA RAIL CANADA INC.		
75	Palements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		351 917 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> et, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an	1 947 477 413	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .	349 069 887	
			2 296 547 300
			80 790 083 470

Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits
(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DU REVENU DU CANADA		
1	Agence du revenu du Canada – Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>		3 114 391 023
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
25	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	465 152 422	
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	500 000	465 652 422
	SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE		
	AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA		
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les recettes perçues pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence	1 279 813 171	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital	56 202 000	1 336 015 171
			4 916 058 616

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
2	Affaires étrangères et Commerce international	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 513 572
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	24 054 000
	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)	1 000 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	(120 500 000)
	Agence canadienne de développement international	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 955 378
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	231 336 000
	Commission mixte internationale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	543 986
	Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	187 500
3	Affaires indiennes et du Nord canadien	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 093 718
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	65 525 000
	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
3	Affaires indiennes et du Nord canadien (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Paielements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Commission canadienne des affaires polaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	70 550
	Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	510 000
	Greffé du Tribunal des revendications particulières	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195 332
4	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 112 640
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 599 392
6	Agence du revenu du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 422 723
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Paielements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	429 000 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	221 000 000
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	204 803 000
	Paielements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	5 279 000
7	Agriculture et Agroalimentaire	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 662 478
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Paielements de contributions pour le Programme Agri-protection	440 600 000
	Paielements de contributions pour le Programme Agri-stabilité	369 184 000
	Paielements de subventions pour le Programme Agri-stabilité	225 132 000
	Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	165 020 000
	Paielements de subventions pour le Programme Agri-investissement	139 400 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
7	Agriculture et Agroalimentaire (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Paielements de subventions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole - Agri-relance	54 200 000
	Paielements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole - Agri-relance	54 200 000
	Paielements de contributions pour le Programme Agri-investissement	20 089 000
	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 [3 ^e suppl.])	4 000 000
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	(415)
	Agence canadienne d'inspection des aliments	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 258 355
	Paielements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux et autorisés</i> en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	1 500 000
	Commission canadienne des grains	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	560 831
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(120 001)
8	Anciens Combattants	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 323 740
	Ministre des Anciens Combattants – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000
9	Citoyenneté et Immigration	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 947 958
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (non budgétaire) (2001, c. 27)	1
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 566 417

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
10	Conseil du Trésor	
	Secrétariat	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 024 436
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
	École de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 859 719
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'école de la fonction publique du Canada</i>	50 000 000
	Commissariat au lobbying	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	408 071
	Commissariat à l'intégrité du secteur public	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	505 240
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 731 455
11	Conseil privé	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 774 037
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	161 522
	Ministre des Affaires intergouvernementales, Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	429 633
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 309 476
	Directeur général des élections	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 657 459
	Dépenses d'élections	87 315 500
	Traitement du directeur général des élections	265 300

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
11	Conseil privé (<i>suite et fin</i>)	
	Commissariat aux langues officielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 086 713
	Secrétariat de la Commission des nominations publiques	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 490
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	277 074
12	Défense nationale	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	303 663 729
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	971 633 593
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	6 079 000
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	1 318 900
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	83 700
	Comité des griefs des Forces canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	561 181
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308 330
	Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	129 506
13	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 801 179
14	Environnement	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	81 899 061
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	78 422

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
14	Environnement (<i>suite et fin</i>)	
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 849 936
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	401 548
	Agence Parcs Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 653 777
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111 000 000
15	Finances	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 549 045
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Frais d'intérêt et autres coûts	31 868 000 000
	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	23 987 062 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	16 086 136 000
	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 860 781 000
	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 497 926 000
	Paiements à l'Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)	384 280 000
	Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000
	Achat de la monnaie canadienne	150 000 000
	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (<i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>)	123 000 000
	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000 000
	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	1 749 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(688 935 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 124 006 000)
	Vérificateur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 542 770

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
15	Finances (<i>suite et fin</i>)	
	Tribunal canadien du commerce extérieur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 151 170
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 219 203
	Bureau du surintendant des institutions financières	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 [3 ^e suppl.])	1
16	Gouverneur général	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 940 209
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	126 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	413 000
17	Industrie	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 373 558
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Subvention à Génome Canada	88 800 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	83 915 000
	Subvention à CANARIE inc. pour exploiter et développer la prochaine génération du Réseau de recherche avancée du Canada (Canet 5)	29 000 000
	Subvention à l'Institut Perimeter	10 000 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	1 650 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(1 202 512)
	Agence spatiale canadienne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 903 821
	Commission du droit d'auteur	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	284 683
	Conseil national de recherches du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 732 561
	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	79 023 000
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 104 154

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
17	Industrie (suite et fin)	
	Greffe du Tribunal de la concurrence	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	151 048
	Conseil de recherches en sciences humaines	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 393 141
	Statistique Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 481 221
18	Justice	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 403 885
	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Commission canadienne des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 172 983
	Tribunal canadien des droits de la personne	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	378 899
	Commissaire à la magistrature fédérale	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	785 002
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	414 853 000
	Service administratif des tribunaux judiciaires	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 121 487
	Bureau du directeur des poursuites pénales	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 794 738
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 187 195
	Cour suprême du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 179 996
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., (1985), ch. J-1)	5 388 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
19	Parlement	
	Sénat	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 601 550
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)	25 345 200
	Chambre des communes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 808 206
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au Compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	108 209 158
	Bibliothèque du Parlement	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 657 830
	Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	767 210
	Conseiller sénatorial en éthique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 660
20	Patrimoine canadien	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 928 661
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	637 000
	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 352 375
	Bibliothèque et Archives du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 166 816
	Commission des champs de bataille nationaux	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	364 534
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 600 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
20	Patrimoine canadien (<i>suite et fin</i>)	
	Office national du film	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	
	Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 113 315
	Commission de la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 952 164
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	750 680
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 452
	Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	183 600
21	Pêches et Océans	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 445 703
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	78 422
22	Ressources humaines et Développement des compétences	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	221 273 059
	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	26 549 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	8 091 000 000
	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 544 000 000
	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	626 000 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	595 969 000
	Versements d'allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	557 000 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	511 475 000
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	300 872 000
	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	43 000 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
22	Ressources humaines et Développement des compétences (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Paielements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985 ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985 ch. M-6)	40 000 000
	Paielements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	31 867 000
	Paielements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paielements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	31 200 000
	Paielements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 550 000
	Paielements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	3 300 000
	Paielements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	1 900 000
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paielements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	18 000
	Conseil canadien des relations industrielles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 464 704
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(205 794 000)
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	168 144
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 026 808
23	Ressources naturelles	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 186 112
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Paielements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	2 045 889 000
	Paielements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	351 477 000

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
23	Ressources naturelles (<i>suite et fin</i>)	
	Ministère (<i>suite et fin</i>)	
	Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000 000
	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	7 200 000
	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	3 400 000
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 383 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 463 706
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	97 597 176
	Office national de l'énergie	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 024 941
	Administration du pipe-line du Nord	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 230
24	Santé	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	116 664 761
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	593 103
	Instituts de recherche en santé du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 398 976
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	699 767
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	989 492
	Agence de la santé publique du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 286 506
25	Sécurité publique et Protection civile	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 234 657
	Ministre de la Sécurité publique – Traitement et allocation pour automobile	78 422

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
25	Sécurité publique et Protection civile (<i>suite et fin</i>)	
	Agence des services frontaliers du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	147 013 748
	Service canadien du renseignement de sécurité	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 914 607
	Service correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	194 516 132
	Fonds renouvelable CORCAN	
	Commission nationale des libérations conditionnelles	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 149 015
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	354 711
	Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 869 391
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	344 080 159
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 910
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	526 151
26	Transports	
	Ministère	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 339 852
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	57 771 301
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	47 700 000
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Office des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 219 094

Postes législatifs du budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2009-2010 \$
26	Transports (<i>suite et fin</i>)	
	Bureau de l'infrastructure du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 357 469
	Tribunal d'appel des transports du Canada	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118 192
27	Travaux publics et Services gouvernementaux	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	78 433 167
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	78 422
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	10 000 000
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	6 090 040
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	5 062 000
	Fonds renouvelable des Services optionnels	
	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	
	Fonds renouvelable de la Production de défense	
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(3 567 230)
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(5 200 000)
	Montant total des postes législatifs budgétaires et non budgétaires du budget principal des dépenses	132 689 444 915
	COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS	17 739 038 219
	Total	150 428 483 134

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses 2009-2010 et le Budget principal des dépenses 2008-2009. Quatre éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications à la présentation;
- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure;
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs);
- les modifications à la présentation de l'architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

Modifications à la présentation

Les activités de programme dans le tableau « Programme par activités » sont inscrites par ordre décroissant selon les montants de la colonne « Total » du Budget principal des dépenses 2009-2010.

Les ministères et les organismes, à l'exception des sociétés d'État, présentent maintenant une activité de programme normalisée à l'égard des services internes qui se lit comme suit : « Les services internes sont des groupes d'activité et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services de communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier ».

Les paiements de transfert sont présentés dans leur valeur totale. Ils sont également présentés à titre d'information dans la Partie III du budget des dépenses.

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure

À la suite du dépôt du Budget principal des dépenses 2008-2009 le 27 février 2007, les modifications suivantes ont été publiées dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009 :

1. En vertu du décret C.P. 1996-1491, modification à l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* inscrivant à la liste des secteurs de l'administration publique fédérale le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications et désignant comme ministre compétent le ministre de la Défense nationale (à compter du 24 septembre 1996).
2. En vertu du décret C.P. 2007-1888, la responsabilité du Secrétariat chargé de la coordination des projets fédéraux et du Bureau de préparation au développement pipelinier du projet gazier Mackenzie a été transférée du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au ministère de l'Industrie (à compter du 6 décembre 2007).
3. En vertu du décret C.P. 2008-0243, la Corporation de développement des investissements du Canada est autorisée à constituer une filiale à cent pour cent sous le nom PPP Canada Inc. (à compter du 7 février 2008).

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009 :

4. En vertu du décret C.P. 2008-0768, le 2 juillet 2008 a été fixé comme la date d'entrée en vigueur des articles 90, 91, 97 et 98 de la *Loi fédérale sur la responsabilité*, soit chapitre 9 des Lois du Canada (2006). Le bureau du directeur des lobbyistes a été remplacé par le Commissariat au lobbying.
5. En vertu du décret C.P. 2008-0793, la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens est constituée, son mandat spécifié, à compter du 1^{er} juin 2008.
6. En vertu du décret C.P. 2008-0805, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones est intégré au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien sous l'autorité du ministre et du sous-ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, à compter du 1^{er} juin 2008.
7. En vertu du décret C.P. 2008-1488, le 10 août 2008 est la date d'entrée en vigueur de la *Loi modifiant la Loi sur des musées et d'autres lois en conséquence*, chapitre 9 des Lois du Canada (2008), qui établit le Musée canadien des droits de la personne.

Les modifications suivantes à la structure ont été apportées par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (C) 2008-2009 :

8. En vertu du décret C.P. 2007-1310, transfert du ministre des Transports au ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences les attributions à l'égard de l'administration du programme de remise écoAUTO en ce qui a trait au traitement des demandes de remise, à compter du 17 août 2007.
9. En vertu du chapitre 22 des Lois du Canada (2008) cité comme étant la *Loi sur le Tribunal des revendications particulières*, le Tribunal des revendications particulières est constitué, ainsi que le greffe, son mandat spécifié et certaines lois modifiées en conséquence, à compter du 18 octobre 2008.
10. En vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice a été renommé Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme.

La modification suivante à la structure a été apportée par l'entremise du Budget principal des dépenses 2009-2010 :

11. En vertu de l'annexe I.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, Tribunal de la concurrence a été renommé le Greffe du Tribunal de la concurrence.

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs)

La sous-section Modifications concernant les autorisations expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le budget principal des dépenses de l'exercice précédent, ainsi que les autorisations de dépenser paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Affaires étrangères et Commerce international – Ministère – Le libellé du crédit 10 a été modifié de façon à faire référence à « ...établi en septembre 2008 ». Aussi, un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 15, « Passeport Canada – Dépenses en capital »

Affaires indiennes et du Nord canadien – Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit et un poste législatif, soit le crédit 50, « Dépenses du Programme » et « (L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Affaires indiennes et du Nord canadien – Greffe du Tribunal des revendications particulières – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit et un poste législatif, soit le crédit 55, « Dépenses du Programme » et « (L) contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

Agence du revenu du Canada – Un nouveau poste législatif a été ajouté, soit le poste suivant : « (L) Paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre* ».

Conseil du Trésor – Secrétariat – Le libellé du crédit 1 a été modifié de « Dépenses de fonctionnement » à « Dépenses du Programme... » et le libellé du crédit 30 a été modifié de façon à faire référence à « ...l'administration publique fédérale » et « ...à la rémunération ». Aussi un nouveau crédit a été ajouté, soit le crédit 35, « Initiatives d'exécution du budget – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor et pour la période commençant le 1^{er} avril 2009 et se terminant le 30 juin 2009, pour augmenter d'autres crédits et pour accorder des crédits aux ministres compétents afin de financer des initiatives annoncées dans le budget fédéral du 27 janvier 2009, notamment de nouvelles subventions et des augmentations aux montants des subventions inscrites dans les budgets des dépenses, lorsque les montants des dépenses ne sont pas prévus autrement et lorsque les dépenses s'inscrivent dans les mandats statutaires des organismes gouvernementaux ».

Environnement – Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Un poste législatif a été retranché : « Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ».

Finances – Ministère – le montant du crédit L10 a été ajouté 384 280 000 \$. Deux nouveaux postes législatifs ont été ajoutés « (L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*) » et « (L) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (*Loi d'exécution du budget, 2007*) ». Aussi, un poste législatif a été retranché, « (L) Paiement à l'Ontario (*Loi d'exécution du budget de 2007*) ».

Finances – PPP Canada Inc. – Cet organisme nouvellement créé compte deux crédits, soit le crédit 35, « Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes », et crédit 40, « Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3 ».

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

Industrie – Ministère – Deux nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Subvention à Génome Canada » et « (L) Subvention à l'Institut Perimeter ».

Parlement – Sénat – Le libellé du crédit 1 a été modifié afin de retrancher la référence à « et subventions inscrites au Budget des dépenses ».

Parlement – Chambre des communes – Le libellé du crédit 5 a été modifié de « Dépenses de fonctionnement... » à « Dépenses du Programme... » et le crédit 10 pour 2008-2009 a été retranché.

Patrimoine canadien – Ministère – Le libellé suivant du crédit 1 a été retranché : « , le Service de transport des expositions ».

Patrimoine canadien – Musée canadien des droits de la personne – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, soit le crédit 30, « Paiements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital ».

Patrimoine canadien – Société du Centre national des Arts – Le libellé du crédit 50 a été modifié de façon à ajouter le terme « à l'égard des dépenses de fonctionnement ».

Patrimoine canadien – Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme – Le libellé du crédit 85 a été modifié de façon à ajouter l'énoncé « et le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an ».

Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère – Le libellé du crédit 1 a été modifié de façon à ajouter « Secteur des programmes d'accès public, des services visant à aider les provinces à administrer les programmes provinciaux financés aux termes des Ententes sur le développement du marché du travail et des services d'agents réceptionnaires offerts aux Canadiens au nom de Passeport Canada... ». Pour la facilité de référence, le libellé du crédit 1 a été également restructuré pour montrer des paragraphes alphabétiques séparés. Trois nouveaux postes législatifs ont été ajoutés, « (L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité »; « (L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles » et « (L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles ».

Ressources naturelles – Ministère – Un nouveau poste législatif a été ajouté, soit le poste suivant : « (L) Subvention à la Fondation des technologies au développement durable du Canada ».

Ressources naturelles – Commission canadienne de sûreté nucléaire – Un nouveau poste législatif a été ajouté, soit le poste suivant : « (L) Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ».

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

Sécurité publique et Protection civile – Agence des services frontaliers du Canada – Le libellé du crédit 10 a été modifié et le texte suivant a été supprimé : « , contributions ».

Sécurité publique et Protection civile – Gendarmerie royale du Canada – Le libellé du crédit 60 a été modifié de façon à ajouter : « ...le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l’approbation du Conseil du Trésor ».

Modifications à la présentation de l’architecture des activités des programmes (résultats stratégiques et description des activités de programme)

Chaque organisme inscrit au budget principal des dépenses est présenté en fonction de ses résultats stratégiques, de ses activités de programme et de la description des activités de programme. La présente sous-section offre une liste des ministères, des organismes et des sociétés d’État dont les résultats stratégiques, les activités de programme ou les descriptions des activités de programme ont été modifiés. À moins d’indication contraire, lorsqu’un ministère subit un changement de structure important, l’ancienne et la nouvelle structure seront inscrites dans le tableau Programme par activités. Le cas échéant, les rapports sur les plans et les priorités de 2009-2010, qui seront déposés plus tard au cours de l’année, fourniront un tableau de concordance détaillé entre les anciennes et les nouvelles structures ainsi qu’une explication sur la raison des changements.

Ministères et organismes :

- Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère
- Agence de promotion économique du Canada atlantique – Ministère
- Agence des services frontaliers du Canada
- Agriculture et Agroalimentaire – Ministère
- Anciens Combattants
- Bureau de l’infrastructure du Canada
- Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme
- Bureau du directeur des poursuites pénales
- Commissariat aux conflits d’intérêts et à l’éthique
- Commissariat aux langues officielles
- Commission canadienne de sûreté nucléaire
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
- Conseil de recherches en sciences humaines
- Corporation commerciale canadienne
- Environnement – Ministère
- Industrie – Ministère
- Office des transports du Canada
- Office national de l’énergie
- Patrimoine canadien – Ministère
- Pêches et Océans

Changements au Budget principal des dépenses 2009-2010

- Ressources humaines et Développement des compétences – Ministère
- Service canadien du renseignement de sécurité
- Société d'expansion du Cap-Breton
- Transports – Ministère
- Travaux publics et Services gouvernementaux

2 Affaires étrangères et Commerce international

Ministère 2-4

Corporation commerciale canadienne 2-10

Agence canadienne de développement
international 2-11

Centre de recherches pour le développement
international 2-15

Commission mixte internationale 2-16

Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 2-17

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Affaires étrangères et Commerce international				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	1 186 472	1 223 521	(37 049)
5	Dépenses en capital	140 032	122 670	17 362
10	Subventions et contributions	726 392	682 131	44 261
15	Passeport – Dépenses en capital	10 000		10 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	74 514	78 400	(3 886)
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (<i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	24 054		24 054
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33)	1 000	4 200	(3 200)
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250	250	
	Total des dépenses budgétaires	2 162 871	2 111 325	51 546
(L)	Versements à Exportation et développement Canada pour acquitter ses obligations encourues en vertu de l'article 23 de la <i>Loi sur le développement des exportations</i> (Compte du Canada) afin de faciliter et d'accroître les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays (L.C., 2001, ch. 33) (non budgétaire)	(120 500)	88 200	(208 700)
	Total du Ministère	2 042 371	2 199 525	(157 154)
Corporation commerciale canadienne				
20	Versements à la Corporation commerciale canadienne	15 192	15 185	7
	Total de l'organisme	15 192	15 185	7

Affaires étrangères et Commerce international

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Agence canadienne de développement international				
25	Dépenses de fonctionnement	203 668	224 674	(21 006)
30	Subventions et contributions	2 608 225	2 553 452	54 773
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 955	25 784	171
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	231 336	257 861	(26 525)
	Total des dépenses budgétaires	3 069 262	3 061 847	7 415
L35	Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales			
	Crédits non requis			
–	Paievements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital		8 004	(8 004)
	Total des dépenses non budgétaires		8 004	(8 004)
	Total de l'organisme	3 069 262	3 069 851	(589)
Centre de recherches pour le développement international				
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	161 750	149 995	11 755
	Total de l'organisme	161 750	149 995	11 755
Commission mixte internationale				
45	Dépenses du Programme	8 467	7 925	542
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	544	548	(4)
	Total de l'organisme	9 011	8 473	538
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne				
50	Dépenses du Programme	2 827	2 814	13
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	188	190	(2)
	Total de l'organisme	3 014	3 004	10

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Résultat stratégique

Le programme international du Canada : Le programme international du Canada est modelé sur les bénéfices et les avantages du Canada, conformément aux valeurs et aux intérêts du pays.

Description des activités de programme

Diplomatie et défense des intérêts

Cette activité de programme exerce une influence auprès d'acteurs internationaux pour les amener à s'engager et à exécuter des programmes et des fonctions diplomatiques sur la scène internationale. Elle permet au Canada de faire valoir ses politiques internationales auprès d'interlocuteurs étrangers au Canada et à l'extérieur du pays et, ainsi, de s'acquitter des rôles et des responsabilités que comportent le mandat et les fonctions diplomatiques d'un ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Ce travail est effectué au moyen de l'établissement de liens avec des décideurs à tous les niveaux dans d'autres pays et en étant l'hôte d'événements propres à permettre au Canada de communiquer des messages clés. Elle permet également de mettre à profit l'expertise des provinces dans des domaines où elles ont un intérêt particulier afin de favoriser l'exécution de la politique internationale du Canada dans son ensemble. En outre, cette activité de programme se sert d'activités promotionnelles stratégiques, y compris la diplomatie ouverte, comme outils pour faire valoir les positions canadiennes sur des questions qui préoccupent les Canadiens. Enfin, elle utilise un certain nombre de programmes discrétionnaires de subventions et de contributions pour promouvoir les intérêts du Canada à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué des décideurs étrangers au Canada et à l'extérieur du pays, des publics étrangers, des autres ordres de gouvernement au Canada, des entités clés concernées dans d'autres pays (p. ex. les milieux de la sécurité et de la défense) et les législateurs.

Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales

Cette activité de programme fournit l'orientation stratégique, des renseignements et des conseils, y compris l'intégration et la coordination de la politique internationale et de la politique économique du Canada. Elle permet au Ministère de planifier et de coordonner stratégiquement ses activités internationales en vue d'intégrer la politique étrangère et la politique économique internationale du Canada. Ce travail est effectué en assurant une meilleure coordination au sein du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), et avec d'autres ministères et des intervenants pertinents ainsi qu'en utilisant les conseils fournis par les missions pour l'élaboration d'approches pangouvernementales qui intègrent les divers mandats et points de vue organisationnels pour promouvoir les intérêts et les valeurs du Canada. Le principal groupe cible est constitué d'autres organismes gouvernementaux, des groupes chargés des politiques et des programmes au sein du MAECI, des chefs de mission et du personnel clé des missions.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Résultat stratégique

Les services internationaux destinés aux Canadiens : Les Canadiens sont satisfaits des services commerciaux, consulaires et de passeport.

Description des activités de programme

Commerce international

Cette activité de programme vise à gérer et à fournir des conseils et des services commerciaux aux entreprises canadiennes. Elle aide les entreprises canadiennes à réussir sur les marchés internationaux en fournissant des services d'expert-conseil, des avis, ainsi qu'en gérant et en offrant des services à valeur ajoutée aux entreprises canadiennes qui sont à la recherche de débouchés internationaux. Ce travail est effectué en soutenant les entreprises canadiennes qualifiées. Le principal groupe cible est constitué des entreprises canadiennes clientes qui exercent actuellement des activités à l'étranger ou qui ont démontré une capacité à le faire.

Affaires consulaires

Cette activité de programme vise à gérer et à fournir des conseils et des services consulaires aux Canadiens. Ce travail est effectué par des agents consulaires travaillant dans les missions à l'étranger et par l'utilisation du site Web (www.voyage.gc.ca). Le principal groupe cible est constitué de Canadiens à l'étranger ou de Canadiens prévoyant voyager ou vivre à l'étranger.

Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)

Cette activité de programme permet de gérer et de fournir des services de passeport par l'intermédiaire du Fonds renouvelable de Passeport Canada. Passeport Canada délivre aux Canadiens des documents de voyage sécuritaires qui facilitent les déplacements et qui contribuent à la sécurité internationale et nationale. Ce travail est effectué grâce à l'authentification de l'identité et à la détermination de l'admissibilité en utilisant divers modes de prestation de services, ainsi qu'à la production de documents de voyage sécuritaires. Le principal groupe cible est constitué des voyageurs canadiens.

Résultat stratégique

La plateforme internationale du Canada : Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international entretient un réseau de missions offrant une infrastructure et des services qui permettent au gouvernement du Canada d'atteindre ses priorités sur le plan international.

Description des activités de programme

La plateforme internationale du Canada : Soutien aux missions à l'étranger

Cette activité de programme permet de gérer et de fournir les services et l'infrastructure aux missions pour faciliter la représentation du Canada à l'étranger. Ce travail est effectué en coordination avec les différents secteurs, directions générales et directions du MAECI et avec les 27 autres ministères partenaires et colocataires qui sont déployés à l'étranger. Il vise à s'assurer que les services de ressources humaines, de gestion financière, de gestion des biens et du matériel, de soutien et d'approvisionnement, de contrôleurs, de courrier et de messagerie diplomatiques ainsi que l'acquisition de largeurs de bande sont en place dans les missions pour permettre au gouvernement du Canada de réaliser ses objectifs en matière de politique internationale et d'exécuter ses programmes à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué du réseau des missions du gouvernement du Canada à l'étranger, des secteurs, des directions générales et des directions du Ministère de même que 27 ministères partenaires et colocataires.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

La plateforme internationale du Canada : Soutien à l'administration centrale

Cette activité de programme gère et fournit les services et l'infrastructure à l'administration centrale pour faciliter la représentation du Canada à l'étranger. Ce travail est effectué de concert avec les différents secteurs, directions générales et directions du MAECI et avec les 27 autres ministères partenaires et colocataires qui sont déployés à l'étranger. Le principal groupe cible est constitué du réseau des missions du gouvernement du Canada à l'étranger, des secteurs, des directions générales et des directions du Ministère de même que des 27 ministères partenaires et colocataires.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010							Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Diplomatie et défense des intérêts	236 106	482	55 334	639 905	8 300	923 527		923 527	922 359
La plateforme internationale du Canada : Soutien aux missions à l'étranger	448 158	9 641			8 200	449 598		449 598	524 117
La plateforme internationale du Canada : Soutien à l'administration centrale	197 721	115 617	275		9 490	304 123		304 123	259 342
Conseils stratégiques et intégration des politiques internationales	96 286	1 116	6 153	14 035		117 590		117 590	135 236
Services internes	79 614	8 891				88 504		88 504	
Commerce international	196 347	4 094		10 940	3 050	208 331	(120 500)	87 831	320 675
Affaires consulaires	41 202	191			4 250	37 143		37 143	37 796
Passeport Canada – Organisme de service spécial (Fonds renouvelable)	320 354	10 000			296 300	34 054		34 054	
	1 615 787	150 032	61 762	664 880	329 590	2 162 871	(120 500)	2 042 371	2 199 525

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions à l'appui du FPSM et de ses sous-programmes	30 000 000	30 000 000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	11 424 000	11 424 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	9 910 000	9 910 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 000	4 873 000
Subventions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	4 000 000	4 000 000
Soutien financier annuel pour le pays hôte de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 190 000	1 166 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250 000	250 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	60 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	30 000
Association de la communauté du service extérieur	25 000	25 000
Total des subventions	61 762 000	61 738 000
Contributions		
Paiements de quote-parts aux organisations internationales :		
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (180 788 121 \$US)	189 936 000	189 936 000
Organisation des Nations Unies (76 745 669 \$US)	80 629 000	78 157 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (11 658 051 euros)	18 042 000	18 042 000
Organisation mondiale de la santé (16 778 032 \$US)	17 627 000	16 381 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (9 569 010 euros)	14 809 000	14 809 000
Organisation internationale de la Francophonie (8 873 094 euros)	13 732 000	12 495 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (12 852 656 \$US)	13 503 000	13 044 000
Organisation de coopération et de développement économiques (8 721 246 euros)	13 497 000	13 497 000
Agence internationale de l'énergie atomique (7 834 066 euros)	12 124 000	12 124 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (4 273 748 \$US) (4 657 534 euros)	11 698 000	11 481 000
Organisation des États américains (10 898 534 \$US)	11 450 000	12 755 000
Organisation internationale du travail (11 228 381 francs suisses)	10 777 000	10 529 000
Cour pénale internationale (5 603 515 euros)	8 672 000	8 672 000
Organisation mondiale du commerce (6 656 595 francs suisses)	6 389 000	6 389 000
Secrétariat du Commonwealth (3 100 052 livres sterling)	5 949 000	5 949 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 785 456 \$US)	3 977 000	4 558 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1 408 719 \$US) (1 303 308 euros)	3 497 000	3 497 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 986 301 euros)	3 074 000	3 074 000

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Organisation de l'aviation civile internationale	1 837 000	1 837 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (781 136 livres sterling)	1 499 000	1 625 000
Fondation du Commonwealth (718 603 livres sterling)	1 379 000	1 472 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (1 209 785 \$US)	1 271 000	1 271 000
Agence internationale de l'énergie (732 747 euros)	1 134 000	1 134 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (360 558 euros)	558 000	558 000
Tribunal international du droit de la mer (313 388 euros)	485 000	485 000
Organisation mondiale des douanes (302 404 euros)	468 000	468 000
Organisation maritime internationale (243 356 livres sterling)	467 000	467 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (412 145 \$US)	433 000	433 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (406 434 \$US)	427 000	427 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (427 172 francs suisses)	410 000	408 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (538 253 euros)	833 000	833 000
Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Protocole de Kyoto (358 843 \$US)	377 000	377 000
Convention sur la diversité biologique (312 203 \$US)	328 000	328 000
Autorité internationale des fonds marins (212 260 \$US)	223 000	223 000
Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (171 331 \$US)	180 000	180 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (114 371 euros)	177 000	177 000
Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (145 631 \$US)	153 000	153 000
La Convention de Vienne et le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (137 065 \$US)	144 000	144 000
Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international (79 002 \$US)	83 000	83 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (32 738 720 CFA)	78 000	78 000
Entente de Wassenaar (43 939 euros)	68 000	68 000
Cour permanente d'arbitrage (38 770 euros)	60 000	60 000
Organisations internationales de produits de base (21 970 euros)	34 000	34 000
Commission internationale d'établissement des faits (9 377 francs suisses)	9 000	9 000

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial du G8, au Centre international des sciences et de la technologie et au Centre des sciences et de la technologie d'Ukraine, afin d'aider les pays de l'ancienne Union soviétique en ce qui a trait à la destruction, à l'élimination ou à la mise en sûreté des armes de destruction de masse	116 705 000	49 500 000
Fonds pour la paix mondiale et la sécurité	64 281 000	79 316 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 500 000	7 500 000
Programme de partenariats internationaux en science et technologie	5 250 000	4 750 000
Contributions pour le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes	4 500 000	4 500 000
Programme d'appui à l'investissement dans les communautés	3 000 000	3 500 000
Contributions dans le domaine des relations avec les universités	2 920 000	3 420 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	2 300 000	2 020 000
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime	1 950 000	1 950 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	1 400 000	1 400 000
Accords environnementaux internationaux	1 187 000	532 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	1 000 000	1 000 000
Programme Horizon le monde en science et technologie	390 000	390 000
Total des contributions	664 880 000	608 499 000
Postes non requis		
Contributions en vertu du Programme de partenariat mondial du G8 pour la destruction, l'élimination ou la mise en sûreté des armes et matières de destruction de masse dans la Fédération de Russie et les autres pays de l'ancienne Union soviétique dans les domaines d'activités suivants : Sécurité radiologique et nucléaire		5 450 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles		4 694 000
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation		2 000 000
Total des postes non requis		12 144 000
Total	726 642 000	682 381 000

Affaires étrangères et Commerce international

Corporation commerciale canadienne

Résultat stratégique

Un meilleur accès aux marchés pour les exportateurs canadiens en ce qui concerne les marchés complexes du secteur public international.

Description des activités de programme

Défense

Cette activité de programme comprend des ventes à l'exportation pour les secteurs de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité. Elle inclut également les ventes à tous les ordres de gouvernement.

Marchés émergents et en développement

Ce sont des activités commerciales qui ne sont pas régies par l'Accord sur le partage de la production de défense (APPD) et qui ne comprennent pas les industries de l'aérospatiale, de la défense et de la sécurité qui ont trait à l'approvisionnement et à des projets de construction dans divers autres secteurs et pouvant inclure des ventes à tous les ordres de gouvernement, soit fédéral, d'État et municipal.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins :		
		Recettes à valoir sur le crédit		
Défense	18 333	6 428	11 905	10 465
Marchés émergents et en développement	6 647	3 360	3 287	4 720
	24 980	9 788	15 192	15 185

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 consacrés à l'activité de programme « Direction de l'aérospatial, de la défense et de la sécurité » sont maintenant inscrits sous la nouvelle activité de programme « Défense ».

Les fonds de 2008-2009 consacrés à l'activité de programme « Direction du développement international » sont maintenant inscrits sous la nouvelle activité de programme « Marchés émergents et en développement ».

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Résultat stratégique

Accroissement de l'atteinte des objectifs de développement cohérents avec les objectifs de la politique internationale canadienne.

Description des activités de programme

Pays de concentration

S'engager dans la programmation à long terme de l'aide au développement dans les pays de concentration, par le biais d'expertise, de dialogue et de ressources, afin d'accroître la capacité des pays de concentration d'atteindre les objectifs de développement. Une telle programmation exige des contacts directs entre les pays récipiendaires et l'Agence canadienne de développement international (ACDI), des consultations et une collaboration avec des partenaires à l'étranger, au Canada et dans ces pays. Elle inclut aussi différents programmes-pays, activités de développement et de projets de même qu'un dialogue sur les politiques.

Institutions multilatérales, internationales et canadiennes

Grâce à son engagement avec des institutions multilatérales, canadiennes et internationales, l'ACDI tente d'influencer les politiques et les pratiques institutionnelles pour maximiser l'efficacité des programmes afin de renforcer les capacités des institutions et pour maximiser l'efficacité de la programmation afin d'accroître la capacité et l'efficacité des institutions partenaires à atteindre leurs objectifs de développement. L'engagement de l'ACDI peut prendre la forme d'expertise et de financement de base de même qu'une participation à des conseils et des comités décisionnels ou consultatifs.

Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires

Programmation de l'aide au développement et/ou assistance humanitaire dans les états fragiles et/ou les pays en crise afin de réduire la vulnérabilité des populations affectées par les crises et de rétablir la capacité des institutions publiques et de la société par différents moyens : des réponses pangouvernementales faisant appel à une variété de mécanismes pour répondre au nombre considérable de besoins spécifiques et de risques ou une intervention en temps opportun et efficace. Dans les deux cas, des partenariats avec des organismes institutionnels offrent la flexibilité et l'expertise pour répondre efficacement.

Pays et régions sélectionnés

Le but de la programmation de l'aide au développement dans des pays et régions sélectionnés et admissibles à l'aide internationale canadienne, au moyen d'expertise, de dialogue et de ressources, est d'accroître la capacité à atteindre la stabilité et/ou les objectifs de développement ainsi qu'à contribuer aux intérêts internationaux du Canada. Cette programmation peut inclure la création de liens et/ou de partenariats entre des partenaires canadiens et des partenaires locaux.

Résultat stratégique

Appui durable et action éclairée des Canadiens envers le développement international.

Description des activités de programme

Engagement des citoyens canadiens

Fournir des occasions qui permettent aux Canadiens d'augmenter leurs connaissances, d'approfondir leur compréhension et de participer au développement international. La participation des citoyens au programme d'aide canadienne est essentielle à son efficacité. Cela permet à l'ACDI et à ses partenaires de puiser dans une vaste gamme d'expertise et de ressources financières à l'échelle du pays au cours de l'établissement des programmes d'aide, tout en légitimant l'engagement du gouvernement canadien envers la coopération internationale.

Affaires étrangères et Commerce international

Agence canadienne de développement international

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Pays de concentration	43 268	225 044	673 327	941 639		941 639	887 821
Institutions multilatérales, internationales et canadiennes	28 357	596 726	309 235	934 317		934 317	932 286
Les états fragiles et les états éprouvant des crises humanitaires	19 013	511 526	91 669	622 208		622 208	611 209
Pays et régions sélectionnés	29 134	204 545	153 785	387 464		387 464	566 902
Services internes	104 110			104 110		104 110	
Engagement des citoyens canadiens	5 819	11 400	62 304	79 523		79 523	71 633
	229 701	1 549 241	1 290 320	3 069 262		3 069 262	3 069 851

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international
Agence canadienne de développement international

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions pour la programmation multilatérale :		
Subventions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	1 522 241 000	1 197 676 000
Subventions pour la programmation de partenariat :		
Subventions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement et à la participation du public ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement, et subventions pour les programmes, les projets et les activités d'éducation et de formation au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	23 900 000	26 472 000
Subventions pour la programmation bilatérale :		
Subventions pour la coopération avec d'autres pays donateurs au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	3 100 000	4 500 000
Total des subventions	1 549 241 000	1 228 648 000
Contributions		
Contributions pour la programmation bilatérale :		
Contributions pour l'aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées en vertu d'une autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, contributions pour la coopération avec les pays en transition et contributions à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	927 724 159	1 051 467 000
Contributions pour la programmation de partenariat :		
Contributions pour les programmes, les projets et les activités d'aide au développement destinés à appuyer des initiatives liées au développement et à la participation du public ou visant à augmenter la sensibilisation, la compréhension et l'engagement des Canadiens à l'égard du développement, et contributions pour les programmes, les projets et les activités d'éducation et de formation au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	125 197 630	268 962 000

Affaires étrangères et Commerce international
Agence canadienne de développement international

Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions pour la programmation multilatérale :		
Contributions pour l'aide au développement, l'assistance humanitaire ou la planification préalable aux catastrophes, incluant la consolidation de la paix, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels mondiaux; de même qu'à l'appui de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie au profit des pays ou territoires en développement ou des pays en transition	6 062 000	4 375 000
Total des contributions	1 058 983 789	1 324 804 000
Autres paiements de transfert		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	231 336 000	257 861 000
Total des autres paiements de transfert	231 336 000	257 861 000
Total	2 839 560 789	2 811 313 000

Affaires étrangères et Commerce international

Centre de recherches pour le développement international

Résultat stratégique

Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche et de proposer des solutions afin d'appuyer le développement durable et équitable, ainsi que la lutte contre la pauvreté.

Description des activités de programme

Mener des recherches pour le développement

Correspond aux subventions accordées aux bénéficiaires et au travail interne fait en ce qui a trait aux projets de recherche scientifique et technique qui contribuent à améliorer les conditions de vie des populations des pays en développement.

Renforcer les capacités de recherche

Offre des services qui rehaussent l'excellence scientifique en recherche pour le développement, y compris l'appui apporté relativement à la définition des problèmes, à la méthodologie, à la gestion de la recherche et à l'établissement de liens avec les interlocuteurs appropriés. Ces services permettent également au Centre de recherches pour le développement international (CRDI) de suivre les projets, d'en faire connaître les résultats et de tirer des leçons de l'expérience acquise.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Mener des recherches pour le développement	110 605	110 605	117 141
Renforcer les capacités de recherche	29 134	29 134	32 854
Services internes	22 011	22 011	
	161 750	161 750	149 995

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Commission mixte internationale

Résultat stratégique

Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.

Description des activités de programme

Traité des eaux limitrophes

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influencer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Traité des eaux limitrophes	6 809	6 809	6 266
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 201	2 201	2 207
	9 011	9 011	8 473

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires étrangères et Commerce international

Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne

Résultat stratégique

Procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.

Description des activités de programme

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux de manière à garantir l'impartialité de la procédure administrative ainsi que l'équité et la sécurité du processus, tout en assurant des services de qualité. Ce programme comprend l'appui aux groupes spéciaux et aux comités, l'assistance à la Commission du libre-échange, de même que la liaison et la coordination avec les autres sections nationales.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	1 815	1 815	3 004
Services internes	1 200	1 200	
	3 015	3 015	3 004

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

3 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 3–4

Commission canadienne des affaires polaires 3–12

Institut de la statistique des Premières nations 3–13

Secrétariat de la Commission de vérité et de
réconciliation relative aux pensionnats indiens 3–14

Commission des revendications particulières des
Indiens 3–15

Bureau du Canada sur le règlement des questions des
pensionnats autochtones 3–16

Greffe du Tribunal des revendications particulières 3–17

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	937 703	665 419	272 284
5	Dépenses en capital	44 419	22 739	21 680
10	Subventions et contributions	5 657 871	5 314 881	342 990
15	Paiements à la Société canadienne des postes	27 600	27 600	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	9 042	5 268	3 774
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	29 939	21 444	8 495
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 094	52 356	8 738
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	65 525	74 316	(8 791)
(L)	Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987	17 987	
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000	
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 472	
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400	
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15	
	Total des dépenses budgétaires	6 856 145	6 206 973	649 172
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	47 403	25 903	21 500
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	30 400	34 600	(4 200)
	Total des dépenses non budgétaires	77 803	60 503	17 300
	Total du Ministère	6 933 948	6 267 476	666 472

Affaires indiennes et du Nord canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Commission canadienne des affaires polaires				
40	Dépenses du Programme	917	919	(2)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	71	71	
	Total de l'organisme	988	990	(2)
Institut de la statistique des Premières nations				
45	Paiements versés à l'Institut de la statistique des Premières nations pour les dépenses de fonctionnement	4 700	4 300	400
	Total de l'organisme	4 700	4 300	400
Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens				
50	Dépenses de Programme	18 075		18 075
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	510		510
	Total de l'organisme	18 585		18 585
Commission des revendications particulières des Indiens				
	Crédits non requis			
–	Dépenses du Programme		3 867	(3 867)
	Postes non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		362	(362)
	Total de l'organisme		4 229	(4 229)
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones				
	Crédits non requis			
–	Dépenses de fonctionnement		275 726	(275 726)
–	Contributions		10 000	(10 000)
	Postes non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		8 969	(8 969)
	Total de l'organisme		294 695	(294 695)
Greffé du Tribunal des revendications particulières				
55	Dépenses du Programme	2 373		2 373
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195		195
	Total de l'organisme	2 568		2 568

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

Le gouvernement – Bonne gouvernance, institutions efficaces et relations de coopération pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.

Description des activités de programme

Règlement des revendications

Paiement pour le règlement de revendications spéciales, particulières et globales conclu avec succès au moyen d'un processus de négociation, et pour l'indemnité et le financement approuvés en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens.

Gouvernance et institutions gouvernementales

Gouvernance efficace ainsi que des capacités, processus et mécanismes connexes qui appuient chaque collectivité, les administrations groupées et les systèmes de gouvernance. En particulier, soutien aux gouvernements inuits et des Premières nations ainsi qu'à leurs institutions respectives. Ces institutions comprennent, entre autres, celles qui offrent des services dans les secteurs de la gouvernance communautaire et la régie des programmes ainsi qu'aux organismes de revendications territoriales et les associations professionnelles. Collectivement, ces moyens aident à l'installation d'un dynamisme social et économique dans les collectivités inuites et des Premières nations.

Relations de collaboration

Les relations de collaboration et le respect mutuel ne font qu'un. La coopération crée un climat de confiance, de responsabilisation et de partenariats respectueux parmi les gouvernements, les Premières nations et les Inuits. Ce climat, en revanche, soutient la croissance socioéconomique et culturelle des collectivités des Premières nations et des Inuits et elle intensifie l'autosuffisance. Les relations de collaboration sont la pierre angulaire du règlement mutuellement acceptable des revendications et autres questions de droits. C'est grâce à cette coopération que l'on négocie et met en œuvre des ententes sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale; que l'on clarifie et maintient les relations de traités entre l'État et les Premières nations; que l'on obtient la certitude quant à la propriété, à l'utilisation et à la gestion des terres et des ressources; et que l'on représente efficacement les Inuits dans les décisions de politiques fédérales. Et c'est en coopérant que nous abordons les obligations constitutionnelles et historiques, désamorçons les conflits par la négociation, et permettons aux parties de collaborer vers l'atteinte du but commun de la réconciliation.

Résultat stratégique

Les gens – Bien-être des personnes et des familles au sein des Premières nations et des collectivités inuites.

Description des activités de programme

Éducation

Soutien à la prestation de services d'éducation primaire et secondaire conformément aux normes et aux programmes provinciaux, contribuant ainsi à accroître les niveaux de réussite scolaire et à rehausser l'employabilité des élèves des Premières nations et inuits; de services d'éducation spéciale visant à améliorer la qualité de l'éducation et le niveau des services de soutien offerts aux élèves admissibles ayant des besoins spéciaux pour que les niveaux se comparent raisonnablement à ceux des services de soutien offerts par les provinces; et d'aide financière aux Indiens inscrits pour qu'ils puissent faire des études postsecondaires afin d'augmenter le niveau de participation, de réussite et d'employabilité.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Développement social

Soutien à la prestation d'aide au revenu pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et le logement, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes provinciaux; de Services à l'enfance et à la famille des Premières nations, pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; à d'aide à la vie autonome pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; de Programme de financement de la lutte contre la violence familiale pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; du Programme de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants, pour soutenir les familles à faible revenu avec des enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et d'autres services sociaux dont les Premières nations peuvent assumer la responsabilité, de même que l'autorité pour les activités de développement social grâce à l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services pour arriver à bâtir des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, stables, viables et en santé.

Gestion des affaires des particuliers

Gestion professionnelle des affaires propres aux Premières nations pour que les responsabilités du ministre en matière de fonds en fiducie, d'appartenance et de successions, qui lui sont confiées en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soient exercées comme il se doit.

Résultat stratégique

Les terres – Gestion durable des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations et les Inuits.

Description des activités de programme

Administration fédérale responsable

Cette activité de programme comprend l'acquittement des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations (p. ex. en vertu de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements afférents); l'acquittement des responsabilités et de la coordination avec d'autres ministères fédéraux qui ont des responsabilités semblables, par exemple Environnement Canada; l'assainissement des sites contaminés sous juridiction fédérale; la perception et la gestion de l'argent des Indiens résultant de l'exploitation des terres et des ressources.

Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations

Cette activité de programme englobe les activités liées au renforcement de la gouvernance des Premières nations sur les terres, les ressources et l'environnement, y compris tant les initiatives de développement des capacités que de gouvernance sectorielle.

Certitude en matière de titres fonciers et d'accès aux ressources

Cette activité de programme comprend les ajouts aux réserves; l'assurance de la clarté du titre pour faciliter les transactions foncières futures au moyen de levés et d'ententes négociées sur les terres; et la mise en œuvre des transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales.

Résultat stratégique

L'économie – Bien-être et prospérité économiques des Premières nations, des Inuits et des Métis.

Description des activités de programme

Infrastructure communautaire

Soutien à la fourniture de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des installations de la collectivité, comme les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égout ainsi que les bureaux administratifs; les installations éducatives comme les écoles et les résidences pour enseignants; l'assainissement de sites contaminés dans les réserves; et les logements dans les réserves.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Investissement communautaire

Pour la plupart des collectivités autochtones, le développement économique a progressé lentement. Les activités de programme contribuent à permettre aux collectivités de participer davantage à l'économie en améliorant leur capacité en matière de développement économique. Les activités réalisées dans le cadre des programmes d'investissement communautaire comprennent le Programme d'opportunités économiques pour les communautés, l'Initiative sur la participation des Autochtones au marché du travail, la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones, le Programme de développement économique des communautés et le Programme de Services de soutien communautaire. Ces activités aident les collectivités à déterminer leur potentiel économique et à le stimuler pour tendre vers l'augmentation du nombre d'emplois communautaires, une plus grande utilisation des terres et des ressources communautaires, une meilleure infrastructure économique communautaire, un plus grand nombre d'entreprises, des entreprises de plus grande taille, davantage de débouchés et un climat plus favorable au développement économique communautaire.

Développement des entreprises individuelles et communautaires

Les Premières nations, les Inuits et les Métis (Autochtones) font face à des défis et des obstacles uniques liés au développement de leurs entreprises, qui les empêchent de participer pleinement à l'économie du Canada et de prendre part à sa prospérité. Les activités dans le cadre du Programme de développement encouragent les personnes et les collectivités autochtones à participer à l'économie du pays et à prendre davantage part à sa prospérité en favorisant le développement d'entreprises viables. Les activités du programme et le financement facilitent l'accès au financement d'entreprises du secteur privé à des taux compétitifs permettent l'accès à des renseignements commerciaux et à des conseils dans ce domaine, favorisent des partenariats du secteur privé pour la réalisation de projets majeurs d'entreprise et renforcent les établissements financiers appartenant à des Autochtones et contrôlés par ceux-ci dans leurs efforts visant à fournir des services de prêts au développement et des services consultatifs aux entreprises autochtones. Ces activités visent à réduire les obstacles au développement des entreprises, des obstacles uniques aux Autochtones, et à créer un climat des affaires moderne à titre individuel ou collectif.

Résultat stratégique

Le Nord – Les peuples du Nord sont autonomes, en bonne santé, qualifiés et vivent au sein de collectivités prospères.

Description des activités de programme

Terres et ressources du Nord

Cette activité de programme favorise le développement durable des ressources naturelles du Nord en mettant l'accent sur l'amélioration de la gestion et la gérance environnementales, y compris l'assainissement des sites contaminés, en élargissant la base des connaissances pour faciliter la prise de décisions et en améliorant l'efficacité du contexte réglementaire du Nord. En tant qu'entité du gouvernement fédéral investie du pouvoir législatif et politique sur les ressources naturelles dans le Nord, Affaires indiennes et du Nord canadien met en œuvre ce programme au nom de tous les résidents du Nord.

Des collectivités nordiques en santé

Cette activité de programme offre un soutien à l'amélioration de la santé et du bien-être des résidents du Nord grâce à des subventions pour la prestation de services hospitaliers et médicaux aux résidents inuits et des Premières nations des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut; au transport à prix réduit de denrées périssables nutritives et autres produits essentiels aux collectivités du Nord isolées; à la tenue de recherches sur la source et les conséquences des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique; à l'aide apportée aux habitants du Nord afin de des grandes questions comme celle de l'incidence du changement climatique.

Gouvernance dans le Nord

Cette activité de programme offre un soutien au renforcement des gouvernements du Nord par l'entremise d'un transfert des responsabilités de la compétence des provinces, de mécanismes intergouvernementaux efficaces, de la gestion des questions stratégiques, ainsi que du renforcement de la collaboration intergouvernementale et internationale sur les questions circumpolaires.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Économie du Nord

Cette activité de programme contribue à la croissance économique durable des économies des Territoires au moyen d'investissements dans le domaine de l'innovation, du savoir, du développement régional, de la défense des droits et des activités, qui incitent les habitants du Nord à participer et leur permettent de bénéficier du développement des ressources. Le programme d'Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord (ISDEN) comprend le financement sous forme de contribution et le soutien à l'élaboration des propositions nécessaires pour obtenir ce financement visant à aider les indicateurs de l'économie, à diversifier davantage cette économie, à accroître la participation des habitants du Nord à cette même économie et à faciliter la coordination générale des programmes du gouvernement fédéral. Le développement économique du Nord est soutenu par les gouvernements territoriaux, les organisations autochtones et le secteur sans but lucratif. Par ailleurs, un centre d'expertise économique lié à chaque territoire est fourni ainsi qu'une aide pour coordonner diverses sources de financement fédéral liées à des projets particuliers ayant pour but de favoriser le développement du Nord.

Résultat stratégique

Le Bureau de l'interlocuteur fédéral – Bien-être socioéconomique des Métis, des Indiens non inscrits et des Autochtones vivant en milieu urbain.

Description des activités de programme

Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits

Le mandat du Bureau de l'Interlocuteur fédéral (émanant à la suite de conférences institutionnelles tenues de 1985 à 1987) est d'offrir un point de contact entre le gouvernement fédéral et les organisations de Métis et d'Indiens non inscrits. Le principal objectif de ce mandat est d'encourager les travaux menés avec les organisations de Métis, d'Indiens non inscrits et d'Autochtones ne vivant pas dans des réserves, et cela, tant à l'échelle nationale provinciale, régionale et urbaine, afin de trouver une façon pratique d'améliorer les conditions socioéconomiques des Métis et des Indiens non inscrits, d'accroître l'autonomie et de réduire le taux de dépendance en aidant des organisations à créer des partenariats efficaces avec les gouvernements fédéral et provinciaux et le secteur privé, de renforcer leurs capacités organisationnelles et de favoriser le développement professionnel.

Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain

Cette stratégie a été élaborée en 1997 pour aider à répondre aux besoins des Autochtones vivant dans les centres urbains. Dans le cadre de cette stratégie, le gouvernement du Canada sollicite des partenariats avec les autres gouvernements, les organismes communautaires et les Autochtones pour appuyer des projets qui répondent aux priorités locales. Cette stratégie en matière de politiques a pour objectif d'encourager l'autonomie et de multiplier les choix de vie s'offrant aux Autochtones qui vivent dans les centres urbains. Elle permet au gouvernement du Canada d'être plus apte à aligner les dépenses du gouvernement fédéral associées à la question des Autochtones vivant dans les grands centres urbains sur les programmes provinciaux et municipaux, de façon à accélérer la réalisation des objectifs du gouvernement fédéral, tout en faisant face aux enjeux locaux et en saisissant les occasions qui se présentent. Pour ce faire, les projets de cette stratégie seront stratégiquement axés sur des investissements dans trois domaines prioritaires (améliorer les aptitudes à la vie quotidienne; promouvoir la formation professionnelle, les compétences et l'entrepreneuriat; soutenir les femmes, les enfants et les familles autochtones).

Gestion des droits des Métis

Cette activité de programme est la réponse apportée en 2003 par le gouvernement fédéral à la décision Powley de la Cour suprême du Canada (CSC), qui déclarait que la collectivité métisse avait bel et bien un droit protégé par l'article 35 sur les droits des Autochtones. Le but premier de ce programme est de travailler avec n'importe laquelle des organisations autochtones représentatives sans but lucratif, au sein desquelles œuvrent un grand nombre de Métis, pour faciliter la vérification objective de leurs listes de chasseurs métis, conformément aux instructions données par la CSC dans la décision Powley.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010						Budget principal des dépenses 2008-2009	
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total			
						Prêts, dotations en capital et avances		
Éducation	15 645		37 726	1 652 263	1 705 635		1 705 635	1 719 351
Développement social	5 530		10 000	1 436 250	1 451 780		1 451 780	1 451 851
Infrastructure communautaire	27 344	5 000	136	1 043 062	1 075 542		1 075 542	1 031 544
Règlement des revendications	260 490		549 623	5 500	815 613		815 613	518 050
Gouvernance et institutions gouvernementales	13 128		386 747	232 788	632 663		632 663	657 283
Service internes	358 907				358 907		358 907	
Relations de collaboration	70 750	34 627		84 323	189 700	77 803	267 503	208 651
Terres et ressources du Nord	147 787		1 136	27 049	175 972		175 972	191 340
Investissement communautaire	13 225			109 002	122 227		122 227	180 449
Des collectivités nordiques en santé	36 792		47 328	10 011	94 131		94 131	107 812
Administration fédérale responsable	28 831			29 096	57 927		57 927	63 756
Développement des entreprises individuelles et communautaires	8 343			37 250	45 593		45 593	
Gestion des affaires des particuliers	15 070	4 162	1 400	9 603	30 235		30 235	29 444
Gestion des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	11 331			14 154	25 485		25 485	33 891
Gouvernance dans le Nord	9 850			12 179	22 029		22 029	9 938
Développement des capacités organisationnelles des Métis et des Indiens non inscrits	2 536			12 069	14 605		14 605	
Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain	3 463			9 870	13 333		13 333	
Gestion des droits des Métis	3 885			8 000	11 885		11 885	
Certitude en matière de titres fonciers et d'accès aux ressources	5 315	630	5 000		10 945		10 945	9 532
Économie du Nord	782			1 157	1 939		1 939	23 981
Relations de coopération								29 018
Possibilités d'emploi et de développement économique des peuples autochtones								1 585
	1 039 004	44 419	1 039 096	4 733 626	6 856 145	77 803	6 933 948	6 267 476

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions aux Premières nations pour le règlement de revendications particulières négocié par le Canada ou imposé par le Tribunal des revendications particulières	250 000 000	
Subvention pour le financement du soutien des bandes	232 741 084	232 424 000
Subventions pour appuyer les Premières nations, les Inuits, les conseils tribaux, les organismes ou d'autres ordres de gouvernement pour les activités de mise en œuvre stipulées dans les diverses ententes	113 486 000	118 054 000
Versements aux Cris du Québec pour régler les questions découlant de la mise en œuvre de la <i>Convention de la Baie-James et du Nord québécois</i>	100 000 000	
Paielements aux organismes autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	80 391 000	76 738 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paielements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	65 525 000	74 316 000
Paielements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	54 167 263	51 546 000
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	47 328 000	46 400 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	35 431 000	34 257 000
(L) Subvention au gouvernement du Nunatsiavut pour la mise en œuvre de l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador en vertu de la <i>Loi sur l'Accord sur les revendications territoriales des Inuits du Labrador</i>	17 987 000	17 987 000
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	10 000 000	10 000 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	9 442 000	9 257 000
Subventions pour appuyer les bénéficiaires/organismes pour le règlement de revendications particulières et spéciales	6 792 667	280 988 000
Subventions à la Bande indienne Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelt</i>	4 420 096	3 956 000
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	4 375 000	4 247 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	1 500 000	1 500 000
(L) Rentes versées aux Indiens – Paielements en vertu de traités	1 400 000	1 400 000
Paielements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	1 243 000	1 213 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subvention pour le perfectionnement des connaissances scientifiques sur le Nord	1 136 000	1 086 000
Subventions aux Premières nations participantes et à l'Autorité scolaire des premières nations en vertu de la <i>Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique</i>	600 000	600 000
Subvention accordée à l'Administration financière des Premières nations en vertu de la <i>Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations</i>	500 000	500 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	300 000
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	150 000	150 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	136 000	136 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	45 000	45 000
Total des subventions	1 039 096 110	967 100 000
Contributions		
*Paielements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine de l'éducation	1 533 917 473	1 466 292 000
*Paielements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement social	1 436 250 000	1 359 009 000
*Paielements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et de l'entretien	1 043 062 000	944 347 000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre pour la mise en œuvre d'ententes sur les revendications territoriales globales	180 972 000	171 106 000
*Paielements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du soutien aux administrations indiennes	110 464 000	125 098 000
*Paielements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans le domaine du développement économique	109 002 000	106 587 000
Contributions pour appuyer le processus de négociation visant les revendications globales, particulières et spéciales ainsi que les initiatives d'autonomie gouvernementale	47 954 000	41 011 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	40 058 000	24 300 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	37 250 000	37 250 000
Contribution pour promouvoir l'utilisation sécuritaire, le développement, la conservation et la protection des ressources naturelles du Nord	35 391 500	36 714 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	21 402 000	21 624 000
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	13 848 000	15 592 000
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	13 504 000	5 504 000

* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Grâce à ces derniers, un montant global est alloué aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	13 191 000	15 215 000
Contribution versée aux institutions des Premières nations dans le but de favoriser une saine gestion publique	12 294 000	10 450 000
Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	10 928 000	7 699 000
Contributions visant à améliorer la capacité de gestion financière et les installations de réseaux du gouvernement du Nunavut	10 300 000	
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	9 870 000	11 005 000
Contributions pour appuyer la gestion des urgences dans le cadre des activités dans les réserves	9 526 000	9 696 000
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	9 077 000	14 641 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	8 930 969	7 942 000
Contributions aux Premières nations, à leurs organismes, aux provinces et aux tiers pour les mesures provisoires et les mesures couvertes par un traité de la Colombie-Britannique	7 810 000	4 040 000
Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions pour appuyer la capacité organisationnelle de base des organismes représentant les Autochtones	6 565 000	4 935 000
Contributions aux anciens élèves, à leurs familles, à leurs collectivités et aux groupes dans le but de faciliter les projets de commémoration régionaux ou nationaux qui portent sur l'expérience dans les pensionnats indiens et qui permettent aux familles et aux collectivités de participer à l'initiative	5 000 000	
Contributions pour la promotion du développement politique, social et scientifique dans les trois territoires du Canada	2 547 000	179 000
Contributions pour la promotion du développement régional dans les trois territoires du Canada	1 157 000	19 837 000
Contributions à la Fondation nationale des réalisations autochtones	817 000	817 000
Contributions pour faire les frais juridiques et autres frais des demandeurs dans des causes concernant les Indiens et susceptibles de faire jurisprudence	750 000	750 000
Contributions à l'intention des commissions de traités provinciales et/ou régionales	750 000	750 000
Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant	500 000	
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	458 000
Contribution au titre de services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	80 000
Total des contributions	4 733 625 942	4 462 928 000
Total	5 772 722 052	5 430 028 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Commission canadienne des affaires polaires

Résultat stratégique

Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.

Description des activités de programme

Facilitation de la recherche et communications

Facilitation de la recherche et communications.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Facilitation de la recherche et communications	763	10	773	990
Services internes	215		215	
	978	10	988	990

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paievements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	10 000	10 000
Total	10 000	10 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Institut de la statistique des Premières nations

Résultat stratégique

Les Premières nations, les gouvernements et les autres intervenants profiteront de renseignements et d'analyses statistiques précis et pertinents sur les conditions financières, économiques et sociales des Premières nations.

Description des activités de programme

Collecte et analyse des données

Fournir des statistiques et des analyses sur les conditions socioéconomiques des Indiens, des Premières nations, des groupes autochtones et d'autres groupes habitant dans des réserves ou sur des terres autochtones.

Bonne qualité et pratiques efficaces

Promouvoir la qualité, la cohérence et la compatibilité des statistiques des Premières nations par rapport aux normes admises, en collaborant avec les Premières nations et d'autres organisations, et développer les capacités statistiques au sein des gouvernements des Premières nations.

Action d'information

Travailler avec les ministères et les organismes fédéraux ainsi que les ministères et les organismes provinciaux et leur donner des conseils en ce qui concerne les statistiques des Premières nations.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Collecte et analyse des données	4 700	4 700	4 300
Bonne qualité et pratiques efficaces			
Action d'information			
	4 700	4 700	4 300

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Toutes les ressources ont été attribuées à l'activité de programme Collecte et analyse des données en attendant que l'Institut de la statistique des Premières nations termine son plan d'entreprise. Le plan d'entreprise fournira plus de détails concernant la répartition par activité de programme.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens

Résultat stratégique

Divulguer et reconnaître la vérité concernant les pensionnats indiens afin de favoriser la guérison et la réconciliation parmi les personnes et les communautés touchées.

Description des activités de programme

Vérité et réconciliation

Le programme appuie les activités de recherche, de vérité, de guérison et de commémoration entreprises par le Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation. Le programme, qui compte parmi les obligations du Canada en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, comprendra la constitution d'un dossier historique portant sur le système et les séquelles des pensionnats indiens, la consignation de déclarations ainsi que des activités de guérison et de commémoration. Le programme dispose d'un financement réparti sur cinq ans, après quoi il mettra fin à ses activités.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Vérité et réconciliation	16 425	16 425	
Services internes	2 160	2 160	
	18 585	18 585	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien
Commission des revendications particulières des Indiens

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Total	
Mener des enquêtes et fournir des services de médiation		4 229
		4 229

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Affaires indiennes et du Nord canadien

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010 Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
Règlement des réclamations		294 695
		294 695

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Postes non requis		
Contributions aux Autochtones ou autres bénéficiaires admissibles dans le but de faciliter la sensibilisation et l'information du public sur diverses questions liées à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens		5 000 000
Contributions aux anciens élèves, à leurs familles, à leurs collectivités et aux groupes dans le but de faciliter les projets de commémoration régionaux ou nationaux qui portent sur l'expérience dans les pensionnats indiens et qui permettent aux familles et aux collectivités de participer à l'initiative		4 000 000
Contributions aux groupes de survivants des pensionnats indiens qui souhaitent régler leur réclamation de façon collective dans le cadre du processus d'évaluation indépendant		1 000 000
Total des postes non requis		10 000 000

Affaires indiennes et du Nord canadien

Greffe du Tribunal des revendications particulières

Résultat stratégique

Administration efficace du Tribunal des revendications particulières.

Description des activités de programme

Services de greffe

Faciliter l'accès en temps opportun au Tribunal des revendications particulières au moyen du service à la clientèle, de la qualité des avis, du traitement efficace et rapide des revendications, et de la prestation de services impartiaux.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services de greffe	2 568	2 568	
	2 568	2 568	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

4 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Ministère 4-2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
1	Dépenses de fonctionnement	41 880	44 104	(2 224)
5	Subventions et contributions	240 435	237 959	2 476
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 113	5 324	(211)
Total du Ministère		287 428	287 387	41

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Collectivités dynamiques et revitalisées disposant de meilleures perspectives socioéconomiques et développant la base de l'activité économique.

Description des activités de programme

Développement des collectivités

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de maintenir et de développer la base de leur activité économique, en misant sur leurs propres atouts. Trois objectifs soutiennent cette activité de programme. Le premier, Mobilisation des collectivités, favorise le développement des collectivités et l'accroissement de leur mobilisation par l'élaboration de visions et de projets d'envergure locale et régionale. Le deuxième, Développement du milieu, appuie les collectivités par le soutien à l'entrepreneuriat et par la création ou le maintien d'entreprises viables. Le troisième, Milieux attrayants, accroît la capacité des collectivités à attirer des touristes et des personnes qualifiées. Cette activité de programme vise principalement les petites et moyennes entreprises (PME) et les organismes à but non lucratif (OBNL). Deux programmes de subvention et de contribution appuient cette activité de programme, soit le programme Diversification des collectivités et le Programme de développement des collectivités (programme national).

Infrastructure

Cette activité de programme permet d'améliorer les infrastructures municipales, urbaines et rurales au Québec et la qualité de vie des citoyens en investissant dans des projets qui augmentent la qualité de l'environnement, soutiennent la croissance économique à long terme, améliorent les infrastructures collectives et établissent les infrastructures du XXI^e siècle en adoptant les meilleures technologies, de nouvelles approches et les meilleures pratiques. En collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités ainsi que les Premières nations et le secteur privé, le gouvernement du Canada a mis en œuvre différents programmes d'infrastructures mixtes. L'Agence a le mandat spécial de gérer l'Entente Canada-Québec relative aux programmes d'infrastructures. Les projets qui contribuent à atteindre les objectifs du programme sont ceux qui améliorent la qualité de l'eau, qui trouvent des solutions à la problématique du rejet des eaux usées, qui favorisent le déplacement des personnes et des biens en toute sécurité, qui bonifient le transport collectif et qui aident à hausser la qualité de vie des citoyens par la construction d'infrastructures, d'équipements ou de bâtiments ayant des incidences économiques, urbaines ou régionales.

Cette activité de programme vise principalement les municipalités et les OBNL et elle s'appuie sur le Programme Infrastructures Canada (programme de contribution).

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Présence de conditions favorables à la croissance durable et au positionnement concurrentiel des PME et des régions.

Description des activités de programme

Compétitivité des entreprises

Cette activité de programme permet aux entreprises d'être plus performantes et concurrentielles en rehaussant la productivité, les revenus gagnés et le nombre d'emplois dans les régions; ceci contribue à créer des conditions favorables à la croissance durable. Deux objectifs soutiennent cette activité de programme. Le premier, Développement des capacités des entreprises, favorise l'augmentation des capacités de gestion, d'innovation, d'adoption de technologies de pointe, de développement de marchés, et d'intégration aux chaînes de production globalisées. Il encourage, notamment, le soutien aux organisations dédiées à l'amélioration des capacités stratégiques des PME afin de rehausser leur performance et de contribuer à leur adaptation. Le deuxième objectif, Entreprises stratégiques appuie l'établissement et les premières phases d'expansion d'entreprises dans des activités économiques jugées stratégiques pour le développement d'une région afin de consolider la base économique des régions.

Cette activité de programme vise principalement les PME et les OBNL et elle est soutenue par deux programmes de subvention et de contribution, soit le programme Croissance des entreprises et des régions et le Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement (CANTex).

Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions

Cette activité de programme améliore la compétitivité internationale des régions en valorisant leur savoir et leurs avantages compétitifs sur la scène internationale. Elle a deux objectifs. Le premier objectif, Pôles de compétitivité, développe et consolide des pôles de compétitivité, en favorisant l'innovation et le réseautage des acteurs du savoir (les universités et les institutions et centres de recherche, les entreprises et groupes d'entreprises ainsi que les organismes de courtage de technologie), le développement d'une masse critique du savoir de même que la valorisation et le transfert technologiques. Le deuxième objectif, Promotion internationale des régions, met en valeur la compétitivité internationale des régions du Québec en privilégiant la promotion intégrée des facteurs de localisation (la main-d'œuvre, l'accès au marché, les infrastructures, les coûts et la stabilité politique), l'attraction des investissements directs étrangers et les réinvestissements par les entreprises étrangères déjà établies au Québec.

Cette activité de programme est destinée principalement aux PME et aux OBNL et elle est appuyée par le programme Croissance des entreprises et des régions, un programme de subvention et de contribution.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Résultat stratégique

Politiques, programmes et actions de coopération qui renforcent l'économie des régions du Québec.

Description des activités de programme

Politiques, programmes et initiatives

Cette activité de programme permet aux régions et aux collectivités du Québec de bénéficier d'une action fédérale adaptée, cohérente et efficace qui produit des retombées socioéconomiques, notamment en créant et en diffusant des connaissances en développement économique et régional utiles pour les acteurs du développement et en saisissant des occasions d'affaires et de développement. Quatre objectifs soutiennent cette activité de programme : analyse et recherche; politiques et programmes; représentation et influence; et coopération et collaboration.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des collectivités	11 607	600	108 765	120 972	128 549
Compétitivité des entreprises	5 253	100	66 608	71 961	80 117
Infrastructure	1 516		44 072	45 588	27 050
Positionnement concurrentiel des secteurs et des régions	3 502	100	19 240	22 842	44 790
Services internes	20 376			20 376	
Politiques, programmes et initiatives	4 739	200	750	5 689	6 881
	46 993	1 000	239 435	287 428	287 387

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions en vertu du Programme de diversification des collectivités	600 000	600 000
Subventions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	200 000	200 000
Subventions en vertu du Programme de recherche en développement régional	200 000	200 000
Total des subventions	1 000 000	1 000 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de croissance des entreprises et des régions	82 948 000	103 126 000
Contributions en vertu du Programme de diversification des collectivités	76 765 000	64 182 000
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	44 072 460	24 448 000
Contributions au Programme de développement des collectivités	32 000 000	32 000 000
Contributions au Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	2 900 000	2 703 000
Contributions en vertu du Programme de recherche en développement régional	750 000	750 000
Total des contributions	239 435 460	227 209 000
Postes non requis		
Subvention à l'Administration portuaire de Québec afin de commémorer le 400 ^e anniversaire de la ville de Québec en 2008		9 750 000
Total des postes non requis		9 750 000
Total	240 435 460	237 959 000

5 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 5-3

Société d'expansion du Cap-Breton 5-6

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	79 640	81 862	(2 222)
5	Subventions et contributions	245 178	238 346	6 832
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 599	8 017	(418)
Total du Ministère		332 418	328 225	4 193
Société d'expansion du Cap-Breton				
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	8 650	8 650	
Total de l'organisme		8 650	8 650	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Résultat stratégique

Une économie concurrentielle au Canada atlantique.

Description des activités de programme

Développement des entreprises

Malgré l'amélioration récente de la situation économique, de grands défis restent encore à surmonter, mais de grandes possibilités de développement existent. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de cette situation. L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) travaillera en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les institutions du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région, ainsi que d'accroître la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois.

L'APECA s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique de la région au moyen de divers mécanismes stratégiques, notamment en aidant les entreprises – particulièrement les petites et moyennes entreprises – au niveau de la mise sur pied, de l'expansion ou de la modernisation de leurs entreprises ainsi que du démarrage et de la croissance de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres institutions afin de renforcer la capacité de recherche-développement, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; et en faisant la promotion de la transition vers l'économie du savoir, transition à laquelle l'APECA participe.

Développement des collectivités

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Entre les petits villages éloignés et les vastes centres urbains, les occasions et les défis varient considérablement. Les collectivités sont la base du développement économique, car elles sont essentielles à la prospérité. APECA reconnaît l'importance de ces collectivités dans un cadre de développement économique et appuie leurs efforts visant à développer les ressources dont elles ont besoin afin d'assumer l'entière responsabilité de leur propre développement économique. Pour ces raisons, l'APECA concentre ses efforts et ses stratégies sur le développement des collectivités et vise à mettre en place et à entretenir une infrastructure publique de haute qualité. L'APECA collabore avec les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les groupes communautaires et les organisations non gouvernementales afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de réagir aux défis économiques et, enfin, de travailler avec Infrastructure Canada et les provinces pour surveiller la gestion et assurer la continuité des fonds fédéraux alloués à chaque région par divers programmes d'infrastructure. Il faut donc adopter une approche souple et holistique, selon les capacités, les forces et les défis réels d'une collectivité donnée. Le développement des collectivités est un processus ascendant qui aide à développer les outils, les ressources et les initiatives nécessaires à l'appui du développement stratégique individuel et unique.

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Politiques, défense des intérêts et coordination

L'activité de programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'APECA est essentielle pour préciser les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y donner suite efficacement. Le PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un éventail de questions et de sujets et permet d'appuyer la prise de décision avisée à l'échelle de l'APECA et par le ministre. En offrant des positions stratégiques en matière de politiques et de recherche qui tiennent compte des possibilités de la région, en garantissant l'influence de la région sur les politiques et les programmes nationaux qui concernent le développement et les intérêts du Canada atlantique et en favorisant la coordination d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées au développement, le programme PDIC aide l'APECA à remplir son mandat et à faire en sorte que l'APECA demeure pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Développement des entreprises	29 068	1 000	168 632	198 700	214 140
Développement des collectivités	13 344	1 000	73 354	87 698	100 931
Service internes	34 884			34 884	
Politiques, défense des intérêts et coordination	9 944		1 192	11 136	
Politiques					5 916
Défense des intérêts					4 102
Coordination					2 217
Programme d'infrastructure					919
	87 240	2 000	243 178	332 418	328 225

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions à des organismes pour promouvoir la collaboration et le développement économique	2 000 000	2 000 000
Total des subventions	2 000 000	2 000 000
Contributions		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	105 368 000	97 746 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	69 800 000	68 000 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	43 558 000	55 500 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	13 052 000	12 700 000
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	10 000 000	
Contributions pour le Programme de promotion du commerce extérieur	700 000	1 700 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	700 000	700 000
Total des contributions	243 178 000	236 346 000
Total	245 178 000	238 346 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Société d'expansion du Cap-Breton

Résultat stratégique

Développement économique communautaire, Cap-Breton et Mulgrave.

Description des activités de programme

Soutien à l'entreprise

L'objectif de la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) en ce qui concerne le soutien aux entreprises est la croissance de l'économie en incitant l'investissement du secteur privé dans des projets qui rendent plus concurrentielles les entreprises commerciales et qui augmentent les débouchés commerciaux en vue de produire des emplois durables et à long terme. Les plans et priorités en vertu de cette mesure sont les suivants : accès au capital, ressources humaines et commerce électronique pour l'industrie touristique.

Soutien à la collectivité

L'objectif clé du soutien aux collectivités est de les aider à planifier et à mettre en œuvre des projets de développement communautaire liés directement à des activités économiques autonomes et durables. La SECB mène un certain nombre d'initiatives dans ce domaine : édification de la capacité communautaire, festivals et événements spéciaux, congrès et événements sportifs, revitalisation communautaire et partenariat du Cap-Breton métropolitain.

Investissement

L'objectif clé en matière d'investissement est d'attirer de nouveaux investissements d'entreprise à l'île du Cap-Breton. Certaines des mesures envisagées incluent la production de matériel de promotion lié à la réalisation d'investissements, de même que des missions afin de stimuler l'investissement.

Orientation et recherche

L'objectif clé en matière d'orientation et de recherche est de fournir des bases solides pour établir des priorités et des programmes conformes à l'orientation de la SECB. Les activités en question comprennent des recherches menées à l'interne, des études réalisées avec des partenaires de l'extérieur et la participation à divers séminaires ayant trait à l'orientation du développement économique. Les recherches ont cours dans plusieurs domaines, dont l'analyse économique, l'analyse de secteur et de problèmes, la planification et la gestion du rendement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Société d'expansion du Cap-Breton

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonction-nement	Dépenses en capital		
Soutien à l'entreprise	4 720		4 720	6 304
Soutien à la collectivité	2 200		2 200	1 421
Services internes	755	475	1 230	
Investissement	250		250	420
Orientation et recherche	250		250	420
Défense des intérêts				80
Agent de prestation				5
	8 175	475	8 650	8 650

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

6 Agence du revenu du Canada

Ministère 6-2

Agence du revenu du Canada

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Agence du revenu du Canada				
1	Dépenses du Programme et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	3 114 391	2 933 062	181 329
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 423	400 644	12 779
(L)	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Paiements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	429 000		429 000
(L)	Versements d'allocations spéciales pour enfants	221 000	219 000	2 000
(L)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence du revenu du Canada</i>	204 803	161 263	43 540
(L)	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	5 279	23 316	(18 037)
Total du Ministère		4 387 974	3 737 361	650 613

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.

Description des activités de programme

Observation en matière de déclaration

Vérifier la divulgation entière et exacte par les contribuables de tous les renseignements requis afin d'établir les obligations fiscales et de protéger l'assiette fiscale par la vérification, des mesures d'application et des activités administratives incitatives. Les activités visant à améliorer l'observation comprennent : le fait d'augmenter la compréhension des contribuables quant à leurs obligations fiscales au moyen d'activités de sensibilisation, de services à la clientèle et de l'éducation; le fait de déceler et d'aborder les cas d'inobservation au moyen de l'évaluation des risques, de la vérification et des enquêtes; et le fait de créer des partenariats stratégiques avec les intervenants afin de miser sur les efforts d'observation.

Aide aux contribuables et aux entreprises

Aider les contribuables et les entreprises à respecter leurs obligations dans le cadre du système d'auto-évaluation au moyen de réponses précises et en temps opportun aux demandes d'information; de produits d'information offerts par l'entremise de divers médias comme le site Web, des dépliants et des brochures; d'activités de sensibilisation ciblées et de services; d'interprétations et de décisions en matière d'impôt et de taxation des marchandises; de critères d'admissibilité au Régime de pension du Canada et à la *Loi sur l'assurance-emploi*; de services liés à l'enregistrement de régimes de pension et d'autres régimes de revenu différé; de services liés à l'enregistrement d'organismes de bienfaisance.

Cotisations des déclarations et traitement des paiements

Traiter et valider les déclarations de revenus des particuliers et des entreprises en effectuant des cotisations initiales, une validation, une comptabilité et des rajustements. Attribuer aux entreprises un numéro d'entreprise, établir et maintenir des comptes. Recevoir des paiements.

Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations

Déterminer et traiter l'inobservation des exigences en matière d'enregistrement, de production et de remises des lois administrées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) et gérer le niveau de dette au moyen du recouvrement des comptes clients et de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la tenue à jour des systèmes, des politiques et des lignes directrices à l'échelle nationale. Ce cadre de prestation facilite et applique l'observation des exigences de production, de déclaration, de retenue et de paiement relativement aux déclarations de revenus des particuliers et des entreprises, aux retenues à la source des employeurs, à la taxe sur les produits et services et la taxe de vente harmonisée et aux autres prélèvements, en plus des comptes clients non fiscaux en souffrance administrés au nom d'autres ministères et organismes.

Appels

Fournir un processus de règlement de différends rapide et impartial aux contribuables qui sont en désaccord avec les décisions prises par l'ARC en favorisant le dialogue avec les contribuables et en examinant des processus de rechange afin de régler les différends, le cas échéant, en plus d'aider le ministère de la Justice à traiter les appels devant les tribunaux.

Résultat stratégique

Les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun le montant exact des prestations.

Description des activités de programme

Programmes de prestations

Fournir des avantages fiscaux et d'autres services qui contribuent directement au mieux-être économique et social des Canadiens en administrant les Prestations fiscales canadiennes pour enfants, la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée, le programme des allocations spéciales pour enfants, le crédit d'impôt pour personnes handicapées, la Prestation universelle pour la garde d'enfants et les versements anticipés de la prestation fiscale pour le revenu de travail (PFRT), ainsi qu'un éventail d'avantages permanents et de programmes de versement unique au nom des provinces, des territoires et d'autres ministères fédéraux. Aider les prestataires à respecter leurs obligations en fournissant des réponses en temps opportun à leurs demandes de renseignements.

Agence du revenu du Canada

Résultat stratégique

Les contribuables et les prestataires obtiennent un examen impartial et indépendant à l'égard de leurs plaintes liées au service.

Description des activités de programme

Ombudsman des contribuables

L'ombudsman des contribuables, qui rend directement compte au ministre du Revenu national et opère de façon autonome et sans lien de dépendance avec la haute direction de l'ARC ni avec les membres du Conseil de direction de cette dernière, procure au ministre du Revenu national des conseils quant aux services qu'assure l'ARC, traite les demandes de révision faites par les contribuables et les prestataires relativement à des questions comme les droits liés aux services qui sont décrits dans la *Charte des droits des contribuables*, et cerne et examine des questions généralisées et nouvelles liées aux services de l'ARC qui ont une incidence négative sur les contribuables et les prestataires.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	1 377 922		82 068	1 295 854	
Observation en matière de déclaration	922 168		91	922 077	1 363 569
Aide aux contribuables et aux entreprises	300 108	432 000	41 482	690 626	350 466
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	615 892		27 975	587 917	839 090
Comptes débiteurs et observation en matière de production des déclarations	542 803		113 091	429 712	643 111
Programmes de prestations	110 916	221 000	350	331 566	379 837
Appels	139 444		12 549	126 895	161 288
Ombudsman des contribuables	3 328			3 328	
	4 012 580	653 000	277 606	4 387 974	3 737 361

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agence du revenu du Canada

Paievements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions à l'appui de la réforme du cadre réglementaire des organismes de bienfaisance	3 000 000	3 000 000
Total des contributions	3 000 000	3 000 000
Autres paiements de transfert		
(L) Paiements aux provinces en vertu de la <i>Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre</i>	429 000 000	
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	221 000 000	219 000 000
Total des autres paiements de transfert	650 000 000	219 000 000
Total	653 000 000	222 000 000

7 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 7-5

Commission canadienne du lait 7-12

Agence canadienne d'inspection des aliments 7-13

Commission canadienne des grains 7-17

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère				
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement	657 850	530 761	127 089
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	33 957	32 022	1 935
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions et contributions	417 027	378 993	38 034
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières et de 1 500 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme d'avances printanières bonifié			
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol			
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 662	69 236	(5 574)
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
(L)	Paielements de contributions pour le Programme Agri-protection	440 600	388 700	51 900
(L)	Paielements de contributions pour le Programme Agri-stabilité	369 184	655 200	(286 016)
(L)	Paielements de subventions pour le Programme Agri-stabilité	225 132		225 132
(L)	Paielements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	165 020	137 500	27 520
(L)	Paielements de subventions pour le Programme Agri-investissement	139 400		139 400
(L)	Paielements de subventions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole - Agri-relance	54 200		54 200
(L)	Paielements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole - Agri-relance	54 200	108 400	(54 200)
(L)	Paielements de contributions pour le Programme Agri-investissement	20 089	159 489	(139 400)
(L)	Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000	5 000	
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000	
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200	
(L)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel			
	Postes non requis			
–	Contributions à l'appui du Programme Agri-investissement pour l'élément de coûts de production		100 000	(100 000)
	Total du Ministère	2 649 600	2 569 578	80 022
	Commission canadienne du lait			
25	Dépenses du Programme	3 721	3 672	49
	Total de l'organisme	3 721	3 672	49
	Agence canadienne d'inspection des aliments			
30	Dépenses de fonctionnement et contributions	480 632	471 919	8 713
35	Dépenses en capital	22 654	34 669	(12 015)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 258	67 475	(217)

Agriculture et Agroalimentaire

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500	
	Total de l'organisme	572 045	575 563	(3 518)
	Commission canadienne des grains			
40	Dépenses du Programme	4 756	4 756	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	561	577	(16)
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(120)	(120)	
	Total de l'organisme	5 197	5 213	(16)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels respectueux de l'environnement.

Description des activités de programme

Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental

AAC s'emploie à aider le secteur par des initiatives qui lui permettent d'utiliser une démarche de gestion plus rigoureuse pour prendre des décisions face aux risques environnementaux et de trouver des correctifs appropriés. AAC réalise des projets de recherche fondamentale et appliquée afin de mieux comprendre les interactions entre l'agriculture et l'environnement face aux principaux défis en matière de protection de l'environnement qui se posent au Canada et dans les régions; élaborer des pratiques d'agriculture durable et valider les résultats environnementaux et économiques aux niveaux de la ferme et du paysage; mettre au point, améliorer et utiliser des indicateurs agroenvironnementaux, des systèmes de comptabilité des gaz à effet de serre et des indicateurs économiques pour évaluer la viabilité environnementale et économique du secteur. Ce programme fournit la plate-forme pour l'innovation, et la découverte de technologies et de stratégies qui sont utilisées comme base pour application par le secteur de façon à améliorer la performance agroenvironnementale du secteur.

Mesures à la ferme

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) vient en aide aux agriculteurs par des programmes d'application directe à la ferme qui permettent de déterminer les risques environnementaux et les possibilités connexes tout en soutenant l'élaboration d'une éthique de gestion agricole et agroalimentaire. Il les aide dans l'évaluation des risques agroenvironnementaux et la planification en fournissant de l'expertise, de l'information et des incitatifs pour stimuler l'adoption de pratiques d'agriculture durable au niveau de la ferme et du paysage, en explorant et concevant de nouvelles approches qui favorisent et soutiennent l'adoption de pratiques agricoles durables et en faisant mieux connaître les bienfaits de ces pratiques. Cette activité de programme favorise la bonne intendance de l'environnement et aide à atténuer les répercussions générales du secteur sur l'environnement. Elle contribue à créer un environnement plus sain et à instaurer des conditions pour améliorer la qualité de vie de la population canadienne et à rendre le secteur agricole plus rentable.

Résultat stratégique

Un secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels compétitif qui gère les risques de manière proactive.

Description des activités de programme

Gestion des risques de l'entreprise

AAC a un programme intégral de gestion des risques de l'entreprise pour donner aux producteurs de meilleurs outils et le savoir-faire nécessaire pour les gérer. Ce programme leur procure une protection contre les légères baisses de revenu, une aide axée sur la marge de production quand leurs pertes de revenus sont plus importantes, un cadre d'indemnisation en cas de catastrophe pour les secourir rapidement et une assurance-production pour les protéger contre les pertes de production causées par des catastrophes naturelles. De plus, le programme prévoit une aide sous forme de garanties financières qui facilitera la commercialisation de leurs récoltes une fois que la conjoncture du marché et les prix seront plus favorables.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments

AAC aide les producteurs et les organismes à élaborer et à mettre en œuvre des systèmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments, à la biosécurité et à la traçabilité afin de leur permettre de prévenir et de contrôler les risques pour les ressources animales et végétales et de renforcer ainsi le secteur contre la propagation de maladies et les pertes sur les marchés intérieurs et étrangers. Les systèmes de gestion du risque comprennent les systèmes nationaux de salubrité alimentaire reconnus par le gouvernement fondés sur les principes HACCP (analyse des dangers et maîtrise des points critiques) ou de type HACCP, à la ferme et en aval de la ferme; les systèmes nationaux de biosécurité; et le système national de traçabilité pour le secteur agroalimentaire. Ces systèmes sont également mis à profit dans la gestion des urgences pour limiter la propagation des maladies animales et végétales, réduisant par conséquent les répercussions environnementales et sociales d'une crise. Une stratégie nationale de biosécurité animale et végétale offre également une orientation stratégique générale visant à faire en sorte que les efforts soient ciblés sur les risques les plus élevés en matière de biosécurité. Parmi les participants admissibles, mentionnons les organismes sans but lucratif nationaux ou régionaux, les producteurs et les intervenants de l'industrie.

Développement du commerce et des marchés

AAC se fait le défenseur du commerce agricole du Canada en s'employant à éliminer les obstacles au commerce au pays même et à l'étranger et à multiplier les débouchés pour le secteur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels. Il aide celui-ci à trouver de nouveaux débouchés au pays et dans le monde ainsi que des façons d'améliorer sa productivité et sa compétitivité et de devenir ainsi plus prospère. AAC travaille aussi à faire reconnaître les produits canadiens grâce à l'initiative Image de marque du Canada sur les marchés internationaux et à la Stratégie de promotion de l'image de marque au Canada, et cela afin de consolider et d'élargir la présence du secteur sur le marché.

Facilitation de l'efficacité de la réglementation

Le secteur agroalimentaire canadien a de toute évidence besoin d'un soutien et de services pratiques pour innover et assurer sa compétitivité à l'intérieur d'un système de réglementation fondé sur la science. Toutefois, la mobilisation de l'industrie et le transfert de connaissances s'imposent pour aider le secteur à cibler ses priorités, à mieux comprendre le processus de réglementation et à améliorer la qualité des demandes d'approbation des allégations relatives à la santé, aux aliments nouveaux et aux ingrédients. La justification scientifique est nécessaire pour accélérer le processus d'approbation des demandes relatives aux produits au bout de la chaîne d'innovation, de façon à combler le manque de connaissances par des études ciblées ou par l'exploration de données du Canada et d'autres compétences, à mieux utiliser les données fiables des organismes de réglementation équivalents, à aider à définir des normes et des critères d'approbation et à élaborer des protocoles d'approbation.

Conseil national des produits agricoles

Établi en vertu de la *Loi sur les offices des produits agricoles* (la Loi), le Conseil national des produits agricoles (CNPA) est un organisme quasi judiciaire distinct relevant du Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire. La Loi prévoit la création d'offices nationaux de commercialisation et la promotion d'organismes de recherche. Le CNPA supervise ces organismes en veillant à ce qu'ils exécutent leurs opérations conformément aux objectifs établis dans la Loi. De concert avec les organismes qu'il supervise, le CNPA cherche à rendre plus efficace la commercialisation des produits agricoles sur le marché interprovincial et international.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Résultat stratégique

Un secteur innovateur de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des produits agro-industriels.

Description des activités de programme

Sciences, innovation et adoption

AAC contribue à l'amélioration de la compétitivité du secteur des produits agricoles, agroalimentaires et agro-industriels en appuyant des projets d'innovation qui sont conçus pour améliorer des nouveaux produits, des services, des procédés et des marchés. Des activités concertées de prévision et de recherche stratégiques et de partage de l'information permettent de prendre des décisions coordonnées et éclairées afin d'en arriver à une planification intégrée regroupant les industries, les gouvernements et les universités. On fait la promotion des mesures de collaboration pour accélérer le transfert des connaissances scientifiques et technologiques en fonction du cycle d'innovation, et ce, afin d'appuyer les stratégies de succès éventuel qui ont été définies par le secteur industriel. On aide aussi les agriculteurs, les agri-entrepreneurs ainsi que les petites et moyennes entreprises agro-industrielles qui s'efforcent d'adopter de nouvelles technologies et de commercialiser de nouveaux produits et services. Les recherches exploratoires et transformationnelles aident à cerner les débouchés éventuels et à préparer le secteur en vue des nouvelles possibilités et des nouveaux défis.

Développement de l'agroentreprise

Cette activité de programme encourage l'utilisation de saines pratiques de gestion et vise à d'en faire connaître les avantages tout en permettant aux entreprises du secteur d'être rentables et d'investir dans les secteurs où il le faut pour gérer de façon durable le fonds de ressources naturelles, ainsi que produire et commercialiser des produits alimentaires et autres qui sont sans danger. Le programme de développement de l'agroentreprise finance des activités provinciales et territoriales d'application de pratiques et de compétences en gestion des affaires qui renforcent la capacité des entreprises du secteur à évaluer les répercussions financières des améliorations qu'elles apportent à leurs méthodes, notamment l'incidence des plans environnementaux, des systèmes de salubrité des aliments et des projets d'innovation sur la rentabilité de leur entreprise; à gérer la transformation, à réagir au changement et à innover dans leurs opérations; à comprendre leur situation financière et à mettre en place des mesures efficaces ainsi que des plans et pratiques de gestion; et à favoriser la participation des jeunes agriculteurs ou des débutants dans ce domaine, des membres des Premières nations et des clients dans certains sous-secteurs en transition.

Développement des régions rurales et développement des coopératives

Le programme de développement rural et coopératif une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, par lequel le gouvernement cherche à coordonner ses politiques économiques, sociales, environnementales et culturelles pour les axer sur le développement socioéconomique et le renouveau du Canada rural. Elle permet d'établir des partenariats avec les ministères fédéraux, les provinces et les intervenants ruraux pour l'acquisition de connaissances, l'élaboration de politiques, l'application de stratégies gouvernementales de développement rural. Elle offre également des outils aux collectivités rurales pour qu'elles innovent et mettent à profit les attraits locaux et deviennent plus compétitives à l'échelle locale ou régionale. L'activité de programme stimule aussi le développement socioéconomique de la population canadienne par le développement des coopératives. Elle considère ce mouvement comme un moyen efficace d'aider les Canadiens et les collectivités à se prendre en charge et à saisir de nouvelles opportunités. Elle conseille l'ensemble du gouvernement sur les politiques et les programmes touchant les coopératives et noue des partenariats au sein du gouvernement fédéral et avec le secteur, les provinces et d'autres intervenants clés pour la mise en œuvre d'initiatives à l'appui du développement des coopératives, comme le renforcement des capacités et des connaissances.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Agence canadienne du pari mutuel

En vertu de l'article 204 du *Code criminel du Canada*, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire est responsable des politiques et de la réglementation concernant les paris mutuels sur les courses de chevaux. L'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) est un organisme de service spécial d'AAC qui est chargé de réglementer et de superviser les activités de pari mutuel dans les hippodromes canadiens, et qui a pour objectif de s'assurer que le tout s'y déroule de manière équitable pour le public. Les coûts associés à ses activités sont recouverts au moyen d'un prélèvement fixé actuellement à 0,8 p.100 sur chaque pari engagé au Canada. Les plans stratégiques de L'ACPM sont axés sur la réglementation et la surveillance de façon moderne, efficace et transparente des activités de parimutuel sur les courses hippiques.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des risques de l'entreprise	61 195		425 832	1 053 093	5 500	1 534 620	1 758 052
Sciences, innovation et adoption	146 850	2 750	999	180 472	14 960	316 112	
Services internes	255 879	26 271				282 150	
Systèmes de gestion des risques liés à la salubrité et à la biosécurité des aliments	47 149			94 922	1 540	140 530	61 604
Mesures à la ferme	76 913	2 000		61 069	19 100	120 882	
Développement du commerce et des marchés	56 352		5 000	35 457		96 809	96 311
Connaissances, technologies, information et évaluation sur le plan environnemental	59 414	2 936		1 500	5 500	58 350	
Développement de l'agroentreprise	10 266			28 565		38 832	
Facilitation de l'efficacité de la réglementation	37 861					37 861	
Développement des régions rurales et développement des coopératives	13 853			6 943		20 796	15 572
Conseil national des produits agricoles	2 459		200			2 659	5 043
Innovation et renouveau							410 758
Environnement							222 237
Agence canadienne du pari mutuel	13 706				13 706		
	781 897	33 957	432 031	1 462 021	60 306	2 649 600	2 569 578

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
(L) Paiements de subventions pour le Programme Agri-stabilité	225 132 000	
(L) Paiements de subventions pour le Programme Agri-investissement	139 400 000	
(L) Paiements de subventions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000	
Subventions du Programme de cultures de couverture	7 100 000	7 100 000
(L) Fonds pour l'avenir de la Canadian Cattlemen's Association	5 000 000	5 000 000
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	999 000
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200 000	200 000
Total des subventions	432 031 000	13 299 000

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
(L) Paiements de contributions pour le Programme Agri-protection	440 600 000	388 700 000
(L) Paiements de contributions pour le Programme Agri-stabilité	369 184 000	655 200 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	165 020 000	137 500 000
Contributions à l'Initiative pour un investissement écoagricole dans les biocarburants	66 445 500	75 000 000
Contributions pour promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement	62 569 000	
(L) Paiements de contributions pour le Programme d'aide en cas de catastrophe agricole – Agri-relance	54 200 000	108 400 000
Contributions à l'appui des nouveaux débouchés pour l'agriculture	46 822 850	40 845 762
Contributions pour accélérer le rythme de l'innovation et faciliter l'adoption de nouvelles technologies	45 664 000	
Contribution pour miser sur les forces du Canada pour réussir sur les marchés nationaux et internationaux	35 457 000	
Contributions pour réduire au minimum la fréquence et l'ampleur des incidents liés aux risques	27 850 000	
Paiements de contributions pour la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine – phase 2	22 390 500	
Contributions au Programme d'innovation pour les bioproduits agricoles	20 676 090	20 650 000
(L) Paiements de contributions pour le Programme Agri-investissement	20 089 000	159 489 000
Contributions pour améliorer la salubrité et la sécurité du système alimentaire du Canada	18 581 000	
Contributions à l'élimination des matières à risque spécifiées	17 500 000	38 500 000
Contributions pour permettre la compétitivité des entreprises et des secteurs	14 879 306	
Contributions au Programme de transition relatifs aux vergers et vignobles	11 686 070	15 200 470
Paiements de contributions pour le Programme d'éradication de la sharka du prunier	8 600 000	8 600 000
Contributions pour le développement des coopératives et des régions rurales	6 943 000	
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000 000	4 000 000
Paiements de contribution pour le Programme canadien d'options pour les familles agricoles	2 000 000	16 000 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	864 000	864 000
Total des contributions	1 462 021 316	1 668 949 232

Agriculture et Agroalimentaire Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Postes non requis		
(L) Contributions à l'appui du Programme Agri-investissement pour l'élément de coûts de production		100 000 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnement		45 580 000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire		30 300 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments		24 940 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International		24 803 000
Contributions à la lutte contre les maladies dans l'industrie porcine – Le cercovirus		10 750 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Science et innovation		6 852 000
Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives		5 907 000
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire		3 061 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau		3 041 000
Total des postes non requis		255 234 000
Total	1 894 052 316	1 937 482 232

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne du lait

Résultat stratégique

Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.

Description des activités de programme

Administre le système de gestion des approvisionnements du lait

Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé. Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation. Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière. Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 721	3 721	3 672
	3 721	3 721	3 672

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique

Les risques pour la santé du public associés à l'approvisionnement alimentaire et à la transmission de maladies animales aux humains sont atténués et gérés.

Description des activités de programme

Risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition

Les responsables des programmes de gestion des risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition collaborent avec les organismes et les partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux afin d'améliorer la santé générale des Canadiens. Leur contribution principale à ces efforts consiste à atténuer et à gérer les risques et les menaces délibérées au chapitre des aliments et des systèmes de production alimentaire. Ils s'assurent également que les consommateurs disposent des renseignements adéquats pour faire des choix éclairés en matière d'aliments sains. Pour ce faire, ils élaborent et exécutent des programmes qui visent à assurer l'exactitude des renseignements relatifs à la salubrité des aliments et à la nutrition. En outre, ils élaborent et exécutent des programmes et des services afin de protéger les Canadiens contre les risques évitables sur le plan de la salubrité des aliments, au moyen de la gestion efficace des urgences touchant la salubrité alimentaire, ainsi que de la sensibilisation du public et la contribution à la salubrité des aliments importés et de production nationale.

Risques liés aux zoonoses

Les responsables des programmes de gestion des risques liés aux zoonoses collaborent avec les organismes et les partenaires fédéraux et provinciaux afin d'améliorer la santé générale des Canadiens. Leur contribution principale à ces efforts consiste à protéger les Canadiens contre les maladies transmissibles ou potentiellement transmissibles des animaux aux humains. Les risques liés aux zoonoses sont gérés et atténués grâce à l'élaboration et à l'exécution de programmes et de services qui sont axés sur la santé animale et conçus pour prévenir et limiter la propagation des zoonoses, sensibiliser le public et faciliter les inspections, la surveillance et les analyses.

Résultat stratégique

Assurer le maintien des ressources végétales et animales.

Description des activités de programme

Risques liés à la protection des végétaux et systèmes de production

La protection des ressources végétales fait partie intégrante de l'approvisionnement alimentaire canadien et est essentielle au bien-être de tous les Canadiens. Les programmes de protection des végétaux et des systèmes de production jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques en protégeant les ressources végétales du Canada (y compris les récoltes et les forêts) contre les maladies et les ravageurs réglementés, y compris les menaces délibérées visant les ressources, et en réglementant les produits agricoles. En outre, des programmes et des services sont élaborés et exécutés pour protéger les ressources végétales, les engrais et les produits d'origine végétale canadiens. La réputation du Canada en tant que pays exempt de certaines maladies et de certains ravageurs graves vient accroître considérablement la confiance du public à l'égard des végétaux, des systèmes de production et des produits végétaux.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Risques liés à la santé des animaux et systèmes de production

La protection des ressources animales fait partie intégrante de l'approvisionnement alimentaire canadien et elle est essentielle au bien-être de tous les Canadiens. Les programmes de protection de la santé des animaux et des systèmes de production jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques en protégeant les animaux du Canada (y compris le bétail et les espèces aquatiques) contre les maladies et les parasites réglementés, y compris les menaces délibérées visant les ressources. En outre, des programmes et des services sont élaborés et exécutés pour protéger les ressources animales, les aliments pour animaux et les produits animaux canadiens, ainsi que gérer efficacement les urgences liées aux maladies animales. La réputation du Canada en tant que pays exempt de certaines maladies graves vient accroître considérablement la confiance du public à l'égard des animaux, des systèmes de production, des produits d'origine animale et de leurs sous-produits.

Protection de la biodiversité

La protection de la biodiversité du Canada est cruciale pour la durabilité de l'environnement canadien. Les programmes de protection de la biodiversité jouent un rôle important dans l'atténuation et la gestion des risques au chapitre de l'environnement en protégeant la biodiversité du Canada contre les espèces envahissantes et d'autres ravageurs introduits à la suite de changements environnementaux et contre les produits agricoles nouveaux tels que les produits issus de nouvelles technologies. En outre, des programmes sont élaborés et exécutés pour évaluer et gérer les risques pour l'environnement liés à l'introduction de produits agricoles. La confiance du public dans la capacité du Canada d'évaluer et de gérer les risques associés à l'entrée de nouvelles espèces ou de nouveaux produits agricoles est maintenue et accrue considérablement grâce à ces programmes.

Résultat stratégique

Contribue à la protection du consommateur et l'accès aux marchés grâce à l'application de principes scientifiques et de normes.

Description des activités de programme

Accès aux marchés nationaux et internationaux

Les programmes d'accès aux marchés domestiques et internationaux contribue à sécuriser les conditions pour une économie innovatrice et prospère. Ceci est accompli principalement en permettant aux produits d'accéder aux marchés grâce à l'administration et à l'exécution d'un système de réglementation efficace qui est accessible et facile à comprendre et qui répond aux besoins des marchés. Les renseignements fournis aux consommateurs par les producteurs sont vérifiés pour assurer qu'ils sont véridiques et non trompeurs et les produits canadiens sont vérifiés pour assurer qu'ils respectent les normes élevées en matière de qualité et de sûreté.

Cadre de réglementation intégré

Les programmes liés au cadre de réglementation intégré favorise la prospérité économique des Canadiens grâce à leur contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre efficace de cadres réglementaires nationaux et internationaux pour les aliments, les animaux et les végétaux et leurs sous-produits. Ces cadres sont transparents, scientifiques et fondés sur les règles et ils se renforcent mutuellement. En contribuant à l'élaboration de ces cadres, les différentes compétences renforcent leur capacité d'assurer une protection contre les risques sanitaires et phytosanitaires et de poursuivre d'autres objectifs légitimes d'une manière qui concorde avec une économie juste et concurrentielle.

Agriculture et Agroalimentaire

Agence canadienne d'inspection des aliments

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Risques liés à la salubrité des aliments et à la nutrition	244 510	8 015	11	32 071	220 466	236 848
Services internes	93 687	14 639			108 326	
Risques liés aux zoonoses	75 167		119	2	75 284	124 257
Risques liés à la protection des végétaux et systèmes de production	63 989		778	3 414	61 353	77 585
Risques liés à la santé des animaux et systèmes de production	57 916		847	2 050	56 713	73 498
Accès aux marchés nationaux et internationaux	37 149			12 587	24 562	29 711
Cadre de réglementation intégré	18 109			3 871	14 238	19 104
Protection de la biodiversité	11 468			365	11 103	14 560
	601 996	22 654	1 755	54 360	572 045	575 563

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Agriculture et Agroalimentaire
Agence canadienne d'inspection des aliments

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500 000	1 500 000
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	136 000	335 000
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	112 000	112 000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	7 000	7 000
Total des contributions	1 755 000	1 954 000

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Résultat stratégique

Le grain du Canada est salubre, fiable et commercialisable et les producteurs de grain canadien sont protégés.

Description des activités de programme

Programme de recherches sur la qualité des grains – Crédits

En vertu de la *Loi sur les grains du Canada*, la Commission canadienne des grains (CCG) doit entreprendre, parrainer et promouvoir des recherches sur les grains. La CCG effectue des recherches à l'appui du système d'assurance de la qualité des grains (SAQG) pour se pencher sur les nouveaux défis à relever et renforcer la facilité d'écoulement du grain canadien dans l'intérêt des producteurs et de l'industrie céréalière canadienne. Le Laboratoire de recherches sur les grains (LRG) mène des recherches sur des méthodes pour mesurer la qualité du grain, des nouveaux facteurs qualitatifs et des nouvelles normes en matière de grains. Les recherches sur la qualité du grain appuie l'amélioration continue du SAQG.

Programme de protection des producteurs – Crédits

La CCG a pour mandat de défendre les droits des producteurs en appliquant la *Loi sur les grains du Canada* et, à ce titre, a mis à exécution un bon nombre de programmes et de mesures de protection pour assurer le traitement équitable des producteurs de grains canadiens. Ces services comprennent le programme de délivrance de licences et de dépôt de garantie, la répartition des wagons de producteurs aux producteurs et aux groupes de producteurs qui désirent expédier eux-mêmes leurs propres grains, et les mesures de liaison avec les producteurs, y compris le système d'appel sur les grades attribués aux grains. De plus, la CCG recueille et met à jour des données sur la qualité du grain et des renseignements sur la manutention des grains pour faciliter les ventes des producteurs et les décisions de marketing.

Programme d'assurance-qualité – Crédits

Le système d'assurance de la qualité des grains (SAQG) du Canada assure la livraison de grains de qualité uniforme et fiable qui répond aux besoins des marchés canadiens et internationaux. La prestation quotidienne des services d'inspection et de classement du grain, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, ainsi que les programmes et les services de soutien scientifique et technique, font partie intégrante de la prestation globale d'un SAQG efficace. Le SAQG du Canada s'adapte continuellement aux besoins d'utilisation finale des acheteurs canadiens et étrangers de grains canadiens, ainsi qu'aux changements structurels continus au sein de l'industrie céréalière, pour conserver la réputation du Canada comme fournisseur fiable de grains de qualité. Un SAQG efficace est un facteur-clé pour permettre aux exportateurs canadiens de réussir à vendre sur les marchés céréaliers internationaux concurrentiels et est essentiel pour les producteurs afin qu'ils obtiennent le meilleur prix possible pour leurs grains.

Programme d'assurance-quantité – Crédits

Le SAQG du Canada assure le poids du grain livré par des moyens de transport ou déchargés de ceux-ci et le grain en stockage dans le réseau des silos terminaux et de transbordement agréés pour satisfaire aux exigences de l'industrie céréalière, des producteurs aux clients. La prestation quotidienne des services de pesée, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, fait partie intégrante du SAQG. Pour que le système soit toujours pertinent et qu'il réponde aux demandes de l'industrie en constante évolution, on fournit un soutien technique continu à l'appui du SAQG.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Programme de protection des producteurs – Fonds renouvelable

La CCG a pour mandat de défendre les droits des producteurs en appliquant la *Loi sur les grains du Canada* et, à ce titre, a mis à exécution un bon nombre de programmes et de mesures de protection pour assurer le traitement équitable des producteurs de grains canadiens. Ces services comprennent le programme de délivrance de licences et de dépôt de garantie, la répartition des wagons de producteurs aux producteurs et aux groupes de producteurs qui désirent expédier eux-mêmes leurs propres grains, et les mesures de liaison avec les producteurs, y compris le système d'appel sur les grades attribués aux grains. De plus, la CCG recueille et met à jour des données sur la qualité du grain et des renseignements sur la manutention des grains pour faciliter les ventes des producteurs et les décisions de marketing.

Programme d'assurance-quantité – Fonds renouvelable

Le Système d'assurance de la quantité des grains du Canada assure le poids du grain livré par des moyens de transport ou déchargés de ceux-ci et le grain en stockage dans le réseau des silos terminaux et de transbordement agréés pour satisfaire aux exigences de l'industrie céréalière, des producteurs aux clients. La prestation quotidienne des services de pesée, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, fait partie intégrante du Système d'assurance de la quantité. Pour que le système soit toujours pertinent et qu'il réponde aux demandes de l'industrie en constante évolution, on fournit un soutien technique continu à l'appui du Système d'assurance de la quantité du grain.

Programme d'assurance-qualité – Fonds renouvelable

Le SAQG du Canada assure la livraison de grains de qualité uniforme et fiable qui répond aux besoins des marchés canadiens et internationaux. La prestation quotidienne des services d'inspection et de classement du grain, conformément au mandat défini dans la *Loi sur les grains du Canada*, ainsi que les programmes et les services de soutien scientifique et technique, font partie intégrante de la prestation globale d'un SAQG efficace. Le SAQG du Canada s'adapte continuellement aux besoins d'utilisation finale des acheteurs canadiens et étrangers de grains canadiens, ainsi qu'aux changements structurels continus au sein de l'industrie céréalière, pour conserver la réputation du Canada comme fournisseur fiable de grains de qualité. Un SAQG efficace est un facteur-clé pour permettre aux exportateurs canadiens de réussir à vendre sur les marchés céréaliers internationaux concurrentiels et est essentiel pour les producteurs afin qu'ils obtiennent le meilleur prix possible pour leurs grains.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes – Fonds renouvelable

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont administrées de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont : Services de gestion et de surveillance, Services des communications, Services juridiques, Services de gestion des ressources humaines, Services de gestion des finances, Services de gestion de l'information, Services des technologies de l'information, Services de gestion des biens, Services de gestion du matériel, Services de gestion des acquisitions et Services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les Services internes comprendraient uniquement les activités et les ressources qui s'appliquent à l'échelle d'une organisation et non celles fournies uniquement à un programme.

Agriculture et Agroalimentaire

Commission canadienne des grains

Services internes – Crédits

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes – Fonds renouvelable	7 852	235		8 087	
Programme de recherches sur la qualité des grains – Crédits	3 212	153		3 365	4 542
Services internes – Crédits	1 332	34		1 366	
Programme de protection des producteurs – Crédits	574	12		586	791
Programme d'assurance-qualité – Crédits					
Programme d'assurance-quantité – Crédits					
Programme de protection des producteurs – Fonds renouvelable	346	7	493	(140)	(45)
Programme d'assurance-quantité – Fonds renouvelable	9 159	214	11 719	(2 346)	(55)
Programme d'assurance-qualité – Fonds renouvelable	22 790	648	29 159	(5 721)	(20)
	45 264	1 303	41 370	5 197	5 213

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

8 Anciens Combattants

Ministère 8-2

Anciens Combattants

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Anciens Combattants				
1	Dépenses de fonctionnement	939 410	970 553	(31 143)
5	Dépenses en capital	11 103	22 862	(11 759)
10	Subventions et contributions	2 364 294	2 353 719	10 575
15	Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses de fonctionnement	9 711	9 573	138
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 324	40 696	(1 372)
(L)	Ministre des Anciens Combattants – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175	175	
(L)	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10	10	
(L)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10	10	
(L)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2	2	
Total du Ministère		3 364 117	3 397 676	(33 559)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Résultat stratégique

Les anciens combattants et les autres clients admissibles atteignent un niveau de bien-être idéal grâce à des programmes et des services qui soutiennent les soins et les traitements qui leurs sont apportés de même que leurs besoins en matière d'autonomie et de réinsertion.

Description des activités de programme

Indemnités et soutien financier à l'intention des anciens combattants

Anciens Combattants offre aux personnes admissibles des pensions ou des indemnités d'invalidité ou de décès, ainsi qu'un soutien financier à titre d'indemnisation pour des difficultés en raison d'invalidités et de pertes de revenu. Anciens Combattants dispose d'une gamme complète et intégrée de programmes d'indemnisation et de bien-être visant à appuyer ses clients. Figurent au nombre de ces clients : les anciens combattants de la Première Guerre mondiale et de la Seconde Guerre mondiale, les anciens combattants de la guerre de Corée, les anciens combattants de la marine marchande, les vétérans des Forces canadiennes, les membres des Forces canadiennes, les époux, les conjoints de fait, certains civils et les survivants et personnes à charge du personnel militaire et civil. De plus, Anciens Combattants administre les pensions d'invalidité pour la Gendarmerie royale du Canada, en vertu d'un protocole d'entente. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des subventions.

Soins de santé et réinsertion des anciens combattants

Anciens Combattants offre des prestations de maladie, un Programme pour l'autonomie des anciens combattants, des soins de longue durée et des mesures de soutien à la réadaptation et à la réinsertion dans la vie civile aux anciens combattants et à d'autres clients admissibles. Le programme de soins de santé vise à améliorer la qualité de vie des clients d'Anciens Combattants, à favoriser l'autonomie et à offrir un continuum de soins pour faire en sorte que les clients demeurent à leur domicile et au sein de leur collectivité. Cette activité de programme est financée grâce au budget de fonctionnement et à des contributions.

Résultat stratégique

Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix et en situation de conflit armé, et leur témoignent de la reconnaissance.

Description des activités de programme

Le Canada se souvient

Les programmes du Souvenir visent à perpétuer le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de paix et en situation de conflit armé, à inciter les collectivités à commémorer ces réalisations et ces sacrifices, et à sensibiliser les collectivités à leur importance dans la vie des Canadiens d'aujourd'hui. Cette activité de programme est financée grâce à des contributions, à des subventions et au budget de fonctionnement.

Anciens Combattants

Résultat stratégique

Règlement équitable et efficace des appels relatifs aux pensions et aux indemnités d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant interjetés par des anciens combattants canadiens, des vétérans et des membres toujours en service admissibles des Forces canadiennes, des clients de la Gendarmerie royale du Canada, des civils admissibles et leurs familles.

Description des activités de programme

Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité

Cette activité de programme offre aux anciens combattants canadiens, aux vétérans et aux membres toujours en service admissibles des Forces canadiennes, aux clients de la Gendarmerie royale du Canada, aux civils admissibles et à leurs familles des possibilités de demander des audiences d'examen et d'appel afin d'assurer un processus décisionnel équitable pour les réclamations liées aux pensions d'invalidité, aux indemnités d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant.

Résultat stratégique

Les recommandations de l'ombudsman favorisent le traitement juste et équitable des clients admissibles.

Description des activités de programme

Examen indépendant et recommandations du Bureau de l'ombudsman des vétérans concernant les plaintes de clients individuels et d'ordre général.

Cette activité de programme donne aux anciens combattants ayant servi en temps de guerre, aux vétérans et aux membres toujours en service des Forces canadiennes (force régulière et force de réserve), aux membres et aux anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada, à leurs conjoints, conjoints de fait, survivants et principaux dispensateurs de soins, autres personnes à charge admissibles et membres de la famille, autres clients admissibles et représentants des groupes susmentionnés la possibilité de demander que leur plainte fasse l'objet d'un examen indépendant réalisé par une personne impartiale n'ayant pas pris part au processus de décision initial. L'ombudsman des vétérans a le mandat d'examiner et de traiter les plaintes des clients et de leurs représentants concernant l'application des dispositions de la Déclaration des droits des anciens combattants; de cerner et d'examiner des questions d'ordre général relatives aux programmes et aux services fournis ou administrés par le Ministère ou par des tiers au nom de ce dernier et qui ont des répercussions négatives sur les clients; de cerner et d'examiner des plaintes des clients ou de leurs représentants relatives aux programmes et aux services fournis ou administrés par le Ministère ou par des tiers au nom de ce dernier, y compris des décisions individuelles liées aux programmes et services et pour lesquelles il est impossible d'interjeter appel auprès du Tribunal; d'examiner des questions d'ordre général liées au Tribunal; et de faciliter l'accès des clients aux programmes et services en leur fournissant de l'information et des recommandations.

Anciens Combattants

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Indemnités et soutien financier à l'intention des anciens combattants	83 653		1 973 464		2 057 117	2 166 657
Soins de santé et réinsertion des anciens combattants	786 433	11 103		365 200	1 162 736	1 160 861
Services internes	82 480				82 480	
Le Canada se souvient	19 020		23 542	2 285	44 847	50 627
Processus de recours du Tribunal des anciens combattants (révision et appel) en matière des pensions et des indemnités d'invalidité	11 188				11 188	13 768
Examen indépendant et recommandations du Bureau de l'ombudsman des vétérans concernant les plaintes de clients individuels et d'ordre général.	5 749				5 749	5 763
	988 523	11 103	1 997 006	367 485	3 364 117	3 397 676

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Anciens Combattants

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 743 600 000	1 755 900 000
Indemnités et allocations d'invalidité	179 800 000	190 400 000
Allocation pour perte de revenus et prestation de retraite supplémentaire	27 900 000	33 800 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	15 000 000	16 200 000
Fonds du Souvenir	14 819 000	14 819 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	8 648 000	8 648 000
Allocation de soutien du revenu des Forces canadiennes	2 100 000	1 400 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	1 690 000	1 690 000
Allocation de traitement	1 415 000	1 415 000
Paielements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	750 000	750 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	700 000	700 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	241 000	241 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000	175 000
Paielements de prestations pour bravoure	71 000	71 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	70 000	70 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	10 000	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000	10 000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	5 000	5 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	2 000	2 000
Total des subventions	1 997 006 000	2 026 306 000
Contributions		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	365 200 000	325 400 000
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	2 285 000	2 210 000
Total des contributions	367 485 000	327 610 000
Total	2 364 491 000	2 353 916 000

9 Citoyenneté et Immigration

Ministère 9-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du
Canada 9-6

Citoyenneté et Immigration

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Citoyenneté et Immigration				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	447 424	396 157	51 267
5	Subventions et contributions	866 867	884 648	(17 781)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 948	38 621	5 327
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
	Total des dépenses budgétaires	1 358 318	1 319 502	38 815
(L)	Prêts aux immigrants et aux réfugiés afin de faciliter l'arrivée des nouveaux venus en vertu de l'article 88 de la <i>Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés</i> (non budgétaire)			
	Total du Ministère	1 358 318	1 319 502	38 815
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
10	Dépenses du Programme	100 790	100 540	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 566	12 837	(271)
	Total de l'organisme	113 357	113 377	(20)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Résultat stratégique

Un mouvement migratoire qui profite de façon importante au développement économique, social et culturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Description des activités de programme

Programme d'immigration

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des résidents permanents de façon à contribuer au développement économique, socioculturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Programme des résidents temporaires

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des travailleurs temporaires, des étudiants et des visiteurs de façon à contribuer au développement économique, socioculturel du Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

Résultat stratégique

Reconnaissance et acceptation, par la communauté internationale, des principes de la gestion des migrations dans le respect des grands objectifs du Canada en matière de politique étrangère et protection des réfugiés au Canada.

Description des activités de programme

Programme des réfugiés

Remplir les obligations internationales du Canada en prêtant assistance aux personnes ayant besoin de protection au Canada et poursuivre la tradition humanitaire du Canada en protégeant les réfugiés à l'étranger et en les réétablissant au Canada.

Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection

Faire valoir la position du Canada dans le contexte des migrations internationales afin de protéger son droit d'établir ses politiques sur la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; pour remplir ses obligations juridiques et internationales; pour orienter les priorités internationales en matière de gestion des migrations, y compris les liens avec d'autres secteurs d'intérêt public; pour contribuer à la gestion des migrations à l'échelle internationale; et pour favoriser l'amélioration de l'image du Canada à l'étranger.

Résultat stratégique

Intégration réussie des nouveaux arrivants dans la société et promotion de la citoyenneté canadienne.

Description des activités de programme

Programme d'intégration

Élaborer des politiques et des programmes visant à appuyer l'établissement, le rétablissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne en assurant l'exécution de programmes d'orientation, d'adaptation et de cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants.

Programme de citoyenneté

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à administrer le processus d'octroi de la citoyenneté canadienne et à promouvoir les valeurs, les droits et les obligations liés à la citoyenneté canadienne.

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme d'intégration	54 411	234 184	630 379	918 974		918 974	940 766
Services internes	129 256			129 256		129 256	
Programme d'immigration	113 376			113 376		113 376	164 860
Programme des réfugiés	106 328			106 328		106 328	94 174
Programme des résidents temporaires	59 019			59 019		59 019	61 628
Programme de citoyenneté	27 338			27 338		27 338	54 042
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	1 722		2 304	4 026		4 026	4 032
	491 450	234 184	632 683	1 358 318		1 358 318	1 319 502

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Citoyenneté et Immigration
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	234 184 000	216 005 000
Total des subventions	234 184 000	216 005 000
Contributions		
Programme d'établissement	581 929 278	
Aide à la réinstallation	48 450 000	49 550 000
Organisation internationale pour les migrations	2 000 000	2 000 000
Élaboration des politiques sur les migrations	304 000	304 000
Total des contributions	632 683 278	51 854 000
Postes non requis		
Cours de langue pour les immigrants au Canada		274 839 336
Établissement et adaptation des immigrants		192 869 710
Contributions aux provinces		134 615 080
Programme d'accueil		14 465 229
Total des postes non requis		616 789 355
Total	866 867 278	884 648 355

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Résultat stratégique

Régler, de manière efficace, équitable et conforme à la loi, les cas d'immigration et de statut de réfugié devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada.

Description des activités de programme

Protection des réfugiés

L'activité de programme Protection des réfugiés rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas de demande d'asile présentés au Canada. En rendant ces décisions, le Canada respecte ses obligations en tant que signataire d'un certain nombre de conventions internationales sur les droits de la personne.

Appels en matière d'immigration

L'activité de programme Appels en matière d'immigration rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas liés aux demandes de parrainage rejetées par le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration; à certaines mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés et d'autres personnes protégées ainsi que contre les titulaires de visa de résident permanent et les résidents permanents qui ont fait l'objet d'un constat, hors du Canada, de manquement à l'obligation de résidence; ainsi que les cas liés aux appels interjetés par le ministre de la Sécurité publique contre des décisions rendues par la Section de l'immigration au terme d'une enquête.

Enquêtes et contrôles des motifs de détention

L'activité de programme Enquêtes et contrôles des motifs de détention rend des décisions de qualité et règle autrement, en temps opportun, les cas liés à l'admissibilité des étrangers ou des résidents permanents qui sont présumés interdits de territoire au Canada aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* (LIPR); et procède aussi à des contrôles des motifs de détention d'étrangers ou de résidents permanents détenus en vertu de la LIPR.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Citoyenneté et Immigration

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Protection des réfugiés	60 260	60 260	80 720
Services internes	28 528	28 528	
Appels en matière d'immigration	13 174	13 174	17 427
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	11 393	11 393	15 230
	113 357	113 357	113 377

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

10 Conseil du Trésor

Secrétariat 10–3

École de la fonction publique du Canada 10–5

Commissariat au lobbying 10–7

Commissariat à l'intégrité du secteur public 10–9

Agence de gestion des ressources humaines de la
fonction publique du Canada 10–10

Conseil du Trésor

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Conseil du Trésor				
Secrétariat				
1	Dépenses du Programme	175 374	165 237	10 137
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000	
10	Initiatives pangouvernementales	6 636	7 141	(505)
20	Assurances de la fonction publique	2 103 044	1 861 000	242 044
25	Report du budget de fonctionnement	1 200 000	1 200 000	
30	Besoins en matière de rémunération	500 000	500 000	
35	Initiatives d'exécution du budget	3 000 000		3 000 000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 024	20 472	1 552
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20	20	
Total du Secrétariat		7 757 177	4 503 946	3 253 230
École de la fonction publique du Canada				
40	Dépenses du Programme	58 330	58 529	(199)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 860	6 072	(212)
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 18(2) de la <i>Loi sur l'école de la fonction publique du Canada</i>	50 000	32 000	18 000
Total de l'organisme		114 190	96 601	17 589
Commissariat au lobbying				
45	Dépenses du Programme	4 120	4 097	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	408	416	(8)
Total de l'organisme		4 528	4 513	15
Commissariat à l'intégrité du secteur public				
50	Dépenses du Programme	6 033	6 033	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	505	520	(15)
Total de l'organisme		6 538	6 553	(15)
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada				
55	Dépenses du Programme	61 127	64 570	(3 443)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 731	8 364	(633)
Total de l'organisme		68 858	72 934	(4 076)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Secrétariat

Résultat stratégique

Le gouvernement est bien géré et responsable, et des ressources sont attribuées pour atteindre des résultats.

Description des activités de programme

Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique

Des fonds sont conservés centralement afin de combler d'autres crédits, et des paiements et recouvrements sont effectués de manière efficace au nom des autres ministères et organismes.

Élaboration et surveillance de la politique de gestion

Dans le cadre de l'activité de programme Élaboration de la politique de gestion et surveillance, le Secrétariat aide le Conseil du Trésor à s'acquitter de son rôle de conseil de gestion du gouvernement et fait la promotion des bonnes pratiques de gestion dans tout le gouvernement, tout en exerçant son rôle d'employeur de la fonction publique fédérale. Le Secrétariat appuie le conseil de gestion : en élaborant des politiques, des directives et des normes, afin de faciliter la bonne gestion dans l'ensemble de l'administration publique; en surveillant la conformité et en élaborant des outils de mesure du rendement en matière de gestion et en présentant des rapports sur celui-ci; en donnant des conseils et en fournissant de l'aide aux collectivités fonctionnelles. Dans ce but, le Secrétariat collabore étroitement avec ses partenaires au sein du portefeuille, soit l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et l'École de la fonction publique du Canada.

Gestion des dépenses et surveillance financières

Le Secrétariat assume son rôle de bureau du budget et accomplit les fonctions essentielles suivantes à l'appui de ce rôle : donner des conseils aux ministres sur l'affectation et la réaffectation des ressources et l'octroi d'autorisations de dépenser; effectuer une analyse des dépenses et du rendement à l'échelle du gouvernement, et surveiller les budgets des dépenses et l'attribution des crédits du gouvernement; s'assurer que des renseignements exacts et opportuns sur les finances et le rendement des ministères et des organismes sont disponibles et font l'objet de rapports, afin d'appuyer les fonctions de Comptes publics et de bureau du budget.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor

Secrétariat

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Fonds pangouvernementaux et paiements en tant qu'employeur de la fonction publique	7 861 380	520	302 200	7 559 700	4 318 161
Élaboration et surveillance de la politique de gestion	103 129	200	3 980	99 349	136 343
Services internes	61 513			61 513	
Gestion des dépenses et surveillance financières	36 615			36 615	49 442
	8 062 637	720	306 180	7 757 177	4 503 946

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le décret C.P. 2009-0181, qui est entré en vigueur le 2 mars 2009, approuve le regroupement de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor sous l'autorité du président du Conseil du Trésor et du secrétaire du Conseil du Trésor. Le transfert des ressources aura lieu dans les Budgets des dépenses futurs.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Conseil des normes comptables internationales du secteur public	200 000	
Total des contributions	200 000	
Autres paiements de transfert		
Paielements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	495 000	495 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20 000	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	5 000	5 000
Total des autres paiements de transfert	520 000	520 000
Total	720 000	520 000

Conseil du Trésor

École de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Les fonctionnaires ont les connaissances communes et les compétences en leadership et en gestion dont ils ont besoin pour exercer leurs responsabilités envers les Canadiens.

Description des activités de programme

Apprentissage de base

Contribuer à l'établissement d'une main-d'œuvre professionnelle en donnant aux employés de la fonction publique la possibilité d'exécuter leurs tâches actuelles et de relever les défis de leur prochain emploi dans un milieu de travail dynamique et bilingue grâce à des activités d'apprentissage de base. Concevoir et offrir de la formation qui cadre avec les priorités de gestion de la fonction publique et qui répond aux exigences de la Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement et des normes de connaissance qui y sont associées.

Développement du leadership organisationnel

Renforcer la fonction publique et contribuer au renouvellement de la fonction publique en aidant les leaders actuels et futurs à acquérir de solides compétences en leadership grâce à des activités de perfectionnement en leadership comme des cours, des programmes, des séminaires et des événements ciblés.

Innovation dans la gestion du secteur public

Améliorer le rendement et l'efficacité de la fonction publique en intégrant le perfectionnement individuel des employés de la fonction publique aux solutions axées sur l'organisation pour l'apprentissage, la gestion du changement et l'innovation en gestion. Consigner et diffuser de l'information sur les innovations et les pratiques exemplaires en gestion publique, et offrir aux organisations de la fonction publique des services de consultation et de soutien liés à l'apprentissage, à la gestion du changement et à l'innovation dans le domaine de la gestion du secteur public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor

École de la fonction publique du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonction-nement	Contributions et autres paiements de transfert		
Apprentissage de base	67 426		67 426	68 828
Services internes	22 228		22 228	
Développement du leadership organisationnel	12 968		12 968	13 133
Innovation dans la gestion du secteur public	11 191	375	11 566	14 640
	113 815	375	114 190	96 601

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	375 000	375 000
Total des contributions	375 000	375 000

Conseil du Trésor

Commissariat au lobbying

Résultat stratégique

La transparence et l'obligation de rendre compte des activités de lobbying effectuées auprès de titulaires de charge publique contribuent à inspirer confiance à l'égard de l'intégrité des décisions prises par le gouvernement.

Description des activités de programme

Enregistrement des lobbyistes

Le lobbying auprès du gouvernement fédéral est une activité légitime, mais qui doit être exercée de façon transparente. La *Loi sur le lobbying* exige que les personnes payées pour faire du lobbying auprès de titulaires de charge publique rendent publics certains détails sur leurs activités. Le Commissariat au lobbying approuve les enregistrements de lobbyistes et les rend disponibles pour des recherches dans un registre électronique accessible sur Internet.

Éducation et recherche

Le Commissariat élabore et met en œuvre des programmes éducatifs et de recherche pour mieux faire connaître les exigences de la *Loi sur le lobbying* et du *Code de déontologie des lobbyistes*. Les programmes s'adressent principalement aux lobbyistes, à leurs clients et aux titulaires de charge publique.

Examens et enquêtes en vertu de la Loi sur le lobbying et du Code de déontologie des lobbyistes

Le Bureau atteste l'information fournie par les lobbyistes enregistrés afin d'en garantir l'exactitude. Les allégations de non-enregistrement ou d'inconduite concernant des lobbyistes sont examinées et des enquêtes officielles sont effectuées au besoin.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil du Trésor

Commissariat au lobbying

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Enregistrement des lobbyistes	1 541	1 541	1 900
Éducation et recherche	1 084	1 084	987
Examens et enquêtes en vertu de la <i>Loi sur le lobbying</i> et du <i>Code de déontologie des lobbyistes</i>	1 023	1 023	1 626
Services internes	880	880	
	4 528	4 528	4 513

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Commissariat à l'intégrité du secteur public

Résultat stratégique

Les actes répréhensibles au sein du secteur public fédéral sont relevés et réglés et font l'objet d'un rapport, tandis que les fonctionnaires sont protégés contre les représailles, ce qui donne lieu à une intégrité accrue dans le milieu de travail.

Description des activités de programme

Programme de gestion des divulgations et des représailles

Fournir des conseils aux employés du secteur public fédéral et aux membres du public qui envisagent de faire une divulgation, et recevoir les divulgations de renseignements concernant d'éventuels actes répréhensibles, faire enquête sur les divulgations et en faire rapport. Dans le cadre de cette activité, le commissaire à l'intégrité du secteur public exerce la compétence exclusive à l'égard de l'examen, de la conciliation et du règlement des plaintes concernant des représailles, y compris les demandes au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles pour déterminer s'il y a eu représailles et ordonner que la situation soit corrigée et que des mesures de réparation soient prises.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme de gestion des divulgations et des représailles	4 439	4 439	6 553
Services internes	2 099	2 099	...
	6 538	6 538	6 553

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil du Trésor

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

Les institutions, ministères et organismes fédéraux font preuve d'une gestion des personnes caractérisée par l'excellence et l'innovation, et visent à mettre en place un effectif et un milieu de travail de qualité, aptes à servir le gouvernement et à offrir les résultats escomptés aux Canadiens.

Description des activités de programme

Programme d'orientation stratégique, de partenariats et d'intégration

Afin d'assurer un rendement élevé et uniforme à l'échelle de la fonction publique, le Programme d'orientation stratégique, de partenariats et d'intégration fournit le leadership et les orientations à partir d'un point central – l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada. Le leadership se traduit par un appui au Conseil du Trésor pour établir les politiques; en fait, une orientation commune pour la fonction publique. Il se traduit également par la mise à contribution de la capacité des autres et par l'harmonisation et l'intégration des efforts individuels en vue d'atteindre un résultat collectif. Ces efforts en matière de leadership ont une incidence sur tous les fonctionnaires, alors que certaines activités particulières aboutissent à des produits utilisés par différents clients à différents moments (c.-à-d. des fonctionnaires à titre individuel, des gestionnaires, des professionnels de la gestion des personnes et des communautés d'intérêts).

Programme de services stratégiques

Pour guider de manière efficace le système de gestion des personnes et aider la fonction publique à disposer d'un système de gestion des personnes qui soit excellent et innovateur, il faut des services. Le Programme de services stratégiques offre des services stratégiques et d'établissement d'orientations au moyen d'une infrastructure et de programmes habilitants afin que les objectifs en matière de gestion des personnes se réalisent de façon optimale. Les services de l'Agence ont pour but de compléter et de soutenir la capacité ministérielle existante (c'est-à-dire qu'ils ne sont pas de nature transactionnelle), de même que les objectifs professionnels et stratégiques des organismes centraux. Les services stratégiques sont offerts aux ministères, organismes et institutions du gouvernement fédéral pour leurs fonctionnaires à titre individuel, leurs gestionnaires, leurs collectivités d'intérêt et la collectivité de gestion des personnes qui les appuie.

Programme d'intégrité et de durabilité

En tant que chef de file de la gestion des personnes de la fonction publique, l'Agence a besoin d'une évaluation continue des enjeux et des risques à l'égard de l'intégrité et de la durabilité du système de gestion des personnes. Pour assurer la qualité du système de gestion des personnes à l'échelle de la fonction publique, le Programme d'intégrité et de durabilité élabore, recueille, évalue et communique de l'information sur la façon dont les fonctionnaires sont gérés et sur le degré d'utilisation des mécanismes habilitants. Cette information sert de rétroaction permettant d'ajuster les autres principaux leviers d'une bonne gestion des personnes, particulièrement les composantes relatives aux politiques et aux services. Les outils utilisés pour faire ce travail comprennent des sondages, des vérifications, des données qualitatives et quantitatives, et les résultats de ces efforts prennent la forme de rapports annuels et d'évaluations propres à l'organisation. Un certain nombre de ces rapports sont prescrits par la loi et sont déposés au Parlement. De la recherche prospective et des initiatives de transformation seront également entreprises, de temps à autre, concernant des préoccupations ou des possibilités particulières relatives à la durabilité du système de gestion des personnes dans son intégralité.

Conseil du Trésor

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme d'orientation stratégique, de partenariats et d'intégration	22 418	22 418	23 060
Services internes	19 840	19 840	
Programme de services stratégiques	17 051	17 051	34 883
Programme d'intégrité et de durabilité	9 551	9 551	14 992
	68 858	68 858	72 934

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le décret C.P. 2009-0180, qui est entré en vigueur le 2 mars 2009, approuve le transfert de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada au Bureau du Conseil privé de la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale qui fait partie de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et est connu sous le nom de Direction générale du groupe de travail sur le renouvellement de la fonction publique. Le transfert des ressources aura lieu dans les Budgets des dépenses futurs.

Le décret C.P. 2009-0181, qui est entré en vigueur le 2 mars 2009, approuve le regroupement de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor sous l'autorité du président du Conseil du Trésor et du secrétaire du Conseil du Trésor. Le transfert des ressources aura lieu dans les Budgets des dépenses futurs.

11 Conseil privé

Ministère 11-4

Secrétariat des conférences intergouvernementales
canadiennes 11-6

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport
et de la sécurité des transports 11-7

Directeur général des élections 11-9

Commissariat aux langues officielles 11-11

Secrétariat de la Commission des nominations
publiques 11-12

Comité de surveillance des activités de renseignement
de sécurité 11-13

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Conseil privé				
Ministère				
1	Dépenses du programme	115 611	110 568	5 043
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 774	12 348	426
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	162	157	4
(L)	Ministre des Affaires intergouvernementales, Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Leader du gouvernement à la Chambre des communes – Traitement et allocation pour automobile	78		78
Total du Ministère		128 782	123 226	5 556
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
5	Dépenses du Programme	6 095	6 075	20
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	430	439	(9)
Total de l'organisme		6 525	6 514	11
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
10	Dépenses du Programme	25 635	25 589	46
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 309	3 394	(85)
Total de l'organisme		28 944	28 983	(39)
Directeur général des élections				
15	Dépenses du Programme	27 397	22 062	5 335
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 657	3 861	796
(L)	Dépenses d'élections	87 316	84 318	2 998
(L)	Traitement du directeur général des élections	265	260	6
Total de l'organisme		119 635	110 501	9 135
Commissariat aux langues officielles				
20	Dépenses du Programme	17 849	17 764	85
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 087	2 142	(55)
Total de l'organisme		19 935	19 906	29

Conseil privé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Secrétariat de la Commission des nominations publiques				
25	Dépenses du Programme	945	945	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118	122	(4)
Total de l'organisme		1 063	1 067	(4)
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
30	Dépenses du Programme	2 649	2 637	12
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	277	284	(7)
Total de l'organisme		2 926	2 921	5

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé Ministère

Résultat stratégique

Appuyer et mettre en œuvre le programme et les décisions du gouvernement et assurer l'appui et le fonctionnement de ses institutions.

Description des activités de programme

Fournir des conseils professionnels et impartiaux sur les politiques et du soutien au Premier ministre et aux ministres du portefeuille

Pour que le Premier ministre puisse s'acquitter de ses responsabilités uniques à titre de chef du gouvernement, le Bureau du Conseil privé (BCP) lui donne, ainsi qu'aux ministres du portefeuille, des conseils stratégiques au sujet des politiques, des lois et des questions parlementaires dont le gouvernement doit tenir compte. Il fournit aussi des conseils sur les nominations et les questions en rapport avec l'appareil gouvernemental. De plus, le BCP offre au Cabinet du Premier ministre et aux cabinets des ministres du portefeuille un appui financier et administratif.

Fournir des conseils sur les politiques et des services de secrétariat au Cabinet et à ses comités

Le BCP fournit au Cabinet et à ses comités des conseils stratégiques et des services de secrétariat pour assurer le bon fonctionnement du processus décisionnel. Il facilite l'intégration à l'échelle fédérale afin d'appuyer la mise en œuvre du programme du gouvernement par les ministères et les organismes. Le BCP tient des consultations, assure une fonction d'examen critique et analyse les enjeux. De plus, il offre au Cabinet et à ses comités des services de secrétariat pour la rédaction de dossiers d'information et la distribution d'ordres du jour et de documents.

Fournir un leadership et une orientation d'ensemble à la fonction publique afin de soutenir le programme du gouvernement

Pour que la fonction publique soit hautement compétente et responsable et pour qu'elle dispose du talent, des moyens et des cadres de gestion lui permettant de donner des conseils sur le programme du gouvernement et de le mettre en œuvre, le BCP détermine son orientation stratégique. Il joue également un rôle déterminant dans la sélection, la gestion et le perfectionnement des cadres supérieurs de la fonction publique.

Fournir aux commissions d'enquête un soutien financier et administratif

Le BCP fournit aux commissions d'enquête conseils et soutien à l'égard des aspects financiers et administratifs, et ce, de leur lancement jusqu'à leur conclusion.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonction-nement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Fournir des conseils professionnels et impartiaux sur les politiques et du soutien au Premier ministre et aux ministres du portefeuille	61 052		61 052	97 574
Services internes	48 812		48 812	
Fournir des conseils sur les politiques et des services de secrétariat au Cabinet et à ses comités	16 365		16 365	20 763
Fournir un leadership et une orientation d'ensemble à la fonction publique afin de soutenir le programme du gouvernement	2 553		2 553	3 573
Fournir aux commissions d'enquête un soutien financier et administratif				1 316
	128 782		128 782	123 226

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Le décret C.P. 2009-0180, qui est entré en vigueur le 2 mars 2009, approuve le transfert de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada au Bureau du Conseil privé de la responsabilité à l'égard du secteur de l'administration publique fédérale qui fait partie de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada et est connu sous le nom de Direction générale du groupe de travail sur le renouvellement de la fonction publique. Le transfert des ressources aura lieu dans les Budgets des dépenses futurs.

Conseil privé

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Description des activités de programme

Services des conférences

Prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services des conférences	4 292	4 292	6 514
Services internes	2 232	2 232	...
	6 525	6 525	6 514

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

L'atténuation des risques liés à la sécurité des transports par l'entremise d'enquêtes indépendantes sur les accidents.

Description des activités de programme

Enquêtes – transport aérien

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport aérien de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport maritime

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport maritime de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport ferroviaire

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport ferroviaire de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Enquêtes – transport par pipeline

Effectuer des enquêtes indépendantes sur les événements de transport par pipeline de compétence fédérale afin d'identifier les causes et les facteurs contributifs, publier des rapports d'enquêtes, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité, communiquer des renseignements de sécurité aux intervenants, entreprendre des activités de sensibilisation auprès des principaux agents de changement de même qu'évaluer et faire le suivi des réponses aux recommandations. Ceci comprend également des travaux spécialisés dans les domaines suivants : l'ingénierie, la macro-analyse, la performance humaine, les services juridiques, les services de communication, l'assurance de la qualité de même que les services linguistiques et de publication.

Conseil privé

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Enquêtes – transport aérien	12 779	12 779	15 996
Services internes	5 710	5 710	
Enquêtes – transport maritime	5 112	5 112	6 398
Enquêtes – transport ferroviaire	4 879	4 879	6 007
Enquêtes – transport par pipeline	464	464	582
	28 944	28 944	28 983

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Directeur général des élections

Résultat stratégique

Un processus électoral qui contribue à l'équité, la transparence et l'accessibilité pour tous les participants conformément au cadre législatif.

Description des activités de programme

Élections

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, le Bureau du directeur général des élections du Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre législatif suivant :

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la nomination et la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections devote de même que l'achat de matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux entités politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi. La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions législatives assignées au directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral et des entités politiques et le paiement des dépenses administratives et législatives.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions.
- *Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'achat de matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements législatifs aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Conseil privé

Directeur général des élections

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Élections	65 410	29 000	94 410	110 501
Services internes	25 226		25 226	
	90 635	29 000	119 635	110 501

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Autres paiements de transfert		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés (disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i>)	29 000 000	29 768 000
Total des autres paiements de transfert	29 000 000	29 768 000

Conseil privé

Commissariat aux langues officielles

Résultat stratégique

Les droits des Canadiennes et des Canadiens en vertu de la Loi sur les langues officielles sont protégés et les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la Loi respectent ces droits, et la dualité linguistique est favorisée dans la société canadienne.

Description des activités de programme

Promotion par les politiques et les communications

Par cette activité de programme, le Commissariat aux langues officielles travaille avec les parlementaires, les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la *Loi sur les langues officielles*, les communautés de langue officielle et le public canadien, à favoriser la dualité linguistique. Le Commissariat établit des liens entre les institutions fédérales, les communautés de langue officielle et les ordres de gouvernement pour les aider à mieux comprendre les besoins des communautés de langue officielle, l'importance du bilinguisme et la valeur du respect de la dualité linguistique du Canada. Afin de jouer son rôle d'agent de promotion, le Commissariat effectue des recherches et des études, entreprend des activités de sensibilisation du public et intervient auprès des hauts fonctionnaires fédéraux pour qu'ils introduisent un changement de culture afin de pleinement intégrer la dualité linguistique dans leurs organismes.

Protection par l'assurance de la conformité

Par cette activité de programme, le Commissariat aux langues officielles enquête sur les plaintes déposées par des citoyens qui croient que leurs droits linguistiques n'ont pas été respectés, évalue le respect de la *Loi sur les langues officielles* par les institutions fédérales et les autres organismes assujettis à la Loi grâce à des mesures du rendement et à des vérifications, et intervient de manière proactive pour prévenir la non-conformité à la Loi. Le Commissariat peut aussi intervenir devant les tribunaux en cas de non-conformité à la *Loi sur les langues officielles*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Promotion par les politiques et les communications	7 159	7 159	10 773
Protection par l'assurance de la conformité	6 617	6 617	9 133
Services internes	6 159	6 159	
	19 935	19 935	19 906

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Secrétariat de la Commission des nominations publiques

Résultat stratégique

Assurer la mise en place de processus équitables et axés sur les compétences pour le recrutement et la sélection d'individus compétents en ce qui concerne les nominations faites par le gouverneur en conseil au sein des organismes, des commissions et des conseils, ainsi que des sociétés d'État.

Description des activités de programme

Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil

Ce programme comprend les activités concernant et englobant l'aide à l'établissement d'un code de pratique pour les nominations du gouverneur en conseil et les nominations ministérielles au sein des organismes, conseils, commissions et sociétés d'État; superviser, surveiller et contrôler les processus de sélection des candidats à des nominations et des renouvellements de mandat par le gouverneur en conseil pour les organismes, conseils, commissions et sociétés d'État et en faire rapport, et veiller à ce que les processus de sélection fassent l'objet d'une vaste publicité et soient menés de manière équitable, ouverte et transparente, et à ce que la sélection des candidats soit fondée sur le mérite; évaluer et approuver les processus de sélection proposés par les ministres pour combler les vacances et renouveler les mandats au sein de leur portefeuille, superviser et contrôler ces processus et veiller à ce qu'ils soient mis à exécution de la manière convenue; procéder à la vérification des politiques et des méthodes de nomination afin de contrôler l'observation du code de pratique; faire rapport publiquement sur l'observation du code de pratique par le gouvernement et l'administration; sensibiliser le public à la question et former les fonctionnaires chargés de mener les processus de nomination et de renouvellement de mandat relevant du code de pratique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Surveillance des nominations faites par le gouverneur en conseil	963	963	1 067
Services internes	100	100	
	1 063	1 063	1 067

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses fonctions conformément à la loi, aux politiques et aux instructions ministérielles.

Description des activités de programme

Études

Mener des études sur les fonctions du SCRS afin de vérifier s'il les a exercées à bon droit, de façon légitime et efficace, et veiller à ce qu'il respecte la loi. Élaborer des plans de recherche afin de déterminer les études à mener durant l'année. Par un programme de recherche complet et présentant de nombreux volets, examiner les divers aspects des opérations et activités du SCRS afin de mener une analyse rétrospective destinée à être soumise à l'approbation du Comité. Chaque étude vise à évaluer le rendement du SCRS et peut comporter des constatations et des recommandations non exécutoires. Ces études sont présentées au directeur du SCRS, à l'inspecteur général du SCRS et, dans des circonstances spéciales, au ministre de la Sécurité publique. Le rapport annuel du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) contient un résumé déclassifié de ces études. L'objectif est de fournir au Parlement et aux Canadiens, sur les activités passées du SCRS, des « analyses sélectives » qui, avec le temps donnent un tableau général du rendement du SCRS.

Plaintes

Recevoir les plaintes portées à l'endroit du SCRS par des personnes ou des groupes et faire enquête à ce sujet à titre de tribunal administratif indépendant quasi judiciaire. Les plaintes peuvent concerner « des activités » du SCRS; le refus d'habilitations de sécurité; des renvois de la Commission canadienne des droits de la personne; des rapports du Ministre concernant la *Loi sur la citoyenneté*; et des activités menées par le SCRS relativement au programme Protection des passagers et au Programme d'habilitation de sécurité en matière de transport maritime, de Transports Canada. S'il reconnaît sa compétence, le Comité tient une audience préliminaire, préside les audiences de plaintes et rédige sur celles-ci des rapports contenant des constatations et des recommandations non exécutoires. Ces rapports sont présentés au ministre de la Sécurité publique et au directeur du SCRS et une version expurgée est remise au plaignant. Un résumé déclassifié figure également dans le rapport annuel du CSARS. Les décisions du Comité visent à assurer un règlement juste et rapide des plaintes et peuvent être l'objet d'un contrôle judiciaire de la Cour fédérale du Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Conseil privé

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Études	1 584	1 584	2 050
Services internes	773	773	
Plaintes	569	569	871
	2 926	2 926	2 921

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

12 Défense nationale

Ministère 12-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 12-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police
militaire 12-8

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des
télécommunications 12-9

Défense nationale

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Défense nationale				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	13 460 216	13 519 620	(59 404)
5	Dépenses en capital	4 272 890	3 356 705	916 185
10	Subventions et contributions	223 498	192 396	31 103
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	303 664	278 456	25 208
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	971 634	938 132	33 502
(L)	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	6 079	6 796	(717)
(L)	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i>	1 319	1 493	(174)
(L)	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	84	82	1
Total du Ministère		19 239 461	18 293 756	945 704
Comité des griefs des Forces canadiennes				
15	Dépenses du Programme	5 897	5 864	33
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	561	572	(11)
Total de l'organisme		6 458	6 436	22
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
20	Dépenses du Programme	5 665	3 150	2 515
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308	281	27
Total de l'organisme		5 973	3 431	2 542
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications				
25	Dépenses du Programme	1 365		1 365
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	130		130
Total de l'organisme		1 494		1 494

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

La confiance des Canadiens dans la capacité pertinente et crédible du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes pour répondre aux engagements en matière de défense et de sécurité.

Description des activités de programme

Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat

Cette activité de programme englobe toutes les activités nécessaires pour concevoir et élaborer une structure des forces, pour créer les éléments de capacité, pour mettre sur pied des forces ainsi que pour soutenir et maintenir ces forces au fil du temps à un niveau de préparation approprié. Cette activité comprend la capacité de mettre sur pied et de maintenir en puissance des forces capables d'intervenir sur mer, sur terre et dans les airs ainsi que des forces opérationnelles nationales, conjointes, unifiées et spéciales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir en état les unités opérationnelles;
- maintenir en état des unités de soutien déployables;
- recruter et former le personnel;
- fournir un soutien fixe national comprenant l'infrastructure, l'approvisionnement, un commandement fixe, le développement des forces et les travaux de recherche et développement;
- acquérir les biens d'investissement.

Résultat stratégique

Assurer le succès des missions à accomplir pour contribuer au maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité aux plans national et international.

Description des activités de programme

Mener des opérations

Cette activité de programme est la principale application des résultats du programme découlant des fonctions de mise sur pied et de maintien en puissance des forces, c'est-à-dire l'utilisation des forces pour la tenue d'opérations, que ce soit sur une base constante, pour des opérations intermittentes ou, au besoin, pour des opérations aux plans national ou international. Ce programme englobe toutes les activités nécessaires pour mener des opérations de connaissance constante de la situation, des opérations nationales et continentales ainsi que des opérations internationales. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- maintenir et mener des opérations de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR);
- maintenir le soutien des opérations de RSR;
- employer les forces en vue de mener des opérations de contingence en réponse à des besoins sur les plans national et continental;
- employer les forces à disponibilité opérationnelle élevée pour mener des opérations en réponse aux besoins sur les plans national et continental;
- fournir des services particuliers continus conformément aux ententes prises par le gouvernement du Canada et les autres ministères et aux demandes des autres ordres de gouvernement;
- employer les forces pour mener des opérations de contingence en réponse aux besoins internationaux;
- employer les forces à disponibilité opérationnelle élevée en réponse aux besoins internationaux.

Défense nationale

Ministère

Résultat stratégique

Bonne gouvernance, présence et influence canadiennes dans la communauté mondiale.

Description des activités de programme

Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada

Cette activité de programme englobe les conseils donnés par la Défense au gouvernement du Canada, les contributions au gouvernement canadien et les contributions à la communauté internationale, conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada. Cette activité est nécessaire pour les motifs suivants :

- offrir des conseils au gouvernement du Canada sur les politiques en matière de défense et de sécurité;
- offrir des conseils de nature militaire au gouvernement du Canada;
- appuyer les programmes du gouvernement du Canada;
- contribuer à l'économie et à l'innovation au Canada;
- contribuer à l'identité du Canada;
- contribuer à la jeunesse et à l'éducation;
- respecter les engagements envers les organisations internationales et les programmes d'échange;
- offrir des conseils et le soutien nécessaire pour la formation des autres pays.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Défense nationale

Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Mettre sur pied et maintenir des forces intégrées pertinentes, adaptées, efficaces et aptes au combat	10 614 158	3 705 140	133	20 163	166 314	14 173 282	14 518 271
Mener des opérations	2 254 578	437 523			21 423	2 670 678	2 568 837
Services internes	1 319 871	103 563			33 189	1 390 245	
Contribuer au gouvernement, à la société canadienne et à la communauté internationale conformément aux intérêts et aux valeurs du Canada	963 086	26 663	5 360	205 323	195 177	1 005 256	1 206 649
	15 151 694	4 272 890	5 493	225 486	416 103	19 239 461	18 293 756

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Programme de subventions globales du Forum sur la sécurité et la défense	2 500 000	2 500 000
Subvention désignée à l'Institut pour la Surveillance et la Recherche Environnementales	1 500 000	1 500 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue navale du Canada	380 000	380 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Armée du Canada	380 000	380 000
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada : Ligue des cadets de l'Air du Canada	380 000	380 000
Programme de subvention désignée de la Conférence des associations de la défense	100 000	100 000
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (<i>Loi no 4 de 1968 portant affectation de crédits</i>)	83 700	82 340

Défense nationale
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Programme de subventions globales non universitaires : Institut canadien des études stratégiques	80 000	80 000
Programme de subventions globales non universitaires : Institut canadien des affaires internationales	40 000	40 000
Pensions et rentes versées à des civils : M. R.P. Thompson	25 000	25 000
Programme de subventions globales pour caisses de bienfaisance : Caisse de bienfaisance de la Marine royale canadienne	24 660	24 660
Total des subventions	5 493 360	5 492 000
Contributions		
Programmes de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Budget militaire	87 610 000	53 890 000
Principales activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme du Système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN	53 952 000	49 661 000
Programme de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord : Programme OTAN d'investissement au service de la sécurité	44 158 000	40 443 000
Contributions au Programme d'aide aux immobilisations	10 000 000	20 815 000
Programme de contributions visant à promouvoir les objectifs en matière de diplomatie de la défense mis en œuvre par le Programme d'aide à l'instruction militaire	10 000 000	10 000 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	6 079 000	6 796 400
Programme de contributions à l'appui du Fonds des nouvelles initiatives de recherche et de sauvetage	4 000 000	4 000 000
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 765 447	2 684 900
Autres activités de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord	2 627 000	2 517 000
Programme de contributions pour le Centre Pearson pour le maintien de la paix	2 600 000	2 600 000
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R.,1970, ch. D-3)	1 318 900	1 492 700
Programme de contributions au Secrétariat de COSPAS-SARSAT	190 000	190 000
Contribution au comité d'examen du programme de défense biologique et chimique	100 000	100 000
Programme de contribution à l'Élément de planification de la Brigade multinationale d'intervention rapide des forces en attente des Nations Unies	86 000	85 000
Total des contributions	225 486 347	195 275 000
Total	230 979 707	200 767 000

Défense nationale

Comité des griefs des Forces canadiennes

Résultat stratégique

Les conclusions et recommandations du Comité des griefs des Forces canadiennes sont mises en œuvre et mènent à des conditions de services améliorées pour les membres des Forces canadiennes.

Description des activités de programme

L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes

Le Chef d'état-major de la Défense renvoie au Comité des griefs pour que celui-ci formule ses conclusions et ses recommandations tout grief en vertu des Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes ainsi que tout grief qui a trait à une de ses décisions ou un de ses actes à l'égard de tel officier ou militaire du rang. Le Comité procède à l'examen objectif et transparent des griefs, en faisant preuve d'impartialité et d'équité à l'endroit de chaque membre des Forces canadiennes, quel que soit son grade ou son poste. Il s'assure que les droits des militaires sont respectés tout au long du processus et que les membres du Comité agissent dans le meilleur intérêt des parties concernées. Les conclusions et les recommandations qu'il formule sont non seulement fondées en droit, mais constituent des précédents qui peuvent contribuer au changement dans les Forces canadiennes. En tant que tribunal administratif chargé d'examiner les griefs, le Comité doit voir à ce que ses recommandations soient conformes à la loi et puissent être mises en œuvre conformément à ses lois habilitantes, les lois pertinentes en matière de droits de la personne et la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
L'examen des griefs des membres des Forces canadiennes	3 382	3 382	6 436
Services internes	3 076	3 076	...
	6 458	6 458	6 436

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Résultat stratégique

Les plaintes portant sur la conduite d'un membre de la police militaire et les plaintes pour ingérence contre les membres de la police militaire sont résolues de façon juste et en temps opportun et les recommandations sont mises en application par le ministère de la Défense nationale et/ou les Forces canadiennes.

Description des activités de programme

Règlement des plaintes

L'objectif de ce programme est de régler avec succès les plaintes portant sur la conduite des membres de la police militaire ainsi que les plaintes pour ingérence dans les enquêtes de la police militaire, en surveillant et en révisant toutes les plaintes reçues. Ce programme est essentiel afin d'assurer l'efficacité et le professionnalisme des membres de la police militaire dans l'exercice de leurs fonctions et attributions.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Règlement des plaintes	4 462	4 462	3 431
Services internes	1 511	1 511	...
	5 973	5 973	3 431

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Défense nationale

Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications

Résultat stratégique

Le Centre de la sécurité des télécommunications Canada s'acquitte de son mandat et de ses fonctions conformément aux lois du Canada et avec le souci du respect de la vie privée des Canadiens.

Description des activités de programme

Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada

L'activité du programme porte sur la tenue d'un examen indépendant de la légalité des activités du Centre de la sécurité des télécommunications Canada (CSTC), mené par le Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications. Les principales fonctions du programme consistent à examiner les activités du CSTC pour s'assurer que l'organisme agit en conformité avec les lois du Canada en général et, en particulier, avec la *Charte canadienne des droits et libertés*, la *Loi sur la défense nationale*, le *Code criminel* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Si le commissaire considère qu'une activité entreprise par le CSTC en vertu de son mandat relatif au renseignement étranger ou de son mandat visant la sécurité des technologies de l'information, pourrait contrevenir à la loi, il est tenu d'en aviser le ministre de la Défense nationale ainsi que le procureur général du Canada. L'activité du programme permet aussi au commissaire de faire les enquêtes qu'il estime nécessaires à la suite de plaintes qui lui sont présentées par des citoyens canadiens ou des résidents permanents du Canada. De plus, la *Loi sur la protection de l'information* autorise le commissaire à recevoir des renseignements de personnes astreintes au secret à perpétuité qui veulent se prévaloir de la défense d'intérêt public pour divulguer des renseignements classifiés au sujet du CSTC (désignés dans la Loi par le terme « renseignements opérationnels spéciaux »).

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme d'examen du Centre de la sécurité des télécommunications Canada	1 301	1 301	
Service internes	193	193	
	1 494	1 494	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

13 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Ministère 13-2

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien			
1	Dépenses de fonctionnement	41 725	48 753	(7 028)
5	Subventions et contributions	195 245	215 271	(20 026)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 801	5 322	(521)
	Total du Ministère	241 771	269 346	(27 575)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Des politiques et des programmes qui renforcent l'économie de l'Ouest canadien.

Description des activités de programme

Défense des intérêts

Cette activité de programme vise à promouvoir et à défendre les intérêts de l'Ouest canadien dans l'élaboration des politiques, la détermination des priorités et le choix des programmes nationaux. Elle favorise la compréhension accrue des enjeux et des débouchés régionaux par les responsables des politiques, et une meilleure sensibilisation à ces enjeux et à ces débouchés, afin d'inciter le gouvernement fédéral, les partenaires et les intervenants à contribuer à l'élaboration d'une approche plus équilibrée et plus sensible aux enjeux régionaux pour réaliser les priorités de l'Ouest canadien et faire en sorte que l'Ouest canadien participe davantage à l'élaboration des programmes ou aux marchés publics fédéraux. Cette activité de programme peut aussi comprendre la représentation des priorités du gouvernement fédéral dans l'Ouest canadien. Plus concrètement, cette activité pourrait consister à formuler des commentaires sur les présentations au Cabinet, créer et participer à des forums de consultation à l'échelle de l'Ouest, défendre des projets ou des enjeux régionaux précis, susciter la participation des intervenants de l'Ouest canadien à l'élaboration et à la mise en œuvre des priorités nationales.

Collaboration et coordination

Cette activité de programme vise à rassembler les personnes, les idées, les collectivités et les ressources. On y arrive en invitant d'autres ordres de gouvernement, d'autres ministères fédéraux, le secteur industriel (en particulier les associations industrielles), des universitaires et le secteur des organisations sans but lucratif à participer à la planification ou à la réalisation d'activités qui peuvent accélérer le développement et/ou la diversification de l'économie de l'Ouest canadien. Cela peut comprendre le processus d'élaboration des politiques et des programmes avec d'autres gouvernements ou partenaires afin de rassembler les ressources, de relever les défis économiques ou de saisir les débouchés économiques de manière coordonnée.

Recherche et analyse

Cette activité de programme comprend la préparation et la diffusion d'information pour améliorer la compréhension des défis, des débouchés et des priorités de l'Ouest canadien, et fournir les renseignements factuels nécessaires pour guider l'élaboration des programmes et des politiques internes et externes. Cela peut comprendre des recherches effectuées à l'externe ou des recherches et des analyses menées à l'interne, notamment sous la forme d'aperçus économiques, d'analyses du contexte, d'analyses de documents publics fédéraux ou autres et d'analyses sectorielles ou d'enjeux, qui appuient l'élaboration des programmes, des plans ou des politiques ministériels. Cette activité de programme comprend aussi des consultations externes avec des dirigeants des secteurs public et privé sur les enjeux ou les débouchés économiques de l'Ouest canadien.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Résultat stratégique

Des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien.

Description des activités de programme

Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités

Cette activité de programme comprend des initiatives de développement et de diversification économiques qui appuient les collectivités afin qu'elles aient des économies plus durables et puissent s'adapter à des situations économiques changeantes et difficiles. Elle comprend l'aide pour se rétablir de situations économiques difficiles. Elle permet de veiller à ce qu'on tienne compte des facteurs économiques, sociaux et environnementaux dans les initiatives visant à favoriser la croissance et le développement économiques des collectivités. Cette activité de programme comprend des projets qui aident les collectivités à cerner leurs points forts, leurs points faibles, leurs possibilités et leur potentiel pour de nouvelles activités économiques et à élaborer et mettre en œuvre leurs plans communautaires. Le processus comprend des consultations communautaires et vise à intégrer les programmes, les services et les initiatives horizontales fédéraux ciblant les collectivités de l'Ouest canadien.

Infrastructures

Cette activité de programme investit des fonds publics dans les infrastructures de l'Ouest canadien afin de respecter l'engagement du gouvernement fédéral à l'égard de la croissance et d'une meilleure qualité de vie pour tous les Canadiens. Cette activité de programme permettra d'améliorer ou de construire des infrastructures dans des municipalités rurales et urbaines un peu partout au Canada, leur permettant ainsi d'être plus concurrentielles sur les marchés régionaux, nationaux et internationaux. Diversification de l'économie de l'Ouest canadien met en œuvre des programmes d'infrastructure en partenariat avec Infrastructure Canada et les quatre gouvernements provinciaux de l'Ouest canadien.

Résultat stratégique

L'économie de l'Ouest canadien est compétitive, forte et diversifiée.

Description des activités de programme

Innovation

Cette activité de programme facilite la transition de l'Ouest vers une économie fondée sur le savoir. Grâce à l'innovation, le savoir se traduit en nouveaux produits et services et en nouvelles façons de concevoir, de produire ou de mettre en valeur des produits ou des services existants sur les marchés publics et privés. Cette activité de programme reconnaît que l'innovation survient au niveau des entreprises par un système très complexe et interdépendant qui comprend des éléments comme l'infrastructure du savoir, de la recherche et du développement de base et appliqués, du personnel hautement qualifié, l'accès à du capital patient approprié, à des installations et à des systèmes de commercialisation des technologies, et à des mécanismes qui relient ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, mais il survient dans un contexte plus vaste connu sous le nom de « système d'innovation ». Cette activité de programme renforcera le système d'innovation de l'Ouest canadien afin de contribuer au développement de grappes et d'accroître le potentiel d'innovation et de création de valeur et de richesse.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Développement des entreprises et entrepreneuriat

Cette activité de programme permet de travailler avec les entreprises, les industries et les organisations de recherche de l'Ouest pour lancer des initiatives visant à rehausser la productivité et la compétitivité des entreprises, à appuyer le commerce et les investissements ainsi que la pénétration de marchés internationaux pour les technologies, les services et les produits à valeur ajoutée de l'Ouest canadien. Grâce à cette activité de programme, la fabrication à valeur ajoutée sera renforcée par des initiatives dans les secteurs prioritaires afin d'introduire de nouveaux produits et technologies ou des innovations à des processus de fabrication existants. Cette activité de programme améliorera aussi l'accès au capital de risque et aux services à l'intention des entrepreneurs et des petites entreprises grâce à des programmes et à des services offerts en collaboration avec d'autres organisations et associations offrant des services aux entreprises.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités	3 728	1 475	75 890	81 093	109 137
Innovation	7 002	1 880	68 119	77 001	87 226
Développement des entreprises et entrepreneuriat	7 607	1 645	39 335	48 587	58 190
Services internes	18 762			18 762	
Infrastructures	1 665		5 901	7 566	2 084
Défense des intérêts	3 246			3 246	2 683
Collaboration et coordination	2 888			2 888	5 866
Recherche et analyse	1 629		1 000	2 629	4 160
	46 526	5 000	190 245	241 771	269 346

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	5 000 000	5 000 000
Total des subventions	5 000 000	5 000 000
Contributions		
Contributions prévues dans le cadre de programmes ou de projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	180 844 369	206 771 000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	5 900 733	
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital de risque des secteurs privé et public	3 500 000	3 500 000
Total des contributions	190 245 102	210 271 000
Total	195 245 102	215 271 000

14 Environnement

Ministère 14-3

Agence canadienne d'évaluation
environnementale 14-7

Table ronde nationale sur l'environnement et
l'économie 14-9

Agence Parcs Canada 14-10

Environnement

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Environnement				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	736 287	665 201	71 086
5	Dépenses en capital	44 473	43 536	937
10	Subventions et contributions	129 845	165 065	(35 220)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	81 899	83 648	(1 749)
(L)	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
Total du Ministère		992 583	957 526	35 057
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
15	Dépenses du Programme	29 199	31 514	(2 315)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 850	2 942	(92)
Total de l'organisme		32 049	34 456	(2 407)
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
20	Dépenses du Programme	4 732	4 723	9
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	402	411	(9)
Postes non requis				
–	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>		20	(20)
Total de l'organisme		5 134	5 154	(20)
Agence Parcs Canada				
25	Dépenses du Programme	465 152	455 025	10 127
30	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	500	500	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	42 654	44 019	(1 365)
(L)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	111 000	111 000	
Total de l'organisme		619 306	610 544	8 762

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement Ministère

Résultat stratégique

Le capital naturel du Canada est restauré, conservé et amélioré.

Description des activités de programme

Programme de l'eau

Cette activité de programme assure un leadership scientifique et stratégique dans le domaine de l'eau (qualité, quantité et utilisation). La science à l'appui de ce programme mettra l'accent sur la surveillance et la recherche afin de comprendre ce qui change dans les écosystèmes aquatiques et les raisons de ces changements, et sur la l'offre d'outils scientifiques afin d'habilitier les Canadiens à agir. Le leadership stratégique inclura l'élaboration d'un programme national de l'eau en partenariat avec d'autres ministères, précisant les avantages et les incitatifs quant à l'utilisation durable de l'eau et faisant en sorte que les intérêts canadiens à cet égard soient protégés à l'échelle mondiale. La participation aux accords transfrontaliers veillera surtout à ce que les parties aux ententes de partage des eaux tirent profit des conseils techniques et de l'information de la surveillance données du Canada afin d'entreprendre des mesures assurant la conformité et de respecter leurs engagements.

Programme sur la biodiversité, la faune et la flore

Cette activité de programme prévoit la protection et le rétablissement des espèces en péril; la conservation, la restauration et la réhabilitation d'habitats importants; ainsi que la conservation des oiseaux migrateurs. La formation de partenariats stratégiques pour la gestion intégrée du capital naturel du Canada, notamment la gestion durable des paysages, constitue un moyen essentiel pour l'atteinte de résultats dans ce programme. L'utilisation des meilleurs éléments scientifiques disponibles et l'apport d'une certitude réglementaire pour les intervenants sont les principes clés appuyant l'atteinte de résultats dans ce programme.

Programme des initiatives axées sur les écosystèmes

Cette activité de programme vise à intégrer les mesures ministérielles dans le domaine des écosystèmes en harmonisant la science, les politiques et l'évaluation environnementale dans l'application d'une approche interadministrative, uniforme à l'échelle nationale, de la gestion des écosystèmes. Cette activité de programme inclura également des études multidisciplinaires pour évaluer l'état des écosystèmes prioritaires et déterminer les actions requises pour la restauration et la conservation.

Résultat stratégique

Les prévisions météorologiques et les services environnementaux réduisent les risques et contribuent au mieux-être des Canadiens.

Description des activités de programme

Programme des sciences de l'environnement et de surveillance

Cette activité de programme met l'accent sur la science environnementale et les activités de surveillance visant à déceler les conditions dangereuses et à comprendre les changements affectant l'atmosphère (temps, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), l'hydrosphère (eau) et la cryosphère (glace et neige), ainsi que les raisons de ces changements. Les résultats dans le cadre de ce programme auront pour principal avantage d'offrir un savoir de l'information et des outils améliorés sur les conditions météorologiques et environnementales (p. ex. une meilleure compréhension des causes des phénomènes météorologiques violents, des mécanismes de transport des produits chimiques dans l'atmosphère, des effets de l'activité humaine sur l'atmosphère et des modèles scientifiques atmosphériques). Ces avantages appuieront l'élaboration de politiques ainsi que la prestation de services environnementaux.

Environnement

Ministère

Programme de prévisions météorologiques et environnementales

Cette activité de programme met l'accent sur la diffusion d'information et de connaissances pertinentes sur les conditions passées, présentes et futures de l'atmosphère, de l'hydrosphère et de la cryosphère, répondant ainsi aux besoins des Canadiens, qu'ils soient stratèges, décideurs, gens d'affaires, particuliers ou autres, qui ont besoin de cette information pour s'acquitter de responsabilités et d'obligations ministérielles ou fédérales (p. ex. NAV CANADA). Cette activité de programme inclura la diffusion d'information sur l'état de l'environnement au moyen de divers services, produits et outils permettant aux Canadiens d'être plus en mesure de se protéger et de protéger leur propriété contre les dangers environnementaux et de prendre des décisions socioéconomiques et environnementales mieux informées. En outre, l'information et la diffusion environnementales habiliteront les Canadiens à prendre des mesures appropriées pour protéger leur environnement. Les partenariats, à l'échelle nationale et internationale, sont cruciaux pour assurer le succès de ces entreprises.

Résultat stratégique

Les Canadiens et leur environnement sont protégés contre les effets de la pollution et des déchets.

Description des activités de programme

Programme de l'air pur

Cette activité de programme est cruciale pour protéger la santé des Canadiens contre les effets nocifs des polluants et protéger l'environnement contre les effets des émissions de gaz à effet de serre. Cela se réalisera grâce à une approche intégrée par secteurs visant à réguler la pollution de l'air et contrôler les émissions de gaz à effet de serre; à renforcer la coopération internationale (en particulier avec les États-Unis); et à promouvoir des approches basées sur la science en vue de l'élaboration de nouveaux standards et règlements. Environnement fera preuve de leadership en appliquant une approche élargie fédérale-provinciale-territoriale qui permettra d'atteindre les objectifs nationaux en vue de protéger la santé des Canadiens et l'environnement.

Programme de gestion des produits chimiques

Cette activité de programme vise à réduire les risques que font courir à l'environnement et à la santé humaine les rejets de polluants liés aux activités humaines. Dans le cadre de cette activité de programme, les menaces que posent les substances toxiques et d'autres substances préoccupantes pour l'environnement et la santé humaine sont comprises selon les termes de leur devenir et des effets qu'ils entraînent; la prévention, la réduction, l'élimination ou d'autres mesures de gestion sont élaborées au besoin. Ces substances peuvent exercer un effet toxique direct sur les animaux, les plantes ou les humains ou peuvent, selon le volume, la nature et les modalités du rejet, poser un risque à plus long terme pour l'environnement et la santé humaine.

Programme de mesures législatives sur la gouvernance et l'information

Cette activité de programme donne un point de mire aux efforts à long terme déployés par le Ministère pour s'attaquer aux coûts élevés des modes de consommation non durables et pour orienter l'industrie vers des formes de production plus durables. La plupart des activités seront organisées autour d'approches fondées sur les secteurs afin de permettre une prise de décision concertée et éclairée quant aux objectifs environnementaux. La création d'un régime de protection de l'environnement clair et prévisible, qui encourage et permet la production et la consommation durables, sera sous-jacente à cette activité.

Environnement Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	267 306	16 396			811	282 891	
Programme de l'air pur	84 405	5 113	2 000	47 113	500	138 132	103 760
Programme de gestion des produits chimiques	125 978	4 178		1 095	4 068	127 183	185 832
Programme de l'eau	77 802	2 755		17 745	4 024	94 278	81 568
Programme des sciences de l'environnement et de surveillance	95 864	9 958	44	680	16 066	90 481	127 905
Programme de prévisions météorologiques et environnementales	123 424	3 841		3 953	44 821	86 397	150 960
Programme sur la biodiversité, la faune et la flore	52 407	2 142		30 976	486	85 039	134 804
Programme de mesures législatives sur la gouvernance et l'information	33 492	90	12 500	1 865		47 947	48 041
Programme des initiatives axées sur les écosystèmes	28 730			11 874	369	40 235	32 631
Programme de revitalisation du secteur riverain de Toronto							87 025
La société Harbourfront Corporation							5 000
	889 409	44 473	14 544	115 301	71 145	992 583	957 526

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention à Technologies du développement durable du Canada	12 500 000	12 500 000
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	44 000	44 000
Total des subventions	14 544 000	14 544 000
Contributions		
Programme national de mise à la ferraille des véhicules – Contributions	35 113 000	
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	28 228 302	29 324 701
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	13 000 000	13 000 000
Initiatives du Plan d'action pour l'assainissement de l'eau – Programmes en matière d'eau douce – Contributions	10 890 611	
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	8 665 231	2 978 299
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	5 106 131	1 495 000
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	5 044 000	5 044 000
Contribution du Canada au budget de la Commission de coopération environnementale	3 400 000	3 400 000
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	3 069 000	3 069 000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	2 200 000	2 200 000
Contributions pour les activités des Inuits reliées à la mise en œuvre de l'Entente sur les répercussions et les avantages des Inuits	585 000	
Total des contributions	115 301 275	60 511 000
Postes non requis		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto		85 010 000
Contribution au Harbourfront Centre		5 000 000
Total des postes non requis		90 010 000
Total	129 845 275	165 065 000

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Résultat stratégique

La prise en compte de considérations environnementales dans les décisions du gouvernement fédéral à l'égard des politiques, des plans, des programmes et des projets.

Description des activités de programme

Programme de soutien à l'évaluation environnementale

Le Programme de soutien à l'évaluation environnementale comprend le Programme de participation du public, la Convention de la Baie James et du Nord québécois, le Programme de formation et d'orientation et le Programme de gestion de l'évaluation environnementale, soit différents moyens par lesquels les Canadiens, le secteur de l'industrie, les intervenants et les parties intéressées interagissent et s'acquittent de leurs différentes exigences en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Ceci inclut la participation du public, la diffusion de l'information, l'orientation et la tenue de dossiers. Le but est d'assurer la mise en œuvre d'un processus d'évaluation environnementale rigoureux et transparent, et ce, en conformité avec la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

Programme d'élaboration de l'évaluation environnementale

Ce programme vise à élaborer et à maintenir un processus fédéral d'évaluation environnementale efficace, efficient et intégré, en tenant compte des liens avec d'autres processus de prise de décision en matière d'évaluation environnementale, de consultation et de réglementation au Canada, ainsi que du contexte transfrontalier de l'évaluation environnementale. Un solide processus d'évaluation environnementale est essentiel afin d'atteindre ce résultat stratégique. S'assurer que les considérations environnementales sont intégrées dans le processus décisionnel du gouvernement fédéral, par l'entremise de pratiques efficaces en matière d'évaluation environnementale, constitue un appui à la qualité de vie des Canadiens, à la durabilité de l'environnement et à la compétitivité de l'économie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Environnement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonction- nement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programme de soutien à l'évaluation environnementale	24 739	3 915	8 001	20 653	28 500
Services internes	7 510			7 510	
Programme d'élaboration de l'évaluation environnementale	3 587	300		3 887	5 956
	35 835	4 215	8 001	32 049	34 456

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	3 669 000	3 719 000
Contributions à l'appui de la promotion, de la recherche et du développement de l'évaluation environnementale	300 000	300 000
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	246 000	246 000
Total des contributions	4 215 000	4 265 000

Environnement

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Résultat stratégique

Les conseils sur les questions de développement durable touchant l'environnement et l'économie influencent l'élaboration des politiques fédérales et les décisions dans d'autres secteurs clés.

Description des activités de programme

Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques

La sensibilisation et la compréhension des Canadiens et de leurs gouvernements au sujet des défis à relever en matière de développement durable et la promotion de solutions viables à cet égard sont essentielles à l'avenir du Canada tant au plan de l'environnement que de l'économie. Par l'entremise de ce programme, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) vise à exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel portant sur des enjeux particuliers en matière de développement durable, notamment au plan de l'environnement et de l'économie. À cette fin, la TRNEE réalise des projets de recherche, analyse les enjeux, et fournit des renseignements et des conseils au sujet d'enjeux particuliers en matière de développement durable. L'organisme diffuse ses constats et ses recommandations par divers modes de communication, notamment par l'entremise des relations avec les médias, en présentant des séances d'information et d'autres événements ciblés à l'intention des divers intervenants, par la diffusion de ses publications et en affichant ses activités sur son site Web, le tout afin d'exercer une influence sur l'élaboration des politiques et le processus décisionnel tant au sein du gouvernement fédéral que d'autres secteurs clés, notamment auprès des autres ordres de gouvernement, de l'industrie et des organisations non gouvernementales partout au pays.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme consultatif sur les enjeux environnementaux et économiques	2 933	2 933	5 154
Services internes	2 201	2 201	
	5 134	5 134	5 154

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Environnement

Agence Parcs Canada

Résultat stratégique

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des activités de programme

Expérience du visiteur

Ce programme appuie les plus de 22 millions de visites-personnes que font chaque année les visiteurs canadiens et étrangers dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada.

L'expérience du visiteur est la somme des interactions personnelles de ce visiteur avec les lieux patrimoniaux et/ou les gens, une interaction qui éveille leurs sens, touche les émotions, stimule l'esprit et donne un sentiment d'attachement à ces endroits spéciaux. Les activités comportent l'offre d'une information de grande qualité pour la préparation et la planification de la visite sur place, la réception et l'orientation, l'interprétation, les terrains de camping, l'infrastructure, les sentiers de randonnée, les occasions d'activités de loisirs, la sécurité des visiteurs et la relation permanente après la visite. Les expériences significatives suscitées par ces activités créent un sentiment de pertinence et d'attachement au réseau canadien d'endroits patrimoniaux spéciaux.

Conservation des ressources patrimoniales

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système d'endroits patrimoniaux protégés.

Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit

Ce programme comporte la gestion, le fonctionnement et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Il comporte également l'exploitation d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

Appréciation et compréhension du public

Ce programme vise à joindre les Canadiens au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leur collectivité grâce à des initiatives de communications et d'éducation conçues pour accroître la sensibilisation, la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada à l'aide de diverses approches de diffusion externe ainsi que de technologies (comme Internet et/ou les nouveaux médias). Parcs Canada a également l'intention d'élargir le soutien de ses nombreux intervenants et partenaires en favorisant leur engagement, et en encourageant un leadership partagé grâce à une participation active au développement et à la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

Environnement

Agence Parcs Canada

Création de lieux patrimoniaux

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres aires patrimoniales. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Environnement

Agence Parcs Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Expérience du visiteur	187 649	39 554			227 203	271 718
Conservation des ressources patrimoniales	164 634	30 412		5 000	200 046	212 566
Services internes	75 967	3 290			79 257	
Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	27 726	34 360			62 086	74 881
Appréciation et compréhension du public	21 777	4 717		189	26 683	26 482
Création de lieux patrimoniaux	23 133	675	23	200	24 031	24 897
	500 886	113 008	23	5 389	619 306	610 544

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention au Jardin international de la paix	22 700	22 700
Total des subventions	22 700	22 700
Contributions		
Contributions à l'appui de l'initiative des endroits historiques	5 000 000	5 000 000
Contributions à l'appui d'activités ou de projets liés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	389 300	2 054 300
Total des contributions	5 389 300	7 054 300
Total	5 412 000	7 077 000

15 Finances

Ministère 15-4
Vérificateur général 15-7
Tribunal canadien du commerce extérieur 15-8
Centre d'analyse des opérations et déclarations
financières du Canada 15-11
Bureau du surintendant des institutions
financières 15-12
PPP Canada Inc. 15-14

Finances

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Finances				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	93 603	89 793	3 810
5	Subventions et contributions	331 886	374 800	(42 914)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 549	11 910	(361)
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	31 868 000	33 683 000	(1 815 000)
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	23 987 062	22 629 304	1 357 758
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	16 086 136	13 619 924	2 466 212
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 860 781	10 557 729	303 052
(L)	Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 497 926	2 312 939	184 987
(L)	Paievements à l'Association internationale de développement	384 280	318 280	66 000
(L)	Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000		250 000
(L)	Achat de la monnaie canadienne	150 000	147 000	3 000
(L)	Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (<i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>)	123 000		123 000
(L)	Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000	32 000	
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(688 935)	(717 374)	28 439
(L)	Paievements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 124 006)	(3 256 839)	132 833
Postes non requis				
–	Paievement à l'Ontario (<i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>)		150 000	(150 000)
	Total des dépenses budgétaires	82 863 360	79 952 542	2 910 818

Finances

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
L10	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 384 280 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement			
(L)	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	1 749	3 075	(1 326)
	Total des dépenses non budgétaires	1 749	3 075	(1 326)
	Total du Ministère	82 865 109	79 955 617	2 909 492
	Vérificateur général			
15	Dépenses du Programme	72 632	72 239	393
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 543	9 620	(77)
	Total de l'organisme	82 175	81 859	316
	Tribunal canadien du commerce extérieur			
20	Dépenses du Programme	8 379	8 984	(605)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 151	1 168	(17)
	Total de l'organisme	9 530	10 152	(622)
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			
25	Dépenses du Programme	43 737	49 391	(5 654)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 219	4 235	(16)
	Total de l'organisme	47 956	53 626	(5 670)
	Bureau du surintendant des institutions financières			
30	Dépenses du Programme	873	853	20
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>			
	Total de l'organisme	873	853	20
	PPP Canada Inc.			
35	Paiements à PPP Canada Inc. pour le fonctionnement et l'exécution des programmes	10 100		10 100
40	Paiements à PPP Canada Inc. pour les investissements du Fonds P3	72 800		72 800
	Total de l'organisme	82 900		82 900

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Ministère

Résultat stratégique

Une économie forte et durable qui contribue à augmenter le niveau de vie et à améliorer la qualité de vie des Canadiens.

Description des activités de programme

Programme de paiements de transfert et de taxation

La *Loi sur la gestion des finances publiques* a créé le ministère des Finances dont le mandat comprend la surveillance, le contrôle et l'administration de toutes les questions concernant les opérations financières du Canada non attribuées de droit au Conseil du Trésor ou à tout autre ministre. Cette activité de programme administre le paiement et l'imposition de transfert aux provinces et territoires conformément à la législation et aux accords négociés en vue d'obtenir une péréquation et un soutien relatifs à la santé, aux programmes sociaux et à d'autres priorités partagées. Elle comprend également des engagements pris envers des institutions financières internationales et des accords signés avec celles-ci afin de contribuer au développement économique des pays en voie de développement. De plus, le gouvernement conclura des accords ou adoptera des mesures législatives à l'occasion afin de répondre aux pressions imprévues. Le résultat de ces engagements pourra être constitué de paiements, généralement des paiements de transfert législatifs, à différents destinataires parmi lesquels des personnes, des organisations et d'autres ordres de gouvernement.

Trésorerie et affaires financières

Cette activité de programme fournit l'orientation des activités de gestion de la dette du Canada, y compris le paiement des intérêts de la dette et des frais de service pour les nouveaux emprunts. En outre, ce programme gère les investissements en actifs financiers requis pour établir une position de liquidité prudente. Il prend en charge le refinancement des titres du gouvernement qui arrivent à échéance ainsi que l'exécution du plan budgétaire et d'autres opérations financières du gouvernement, notamment la gouvernance des activités d'emprunt des principaux organismes bénéficiant de la garantie du gouvernement comme les sociétés d'État. Cette activité de programme est également responsable du système de calcul de la devise canadienne (billets de banque et pièces de monnaie) pour répondre aux besoins de l'économie.

Cadre des politiques économiques et fiscales

Cette activité de programme est la principale source de conseils et de recommandations destinés au ministre des Finances en ce qui a trait aux enjeux, aux politiques et aux programmes du gouvernement du Canada relativement aux questions d'économie et d'intérêt public, de relations fiscales fédérales-provinciales, de situation financière, de fiscalité et de commerce international, et des finances. Le travail réalisé grâce à cette activité de programme comprend la recherche et l'analyse approfondies, la consultation et la collaboration avec des partenaires des secteurs public et privé, y compris le gouvernement, le Cabinet et le Conseil du Trésor, le Parlement et les comités de la Chambre des communes, le public, les groupes d'intérêt du Canada, les ministères, les organismes et les sociétés d'État, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les intervenants des marchés financiers, la communauté économique et financière internationale et la communauté commerciale internationale. De plus, ce programme permet de gérer la négociation d'accords, la rédaction de mesures législatives et le patronage des projets de loi par l'entremise des processus parlementaires qui sont administrés par la suite par d'autres activités du programme au sein des ministères et par d'autres ministères et organismes du gouvernement. L'objectif de cette activité de programme est de créer un cadre financier et économique judicieux et durable permettant de générer des revenus suffisants et de gérer les dépenses en accord avec le plan budgétaire et les opérations financières du gouvernement du Canada.

Finances

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010						Budget principal des dépenses 2008-2009	
	Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires		
								Total
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances			
Programme de paiements de transfert et de taxation	1 628	199 400	50 540 730		50 741 758	1 749	50 743 507	46 023 838
Trésorerie et affaires financières	32 018 000				32 018 000		32 018 000	33 830 000
Cadre des politiques économiques et fiscales	61 049				61 049		61 049	101 779
Services internes	42 954			400	42 554		42 554	
	32 123 630	199 400	50 540 730	400	82 863 360	1 749	82 865 109	79 955 617

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

En vertu des décrets C.P. 2008-1726, 2008-1727, 2008-1728, 2008-1729 et 2009-0113, la responsabilité de l'Initiative de revitalisation du secteur reverain de Toronto a été transférée d'Environnement à Finance (134 134 800 \$).

Finances Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs	148 200 000	300 600 000
Paielements de dettes à des organisations internationales au nom des pays pauvres	51 200 000	51 200 000
Total des subventions	199 400 000	351 800 000
Contributions		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	127 486 000	
Contribution au Harbourfront Centre	5 000 000	
Total des contributions	132 486 000	
Autres paielements de transfert		
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	23 987 062 000	22 629 304 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	16 086 136 000	13 619 924 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	10 860 781 000	10 557 729 000
(L) Financement des territoires (Partie I.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	2 497 926 000	2 312 939 000
(L) Paiement à l'Association internationale de développement	384 280 000	318 280 000
(L) Transfert visant la réduction des temps d'attente (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	250 000 000	
(L) Incitatif pour l'élimination des impôts provinciaux sur le capital (<i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>)	123 000 000	
(L) Subventions législatives (<i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives</i>)	32 000 000	32 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (<i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(688 935 000)	(717 374 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i>)	(3 124 006 000)	(3 256 839 000)
Total des autres paielements de transfert	50 408 244 000	45 495 963 000
Postes non requis		
(L) Paiement à l'Ontario (<i>Loi d'exécution du budget de 2007</i>)		150 000 000
Compensation aux entités ou organismes canadiens créés en vertu d'une loi du Parlement pour la réduction de la dette de pays débiteurs		23 000 000
Total des postes non requis		173 000 000
Total	50 740 130 000	46 020 763 000

Nota : Le montant total des contributions fédérales relatives au Transfert canadien en matière de santé et au Transfert canadien en matière de programmes sociaux, y compris la partie du transfert constituée de points d'impôts, est de 57 366 501 000 \$ (le montant total des paielements de transfert en espèces étant de 34 847 843 000 \$ et celui des transferts fiscaux, de 22 518 658 000 \$). La contribution en espèces de ces deux programmes est autorisée en vertu de la *Partie V.1 de la Loi entre les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*.

Finances

Vérificateur général

Résultat stratégique

Par nos travaux de vérification législative, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.

Description des activités de programme

Vérification législative

Nous effectuons des vérifications et des études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Vérification législative	82 835	660	82 175	81 859
	82 835	660	82 175	81 859

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Résultat stratégique

Règlement équitable, opportun et transparent de causes de commerce international, de causes liées aux marchés publics et d'enquêtes sur instructions du gouvernement qui relèvent de la compétence du Tribunal.

Description des activités de programme

Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)

Le Tribunal a comme mandat de faire en sorte que le secteur privé du Canada bénéficie de mécanismes de recours commerciaux équitables, opportuns et transparents, contribuant ainsi à maintenir la confiance dans le marché canadien, dans l'intérêt des entreprises et des consommateurs canadiens. Le Tribunal agit comme organisme décisionnel quasi judiciaire et autonome dont la compétence découle de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur*, de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)*, de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*. Avec comme cadre les mécanismes de recours commerciaux canadiens, le Tribunal applique les politiques et les lois en vigueur aux accords commerciaux en matière de concurrence déloyale sur le marché national ou prescrit une défense d'urgence contre des marchandises importées perçues comme portant atteinte à une branche de production nationale. Le Tribunal entend aussi les appels à l'égard de décisions de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Il a également été désigné comme l'organisme chargé d'examiner les contestations d'offres, en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de l'Accord sur les marchés publics (AMP) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), en ce qui a trait à la procédure de passation des marchés publics du gouvernement fédéral.

Dans son rôle quasi judiciaire, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants :

- Causes concernant des pratiques commerciales déloyales – enquêtes menées en vertu de la LMSI pour déterminer si des importations sous-évaluées et/ou subventionnées ont causé, ou menacent de causer, un dommage matériel à une branche de production nationale;
- Contestation des offres – enquêtes menées sur les plaintes déposées en vertu de l'ALÉNA, de l'ACI et de l'AMP par des fournisseurs potentiels à l'égard de marchés publics;
- Appels interjetés à l'égard de décisions rendues par l'ASFC en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la LMSI et par l'ARC en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*;
- Causes concernant les mesures de sauvegarde – enquêtes menées pour déterminer si l'augmentation rapide des importations en provenance de la Chine ou d'ailleurs dans le monde cause un dommage sérieux à une branche de production canadienne.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)

Dans son rôle consultatif, le Tribunal s'acquitte d'une charge de travail qui comprend trois genres de cas. Premièrement, le Tribunal joue un rôle consultatif lorsque le gouvernement lui demande de recommander des mesures, à la suite d'une enquête de sauvegarde, pour atténuer les dommages subis par les producteurs canadiens. Périodiquement, le gouvernement peut aussi demander au Tribunal d'enquêter sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général. Dans le cadre de ces enquêtes, le Tribunal a le pouvoir de faire des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences publiques et de présenter un rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, accompagné, au besoin, de recommandations. Lorsqu'une telle demande est formulée, le Tribunal fait face à des pressions liées aux ressources, mais il doit respecter les délais serrés que lui impose le gouvernement.

Enfin, le Tribunal, conformément au mandat permanent que lui a confié le ministre des Finances, enquête sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui désirent bénéficier d'un allègement tarifaire (taxe à l'importation) sur l'importation d'intrants textiles dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production, ainsi que présente au ministre des recommandations afin de maximiser les retombées économiques pour le Canada.

Dans son rôle consultatif, le Tribunal assume une charge de travail qui comprend les éléments suivants :

- Affaires concernant des mesures de sauvegarde – lorsque le Tribunal conclut qu'il y a eu dommage porté à une branche de production nationale, le gouverneur en conseil peut demander au Tribunal de recommander les mesures qui s'imposent pour freiner l'augmentation des importations;
- Enquêtes sur des questions économiques, commerciales et tarifaires d'ordre général renvoyées par le gouvernement – enquêtes et conseils sur des questions économiques, commerciales et tarifaires renvoyées au Tribunal par le gouverneur en conseil ou le ministre des Finances;
- Mandat permanent sur les tarifs confié par le ministre des Finances – enquêtes sur des demandes présentées par des producteurs canadiens qui réclament des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés dont ils se servent dans le cadre de leurs activités de production.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Finances

Tribunal canadien du commerce extérieur

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	6 071	6 071	9 969
Services internes	3 371	3 371	
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	88	88	183
	9 530	9 530	10 152

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Résultat stratégique

Renseignement financier permettant de contribuer à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des activités terroristes au Canada et à l'étranger.

Description des activités de programme

Collecte, analyse et communication de renseignements financiers

Analyse des renseignements financiers axée sur la technologie et communication de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes d'application de la loi et du renseignement et utilisation d'un programme permettant aux entités déclarantes de se conformer à la loi.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	28 140	1 400	29 540	53 626
Services internes	18 416		18 416	
	46 556	1 400	47 956	53 626

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contribution au secrétariat du Groupe Egmont afin d'appuyer sa création et ses activités	1 400 000	1 800 000
Total des contributions	1 400 000	1 800 000

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Résultat stratégique

Exerce des activités de réglementation et de surveillance qui se veulent garantes de l'intégrité du système financier canadien en protégeant les Canadiens contre les pertes indues.

Description des activités de programme

Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales

Il s'agit de l'activité de programme la plus importante au sein du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), représentant plus de 85 p.100 de ses coûts. Les coûts de ce programme sont recouvrés grâce aux cotisations, aux frais de service et d'utilisation payés par les institutions financières fédérales. Les coûts sont aussi recouvrés par l'entremise de protocoles d'entente; dans les états financiers du BSIF, cette troisième source de revenus est désignée « services à frais recouvrés ».

Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux

Cette activité de programme intègre l'évaluation du risque et l'intervention ainsi que l'établissement de règles et les agréments en rapport avec les régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Les coûts de ce programme sont recouvrés grâce aux droits des régimes de retraite qui sont établis en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

Aide internationale

Cette activité de programme intègre des activités visant à aider d'autres pays qui cherchent à accroître leur capacité de supervision et de réglementation. Les coûts de ce programme sont recouvrés au moyen d'un protocole d'entente entre le BSIF et des organisations comme l'Agence canadienne de développement international et le Fonds monétaire international.

Résultat stratégique

Contribue à rehausser la confiance que le public accorde au Système public de revenu de retraite du Canada.

Description des activités de programme

Bureau de l'actuaire en chef

Ce bureau fournit une gamme de services actuariels, en vertu de la législation, au Régime de pensions du Canada (RPC) et à certains ministères fédéraux.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Finances

Bureau du surintendant des institutions financières

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Bureau de l'actuaire en chef	4 264		3 391	873	853
Services internes	35 417	5 284	40 700		
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	48 650		48 650		
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	4 454	300	4 754		
Aide internationale	1 681		1 681		
	94 465	5 584	99 176	873	853

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Finances

PPP Canada Inc.

Résultat stratégique

Transformer le Canada en chef de file des partenariats public-privé.

Description des activités de programme

Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé

Sous cette activité de programme, PPP Canada Inc. sera responsable :

- de la gestion d'un Fonds pour les partenariats public-privé (Fonds des PPP), un programme d'infrastructure unique en son genre destiné à soutenir les projets de partenariats public-privé novateurs;
- d'évaluer les occasions propices aux partenariats public-privé dans le cadre d'autres programmes d'infrastructure du gouvernement du Canada afin de s'assurer que ce genre d'arrangements soit examiné;
- d'évaluer les possibilités de partenariats public-privé et de prodiguer des conseils sur l'exécution des projets de partenariat public-privé à l'échelon fédéral; et
- d'agir à titre d'expert-conseil en matière de partenariats public-privé afin de favoriser le développement accru du marché des partenariats public-privé au Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Initiatives fédérales concernant les partenariats public-privé	82 900	82 900	
	82 900	82 900	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

16 Gouverneur général

Ministère 16-2

Gouverneur général

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Gouverneur général			
1	Dépenses du Programme	16 468	16 455	13
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 940	1 989	(49)
(L)	Traitement du gouverneur général	126	123	3
(L)	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413	413	
	Total du Ministère	18 947	18 980	(33)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Résultat stratégique

Le Gouverneur général, représentant la couronne au Canada, est habilité à exécuter ses rôles constitutionnel, étatique, cérémonial et public, y compris la reconnaissance de l'excellence.

Description des activités de programme

Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public

Soutien apporté au Gouverneur général en ce qui a trait aux événements, aux services aux visiteurs, aux affaires publiques, ainsi qu'aux activités accomplies par des anciens gouverneurs généraux.

Programme des distinctions honorifiques du Canada

Le programme des distinctions honorifiques comprend l'administration des ordres, des décorations, des médailles et des récompenses octroyés par le Canada ainsi que de l'Autorité héraldique du Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Programmes constitutionnel, d'état, cérémonial et public	9 889	424	10 313	14 573
Services internes	5 345		5 345	
Programme des distinctions honorifiques du Canada	3 289		3 289	4 407
	18 523	424	18 947	18 980

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Gouverneur général

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	413 000	413 000
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	11 000	11 000
Total des subventions	424 000	424 000

17 Industrie

Ministère 17-4
Agence spatiale canadienne 17-9
Commission canadienne du tourisme 17-11
Commission du droit d’auteur 17-13
Conseil national de recherches du Canada 17-14
Conseil de recherches en sciences naturelles et en
génie 17-16
Greffé du Tribunal de la concurrence 17-18
Conseil de recherches en sciences humaines 17-19
Conseil canadien des normes 17-22
Statistique Canada 17-23

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Industrie				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	320 061	332 903	(12 842)
5	Dépenses en capital	9 373	12 596	(3 223)
10	Subventions et contributions	596 995	464 272	132 723
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 374	50 078	(704)
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Subvention à Génome Canada	88 800		88 800
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	83 915	81 715	2 200
(L)	Subvention à CANARIE inc. pour exploiter et développer la prochaine génération du Réseau de recherche avancée du Canada (Canet 5)	29 000	24 000	5 000
(L)	Subvention à l'Institut Perimeter	10 000		10 000
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 650	2 050	(400)
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(1 203)	4 852	(6 055)
	Total des dépenses budgétaires	1 188 043	972 542	215 500
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500	
	Total des dépenses non budgétaires	800	800	
	Total du Ministère	1 188 843	973 342	215 500
Agence spatiale canadienne				
25	Dépenses de fonctionnement	208 039	193 110	14 929
30	Dépenses en capital	90 082	118 113	(28 031)
35	Subventions et contributions	47 063	46 431	632
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 904	10 563	(659)
	Total de l'organisme	355 088	368 217	(13 129)
Commission canadienne du tourisme				
40	Dépenses du Programme	83 526	82 646	880
	Total de l'organisme	83 526	82 646	880
Commission du droit d'auteur				
45	Dépenses du Programme	2 340	2 317	23
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	285	289	(4)
	Total de l'organisme	2 624	2 606	18

Industrie

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Conseil national de recherches du Canada				
50	Dépenses de fonctionnement	397 574	385 524	12 050
55	Dépenses en capital	42 224	39 697	2 527
60	Subventions et contributions	140 605	143 582	(2 977)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 733	45 980	(247)
(L)	Dépense des recettes conformément à l'alinéa 5(1)e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	79 023	83 495	(4 472)
Total de l'organisme		705 159	698 278	6 881
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
65	Dépenses de fonctionnement	41 394	40 650	744
70	Subventions	922 905	913 426	9 479
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 104	4 129	(25)
Total de l'organisme		968 403	958 205	10 198
Greffe du Tribunal de la concurrence				
75	Dépenses du Programme	1 861	1 546	315
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	151	153	(2)
Total de l'organisme		2 012	1 699	313
Conseil de recherches en sciences humaines				
80	Dépenses de fonctionnement	23 016	21 303	1 713
85	Subventions	627 202	622 042	5 160
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 393	2 342	51
Total de l'organisme		652 611	645 687	6 924
Conseil canadien des normes				
90	Paiements au Conseil canadien des normes	7 129	7 129	
Total de l'organisme		7 129	7 129	
Statistique Canada				
95	Dépenses du Programme	391 909	398 872	(6 963)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 481	63 870	(1 389)
Total de l'organisme		454 391	462 742	(8 351)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Le marché canadien est efficace et concurrentiel.

Description des activités de programme

Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne

Ce programme encourage l'innovation, la concurrence et la croissance dans le domaine des affaires en s'assurant que le Canada élabore, utilise et tire avantage au pays et à l'étranger du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications, et de l'économie en ligne. Il atteint son but en élaborant des règlements, des politiques, des procédures et des normes sur le plan national qui régissent les industries du spectre et des télécommunications et l'économie en ligne du Canada. Il élabore aussi des normes, fait la promotion des télécommunications mondiales et aide à faciliter le commerce électronique à l'échelle internationale grâce à sa participation dans des forums bilatéraux et multilatéraux internationaux.

Cadres et réglementation du marché

Ce programme met en place des régimes de réglementation par l'intermédiaire de règlements, de politiques, de procédures et de normes pour les faillites, l'investissement direct à l'étranger, la constitution en société sous le régime fédéral, la propriété intellectuelle et les poids et mesures à l'intention des marchés canadiens (consommateurs, entreprises et investisseurs) qui font la promotion d'un marché efficace et concurrentiel. Il vise à sensibiliser l'ensemble du gouvernement à l'importance pour l'économie canadienne d'un régime de réglementation efficace et de la réduction du fardeau de la conformité à la réglementation pour les petites entreprises.

Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur

Ce programme est constitué d'un organisme indépendant d'application de la loi qui contribue à la prospérité des Canadiens en protégeant et en faisant la promotion de marchés concurrentiels, permettant ainsi aux consommateurs de faire des choix éclairés. Le Bureau est responsable de l'administration et de la mise en application de la *Loi sur la concurrence*, de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*, de la *Loi sur l'étiquetage des textiles*, et de la *Loi sur le poinçonnage des métaux précieux*. Dirigé par le commissaire de la concurrence, l'organisme effectue des enquêtes concernant des pratiques anticoncurrentielles, encourage la conformité aux lois qui sont sous sa responsabilité et plaide en faveur des forces du marché.

Programme des consommateurs

Ce programme vise à assurer que les consommateurs ont une voix dans l'élaboration de politiques gouvernementales et qu'ils sont des participants efficaces du marché. Il s'agit d'un élément du rôle du ministère en matière de consommation en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* qui ordonne au ministre de promouvoir les intérêts et la protection des consommateurs. Deux volets de ce programme sont étroitement liés. Les enjeux prioritaires des consommateurs sont cernés afin d'élaborer et de diffuser des outils d'information et de sensibilisation pour les consommateurs. En outre, des recherches et des analyses sont entreprises aux fins de l'élaboration des politiques en fonction de ces priorités. Ce programme est effectué en collaboration avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que des organisations à but non lucratif vouées aux consommateurs.

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Les sciences et la technologie, les connaissances, et l'innovation sont des moteurs efficaces pour une économie canadienne forte.

Description des activités de programme

Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation

Cette activité de programme appuie le ministre de l'Industrie dans ses responsabilités liées aux sciences et à la technologie. Elle établit l'orientation stratégique des politiques et des programmes à l'appui des sciences, de la technologie et de l'innovation au Canada. Cette activité est effectuée en collaboration avec d'autres ministères et intervenants de l'extérieur (des secteurs publics et privés) pour favoriser un environnement qui est propice à l'innovation et pour promouvoir l'excellence scientifique et la compétitivité industrielle.

Office des technologies industrielles – Organisme de service spécial

Ce programme est constitué d'un organisme de service spécial au sein du ministère de l'Industrie qui fait progresser la recherche et le développement (R et D) de pointe des industries canadiennes. Il aide à accélérer l'innovation au sein des industries canadiennes grâce aux investissements dans la R et D, produisant ainsi des avantages économiques et sociaux pour tous les Canadiens. La structure de l'organisme permet la souplesse et les autorisations nécessaires pour répondre aux besoins des clients dans un délai opportun. Présentement, l'organisme met en œuvre l'Initiative stratégique de l'aérospatiale et de la défense (ISAD) et gère aussi des projets pour lesquels des contrats avaient été signés en vertu du programme Partenariat technologique Canada et le Programme de projets stratégiques industriels. La constitution d'organisme de service spécial a été établie par le Conseil du Trésor en 1997.

Avantage du savoir pour les industries canadiennes ciblées

Ce programme fournit des connaissances et des compétences spécialisées à valeur ajoutée au sujet des industries canadiennes pour créer des conditions favorables à la recherche et au développement et à la commercialisation, appuyer l'innovation, encourager et promouvoir les technologies, et renforcer les synergies entre l'industrie et le gouvernement.

Centre de recherches sur les communications Canada

Ce programme mène des recherches sur des technologies avancées en matière de télécommunications et d'information afin de disposer d'une source de conseils indépendante sur la politique gouvernementale et d'appuyer la mise au point de nouveaux produits et services pour le secteur des technologies de l'information et des communications. Les projets de recherches sont effectués grâce à l'agencement d'activités internes, de tâches remplies pour d'autres ministères selon le principe de recouvrement des coûts, et à des partenariats avec des organismes industriels et universitaires. Ce travail vise à fournir un aperçu des technologies futures pour aider le ministère de l'Industrie à élaborer des politiques et des règlements dans le domaine des télécommunications, pour améliorer le processus décisionnel lié aux technologies de l'information et des communications des autres ministères, et pour réduire l'écart relativement à l'innovation en transférant de nouvelles technologies aux petites et moyennes entreprises (PME) canadiennes.

Industrie Ministère

Résultat stratégique

Les entreprises concurrentielles sont les moteurs de la création de la richesse durable.

Description des activités de programme

Rayonnement mondiale et souplesse des entreprises canadiennes ciblées

Ce programme offre des connaissances et des compétences spécialisées à valeur ajoutée au sujet des industries canadiennes pour positionner le Canada comme environnement idéal pour l'investissement direct à l'étranger, assurer un lien solide avec les chaînes de valeur mondiales, et aider les entreprises à renforcer les partenariats mondiaux et leur capacité commerciale afin d'affronter les risques et de saisir les occasions.

Développement économique et régional des collectivités

Ce programme fait progresser le développement économique des collectivités ontariennes de la même manière que les organismes fédéraux de développement économique appuient le développement dans d'autres régions du Canada. Il appuie et améliore le rôle et la contribution des petites et moyennes entreprises au bien-être économique du Canada en renforçant la capacité, comme les infrastructures, dans des collectivités non métropolitaines. Ce programme fait aussi la promotion de l'accès à Internet et aux technologies de l'information et des communications et aux compétences requises pour les utiliser, afin d'augmenter la capacité des particuliers et des collectivités partout au Canada de participer à une économie axée sur le savoir.

Économie de l'entrepreneuriat

Ce programme vise à sensibiliser l'ensemble du gouvernement aux défis auxquels font face les petites entreprises et à recommander des solutions de rechange en matière de politiques et exécuter des programmes qui visent à améliorer la croissance et la compétitivité des petites entreprises et à améliorer l'entrepreneuriat.

Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien

Ce programme appuie le ministre qui est chargé de diriger l'engagement du Canada dans le cadre du Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité (PSP). Ce programme est responsable, en collaboration avec d'autres ministères et organismes fédéraux, de la détermination des priorités bilatérales et trilatérales stratégiques canadiennes en ce qui concerne la prospérité et la sécurité en l'Amérique du Nord; des négociations avec les États-Unis et le Mexique; des communications et de l'établissement de rapports. Il appuie également le ministre dans son rôle de ministre responsable du volet prospérité qui se concentre sur l'amélioration de la compétitivité et de la qualité de vie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010							Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						Dépenses non budgétaires		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total			
							Prêts, dotations en capital et avances		
Capacité du Canada en matière de recherches et d'innovation	2 920		261 400			264 320		264 320	93 976
Office des technologies industrielles – Organisme de service spécial	16 905			204 489		221 394		221 394	265 831
Rayonnement mondiale et souplesse des entreprises canadiennes ciblées	39 150		8 070	91 388		138 608	800	139 408	66 753
Développement économique et régional des collectivités	12 969	153	34 500	62 960		110 582		110 582	225 624
Économie de l'entrepreneuriat	9 224	930		85 565		95 719		95 719	
Cadres et réglementation du marché pour le spectre, les télécommunications et l'économie en ligne	74 600	804	7 443			82 847		82 847	58 952
Services internes	76 777	5 114				81 891		81 891	
Avantage du savoir pour les industries canadiennes ciblées	8 177			52 855		61 032		61 032	9 499
Cadres et réglementation du marché	240 352	547			193 957	46 942		46 942	95 701
Application de la législation sur la concurrence et plaidoirie en sa faveur	51 765	1 325			10 500	42 590		42 590	49 842
Centre de recherches sur les communications Canada	43 596	500			8 669	35 427		35 427	42 659
Programme des consommateurs	2 842			1 690		4 532		4 532	5 094
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité – Secrétariat canadien	2 158					2 158		2 158	
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – Sciences et technologie (S-T) et innovation									27 374
Secteur de la politique stratégique – Marché									12 576
Secteur du spectre, des technologies de l'information et des télécommunications – Développement économique									7 978
Secteur de la politique stratégique – Développement économique									6 631
Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable									4 852
	581 436	9 373	311 413	498 947	213 126	1 188 043	800	1 188 843	973 342

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	128 600 000	77 700 000
(L) Subvention à Génome Canada	88 800 000	
Subventions dans le cadre du Programme d'eau potable de l'Ontario	34 500 000	
(L) Subvention à CANARIE inc.	29 000 000	24 000 000
(L) Subvention à l'Institut Perimeter	10 000 000	
Subvention à la Corporation de la Ville de Brantford	8 070 000	12 000 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	6 808 000	6 808 000
Subvention à l'Institut canadien des recherches avancées	5 000 000	5 000 000
Subvention pour la Corporation du secrétariat du commerce intérieur	550 000	550 000
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	85 000	85 000
Total des subventions	311 413 000	126 143 000
Contributions		
Contributions en vertu du programme Partenariat technologique Canada	143 574 609	248 560 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	83 915 000	81 715 000
Contributions en vertu du Fond d'innovation pour le secteur de l'automobile	68 750 000	
Contributions en vertu du programme CSeries de Bombardier	52 855 000	
Contributions en vertu de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense	51 140 000	
Contributions en vertu du programme du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	37 800 000	40 800 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	21 760 000	21 360 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	18 125 000	15 507 000
Contributions en vertu du programme pour les projets industriels stratégiques	9 774 000	
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	4 513 000	2 212 000
Contributions dans le cadre du Programme des ordinateurs pour les écoles	3 400 000	
Contributions en vertu du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles	1 690 000	1 690 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	1 650 000	2 050 000
Total des contributions	498 946 609	413 894 000
Postes non requis		
Contributions dans le cadre du Programme d'eau potable de l'Ontario		29 100 000
Contributions en vertu du programme Étudiants bien branchés		2 900 000
Total des postes non requis		32 000 000
Total	810 359 609	572 037 000

Industrie

Agence spatiale canadienne

Résultat stratégique

La présence du Canada dans l'espace répond aux besoins des Canadiens en matière de savoir scientifique, de technologie et d'information spatiales.

Description des activités de programme

Sciences et exploration spatiales

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de développer nos connaissances des éléments constitutifs et des origines de la vie, et de renforcer la présence humaine dans l'espace. Ce faisant, l'ASC s'assurera de maintenir et d'accroître la contribution du Canada à l'avancement des connaissances scientifiques de l'humanité, à l'exploration du système solaire et de l'Univers et au développement des technologies qui s'y rattachent. Cette mesure fera progresser les technologies de soutien et nos connaissances fondamentales et appliquées en matière de chimie, de physique et des sciences de la vie en réalisant des expériences de pointe dans l'environnement particulier que représente l'espace.

Observation de la Terre depuis l'espace

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre (OT) pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des terres, ainsi que de sécurité et de politique étrangère. Ce faisant, l'ASC s'assurera que le Canada maintienne et accentue son leadership dans le domaine des technologies d'OT de façon à obtenir des informations en temps opportun, pertinentes et essentielles pour prendre des décisions éclairées quant à notre avenir commun, en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux qui partagent les mêmes besoins et objectifs que le Canada.

Activités liées à la technologie de nature générique en appui à l'Observation de la Terre, aux Sciences et exploration spatiales et aux Télécommunications par satellites

Faire preuve de leadership, coordonner ou appuyer l'Observation de la Terre (OT), les Sciences et l'exploration spatiales (SE) et les Télécommunications par satellites (TS) grâce à des activités de nature générique qui peuvent tout aussi bien contribuer à l'une ou à l'autre des trois activités de programme.

Télécommunications par satellites

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en tirer pleinement profit. Ce faisant, l'ASC veillera à ce que le Canada demeure un chef de file mondial en matière de télécommunications par satellites (TS) et rendra accessible les produits et les services de pointe à tous les Canadiens, incluant dans les régions éloignées.

Sensibilisation à l'espace et éducation

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions liées à l'espace pour finalement mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens. Pour ce faire, l'Agence spatiale canadienne (ASC) dirigera une initiative nationale de sensibilisation et d'éducation en appui au Programme spatial canadien (PSC).

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Industrie
Agence spatiale canadienne

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sciences et exploration spatiales	91 444	38 914	2 085	10 905	143 348	129 763
Observation de la Terre depuis l'espace	32 461	43 798	335	9 159	85 753	145 227
Activités liées à la technologie de nature générique en appui à l'Observation de la Terre, aux Sciences et exploration spatiales et aux Télécommunications par satellites	40 528	2 061	500	10 694	53 783	54 318
Services internes	39 432	3 592			43 024	
Télécommunications par satellites	6 250	1 717		12 331	20 298	30 023
Sensibilisation à l'espace et éducation	7 828		804	250	8 882	8 886
	217 943	90 082	3 724	43 339	355 088	368 217

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	3 724 000	3 182 000
Total des subventions	3 724 000	3 182 000
Contributions		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	39 562 000	36 253 000
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	3 527 000	6 700 000
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	250 000	296 000
Total des contributions	43 339 000	43 249 000
Total	47 063 000	46 431 000

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

Maximiser l'apport du secteur touristique à l'économie canadienne en augmentant le nombre d'activités touristiques au Canada et en contribuant à la capacité concurrentielle mondiale de l'industrie canadienne du tourisme.

Description des activités de programme

Marketing et ventes

Le programme Marketing et ventes cible quatre grands marchés géopolitiques : le Canada, les États-Unis, l'Europe-Amérique latine et l'Asie-Pacifique. Il y a également des activités associées au marché des réunions, congrès et voyages de motivation. Les efforts de ce programme s'articulent selon quatre grands axes : le grand public; les professionnels du voyage; les relations publiques et médias; Internet.

Il revient au programme Marketing et ventes de la Commission canadienne du tourisme d'augmenter l'intérêt envers le Canada et sa notoriété en tant que destination quatre saisons dans chacun de ces marchés par les moyens suivants : en mettant sur pied des programmes stratégiques concurrentiels; en concluant des partenariats de marketing traditionnels et non traditionnels; en travaillant avec les partenaires de l'industrie à mieux informer les touristes potentiels des possibilités de voyages au Canada; en procurant aux petites entreprises un pouvoir d'achat accru par le truchement d'activités de marketing collectives; en favorisant la coopération entre petites entreprises dans le but d'élaborer des stratégies de marketing concertées.

Information

Le programme Information est essentiel au succès de la Commission canadienne du tourisme. Sur le plan de la macro-recherche, il a pour tâche de mesurer l'importance et la valeur économique de l'amalgame de branches qui composent le secteur canadien du tourisme. Le programme évalue également le rendement du secteur du tourisme et ses répercussions sur l'économie canadienne au chapitre de la croissance de l'emploi, du flux de touristes, des recettes en devises étrangères, des recettes fiscales et du produit intérieur brut du Canada. Cette information s'est révélée inestimable pour rehausser le statut et la crédibilité de l'industrie. La Commission canadienne du tourisme suit également les événements et tendances partout dans le monde, détermine s'il s'y trouve des défis à relever ou des possibilités à exploiter, et conseille des intervenants de l'industrie. Sur le plan de la micro-recherche, le programme aide la Commission canadienne du tourisme à favoriser la création et la promotion de produits touristiques innovateurs en cernant les nouveaux débouchés sur le marché – y compris pour les produits-créneaux. Le programme Information permet également à la Commission canadienne du tourisme d'améliorer les canaux de distribution servant à présenter les produits touristiques aux consommateurs.

Développement de produits

Le programme Développement de produits de la Commission canadienne du tourisme influe sur la qualité et la quantité d'expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Coopérant directement avec les divers intervenants de l'industrie du tourisme, il sert de catalyseur pour favoriser la compétitivité de produits immédiatement commercialisables par les moyens suivants : en obtenant des études de marché sur la demande et le positionnement des produits; en diffusant de l'information pour accroître la compétitivité du produit touristique canadien; en encourageant les petites entreprises à créer de nouveaux produits en forgeant des partenariats; en offrant des occasions ou moyens favorisant l'aboutissement à un produit immédiatement commercialisable.

Industrie

Commission canadienne du tourisme

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Marketing et ventes	66 132	66 132	73 355
Services internes	9 390	9 390	
Information	5 527	5 527	6 431
Développement de produits	2 477	2 477	2 860
	83 526	83 526	82 646

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Commission du droit d'auteur

Résultat stratégique

Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.

Description des activités de programme

Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur

La Commission est un organisme de réglementation économique investi du pouvoir d'établir, de façon obligatoire ou à la demande d'un intéressé, des tarifs justes et équitables pour la rémunération des ayants droit quant à l'utilisation d'œuvres protégées par le droit d'auteur, lorsque la gestion de ce droit est confiée à une société de gestion collective. La Commission exerce aussi un pouvoir de surveillance des ententes intervenues entre les utilisateurs et les sociétés de gestion et délivre elle-même des licences lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Établissement de tarifs et octroi de licences liés au droit d'auteur	2 265	2 265	2 606
Services internes	359	359	
	2 624	2 624	2 606

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Conseil national de recherches du Canada

Résultat stratégique

Une économie novatrice axée sur le savoir au Canada grâce à la recherche et au développement, à la commercialisation de la technologie et à l'aide à l'industrie.

Description des activités de programme

Recherche et développement

Recherche et développement comprend les activités de l'organisme en recherche et développement dans des domaines stratégiques de la science et du génie qui conduisent à la mise au point de technologies novatrices grâce à la commercialisation et au transfert de technologie dans des secteurs clés de l'économie.

Soutien technologique et industriel

Soutien technologique et industriel comprend la prestation de services de soutien technologique, d'aide financière et d'aide à la commercialisation aux petites et moyennes entreprises, et la diffusion d'information scientifique, technique et médicale à l'industrie, au gouvernement et aux universités.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Recherche et développement	348 584	33 846	85	57 305	439 820	475 900
Soutien technologique et industriel	102 494		28	82 231	184 753	222 378
Services internes	71 252	8 378	956		80 586	
	522 330	42 224	1 069	139 536	705 159	698 278

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie
Conseil national de recherches du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Affiliations internationales	1 069 000	1 069 000
Total des subventions	1 069 000	1 069 000
Contributions		
Programme d'aide à la recherche industrielle Contributions aux entreprises	70 663 000	81 476 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	44 077 000	43 577 000
Contributions aux programmes internationaux de télescope	13 228 000	5 488 000
Programme d'aide à la recherche industrielle Contributions aux organismes	11 568 000	11 568 000
Total des contributions	139 536 000	142 109 000
Postes non requis		
Programme visant à rehausser la capacité scientifique et technologique du Canada		404 000
Total des postes non requis		404 000
Total	140 605 000	143 582 000

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

Les gens : professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant

Cette activité de programme vise à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

Appuyer les étudiants et les boursiers

Cette activité de programme appuie la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

Promouvoir les sciences et le génie

Cette activité de programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et vise à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

Résultat stratégique

La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.

Description des activités de programme

Financer la recherche fondamentale

Cette activité de programme permet d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche

Cette activité de programme contribue à appuyer l'établissement, le maintien et l'exploitation des appareils de recherche, des ressources de recherche majeures et la capacité de recherche nécessaires pour réaliser des travaux de recherche de grande qualité en sciences naturelles et en génie.

Résultat stratégique

L'innovation : utilisation productive des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.

Description des activités de programme

Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Cette activité de programme favorise la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Cette activité de programme vise à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

Appuyer la commercialisation

Cette activité de programme appuie l'innovation et fait valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.

Industrie

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Financer la recherche fondamentale	5 640	361 178	366 818	379 369
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	1 028	164 682	165 710	167 719
Appuyer les étudiants et les boursiers	2 408	146 952	149 360	146 162
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	5 542	92 899	98 441	101 130
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	1 989	96 391	98 380	104 518
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	1 014	29 348	30 362	41 508
Appuyer la commercialisation	1 909	24 926	26 835	11 534
Services internes	25 914		25 914	
Promouvoir les sciences et le génie	54	6 529	6 583	6 265
	45 498	922 905	968 403	958 205

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions et bourses	818 394 000	867 515 250
Bourses d'études supérieures du Canada	42 580 000	39 600 000
Réseaux de centres d'excellence	40 200 000	
Programme d'innovation dans les collèges et la communauté	14 550 750	2 050 750
Programme de stages en R-D industrielle	4 380 000	4 260 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	2 800 000	
Total des subventions	922 904 750	913 426 000

Industrie

Greffe du Tribunal de la concurrence

Résultat stratégique

Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.

Description des activités de programme

Traitement des affaires

Le greffe du Tribunal de la concurrence offre tout le soutien administratif nécessaire à la conduite des affaires du Tribunal de la concurrence et à la tenue d'audiences partout au Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Traitement des affaires	1 638	1 638	1 699
Services internes	373	373	...
	2 012	2 012	1 699

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

Les chercheurs : une capacité de recherche de première qualité en sciences humaines.

Description des activités de programme

Bourses et prix

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain. En outre, le CRSH offre des bourses spéciales aux chercheurs chevronnés et plusieurs suppléments aux meilleures titulaires de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Enfin, deux prix commémoratifs servent à reconnaître l'incroyable dévouement et créativité des meilleurs chercheurs du Canada.

Chaires de recherche du Canada

En aidant les universités canadiennes, ainsi que les instituts et hôpitaux de recherche qui leur sont affiliés à devenir des centres de recherche et de formation de renommée internationale, le Programme des chaires de recherche du Canada contribue à accroître la capacité concurrentielle du Canada dans le cadre de l'économie mondiale fondée sur les connaissances, à améliorer la santé des Canadiens et à enrichir leur vie sociale et culturelle. Le Programme des chaires cherche également : à consolider le niveau d'excellence en recherche et à accroître la capacité du Canada à ce chapitre en permettant aux universités de recruter et de maintenir en poste les meilleurs chercheurs; à améliorer, grâce à la recherche, la formation d'un personnel hautement qualifié; à développer la capacité des universités à générer et à appliquer de nouvelles connaissances; à optimiser l'utilisation des ressources de recherche grâce à une planification stratégique des établissements et à la collaboration entre les établissements et divers secteurs.

Résultat stratégique

La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en sciences humaines.

Description des activités de programme

Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le ou les candidats proposent un sujet de recherche et une méthodologie. Ces projets vont des travaux effectués par des chercheurs individuels ou de petites équipes travaillant dans des bibliothèques et des archives, à des projets de recherche concertée et multidisciplinaire entreprise par de grandes équipes composées de chercheurs, de partenaires et d'assistants effectuant des travaux sur le terrain partout au Canada.

Développement de la recherche stratégique

Les subventions de recherche stratégique sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires, aux sociétés savantes et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à étudier, à définir et à élaborer de nouvelles perspectives et priorités, et à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs. Les subventions de recherche stratégique aident également à accroître la capacité de recherche par la promotion de nouveaux moyens de collaboration et de partenariat en recherche.

Recherche et formation ciblées

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont les organisations gouvernementales, privées et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. Un volet particulier des programmes stratégiques appuie la recherche qui favorise une meilleure compréhension de l'incidence de l'économie du savoir sur notre vie économique, sociale, politique et culturelle, et qui est susceptible d'améliorer le pouvoir d'influence des Canadiens sur l'avenir, et ce, pour le bien de tous.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

La mobilisation des connaissances : faciliter l'usage des connaissances en sciences humaines au sein du milieu universitaire et à l'extérieur.

Description des activités de programme

Activités de réseautage liées à la recherche

Cette activité de programme favorise l'interaction entre les chercheurs, au sein du milieu universitaire et ailleurs, ainsi qu'entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche, dans divers secteurs. Cette interaction permet aux chercheurs, aux stagiaires de recherche et aux autres de partager leurs connaissances et de collaborer à la production de plans et de résultats de recherche. Le réseautage est un aspect important de l'entreprise de recherche qu'il est difficile de financer au moyen de subventions traditionnelles. Le fait de consacrer des fonds aux activités de réseautage permet de reconnaître le rôle important de ces activités pour stimuler une recherche ayant d'importantes répercussions ainsi que l'innovation. Le réseautage est financé par des subventions accordées aux chercheurs et aux établissements de recherche dans le but d'appuyer l'organisation d'événements uniques, comme des conférences et des ateliers, et d'établir des collaborations plus durables, comme des réseaux de recherche.

Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances

Cette activité de programme favorise la diffusion des résultats des travaux de recherche en sciences humaines, au sein du milieu universitaire comme à l'extérieur. Grâce aux subventions accordées aux chercheurs et aux établissements de recherche, cette activité aide à s'assurer que les résultats de recherche sont accessibles par les utilisateurs potentiels au moyen d'activités de diffusion et de participation. Par accessibilité, on entend la disponibilité des résultats de recherche pour divers publics par l'intermédiaire de publications (publication des résultats de recherche) ainsi que l'adaptation des résultats de recherche aux besoins des utilisateurs potentiels (adaptation des connaissances).

Résultat stratégique

L'environnement institutionnel : un environnement de recherche et de science robuste au Canada.

Description des activités de programme

Coûts indirects de la recherche

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ensemble la recherche universitaire. Les provinces fournissent l'infrastructure matérielle de base et, financées en partie par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, paient les coûts d'exploitation directs et indirects. Le gouvernement fédéral finance les coûts directs de la recherche, principalement par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires nationaux pour l'appui à la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le terme « coûts indirects » se rapporte aux frais administratifs centraux et aux frais des ministères engagés par les établissements pour appuyer la recherche, qui ne peuvent pas être attribués à des projets de recherche précis. Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouveau programme visant à assumer les coûts indirects associés à la réalisation des travaux de recherche universitaires dans les établissements qui reçoivent des subventions de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce programme de subventions tente de répondre à la hausse des coûts indirects entraînés par la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral. Ce programme reconnaît que les établissements d'enseignement postsecondaire disposent de deux moyens pour optimiser leur investissement en recherche : obtenir un appui supplémentaire pour couvrir les coûts indirects entraînés par la recherche ou appuyer leur mandat qui consiste à enseigner et à fournir des services communautaires. En assumant une partie des coûts indirects engagés par les établissements d'enseignement postsecondaire et les hôpitaux et instituts qui leur sont affiliés, le gouvernement fédéral finance des installations de recherche de classe mondiale et répond aux besoins des petites universités canadiennes. Le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada, lequel partage les locaux du CRSH, administre le Programme pour le compte des trois organismes subventionnaires nationaux.

Industrie

Conseil de recherches en sciences humaines

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Coûts indirects de la recherche	178	314 055	314 233	315 108
Bourses et prix	1 870	107 839	109 709	104 058
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	3 198	82 042	85 240	91 002
Chaires de recherche du Canada	2 240	59 205	61 445	61 836
Développement de la recherche stratégique	557	22 213	22 770	27 348
Activités de réseautage liées à la recherche	197	19 989	20 186	
Recherche et formation ciblées	1 064	16 353	17 417	19 014
Services internes	15 921		15 921	
Diffusion de la recherche et adaptation des connaissances	185	5 507	5 692	27 322
	25 409	627 202	652 611	645 687

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Coûts indirects de la recherche	314 055 000	314 055 000
Subventions et bourses	229 613 500	240 953 500
Bourses d'études supérieures du Canada	68 983 500	67 033 500
Réseaux de centres d'excellence	11 800 000	
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	2 750 000	
Total des subventions	627 202 000	622 042 000

Industrie

Conseil canadien des normes

Résultat stratégique

Normalisation volontaire efficiente et efficace.

Description des activités de programme

Représentation

Le Conseil canadien des normes coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrique internationale, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Le Conseil canadien des normes est également membre d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

Information

Le Conseil canadien des normes informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux des aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il a notamment pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national des normes dans les activités réglementaires et les accords commerciaux.

Par le truchement de son site Web, de son Service d'information et de recherche et de sa Bibliothèque technique sur place, il met à la disposition des Canadiens une information des plus complètes et des plus actuelles sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le Conseil canadien des normes sert en outre de point d'information pour l'Organisation mondiale du commerce et l'Accord de libre-échange nord-américain.

Accréditation

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le Conseil canadien des normes accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité : les organismes de certification des produits; les laboratoires d'essais et d'étalonnage; les organismes registraires de systèmes de gestion; les organismes d'inspection; les prestataires de cours de formation des vérificateurs; les organismes de certification des personnes.

Le Conseil canadien des normes accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Représentation	4 324	4 324	4 324
Information	1 577	1 577	1 577
Accréditation	1 228	1 228	1 228
	7 129	7 129	7 129

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Industrie

Statistique Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à des statistiques objectives, de haute qualité, impartiales, des produits statistiques, des services et analyses sur l'économie et la société canadienne qui satisfont aux exigences légales, qui sont pertinentes à la formulation de politiques et à la prise de décisions et qui répondent aux questions d'actualité.

Description des activités de programme

Statistique économique

Ce programme fournit des analyses et des statistiques microéconomiques et macroéconomiques sur l'ensemble de l'activité économique canadienne, tant nationale qu'internationale. Le programme satisfait à diverses exigences réglementaires, et les statistiques sont vitales pour l'élaboration de politiques économiques par la Banque du Canada, le ministère des Finances Canada, Industrie Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Transports Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et plusieurs autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux. Les données du programme sont aussi très utilisées par le secteur privé. Les renseignements statistiques incluent les sujets suivants : produit intérieur brut; production, coûts, ventes, productivité et prix pour la gamme complète des secteurs industriels; flux et stocks de capital fixe et d'immobilisations; finances et échanges internationaux; part du capital étranger dans l'économie du Canada; recettes, dépenses et emploi des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux; questions environnementales liées à la pollution, au capital naturel et aux activités visant à réduire les dégâts environnementaux; inflation des prix à la consommation et de l'industrie; science et technologie; et activités de recherche et développement.

Statistique sociale

Ce programme offre de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui peuvent contribuer à leur bien-être. Il comprend des mesures portant sur les revenus et les dépenses des ménages; l'emploi, le chômage, ainsi que les coûts et les avantages qui y sont liés, de même que sur le revenu du travail et les facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre, la santé et les facteurs qui l'influencent; et enfin sur des sujets d'intérêt particulier liés à la politique sociale. Ce programme fournit également des renseignements et des analyses sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens, et sur les résultats des services qu'ils offrent. Il englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles quant à la nature et à l'étendue de leurs services, de leurs activités et des caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services, ainsi que leurs incidences sur la société canadienne.

Statistique du recensement, de la démographie et sur les Autochtones

Ce programme fournit des renseignements statistiques sur la population canadienne, ses caractéristiques et conditions démographiques et ses changements au fil du temps. Ce programme produit aussi des renseignements statistiques à partir du Recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit des renseignements détaillés sur les sous-populations et les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être obtenus au moyen d'enquêtes-échantillons. Les chiffres et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la répartition des transferts fédéraux, et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et les autres organismes locaux des provinces. De même, tous les cinq ans, le Recensement de l'agriculture offre des données sur le nombre et le type d'exploitations agricoles; les exploitants agricoles; la forme juridique des exploitations; les terres et les pratiques de gestion des terres; les dépenses en immobilisations; les véhicules, la machinerie et l'équipement agricoles; et la main-d'œuvre agricole embauchée. Ce programme fournit aussi des renseignements sur les conditions socioéconomiques et le bien-être des peuples autochtones.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique	190 068		24 497	165 571	214 435
Statistique sociale	191 895	561	59 871	132 585	153 363
Statistique du recensement, de la démographie et sur les Autochtones	108 109		29 439	78 669	94 944
Services internes	83 758		6 192	77 566	
	573 830	561	120 000	454 391	462 742

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	561 000	561 000
Total des contributions	561 000	561 000

18 Justice

Ministère 18-4
Commission canadienne des droits de la personne 18-7
Tribunal canadien des droits de la personne 18-9
Commissaire à la magistrature fédérale 18-10
Service administratif des tribunaux judiciaires 18-11
Bureau du directeur des poursuites pénales 18-12
Commissariats à l'information et à la protection de la vie
privée du Canada 18-14
Cour suprême du Canada 18-17

Justice

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Justice			
	Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	257 388	265 373	(7 985)
5	Subventions et contributions	370 558	367 522	3 036
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 404	63 281	(1 877)
(L)	Ministre de la Justice et procureur général du Canada – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
	Total du Ministère	689 429	696 252	(6 823)
	Commission canadienne des droits de la personne			
10	Dépenses du Programme	18 478	18 387	91
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 173	2 221	(48)
	Total de l'organisme	20 651	20 608	43
	Tribunal canadien des droits de la personne			
15	Dépenses du Programme	4 027	3 992	35
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	379	384	(5)
	Total de l'organisme	4 406	4 376	30
	Commissaire à la magistrature fédérale			
20	Dépenses de fonctionnement	7 504	7 772	(268)
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 594	1 594	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	785	824	(39)
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	414 853	397 971	16 882
	Total de l'organisme	424 736	408 161	16 575
	Service administratif des tribunaux judiciaires			
30	Dépenses du Programme	54 953	51 645	3 308
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 121	6 194	(73)
	Total de l'organisme	61 074	57 839	3 235
	Bureau du directeur des poursuites pénales			
35	Bureau du directeur des poursuites pénales – Dépenses du Programme	141 173	124 067	17 106
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 795	14 630	165
	Total de l'organisme	155 968	138 697	17 271

Justice

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
40	Commissariat à l'information du Canada – Dépenses du Programme	7 540	6 733	807
45	Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	20 101	15 898	4 203
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 187	2 861	326
Total de l'organisme		30 828	25 492	5 337
Cour suprême du Canada				
50	Dépenses du Programme	21 038	21 673	(635)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 180	2 236	(56)
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	5 388	5 171	217
Total de l'organisme		28 606	29 080	(474)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Ministère

Résultat stratégique

Un système de justice juste, pertinent et accessible qui reflète les valeurs des Canadiens.

Description des activités de programme

Politiques, lois et programmes en matière de justice

Conformément au régime fédéral du Canada, l'administration de la justice est un domaine où les compétences sont partagées entre le gouvernement fédéral et les provinces. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère s'acquitte de sa responsabilité constitutionnelle d'assurer un cadre juridique national bilingue et bijuridique pour l'administration de la justice en élaborant des politiques et des lois ainsi qu'en mettant à l'épreuve des approches innovatrices de manière à renforcer ce cadre juridique dans les domaines suivants : le droit pénal, le système de justice pénale pour les adolescents, la détermination de la peine, le mariage et le divorce, l'accès à la justice et la justice applicable aux Autochtones. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère verse également d'importantes ressources financières aux provinces et aux territoires pour que ceux-ci puissent s'acquitter de leur responsabilité constitutionnelle d'administration courante de la justice.

Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels

Cette activité de programme assure la sensibilisation aux besoins et aux préoccupations des victimes dans les domaines de ressort fédéral, constitue un recours indépendant pour les plaintes des victimes au sujet des dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* qui s'appliquent aux victimes de délinquants sous surveillance fédérale et aide les victimes à se prévaloir des programmes et services fédéraux existants.

Résultat stratégique

Un gouvernement fédéral appuyé par des services juridiques efficaces et réceptifs.

Description des activités de programme

Fournir des services juridiques au gouvernement

À titre de fournisseur de services communs, le ministère de la Justice offre un ensemble intégré de conseils juridiques, de services de contentieux et de services législatifs, de manière à faciliter le travail des ministères et organismes qui cherchent à respecter leurs priorités en matière de politiques et de programmes et à atteindre les objectifs généraux du gouvernement. Par l'entremise de cette activité de programme, le Ministère fournit également des services juridiques au portefeuille de Justice et appui le ministre dans son rôle de conseiller juridique du conseil des ministres relativement à des enjeux complexes à l'échelle du gouvernement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Justice Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques, lois et programmes en matière de justice	32 529	2 884	367 674		403 088	415 174
Fournir des services juridiques au gouvernement	362 498			178 000	184 498	279 535
Services internes	100 548				100 548	
Bureau de l'ombudsman fédéral des victimes d'actes criminels	1 295				1 295	1 543
	496 871	2 884	367 674	178 000	689 429	696 252

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	850 000	850 000
Subventions à l'appui du Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	730 000	1 080 000
Subventions à l'appui du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	513 031	613 031
Institut national de la magistrature	268 345	268 345
Subventions accordées en vertu fonds de la Stratégie de la justice applicable aux Autochtones	260 000	
Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	100 000
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	50 000	50 000
Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	38 600
Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	26 600
Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada, Subventions – Subvention pour l'administration	18 170	18 170
Association canadienne des chefs de police pour le Comité de modifications des lois	12 274	12 274
Académie de droit international de La Haye	8 620	8 620
British Institute of International and Comparative Law	7 220	7 220
Institut international de droit d'expression française	1 140	1 140
Total des subventions	2 884 000	3 074 000

Justice
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	177 302 415	177 302 415
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	119 827 507	119 827 507
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	12 240 000	12 500 000
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	11 048 000	11 048 000
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	9 094 900	9 094 900
Contributions à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	7 958 000	7 800 000
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 911 363	4 836 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 856 593	4 856 593
Contributions à l'appui du Fonds de justice pour les jeunes	4 275 000	3 925 000
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	3 631 276	3 631 276
Contributions versées en vertu du Programme d'avocats spéciaux	3 203 280	
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	2 842 845	2 842 845
Contributions à l'appui du Programme juridique de partenariat et d'innovation	2 503 101	2 803 101
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	2 000 000	2 000 000
Contributions pour payer les services des avocats désignés par le tribunal dans des poursuites fédérales	1 650 000	1 650 000
Contributions versées à la Conférence de la Haye de droit international privé	250 000	250 000
Contributions versées à l'Institut international pour l'unification du droit privé (UNIDROIT)	80 000	80 000
Total des contributions	367 674 280	364 448 000
Total	370 558 280	367 522 000

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique

L'égalité, le respect des droits de la personne et la prévention de la discrimination grâce à une meilleure compréhension et à un meilleur respect de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi par les employeurs et les fournisseurs de services sous réglementation fédérale, ainsi que le public qu'ils servent.

Description des activités de programme

Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne

La résolution de plaintes individuelles pour atteinte aux droits de la personne déposées contre les ministères et les organismes fédéraux; les lieux de travail sous réglementation fédérale, les sociétés d'État, les organismes du secteur privé; et le grand public en conformité avec la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. La résolution des plaintes peut inclure un ensemble de mécanismes de règlement des différends, ainsi qu'une enquête si les parties ne parviennent pas à s'entendre, avant qu'une décision ne soit prise par les commissaires. Lorsqu'un dossier a été renvoyé au Tribunal canadien des droits de la personne, l'équipe du contentieux de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) participe à toutes les médiations, et représente l'intérêt public s'il y a lieu à chacune des étapes devant les tribunaux administratifs et cours de justice.

Programme de prévention de la discrimination

Accroître l'égalité des chances sans discrimination fondée sur un motif illicite, dans les lieux de travail et les centres de service fédéraux et sous réglementation fédérale en mettant en œuvre des vérifications de l'équité en matière d'emploi et des activités de liaison avec l'employeur. L'engagement des intervenants peut concerner des ministères et des organismes fédéraux, des sociétés d'État et des lieux de travail sous réglementation fédérale, des organismes du secteur privé, des organismes provinciaux, territoriaux et internationaux, et des organisations non gouvernementales. Les employés et les employeurs au sein de la fonction publique fédérale et des organismes de service sous réglementation fédérale sont visés par ces lois, ainsi que le public qu'ils servent.

Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne

Élaborer et diffuser des instruments réglementaires, des politiques et des recherches favorables à la compréhension et au respect de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* à l'intention de la Commission, des ministères et organismes fédéraux, des sociétés d'État et lieux de travail sous réglementation fédérale, des organismes du secteur privé, des organismes provinciaux, territoriaux et internationaux, des organisations non gouvernementales et du grand public, et aux fins de leur orientation. La participation internationale de la CCDP s'effectue principalement sous les auspices des Nations Unies.

Justice

Commission canadienne des droits de la personne

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme de règlement des différends en matière de droits de la personne	8 126	8 126	10 743
Services internes	5 080	5 080	
Programme de prévention de la discrimination	4 721	4 721	6 234
Programme de développement et de diffusion des connaissances sur les droits de la personne	2 725	2 725	3 631
	20 651	20 651	20 608

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Tribunal canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Les individus ont accès, en vertu de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, au règlement juste et équitable des affaires portant sur les droits de la personne et sur l'équité en matière d'emploi qui sont entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.

Description des activités de programme

Audition de plaintes devant le Tribunal

Dans le cadre de ce programme, des plaintes de discrimination sont examinées et des décisions rendues, à la suite d'une audience devant les membres du Tribunal, à savoir si certaines pratiques contreviennent aux dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Les membres du Tribunal tiennent aussi des audiences sur des applications provenant de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et des demandes provenant des employeurs dans le but de se prononcer sur des décisions et des directives émises par la CCDP en application de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques dans cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Audition de plaintes devant le Tribunal	2 501	2 501	4 376
Services internes	1 904	1 904	
	4 406	4 406	4 376

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissaire à la magistrature fédérale

Résultat stratégique

Une magistrature fédérale indépendante et efficace.

Description des activités de programme

Paiements en application de la Loi sur les juges

Paiements des traitements, des indemnités et des pensions des juges, nommés par le gouvernement fédéral, et de leurs survivants, de toutes les cours supérieures et d'appels du Canada.

Magistrature fédérale

Autres services offerts à la magistrature fédérale, y compris la formation linguistique et l'édition du Recueil des décisions des cours fédérales ainsi que des services au ministre de la Justice par l'entremise du Secrétariat des nominations à la magistrature.

Conseil canadien de la magistrature

Soutien administratif offert à tous les comités établis par le Conseil canadien de la magistrature composé de tous les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	414 853		414 853	397 971
Magistrature fédérale	7 608	275	7 333	8 507
Conseil canadien de la magistrature	1 680		1 680	1 683
Services internes	870		870	
	425 011	275	424 736	408 161

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Service administratif des tribunaux judiciaires

Résultat stratégique

Le public a accès de façon rapide et équitable aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt.

Description des activités de programme

Services du greffe

Les Services du greffe traitent les documents légaux ainsi que les demandes de contrôle judiciaire sous la juridiction de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt. Ces services s'assurent d'une bonne gestion des dossiers de cours et du fonctionnement adéquat du processus judiciaire et de l'accès aux cours.

Services judiciaires

Les Services judiciaires fournissent un soutien direct à tous les juges grâce aux efforts des adjointes judiciaires, des auxiliaires juridiques, des jurilinguistes, du personnel de la bibliothèque, des chauffeurs et des préposés à l'audience. Sont notamment offerts des services de recherche, de documentation, de révision, de traduction et de conseils linguistiques et terminologiques, le tout dans le but de prêter main-forte aux juges dans l'élaboration de leurs jugements et des motifs de jugement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services du greffe	26 272	26 272	36 210
Services judiciaires	19 284	19 284	21 629
Services internes	15 518	15 518	
	61 074	61 074	57 839

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Bureau du directeur des poursuites pénales

Résultat stratégique

Poursuivre les infractions criminelles et les infractions aux règlements prévues par des lois fédérales d'une manière indépendante, impartiale et juste.

Description des activités de programme

Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du Code criminel et en matière de terrorisme

Le programme vise la protection de la société contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et de soutien en matière de litiges au cours des enquêtes policières, de même que la conduite des poursuites relativement :

- à toutes les infractions en matière de drogues prévues par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* de même qu'à tous les dossiers connexes liés au crime organisé partout au Canada, à l'exception du Québec et du Nouveau-Brunswick, où le Bureau du directeur des poursuites pénales ne se charge des poursuites que dans les cas où la Gendarmerie royale du Canada a déposé les accusations;
- aux infractions se rapportant aux produits de la criminalité;
- conformément à des ententes avec les provinces, aux infractions prévues au *Code criminel* lorsqu'elles sont liées à des accusations en matière de drogues;
- à toutes les infractions prévues au *Code criminel* dans les trois territoires;
- aux infractions de terrorisme; et
- aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité. Le programme inclut aussi la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques

Le programme vise la protection de la société contre la criminalité par la prestation d'avis juridiques et de soutien en matière de litiges aux organismes d'enquête fédéraux, de même que la conduite des poursuites relativement :

- aux infractions aux lois fédérales destinées à protéger l'environnement et les ressources naturelles ainsi que la santé économique et sociale du pays (p. ex., *Loi sur les pêches*, *Loi de l'impôt sur le revenu*, *Loi sur le droit d'auteur*, *Loi électorale du Canada*, *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*, *Loi sur la concurrence*, *Loi sur les douanes*, *Loi sur l'accise*, *Loi sur la taxe d'accise*);
- aux infractions liées aux fraudes contre le gouvernement;
- aux fraudes liées aux marchés financiers; et
- toute infraction liée au crime organisé se rapportant aux infractions susmentionnées. Le programme inclut aussi le recouvrement des amendes fédérales impayées ainsi que la promotion de la collaboration entre le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires en ce qui a trait à des questions de droit pénal d'intérêt commun.

Justice

Bureau du directeur des poursuites pénales

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programme de poursuites des infractions en matière de drogues, au titre du Code criminel et en matière de terrorisme	117 152		117 152	116 396
Services internes	28 165		28 165	
Programme de poursuites des infractions aux règlements et des crimes économiques	21 992	11 342	10 650	14 140
Lutte au crime, en ce qui a trait aux poursuites pénales, pour contribuer à une société plus sécuritaire pour le Canada				5 368
Promouvoir un système de justice équitable et efficace que reflète les valeurs canadiennes dans le contexte des poursuites pénales				2 793
	167 310	11 342	155 968	138 697

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

Le droit des personnes à la protection de la vie privée est protégé.

Description des activités de programme

Activités relatives à la conformité

Dans le cadre de cette activité de programme, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP) mène des vérifications pour évaluer dans quelle mesure les organisations fédérales et du secteur privé respectent les exigences énoncées dans les deux lois fédérales de protection de la vie privée, fait des examens des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée et formule des recommandations en vertu de la politique du Secrétariat du Conseil du Trésor, et fait enquête sur les plaintes et répond aux demandes de renseignements des particuliers et des organisations qui communiquent avec le CPVP pour obtenir des conseils et de l'aide sur un vaste éventail d'enjeux relatifs à protection de la vie privée. Cette activité est appuyée par une équipe juridique qui offre des avis juridiques et des services de recours en justice, et une équipe de recherche qui offre du soutien technique et d'évaluation des risques.

Recherche et élaboration des politiques

Dans le cadre de cette activité de programme, CPVP fournit aux parlementaires et aux autres intervenants des avis et de l'information sur l'incidence éventuelle sur la vie privée des lois, programmes gouvernementaux et initiatives proposés du secteur privé. Ainsi, le CPVP est un centre d'expertise des nouveaux enjeux en matière de protection de la vie privée au Canada et à l'étranger : il effectue des recherches sur les tendances et les avancées technologiques, supervise les initiatives législatives et réglementaires, prépare des analyses juridiques, stratégiques et techniques sur les principaux enjeux, élabore des positions en matière de politiques qui renforcent la protection du droit à la vie privée, et partage de l'information avec les intervenants pour faire progresser des dossiers d'intérêt commun. Tout ce travail mène à des lois, règlements et politiques plus protectrices de la vie privée et des meilleurs pratiques de gestion en la matière.

Sensibilisation du grand public

Dans le cadre de cette activité de programme, CPVP entreprend un certain nombre d'activités de sensibilisation du grand public et de communications, notamment des allocutions et des événements spéciaux, des relations avec les médias, et la production et la diffusion de matériel promotionnel et éducatif. Par les activités de sensibilisation, les personnes ont accès à des renseignements sur la protection de la vie privée et des renseignements personnels pour être en mesure de se protéger et d'exercer leurs droits. Ces activités permettent aussi aux organisations de comprendre leurs obligations en vertu des lois fédérales sur la protection de la vie privée.

Résultat stratégique

Les droits des individus en vertu de la Loi sur la l'accès à l'information sont protégés.

Description des activités de programme

Conformité avec les obligations prévues à la Loi sur l'accès à l'information

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative en vertu de laquelle le Commissaire à l'information exerce ses activités de surveillance qui sont les suivantes : faire enquête sur les plaintes d'individus et d'entreprises; examiner le rendement des institutions gouvernementales; transmettre les résultats des enquêtes/examens et les recommandations aux plaignants, aux institutions gouvernementales et au Parlement; assurer la mise en application grâce au contrôle judiciaire; et offrir des conseils au Parlement sur des questions d'accès à l'information.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Services internes - Commissariat à l'information

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Activités relatives à la conformité	8 640		8 640	9 396
Services internes - Commissariat à la protection de la vie privée	6 455		6 455	
Conformité avec les obligations prévues à la <i>Loi sur l'accès à l'information</i>	6 230		6 230	7 665
Recherche et élaboration des politiques	3 437	500	3 937	4 505
Sensibilisation du grand public	3 291		3 291	3 926
Services internes - Commissariat à l'information	2 276		2 276	
	30 329	500	30 829	25 492

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Justice

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Programme de contributions relatif à la <i>Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques</i>	500 000	500 000
Total des contributions	500 000	500 000

Justice

Cour suprême du Canada

Résultat stratégique

Fournir à la Cour suprême du Canada le cadre le plus favorable possible à la prise de décision.

Description des activités de programme

Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision

Le Bureau du registraire a pour but d'assurer les services nécessaires à la Cour pour rendre ses décisions à titre de tribunal de dernier ressort. Les principales responsabilités du Bureau du registraire sont la prestation aux juges d'un ensemble complet de services de gestion et de soutien administratif et la gestion des affaires dont la Cour est saisie.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision	25 204	25 204	29 080
Services internes	3 401	3 401	
	28 606	28 606	29 080

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

19 Parlement

Sénat 19–3

Chambre des communes 19–5

Bibliothèque du Parlement 19–6

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 19–8

Conseiller sénatorial en éthique 19–9

Parlement

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Parlement				
Sénat				
1	Dépenses du Programme	58 659	58 467	192
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 602	6 717	(115)
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	25 345	25 048	297
Total de l'organisme		90 606	90 232	374
Chambre des communes				
5	Dépenses du Programme	283 524		283 524
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 808	34 944	(136)
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	108 209	113 014	(4 805)
Crédits non requis				
–	Dépenses de fonctionnement		269 001	(269 001)
–	Dépenses en capital		8 093	(8 093)
Total de l'organisme		426 541	425 052	1 489
Bibliothèque du Parlement				
10	Dépenses du Programme	35 649	34 971	678
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 658	4 721	(63)
Total de l'organisme		40 307	39 692	615
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique				
15	Dépenses du Programme	6 338	6 338	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	767	790	(23)
Total de l'organisme		7 105	7 128	(23)
Conseiller sénatorial en éthique				
20	Dépenses du Programme	704	689	15
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	102	102	
Total de l'organisme		806	791	15

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Sénat

Résultat stratégique

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Description des activités de programme

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies. Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Soutien administratif

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres activités de programme du Sénat. L'activité de programme Soutien administratif fournit locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Comités et associations

Fournit un soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver ou de modifier des projets de loi en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement. Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : comités et associations parlementaires; comptes rendus des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Fonctionnement de la Chambre

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du président. Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses du personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, comptes rendus des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Parlement

Sénat

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	39 838	419	167		40 424	39 902
Soutien administratif	30 771	1 591			32 362	31 918
Comités et associations	11 353			380	11 733	12 133
Fonctionnement de la Chambre	6 086				6 086	6 279
	88 049	2 010	167	380	90 606	90 232

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	167 000	167 000
Total des subventions	167 000	167 000
Contributions		
Contributions aux associations parlementaires	380 000	380 000
Total des contributions	380 000	380 000
Total	547 000	547 000

Parlement

Chambre des communes

Résultat stratégique

Soutien administratif et professionnel efficace aux députés exerçant individuellement et collectivement à titre de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des activités de programme

Députés et agents supérieurs de la Chambre

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, étudient et votent les projets de loi. Les députés siègent au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Ils font également partie d'associations parlementaires et de groupes interparlementaires et se joignent à des délégations qui touchent le travail de ces associations et les échanges. Finalement, en caucus, les députés conçoivent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers avec les autres députés de leur parti, et orientent le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent d'autres fonctions telles que : président, vice-président, leaders à la Chambre et whips en chef.

Administration de la Chambre

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution en assumant la continuité d'une législature à l'autre, en préservant les archives parlementaires et en veillant à la stabilité de l'infrastructure sous-tendant le processus démocratique. Des conseils et du soutien sont offerts dans une gamme étendue de services tels que : procéduraux, législatifs, juridiques, gestion et technologies de l'information, gestion des immeubles, sécurité, restauration, finances, ressources humaines, santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien soutenir l'institution et le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	248 326			248 326	252 359
Administration de la Chambre	178 148	940	873	178 215	172 693
	426 474	940	873	426 541	425 052

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Paielements aux associations parlementaires et de procédure	940 055	940 055
Total des contributions	940 055	940 055

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Résultat stratégique

Les parlementaires prennent des décisions éclairées sur des sujets d'intérêt pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Information, recherche et analyse

Offrir aux parlementaires des services d'information, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles à titre de membre de l'une ou l'autre des Chambres, de comités et d'associations parlementaires ou à titre de représentant d'une région ou d'une circonscription. L'information est également mise à la disposition des clients autorisés.

Résultat stratégique

La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures.

Description des activités de programme

Gestion des ressources d'information

Concevoir, enrichir, maintenir et promouvoir un recueil varié de sources de connaissances, afin d'aider les parlementaires et ceux qui les secondent dans leur travail à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

Résultat stratégique

Les Canadiens ont une meilleure compréhension du Parlement.

Description des activités de programme

Activités auprès du public

Seconder les parlementaires dans leurs efforts pour rendre le Parlement accessible au public. Offrir au public de l'information au sujet du Parlement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Parlement

Bibliothèque du Parlement

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Information, recherche et analyse	17 484	302		17 786	24 856
Services internes	12 189	243		12 432	
Gestion des ressources d'information	7 663	159		7 822	11 115
Activités auprès du public	3 220	46	1 000	2 266	3 721
	40 557	750	1 000	40 307	39 692

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Parlement

Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique

Résultat stratégique

Le public peut avoir confiance que les titulaires de charge publique ainsi que les députés rencontrent les exigences des mesures d'observation régissant leur conduite en ce qui concerne les conflits d'intérêts.

Description des activités de programme

Application de la Loi sur les conflits d'intérêts et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés

La commissaire donne des conseils confidentiels aux titulaires de charge publique et aux députés sur l'observation de la *Loi sur les conflits d'intérêts* (la Loi) et du Code des députés, respectivement. Elle a également pour mission de fournir des avis confidentiels au premier ministre sur les questions de conflits d'intérêts et d'éthique. La commissaire peut mener une enquête pour déterminer si un député a contrevenu ou non au Code ou peut procéder à un examen pour déterminer si un titulaire ou un ex-titulaire de charge publique a contrevenu à la Loi. Cette activité de programme vise à réduire au minimum les possibilités de conflit entre les intérêts personnels des titulaires de charge publique ou les députés et leurs fonctions officielles, et de prévoir les moyens de régler de tels conflits, le cas échéant, dans l'intérêt public.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Application de la Loi sur les conflits d'intérêts et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés	4 812	4 812	6 051
Services internes	2 294	2 294	
Enquêtes			1 077
	7 105	7 105	7 128

Notas :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Opérations » dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du Code régissant les conflits d'intérêts des députés ».

À compter de 2009-2010, les fonds pour l'activité de programme « Enquêtes » sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Application de la *Loi sur les conflits d'intérêts* et du Code régissant les conflits d'intérêt des députés ».

Parlement

Conseiller sénatorial en éthique

Résultat stratégique

Les sénateurs respectent les obligations découlant du Code régissant les conflits d'intérêts de manière à aider à assurer l'intégrité du Sénat en tant qu'institution.

Description des activités de programme

Administration

Le mandat du conseiller sénatorial en éthique consiste à administrer et à interpréter le code qui établit des normes de conduite pour les sénateurs. Voici les principales fonctions du conseiller sénatorial en éthique :

- fournir des conseils et des avis confidentiels sur toute question relative aux obligations des sénateurs en vertu du code;
- examiner les déclarations confidentielles annuelles (liste des sources de revenus, éléments d'actif, éléments de passif, contrats avec le gouvernement, intérêts financiers et autres), aviser les sénateurs des conflits d'intérêts possibles et des mesures de conformité, et préparer des résumés publics;
- enquêter, au besoin, sur la conformité au code.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Administration	806	806	791
	806	806	791

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

20 Patrimoine canadien

Ministère 20-5
Conseil des Arts du Canada 20-11
Société Radio-Canada 20-12
Musée canadien des droits de la personne 20-14
Musée canadien des civilisations 20-15
Musée canadien de la nature 20-16
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications
canadiennes 20-17
Bibliothèque et Archives du Canada 20-19
Société du Centre national des Arts 20-21
Commission des champs de bataille nationaux 20-22
Office national du film 20-23
Musée des beaux-arts du Canada 20-25
Musée national des sciences et de la technologie 20-26
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la
femme 20-28
Commission de la fonction publique 20-30
Commission des relations de travail dans la fonction
publique 20-32
Tribunal de la dotation de la fonction publique 20-33
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires
divulgateurs d'actes répréhensibles 20-34
Téléfilm Canada 20-35

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Patrimoine canadien				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	265 654	272 193	(6 539)
5	Subventions et contributions	959 770	1 088 828	(129 057)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 929	28 254	(1 325)
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 196	1 129	67
(L)	Paievements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	637	
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – lieutenants-gouverneurs précédents	182	182	
Total du Ministère		1 254 446	1 391 299	(136 853)
Conseil des Arts du Canada				
10	Paievements au Conseil des Arts du Canada	180 786	180 526	260
Total de l'organisme		180 786	180 526	260
Société Radio-Canada				
15	Paievements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	956 978	1 020 405	(63 427)
20	Paievements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000	
25	Paievements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	91 630	91 019	611
Total de l'organisme		1 052 608	1 115 424	(62 816)
Musée canadien des droits de la personne				
30	Paievements au Musée canadien des droits de la personne à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	1 500		1 500
Total de l'organisme		1 500		1 500
Musée canadien des civilisations				
35	Paievements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	62 266	61 429	837
Total de l'organisme		62 266	61 429	837
Musée canadien de la nature				
40	Paievements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	32 385	59 176	(26 791)
Total de l'organisme		32 385	59 176	(26 791)

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
45	Dépenses du Programme			
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 352	5 466	(114)
	Total de l'organisme	5 352	5 466	(114)
Bibliothèque et Archives du Canada				
50	Dépenses du Programme	110 216	145 749	(35 533)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 167	11 853	(686)
	Total de l'organisme	121 383	157 602	(36 219)
Société du Centre national des Arts				
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts à l'égard des dépenses de fonctionnement	35 175	49 553	(14 378)
	Total de l'organisme	35 175	49 553	(14 378)
Commission des champs de bataille nationaux				
60	Dépenses du Programme	7 354	8 009	(655)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	365	374	(9)
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 600	1 600	
	Total de l'organisme	9 319	9 983	(664)
Office national du film				
65	Dépenses du Programme	65 062	65 042	20
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film			
	Total de l'organisme	65 062	65 042	20
Musée des beaux-arts du Canada				
70	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	41 672	45 268	(3 596)
75	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	8 000	8 000	
	Total de l'organisme	49 672	53 268	(3 596)
Musée national des sciences et de la technologie				
80	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	34 604	31 028	3 576
	Total de l'organisme	34 604	31 028	3 576

Patrimoine canadien

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme				
85	Dépenses de fonctionnement	8 585	7 499	1 086
90	Subventions et contributions	19 950	16 250	3 700
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 113	1 012	101
	Total de l'organisme	29 648	24 761	4 887
Commission de la fonction publique				
95	Dépenses du Programme	79 814	84 955	(5 141)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 952	11 673	279
	Total de l'organisme	91 767	96 628	(4 861)
Commission des relations de travail dans la fonction publique				
100	Dépenses du Programme	6 071	5 996	75
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	751	760	(9)
	Total de l'organisme	6 821	6 756	65
Tribunal de la dotation de la fonction publique				
105	Dépenses du Programme	1 567	4 481	(2 914)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11	487	(476)
	Total de l'organisme	1 579	4 968	(3 389)
Greffé du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles				
110	Dépenses du Programme	1 644	1 644	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	184	189	(5)
	Total de l'organisme	1 828	1 833	(5)
Téléfilm Canada				
115	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>	104 662	107 172	(2 510)
	Total de l'organisme	104 662	107 172	(2 510)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Ministère

Résultat stratégique

Le contenu culturel et les expressions artistiques canadiennes sont créés et accessibles au pays et à l'étranger.

Description des activités de programme

Industries culturelles

Cette activité de programme soutient le secteur culturel canadien pour s'assurer qu'une gamme de contenu culturel canadien est produite et accessible pour les auditoires canadiens et internationaux. Elle crée aussi les conditions pour favoriser la viabilité des industries culturelles canadiennes. Cette activité de programme vise à permettre aux créateurs, aux entrepreneurs, aux exportateurs culturels, aux producteurs et aux industries culturelles du Canada de développer, de mettre en marché et d'exporter le contenu culturel canadien. Ceci est accompli par l'exécution de programmes et la prestation de services sous forme de subventions, de contributions, de crédits d'impôt et de politiques, règlements et mesures législatives.

Arts

Cette activité de programme vise à favoriser l'accès direct aux diverses activités culturelles et à contribuer à la durabilité du secteur artistique. Pour ce faire, des programmes de financement sont mis en place afin d'appuyer la présentation de festivals artistiques professionnels ou de séries de spectacles en arts de la scène; l'amélioration des infrastructures artistiques et patrimoniales; le renforcement de la capacité d'entreprise et de gestion des organisations vouées aux arts et au patrimoine qui sont reconnues dans leur collectivité; ainsi que les institutions qui offrent une formation de haut calibre en préparation d'une carrière dans le domaine des arts.

Patrimoine

Cette activité de programme a pour objet de promouvoir l'accès au patrimoine du Canada, la préservation et la protection des éléments d'importance historique et patrimoniale, et la viabilité à long terme des organismes qui préservent et présentent le patrimoine canadien. Les activités mises en œuvre à cette fin consistent à offrir, à la communauté patrimoniale, du financement ainsi que des ressources et des services visant à renforcer les capacités et les compétences, afin d'appuyer la préservation et la protection des collections patrimoniales et des objets et de favoriser la réalisation et la présentation d'expositions et d'autres formes de contenu patrimonial. Les objectifs visés sont d'améliorer l'accès des Canadiens à des expériences et à des produits patrimoniaux diversifiés et de qualité et d'offrir aux jeunes des possibilités d'emploi dans différents secteurs du patrimoine.

Résultat stratégique

Les Canadiens ont le sens de leur identité canadienne.

Description des activités de programme

Langues officielles

Patrimoine canadien est responsable de la planification, de la mise en œuvre et de la gestion des Programmes d'appui aux langues officielles ayant trait à la promotion de la dualité linguistique au sein du Canada et au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, conformément au mandat du Ministère prévu à l'article 43 de la *Loi sur les langues officielles (LLO)*. Cette activité contribue au résultat du gouvernement : Une société diversifiée favorisant la dualité linguistique et l'inclusion sociale. Patrimoine canadien joue un rôle de concertation et d'appui auprès des institutions fédérales dans la mise en œuvre de leur engagement à l'égard du développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de la promotion de la dualité linguistique, conformément à l'article 42 de la *LLO*. Patrimoine canadien est également responsable de la coordination horizontale du Programme des langues officielles qui comprend toutes les activités des institutions fédérales relevant de la *LLO*, qu'il s'agisse de langue de service au public ou de travail, de soutien à la dualité linguistique dans la société canadienne ou d'appui aux développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire.

Patrimoine canadien

Ministère

Mobilisation et intégration

Le Canada peut tirer parti de la diversité s'il parvient à mobiliser les Canadiens et faire en sorte que ceux-ci ont la possibilité de prendre part aux aspects économique, sociale, politique et culturel de la société canadienne. Grâce à différentes initiatives, cette activité favorise une meilleure compréhension interculturelle et l'atteinte de l'objectif voulant que les Canadiens vivent dans une société où ils sont traités de manière juste et équitable, peu importe leurs origines.

Promotion et appartenance au Canada

Cette activité de programme vise à promouvoir l'identité canadienne en inspirant chez les Canadiens la confiance, la fierté et un sentiment d'identité nationale. Elle représente et célèbre le Canada auprès des Canadiens et dans le monde entier, en démontrant ingéniosité, réalisations, innovations, excellence et leadership, et en exprimant nos valeurs communes, notre diversité culturelle et notre place dans la collectivité mondiale. Elle fait également la promotion de l'éducation civique, la participation des jeunes Canadiens par l'entremise d'échanges, de forums et de services communautaires, en plus de leur donner l'occasion d'approfondir leurs connaissances et leur compréhension à l'égard de la société canadienne, de sa diversité, de son histoire et de ses institutions.

Résultat stratégique

Les Canadiens participent et excellent dans les sports.

Description des activités de programme

Sport

Cette activité de programme fait la promotion chez les Canadiens et les collectivités canadiennes du développement et de l'excellence dans les sports. Pour ce faire, elle appuie les athlètes de haut niveau dans les manifestations sportives nationales et internationales, améliore la capacité du Canada d'accueillir des manifestations sportives nationales et internationales et soutient la poursuite de l'excellence en coaching et dans les organisations sportives. Ces dernières années, on a élargi la portée de ce programme de manière à inclure la promotion de la participation dans les sports par des Canadiens de tous âges et toutes capacités. Cette activité de programme offre du financement, des conseils spécialisés et d'autres services aux athlètes canadiens, aux organisations sportives et aux organisateurs de manifestations sportives.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien

Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Langues officielles	20 185	41 921	294 790		356 896	
Industries culturelles	51 759	50 340	122 693	3 100	221 692	
Sport	23 035	26 677	147 606		197 318	
Mobilisation et intégration	30 899	22 383	77 392		130 674	
Arts	19 432	30 384	66 597		116 413	
Promotion et appartenance au Canada	42 788	7 389	56 808		106 985	
Services internes	87 653				87 653	
Patrimoine	22 110	3 664	11 946	905	36 815	
Création de contenu canadien et excellence des performances						339 570
Participation à la vie communautaire et à la vie civique						257 238
Développement des communautés et renforcement des capacités						252 865
Accès à la culture canadienne						207 163
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel						173 143
Promotion de la compréhension interculturelle						121 529
Préservation du patrimoine canadien						39 790
	297 862	182 758	777 831	4 005	1 254 446	1 391 299

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	45 400 000	45 400 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	36 823 000	36 822 973
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	26 677 000	26 676 000
Subventions aux organisations artistiques à des fins de dotation	14 884 000	14 884 420
Subventions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	12 405 000	4 500 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Programmation)	10 000 000	10 000 000
Subventions à l'appui du Programme du multiculturalisme	7 315 035	7 315 204

Patrimoine canadien
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions pour soutenir le programme Célébration, commémoration et apprentissage	5 434 000	5 434 000
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	5 098 000	5 097 638
Subvention à TV5 Monde	4 940 000	4 940 000
Subvention à Espaces culturels Canada	3 000 000	3 000 000
Subventions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine canadien diversifié et d'y donner accès	2 500 000	2 500 000
Subventions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadien (volet Développement des compétences)	2 000 000	2 000 000
Subventions à l'appui du Programme des Autochtones	1 340 000	1 340 000
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	1 164 000	3 000 000
Subventions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	1 127 672	2 757 392
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637 000	637 000
Subvention au programme Présentation des arts Canada (volet Développement)	500 000	500 000
Subventions à l'appui du Programme des études canadiennes	200 000	200 000
Subventions à l'appui du Programme des droits de la personne	195 293	195 293
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000	182 000
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Québec	147 372	147 372
Ontario	105 627	105 627
Colombie-Britannique	97 814	97 814
Terre-Neuve-et-Labrador	77 510	77 590
Alberta	75 940	75 940
Manitoba	73 762	73 762
Saskatchewan	73 758	73 758
Nouvelle-Écosse	64 199	64 199
Nouveau-Brunswick	62 947	62 947
Île-du-Prince-Édouard	57 071	57 071
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	100 000	100 000
Total des subventions	182 758 000	178 318 000

Patrimoine canadien
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	189 867 000	202 090 500
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	104 923 000	108 133 289
Contributions au Programme de soutien au sport	101 113 596	101 563 183
Contributions à l'appui du Programme des Autochtones	56 522 911	56 417 982
Contributions au Programme d'accueil des jeux	43 992 404	50 387 404
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution : Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	36 637 660	37 637 660
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	25 332 485	26 342 801
Contributions au Fonds de la musique du Canada	22 364 982	22 614 982
Contributions au Fonds canadien de télévision	20 400 000	119 950 000
Contributions à l'appui du Programme Katimavik	19 776 000	19 776 000
Contributions pour soutenir le programme Célébration et commémoration	19 155 641	23 286 423
Contributions au programme Présentation des arts Canada	17 862 112	17 862 112
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	17 686 359	12 604 359
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	16 703 920	16 703 920
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	14 881 638	15 381 182
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	14 196 077	14 196 077
Contributions aux musées et aux organismes patrimoniaux canadiens en vue de promouvoir la gestion professionnelle du patrimoine diversifié du Canada et d'y donner accès	11 946 000	11 945 845
Contributions à l'appui du Programme de reconnaissance historique des communautés	9 932 614	12 361 878
Contributions à l'appui du Programme du multiculturalisme	9 394 124	9 487 997
Contributions à l'appui du programme Culture canadienne en direct	5 567 143	10 658 643
Contributions à l'appui des Capitales culturelles du Canada	3 862 680	3 862 680
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 519 400	
Contributions à TV5	2 470 000	2 470 000
Contributions à l'appui du Programme de consolidation des arts et du patrimoine (volet Développement des compétences)	2 365 479	4 134 043
Contributions aux routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	1 976 000	1 976 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel : Contribution à la fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	1 580 000	1 580 000

Patrimoine canadien

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage :		
Fonds canadien du film et de la vidéo indépendants	1 531 400	1 531 400
Contributions pour financer le programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine	1 350 000	2 500 000
Contributions au Programme de consolidation des arts et du patrimoine canadiens (volet Réseautage)	1 000 000	1 000 000
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	390 000	390 000
Contributions à l'appui du Programme des droits de la personne	192 280	192 280
Contributions à l'appui du Programme des études canadiennes	190 000	265 000
Contributions à l'appui de la Politique canadienne du long métrage : Trust pour la préservation de l'audiovisuel	148 200	148 200
Total des contributions	777 831 105	909 451 840
Postes non requis		
Demande de subventions pour la recherche et le développement		750 000
Contributions aux projets de stabilisation		626 760
Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître		500 000
Total des postes non requis		1 876 760
Total	960 589 105	1 089 646 600

Nota :

Les « Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de *Canada en fête!* » ont été renommées « Subventions pour soutenir le programme Célébration et commémoration ».

Les « Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de *Canada en fête!* » ont été renommées « Contributions pour soutenir le programme Célébration et commémoration ».

Patrimoine canadien

Conseil des Arts du Canada

Résultat stratégique

Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.

Description des activités de programme

Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art

Offre aux artistes professionnels et aux organisations artistiques canadiens une gamme de subventions et de services.

Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens

Pour regrouper au sein de l'organisation toutes les activités liées à la promotion des arts tant au niveau national qu'international, incluant les partenariats et les réseaux avec différents intervenants, la location d'œuvres d'arts, et reconnaître l'excellence artistique par la remise de prix.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Subventions et services aux artistes et aux organismes artistiques, à l'appui de la création, de la production et de la diffusion d'œuvres d'art	165 592	165 592	175 234
Services internes	10 423	10 423	
Promotion des arts, afin de favoriser la connaissance et la compréhension de la culture et des arts canadiens	4 771	4 771	5 292
	180 786	180 786	180 526

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Société Radio-Canada

Résultat stratégique

Un service public national de radiodiffusion dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens.

Description des activités de programme

Services de télévision

Services de télédiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais.

Services de radio

Services de radiodiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais, ainsi qu'un service de radiodiffusion international, Radio Canada International.

Transmission et distribution de programmation

Distribution des services de diffusion nationaux dans presque toutes les régions du Canada par satellite, ondes courtes et lignes terrestres. Cela comprend le signal qui permet d'acheminer le service aux postes de radio et de télévision individuels par l'intermédiaire des émetteurs de CBC/SRC, les paiements aux stations affiliées privées qui présentent les émissions de CBC/SRC et les installations qui reportent ou devancent la diffusion des émissions en fonction des fuseaux horaires du pays.

Newsworld

CBC Newsworld est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression anglaise distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Réseau de l'information

Le Réseau de l'information est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression française distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

Galaxie

Réseau de musique en continu visant le marché résidentiel ou commercial, Galaxie est disponible par abonnement et distribué par satellite et par câble en mode numérique et offre actuellement à ses abonnés 45 chaînes qui diffusent de la musique de qualité CD, sans interruption, 24 heures sur 24.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Société Radio-Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de télévision	977 780	67 099	403 414	641 465	707 084
Services de radio	333 844	17 625	15 987	335 482	345 915
Transmission et distribution de programmation	64 769	10 906	8 019	67 656	69 458
Services internes	16 780			16 780	
Newsworld	80 371		80 371		
Réseau de l'information	48 955		48 955		
Galaxie			8 775	(8 775)	(7 033)
	1 522 499	95 630	565 521	1 052 608	1 115 424

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des droits de la personne

Résultat stratégique

Connaissance approfondie des droits de la personne, en mettant un accent particulier sur le Canada, en vue d'accroître la compréhension du public à cet égard, de promouvoir le respect des autres et d'encourager la réflexion et le dialogue.

Description des activités de programme

Contenu et programmation du Musée

En devenant le premier musée du monde consacré à l'étude des droits de la personne, le Musée canadien des droits de la personne (MCDP) ouvre de nouvelles voies : un musée de cette nature est sans précédent. Durant les premières années, l'objectif principal de cette activité sera d'établir un programme public novateur et unique rendant possible le développement de la recherche et l'avancement des connaissances, la création d'expositions accessibles et interactives et d'une programmation éducative qui encourage le dialogue et la réflexion, la capacité de sensibiliser la population partout au Canada, de s'engager envers elle et de lui fournir un service adéquat, de même qu'un service de marketing et de communications efficace pour garantir que les programmes et les services offerts par le MCDP sont très bien connus.

Intendance et gestion de la société

L'activité d'intendance et de gestion de la société a pour but de garantir que les fonds publics et privés investis dans le MCDP sont gérés de façon transparente et responsable, que les ressources sont déployées, développées, dirigées, administrées et contrôlées de manière efficace, et que la société maximise la valeur de sa contribution à la population et à la société canadiennes.

Locaux

L'objectif de cette activité durant les premières années sera de gérer toutes les étapes du projet de construction – y compris le choix du plan final – jusqu'à sa mise en service et son inauguration officielle. Le Conseil sera entièrement responsable de la supervision de tous les aspects du projet de construction, dont le choix du plan final, l'établissement des délais pour la construction, et la gestion des risques tout au long du projet.

Avant l'ouverture du MCDP, il faudra établir des mécanismes adéquats pour permettre un entretien et un fonctionnement efficaces et pour en assurer la sécurité, l'accessibilité et la viabilité permanentes.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Contenu et programmation du Musée	600	600	
Intendance et gestion de la société	600	600	
Locaux	300	300	
	1 500	1 500	

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien des civilisations

Résultat stratégique

Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, grâce à des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Locaux

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

Exposition, éducation et communication

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

Collection et recherche

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Locaux	25 329	6 585		31 914	28 847
Exposition, éducation et communication	17 318		1 063	16 255	19 456
Collection et recherche	10 778		95	10 683	13 126
Services internes	16 756	500	13 842	3 414	
	70 181	7 085	15 000	62 266	61 429

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée canadien de la nature

Résultat stratégique

L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation, par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.

Description des activités de programme

Installations

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment, y compris un Musée rénové qui contribue à la réalisation de la vision et du mandat du Musée.

Programmes d'éducation du public

Élaboration et entretien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web **nature.ca** et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

Recherche

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités systématiques et de recherches appliquées, et à l'établissement de réseaux et de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

Gestion des collections

Développement, préservation et mise à la disposition du public de collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	13 908	2 098	203	15 803	46 479
Services internes	7 322		1 015	6 307	
Programmes d'éducation du public	4 772		370	4 402	4 521
Recherche	3 857		52	3 805	5 283
Gestion des collections	2 173		105	2 068	2 893
	32 032	2 098	1 745	32 385	59 176

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à une grande variété d'émissions canadiennes de haute qualité et à des services de télécommunication fiables, abordables et de haute qualité.

Description des activités de programme

Radiodiffusion canadienne

La *Loi sur la radiodiffusion* exige que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes réglemente et supervise les radiodiffuseurs et les services de radiodiffusion, incluant la radio, la télévision, la câblodistribution et les entreprises de distribution par satellite de radiodiffusion directe (SRD), par l'émission de licences de radiodiffusion. Cette activité est primordiale au maintien d'une prédominance du contenu canadien et à la provision d'un accès complet au système de radiodiffusion, en tant que participants de l'industrie autant qu'en tant qu'auditeurs.

Télécommunications canadiennes

La *Loi sur les télécommunications* exige que le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications canadiennes réglemente et supervise l'industrie des télécommunications par l'approbation des demandes tarifaires et la favorisation de la concurrence. Grâce à cette activité, les Canadiens ont accès à un service téléphonique fiable et à tout autre service de télécommunications à des prix raisonnables fondés sur les forces du marché et, le cas échéant, une réglementation efficace et efficiente.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	15 898	13 946	1 952	...
Radiodiffusion canadienne	16 688	14 861	1 827	2 863
Télécommunications canadiennes	13 417	11 845	1 573	2 603
	46 004	40 652	5 352	5 466

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne » dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Radiodiffusion canadienne ».

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne » dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Télécommunications canadiennes ».

Patrimoine canadien

Bibliothèque et Archives du Canada

Résultat stratégique

Les générations de Canadiens actuelles et futures ont accès à leur patrimoine documentaire.

Description des activités de programme

Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada

La création d'une ressource nationale de documentation couvrant tous les sujets d'étude liés au Canada est l'élément fondamental du mandat de Bibliothèque et Archives du Canada (BAC). La collection de BAC est composée de documents publiés et non publiés, sous une variété de supports, et elle est acquise grâce au dépôt légal, à des ententes avec les institutions gouvernementales et à l'obtention de documents privés soit par achat ou par don. Pour accéder au contenu des collections, celles-ci doivent être décrites. La description peut revêtir de nombreuses formes et offrir différents niveaux d'accès qui sont régis par un code de pratiques accepté à l'échelle nationale et internationale. Les fonds sont également décrits afin de répondre aux attentes des Canadiens concernant l'accès équitable et les délais. Dès que les documents sont intégrés à la collection de BAC, ils sont gérés de façon à assurer leur préservation à long terme et l'accessibilité au moyen de directives, de procédures et de programmes variés, concernant l'entreposage, la conservation, la restauration et la reproduction. Pour s'acquitter de son rôle de dépositaire permanent des documents et publications du gouvernement, BAC conclut des partenariats avec les institutions fédérales pour s'assurer que les documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique lui sont transférés. BAC conseille les institutions gouvernementales, leur permettant ainsi de s'acquitter de leurs obligations conformément aux articles 12 et 13 de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*.

Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation

Tous les documents qui font partie de la collection de BAC sont acquis dans le but de servir les clients ayant un intérêt pour le Canada. BAC fournit à une clientèle diversifiée de l'information et des services de consultation, de recherche et de prêt, et ce sous différentes formes, facilitant ainsi l'accès au patrimoine documentaire. BAC élabore également des programmes comme celui du Musée du portrait du Canada, et soutient et prépare des expositions, des publications et des représentations visant à promouvoir et à interpréter le patrimoine documentaire. Par ailleurs, BAC fournit des ressources en matière d'information et de normes telles que le catalogue national et met en place les infrastructures nécessaires pour assurer l'accessibilité au patrimoine documentaire pour les personnes intéressées au Canada.

Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente

Grâce aux autorisations de disposer des documents, aux avis, conseils et outils sur la gestion de la conservation des documents et à la prestation aux ministères du gouvernement du Canada des services des Centres fédéraux des documents, BAC permet et facilite la gestion de l'information au sein des organismes fédéraux et veille à ce que les documents gouvernementaux à valeur archivistique et historique soient bien identifiés et préservés.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Bibliothèque et Archives du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010				Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérer le patrimoine documentaire qui présente un intérêt pour le Canada	57 265	36			57 301	77 166
Services internes	29 606				29 606	
Faire connaître le patrimoine documentaire et le rendre accessible pour fins d'utilisation	23 452		1 710	550	24 612	68 434
Gérer la disposition des documents du gouvernement du Canada ayant une valeur permanente	9 864				9 864	12 002
	120 187	36	1 710	550	121 383	157 602

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Système international de données sur les publications en série	25 000	25 000
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	11 000
Total des subventions	36 000	36 000
Contributions		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	640 000	640 000
Conseil canadien des archives pour des activités à l'appui du programme de développement archivistique national	570 000	570 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	500 000
Total des contributions	1 710 000	1 710 000
Total	1 746 000	1 746 000

Patrimoine canadien

Société du Centre national des Arts

Résultat stratégique

Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.

Description des activités de programme

Programmation

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et d'autres formes de programmation, ainsi que les services de soutien à la programmation.

Aménagement

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins :		
		Recettes à valoir sur le crédit		
Programmation	29 132	11 272	17 860	24 391
Services internes	11 468		11 468	
Aménagement	5 847		5 847	25 162
	46 447	11 272	35 175	49 553

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Commission des champs de bataille nationaux

Résultat stratégique

Le parc des Champs-de-Bataille de Québec est un site historique et urbain prestigieux, accessible, sécuritaire et éducatif.

Description des activités de programme

Conservation et mise en valeur

Par cette activité de programme, la Commission des champs de bataille nationaux assure la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien et l'amélioration lorsque requis des infrastructures, de l'aménagement paysager et offre un site sûr à tous les usagers et les visiteurs, qu'ils soient canadiens ou étrangers.

Éducation et services publics

Cette activité de programme vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sur les plans culturel, récréatif et naturel, de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités pédagogiques et des services publics de qualité et diffuse de l'information à l'intention de tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Services internes	5 748	5 748	...
Conservation et mise en valeur	2 749	2 749	6 769
Éducation et services publics	822	822	3 214
	9 319	9 319	9 983

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Office national du film

Résultat stratégique

Le reflet des valeurs et perspectives canadiennes grâce à la production d'œuvres audiovisuelles canadiennes novatrices qui sont accessibles aux médias pertinents du jour.

Description des activités de programme

Production d'œuvres audiovisuelles

Les œuvres audiovisuelles de l'Office national du film du Canada (ONF) proposent un point de vue authentiquement canadien, incluant divers points de vue culturels et régionaux, reconnus tant au pays qu'à l'étranger et, de ce fait, jouent un rôle de premier plan dans l'industrie canadienne du film et de la télévision.

La programmation de l'ONF favorise l'expression de différentes voix et la présentation de divers contenus dans les deux langues officielles, en encourageant la participation de groupes autochtones et de communautés ethnoculturelles.

L'ONF utilise des méthodes et des technologies de production récentes pour créer un contenu de qualité destiné aux nouvelles plateformes de diffusion et aux nouveaux médias.

Les activités de programmation de l'ONF comprennent la conceptualisation, la recherche, l'élaboration, la production et le marketing de documentaires, films d'animation, contenu nouveaux médias ou autres nouvelles formes audiovisuelles.

Distribution, accessibilité et rayonnement

Les activités de distribution, d'accessibilité et de rayonnement contribuent au développement d'un patrimoine et d'une culture canadienne dynamique.

La distribution d'œuvres audiovisuelles regroupe la commercialisation des catalogues audiovisuels de l'ONF et de sa cinémathèque de plans d'archives, ainsi que le développement et la diversification des marchés clés (théâtre, télévision, consommateurs et institutionnels) sur lesquels l'ONF distribue ses produits au Canada et à l'étranger.

Par intermédiaire de ses activités, l'ONF rendra les œuvres disponibles dans les collectivités partout au Canada, particulièrement dans les communautés des régions éloignées et rurales, et donnera accès à ces œuvres aux groupes autochtones et aux communautés de langues officielles en situation minoritaire.

Fonds renouvelable

Le budget des dépenses représente les besoins en trésorerie de l'ONF pour l'exercice financier et le fonds renouvelable est utilisé pour payer les dépenses de l'ONF calculées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Office national du film

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Production d'œuvres audiovisuelles	47 616		150	2 392	45 374	51 061
Distribution, accessibilité et rayonnement	18 157	12	85	6 038	12 216	13 981
Services internes	7 492	3		22	7 472	
Fonds renouvelable						
	73 265	15	235	8 452	65 062	65 042

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	15 000	15 000
Total des subventions	15 000	15 000
Contributions		
Contributions pour appuyer et promouvoir la cinématographie canadienne	235 000	235 000
Total des contributions	235 000	235 000
Total	250 000	250 000

Patrimoine canadien

Musée des beaux-arts du Canada

Résultat stratégique

Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.

Description des activités de programme

Installations

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

Collection

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine des arts visuels. Cette activité comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

Rayonnement

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Cette activité comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	15 742	5 074		20 816	24 039
Collection	14 438			14 438	14 393
Rayonnement	13 184			13 184	14 836
Services internes	11 574		10 340	1 234	
	54 938	5 074	10 340	49 672	53 268

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Musée national des sciences et de la technologie

Résultat stratégique

Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, des programmes et de la recherche reflétant un point de vue canadien.

Description des activités de programme

Installations

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

Partage des connaissances

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens d'identité et d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada » guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

Préservation du patrimoine

Préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux : la gestion de la collection, qui inclut la restauration et la préservation, et la recherche, qui comprend les activités contribuant à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection, tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Musée national des sciences et de la technologie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires				
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Installations	7 070	9 592		16 662	13 672
Partage des connaissances	10 555	109		10 664	12 653
Préservation du patrimoine	4 012	47		4 059	4 703
Services internes	7 313	260	4 354	3 219	
	28 950	10 008	4 354	34 604	31 028

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Résultat stratégique

Égalité entre les sexes et pleine participation des femmes à la vie économique, sociale et démocratique du Canada.

Description des activités de programme

Participation des femmes à la société canadienne

Cette activité de programme permet de renforcer la pleine participation des femmes en améliorant leur situation économique et sociale et leur participation à la vie démocratique, en fournissant un appui financier et une aide professionnelle à des projets et en concluant des partenariats stratégiques tirant parti des ressources liées à des institutions publiques et à des organisations non gouvernementales.

Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques

Le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme élabore des analyses, des conseils et des outils en matière de politiques stratégiques en vue d'aider les ministères et les organismes centraux du gouvernement fédéral à définir les priorités stratégiques et à intégrer l'analyse comparative entre les sexes aux politiques, aux programmes et aux initiatives existants et proposés. Pour ce faire, le Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme collabore avec d'autres ministères fédéraux, avec des gouvernements provinciaux ou territoriaux, avec la société civile et avec des partenaires clés à l'échelle internationale.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien

Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Participation des femmes à la société canadienne	5 009	14 750	5 200	24 959	22 299
Services internes	2 960			2 960	
Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques	1 729			1 729	2 462
	9 698	14 750	5 200	29 648	24 761

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Aide financière pour des projets qui améliorent les résultats concernant les femmes sur les plans social, économique et culturel » dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Participation des femmes à la société canadienne ».

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Élaboration de conseils stratégiques et de partenariats » dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Élaboration, planification et analyse des politiques stratégiques ».

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	14 750 000	12 050 000
Total des subventions	14 750 000	12 050 000
Contributions		
Programme de promotion de la femme – Contributions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	4 200 000	3 200 000
Contributions à l'Association des femmes autochtones du Canada pour l'Initiative Soeurs d'esprit	1 000 000	1 000 000
Total des contributions	5 200 000	4 200 000
Total	19 950 000	16 250 000

Patrimoine canadien

Commission de la fonction publique

Résultat stratégique

Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'accès, la représentativité et la transparence.

Description des activités de programme

Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique

L'activité liée à la surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique veille à fournir un régime de responsabilisation pour la mise en œuvre de la politique et du cadre réglementaire en matière de nominations dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend la surveillance des ministères et des organismes quant à la conformité aux exigences législatives, la conduite de vérifications, d'études et d'évaluations, l'exécution d'enquêtes et la présentation de rapports au Parlement sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

Services de dotation et évaluation

L'activité liée aux services de dotation et à l'évaluation permet d'élaborer et de mettre à jour les systèmes de ressourcement qui font le lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche. L'activité fournit des services d'évaluation et des produits connexes, tels que recherche et développement, consultation, évaluation et counseling pouvant être utilisés pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale. Cette activité inclut également l'offre de services, de programmes et de produits de ressourcement aux ministères et organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires grâce à des unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

Intégrité des nominations et neutralité politique

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à la neutralité politique permet d'élaborer et de maintenir une politique et un cadre réglementaire dans le but d'assurer la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et la neutralité politique. Cette activité comprend l'établissement de politiques et de normes, la prestation de conseils, d'interprétations et de lignes directrices ainsi que l'administration des pouvoirs délégués et non délégués en matière de nominations.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Patrimoine canadien
Commission de la fonction publique

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonction-nement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	38 517		38 517	
Surveillance de l'intégrité de la dotation et neutralité politique	21 679		21 679	34 211
Services de dotation et évaluation	35 623	14 000	21 623	43 083
Intégrité des nominations et neutralité politique	9 948		9 948	19 334
	105 767	14 000	91 767	96 628

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Résultat stratégique

Des relations de travail harmonieuses au sein de la fonction publique fédérale et au Parlement.

Description des activités de programme

Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération

La Commission des relations de travail dans la fonction publique (CRTFP) est un tribunal quasi judiciaire indépendant chargé en vertu de la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique* et de la *Loi sur les relations de travail au Parlement* de l'administration des régimes de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Les commissaires instruisent des griefs, des plaintes et d'autres types de procédures dans tout le Canada. La CRTFP offre des services de conciliation et d'arbitrage de différends pour aider les parties à renouveler et à négocier de nouvelles conventions collectives; des services de médiation pour aider les parties à coopérer pour régler les griefs et les plaintes; et des séances de formation interactive sur les négociations raisonnées et sur la médiation. Une fonction d'analyse et de recherche en matière de rémunération consiste à fournir des renseignements sur les taux de rémunération, les salaires des employés, les conditions d'emploi et les avantages sociaux comparatifs dans le secteur public et dans le secteur privé. La CRTFP est tenue par la loi de fournir les locaux et les services de soutien administratif nécessaires au Conseil national mixte (CNM), mais ne joue aucun rôle direct dans les activités de celui-ci.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Arbitrage, médiation et analyse et recherche en matière de rémunération	4 512	4 512	6 756
Services internes	2 309	2 309	
	6 821	6 821	6 756

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Tribunal de la dotation de la fonction publique

Résultat stratégique

Résolution juste et impartiale de différends survenant dans le cadre des nominations internes et des mises en disponibilité dans le gouvernement du Canada.

Description des activités de programme

Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la Loi sur l'emploi dans la fonction publique

Conformément à la nouvelle *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (le Tribunal) est d'instruire et de statuer sur les plaintes présentées à l'égard d'une nomination interne, de l'application d'une mesure corrective ordonnée par le Tribunal, de la révocation d'une nomination ou d'une mise en disponibilité. Au moment d'examiner le bien-fondé d'une plainte relative à une nomination ou à une mise en disponibilité, le Tribunal peut interpréter et appliquer la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et, s'il juge la plainte fondée, peut ordonner qu'une indemnité soit payée. Le Tribunal peut également, en tout état de cause, offrir des services de médiation en vue de régler une plainte.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Arbitrage et médiation des plaintes déposées en vertu de la <i>Loi sur l'emploi dans la fonction publique</i>	1 579	1 579	4 968
	1 579	1 579	4 968

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles

Résultat stratégique

Mesures de réparation et sanctions disciplinaires faisant en sorte que les plaignants qui s'adressent au Commissariat à l'intégrité du secteur public soient protégés contre les représailles.

Description des activités de programme

Programme des audiences relatives aux représailles

Le Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles appuie le Tribunal dans l'exécution de son mandat en favorisant la bonne gestion des auditions du Tribunal. Entre autres choses, le greffe reçoit les documents, traite les affaires, met à jour les dossiers du Tribunal, apporte son soutien logistique, offre aux membres du Tribunal son appui, des conseils et de la formation en matière juridique et politique, et informe les clients des procédures et des directives du Tribunal.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme des audiences relatives aux représailles	965	965	1 833
Services internes	862	862	...
	1 828	1 828	1 833

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité.

Description des activités de programme

Fonds du long métrage du Canada

Le Fonds du long métrage du Canada (FLMC) est l'élément clé de la Politique canadienne du long métrage du gouvernement fédéral, intitulée Du scénario à l'écran. L'objectif de la politique, et du FLMC, est d'atteindre 5 p. 100 de la part du marché national. Le fonds offre une aide à l'écriture de scénarios, au développement de projet, à la production, à la mise en marché et au doublage et sous-titrage de longs métrages canadiens qui présentent un fort potentiel de succès en salles au Canada. Dans le cadre de l'administration du FLMC, Téléfilm voit à assurer le développement, la production et la mise en marché de longs métrages distinctement canadiens, passionnants, qui reflètent la société canadienne et sa diversité culturelle. L'aide financière fournie par Téléfilm Canada a pour but de contribuer à la croissance globale et au développement professionnel et économique de l'industrie cinématographique canadienne. La participation financière de Téléfilm peut prendre différentes formes : investissement, avance remboursable sous conditions, prêt, cautionnement de prêt, subvention ou enveloppe. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement. Le FLMC est l'objet d'un protocole d'entente entre Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. En vertu du protocole d'entente, au moins un tiers des fonds est réservé aux projets de langue française.

Perfectionnement professionnel et autres programmes

Cette activité de programme a pour but de renforcer le soutien de Téléfilm Canada aux activités relatives à la production de longs métrages et d'émissions de télévision, en appuyant financièrement des activités qui améliorent les conditions et l'environnement global dans lesquels s'effectuent la production, la promotion, la vente et la distribution des émissions de télévision et des longs métrages canadiens. Le soutien sous forme de subventions est accordé aux festivals canadiens de la télévision et du cinéma et aux cérémonies canadiennes de remise de prix dans le secteur de la télévision et du cinéma afin d'accroître le rayonnement des productions canadiennes auprès des auditoires canadiens. Le soutien sous forme de subventions est également accordé aux professionnels de l'industrie qui assistent à des foires et des festivals internationaux et aux initiatives en matière de développement professionnel.

Autres activités

Cette activité de programme fait référence à l'ensemble des programmes administrés par Téléfilm Canada en vertu des ententes de contribution et d'autres ententes avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces programmes appuient les objectifs de Téléfilm Canada en matière d'auditoires et de développement du potentiel de l'industrie. Téléfilm Canada a conclu une entente de contribution avec le ministère du Patrimoine canadien. Cette entente fournit à Téléfilm Canada les ressources financières pour administrer le Fonds des nouveaux médias du Canada. De plus, Téléfilm Canada administre les accords de coproductions internationales et recommande l'accréditation de coproductions internationales.

Patrimoine canadien

Téléfilm Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Fonds du long métrage du Canada	95 187	10 000	85 187	99 765
Service internes	15 487		15 487	
Perfectionnement professionnel et autres programmes	4 988	1 000	3 988	7 407
Autres activités	14 550	14 550		
	130 212	25 550	104 662	107 172

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

21 Pêches et Océans

Ministère 21-2

Pêches et Océans

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Pêches et Océans			
1	Dépenses de fonctionnement	1 167 689	1 178 250	(10 561)
5	Dépenses en capital	242 667	294 650	(51 983)
10	Subventions et contributions	110 637	90 461	20 176
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	120 446	118 555	1 891
(L)	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
	Total du Ministère	1 641 516	1 681 992	(40 476)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Voies navigables sûres et accessibles (VNSA).

Description des activités de programme

Garde côtière canadienne

La Garde côtière canadienne (GCC) offre des services maritimes civils (navires, hélicoptères, expertise, personnel et infrastructure) au nom d'autres ministères fédéraux ou à l'appui d'organisations et d'organismes gouvernementaux dans la réalisation de leurs propres priorités maritimes du gouvernement du Canada. La GCC offre un soutien notamment à d'autres secteurs de Pêches et Océans (Science et conservation et protection), aux ministères de la Défense nationale, de l'Environnement, des Affaires étrangères et des Transports et à la Gendarmerie royale du Canada.

Ports pour petits bateaux

Le Programme des ports pour petits bateaux exploite et entretient, directement ou indirectement par l'entremise des administrations portuaires, un réseau de ports ouverts, sécuritaires et en bon état qui sont indispensables pour l'industrie de la pêche. Ces ports sont nécessaires pour assurer le fonctionnement efficace du secteur de la pêche commerciale qui contribue à l'industrie canadienne, favorise directement l'emploi et entraîne indirectement la création de dizaines de milliers d'emplois, principalement dans les régions rurales et isolées du Canada.

La science au service des voies navigables sécuritaires et accessibles

Ce programme comprend dans la recherche scientifique, la surveillance, les conseils, les produits et services, ainsi que la gestion des données dans le but d'assurer que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral en matière de voies navigables sécuritaires, protégées et accessibles reposent sur des conseils scientifiques. La science devient possible grâce à un réseau de centres de recherche, en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Résultat stratégique

Pêches et aquaculture durables (PAD).

Description des activités de programme

Gestion des pêches et de l'aquaculture

Le but premier de la gestion des pêches et de l'aquaculture consiste à préserver les ressources halieutiques du Canada pour en assurer l'utilisation durable, en étroite collaboration avec les utilisateurs de la ressource et d'autres intervenants selon le principe de l'intendance partagée. L'activité de programme Gestion des pêches et de l'aquaculture comprend les négociations et les relations visant à assurer la conservation des pêches internationales, la gestion partagée de la pêche d'interception en eaux internationales, la gestion de la pêche autochtone, commerciale et sportive dans les eaux côtières des trois océans du Canada ainsi que la création de conditions propices à une industrie de l'aquaculture dynamique et innovatrice.

La science au service des pêches et d'une aquaculture durables

Ce programme comprend la prestation de conseils et de recommandations basée sur la recherche scientifique et la surveillance, ainsi que la présentation de produits et de services et la gestion des données sur les océans et les ressources du Canada. On s'assure ainsi que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral dans les domaines des pêches et d'une aquaculture durables reposent sur des notions scientifiques. Les efforts scientifiques sont déployés grâce à un vaste réseau de centres de recherche en collaboration avec les autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

Écosystèmes aquatiques sains et productifs (EASP).

Description des activités de programme

Gestion de l'habitat

En collaboration avec d'autres intervenants, la gestion de l'habitat a pour but de conserver et protéger le poisson et l'habitat du poisson contre les conséquences des activités qui se déroulent à l'intérieur ou près des eaux contenant du poisson d'eau douce ou du poisson de mer, d'améliorer (rétablir et aménager) l'habitat du poisson en administrant les dispositions de la *Loi sur les pêches* concernant la protection de l'habitat, en dispensant des conseils sur les dispositions connexes de la Loi et en ayant recours à des activités non réglementaires. Ce programme comprend également la tenue d'évaluations environnementales avant de rendre une décision réglementaire conformément aux dispositions de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et à la participation à d'autres régimes d'évaluations environnementales pour les projets proposés. Ces activités se déroulent conformément à la *Loi sur les espèces en péril*; à la Politique de gestion de l'habitat du poisson et à d'autres politiques sur l'exploitation; aux résultats de consultations avec les groupes autochtones; aux buts et aux principes du développement durable; ainsi qu'aux politiques et aux priorités du gouvernement fédéral.

La science au service des écosystèmes aquatiques sains et productifs

Ce programme comprend la recherche scientifique, la surveillance, les conseils, les produits et services, ainsi que la gestion des données dans le but d'assurer que les politiques, les programmes, les décisions et les règlements du ministère et du gouvernement fédéral en matière de gestion intégrée des ressources océaniques et l'habitat du poisson au Canada reposent sur des conseils scientifiques. La science devient possible grâce à un réseau de centres de recherche, en collaboration avec les autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire et des organisations internationales.

Gestion des espèces en péril

Les espèces aquatiques en péril sont gérées pour assurer le rétablissement des espèces disparues du pays, en voie de disparition ou menacées. Les espèces préoccupantes sont également gérées afin d'empêcher qu'elles deviennent menacées. Cette activité de programme comprend l'élaboration de stratégies de rétablissement, de plans d'action et de plans de gestion pour toutes les espèces aquatiques, la promotion de mesures de rétablissement et la surveillance des espèces marines et anadromes (qui passent de l'eau douce à l'eau salée) sur lesquelles le gouvernement fédéral a pleine juridiction ainsi que la promotion des espèces d'eau douce pour lesquelles certaines provinces ont des responsabilités bien précises en matière de gestion des pêches aux termes de la *Loi sur les pêches*.

Gestion des océans

Le gestion des océans comprend, entre autres, la conservation et l'utilisation durable des océans du Canada en collaboration avec les autres ordres de gouvernement, les organisations autochtones et les autres intervenants non gouvernementaux grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans axés sur des objectifs et sur l'utilisation des outils de conservation marine. Les ententes modernes en matière de gestion des océans posent divers défis touchant, entre autres, la santé des océans, la perte de l'habitat marin, la baisse de la biodiversité, la demande croissante d'un accès aux ressources océaniques, ainsi que la complexité des règlements et des compétences.

Pêches et Océans

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Garde côtière canadienne	484 395	145 484		5 038	49 958	584 959	596 817
Gestion des pêches et de l'aquaculture	227 573	1 000		101 796		330 369	322 726
Services internes	247 339	64 183	153	234		311 909	337 138
La science au service des pêches et d'une aquaculture durables	137 292	2 000		406		139 698	148 862
Ports pour petits bateaux	61 828	30 000	500	500		92 828	93 480
Gestion de l'habitat	55 862			1 875		57 737	69 361
La science au service des écosystèmes aquatiques sains et productifs	55 355		15			55 370	54 788
La science au service des voies navigables sécuritaires et accessibles	35 235		70			35 305	35 995
Gestion des espèces en péril	16 911					16 911	
Gestion des océans	16 380			50		16 430	18 868
Aquaculture							3 957
	1 338 171	242 667	738	109 899	49 958	1 641 516	1 681 992

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Pêches et Océans

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	500 000	500 000
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	238 000	238 000
Total des subventions	738 000	738 000
Contributions		
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	67 902 000	57 275 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	26 939 000	22 750 200
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage, et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	5 038 000	4 731 000
Contributions en vertu du Programme d'innovation en aquaculture et d'accès au marché	4 700 000	
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	2 087 000	2 087 000
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	1 875 000	1 875 000
Contributions à l'appui du programme de contributions de catégorie de ports pour petits bateaux	500 000	
Contribution à l'appui du programme de contribution à la recherche universitaire afin de soutenir le perfectionnement et la recherche universitaire relativement aux priorités scientifiques	406 000	400 000
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	234 000	390 800
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	218 000	214 000
Total des contributions	109 899 000	89 723 000
Total	110 637 000	90 461 000

22 Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère 22–5

Conseil canadien des relations industrielles 22–12

Société canadienne d’hypothèques et de
logement 22–13

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-
producteurs 22–16

Centre canadien d’hygiène et de sécurité au
travail 22–17

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	586 927	606 106	(19 179)
5	Subventions et contributions	1 443 460	1 675 347	(231 886)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	221 273	232 693	(11 420)
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Versements de la Sécurité de la vieillesse	26 549 000	25 321 000	1 228 000
(L)	Versements du Supplément de revenu garanti	8 091 000	7 696 000	395 000
(L)	Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 544 000	2 470 000	74 000
(L)	Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	626 000	588 000	38 000
(L)	Versements d'allocations	557 000	573 000	(16 000)
(L)	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	511 475	142 868	368 607
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	300 872	327 974	(27 102)
(L)	Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	43 000	34 000	9 000
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	40 000	43 000	(3 000)
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	31 867	24 078	7 789
(L)	Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	31 200		31 200

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
(L)	Paielements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 550	6 769	(2 219)
(L)	Paielements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	3 300		3 300
(L)	Paielements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	1 900		1 900
(L)	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145	145	
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35	35	
(L)	Paielements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	18	22	(4)
	Total des dépenses budgétaires	41 587 179	39 741 189	1 845 989
(L)	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non budgétaire)	595 969	906 297	(310 328)
	Total du Ministère	42 183 148	40 647 486	1 535 661
	Conseil canadien des relations industrielles			
10	Dépenses du Programme	11 122	11 018	104
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 465	1 490	(25)
	Total de l'organisme	12 587	12 508	79
	Société canadienne d'hypothèques et de logement			
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .	2 044 709	2 293 949	(249 240)
(L)	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire)	(205 794)	(210 200)	4 406
	Total de l'organisme	1 838 915	2 083 749	(244 834)

Ressources humaines et Développement des compétences

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
20	Dépenses du Programme	1 840	1 806	34
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	168	167	1
	Total de l'organisme	2 008	1 973	35
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
25	Dépenses du Programme	3 828	3 682	146
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 027	1 031	(4)
	Total de l'organisme	4 855	4 713	142

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Résultat stratégique

Une main d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace.

Description des activités de programme

Apprentissage

Cette activité de programme aide les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires pour qu'ils puissent obtenir les compétences et les acquis qui leur permettront d'améliorer leurs résultats sur le marché du travail et de s'adapter à l'évolution du marché du travail. Elle réduit les obstacles à l'éducation en offrant de l'aide financière aux particuliers, de même que des incitatifs à l'épargne en vue des études postsecondaires d'un enfant. Elle offre de l'information et des services de sensibilisation aux possibilités d'acquisition de compétences. Ce programme contribue à l'inclusivité de l'effectif en offrant aux Canadiens ayant les capacités scolaires requises une chance égale de poursuivre des études postsecondaires. Ce programme fonctionne en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur bénévole, les institutions financières, les fournisseurs de services et d'autres intervenants clés pour aider les Canadiens à poursuivre des études postsecondaires.

Compétences et emploi

Cette activité de programme a pour mandat de faire en sorte que les personnes actives sur le marché du travail canadien puissent accéder aux mesures de soutien dont elles ont besoin pour intégrer le marché du travail ou s'y repositionner, et ce, afin de leur permettre de contribuer à la croissance économique en participant pleinement au marché du travail. Les initiatives s'inscrivant dans cette activité de programme concourent à la réalisation d'objectifs généraux communs, à savoir favoriser le développement des compétences, promouvoir la participation au marché du travail et assurer l'efficacité du marché du travail.

Résultat stratégique

Milieus de travail sécuritaires, équitables et productifs, et relations de travail coopératives.

Description des activités de programme

Travail

Cette activité de programme vise à promouvoir et à soutenir des relations industrielles stables et des milieux de travail sécuritaires, justes, sains, équitables et productifs dans les secteurs de compétence fédérale (transports, bureau de poste et messageries, communications, banques, installations cérésières et nucléaires, sociétés d'État fédérales, sociétés qui ont de gros contrats avec le gouvernement fédéral et gouvernements autochtones, leurs employés, les collectivités autochtones et certaines entreprises autochtones). Elle permet d'élaborer des lois et des règlements sur le travail pour établir un bon équilibre entre les droits et les responsabilités des travailleurs et ceux des employeurs. Cette activité de programme fait en sorte que les milieux de travail régis par le gouvernement fédéral respectent les droits et les obligations établis en vertu des lois sur le travail. Elle gère également les affaires internationales et intergouvernementales en matière de travail du Canada, de même que les responsabilités des affaires autochtones en matière de travail.

Résultat stratégique

Sécurité du revenu, accès aux perspectives d'emploi et bien-être des personnes, des familles et des collectivités.

Description des activités de programme

Sécurité du revenu

Grâce à cette activité de programme, on s'assure que les Canadiens reçoivent une pension de retraite, une pension de survivant, des prestations d'invalidité et des prestations pour enfants, par l'intermédiaire du Programme de la sécurité de la vieillesse, du Régime de pensions du Canada (RPC), du Programme canadien pour l'épargne-invalidité et du programme Prestation nationale pour enfants.

Ressources humaines et Développement des compétences

Ministère

Développement social

Cette activité vise à soutenir les programmes destinés aux sans-abri et aux personnes à risque de le devenir, ainsi que les programmes pour les enfants, les familles, les personnes âgées, les collectivités et les personnes handicapées. Elle met à la disposition de ces groupes les connaissances, l'information et les possibilités de mettre de l'avant leurs propres solutions pour relever les défis sociaux et économiques.

Résultat stratégique

Excellence du service pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Services axés sur la clientèle

Cette activité de programme vise à améliorer et intégrer la prestation de services gouvernementaux en offrant aux Canadiens un service de guichet unique personnalisé, facile d'accès en personne, au téléphone, par Internet ou par la poste. Des stratégies générales par segment de clientèle et des partenariats avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, ainsi que des partenaires communautaires, soutiennent cette activité de programme. Celle-ci comprend aussi des mécanismes de rétroaction de la clientèle et la responsabilité de l'accroissement de la sensibilisation du public face à Service Canada.

Intégrité et traitement

Cette activité de programme accentue et renforce l'intégrité des programmes et services de Service Canada, afin de garantir que la bonne personne reçoive le bon service ou obtienne la prestation escomptée au moment opportun pour les fins entendues.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010						Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
Dépenses budgétaires					Dépenses non budgétaires			
Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total		Prêts, dotations en capital et avances		
Sécurité du revenu	66 711	35 202 200		28 979	35 239 932		35 239 932	33 744 375
Développement social	29 622	2 589 707	20 147		2 639 476		2 639 476	
Apprentissage	120 198	1 180 475	262 374	10 371	1 552 676	595 969	2 148 645	2 074 711
Compétences et emploi	354 604	83 295	1 284 756	237 851	1 484 804		1 484 804	1 295 828
Services internes	790 483	300		567 654	223 129		223 129	
Services axés sur la clientèle	466 891			265 927	200 964		200 964	277 226
Travail	211 660	33 158	1 400	103 000	143 218		143 218	142 928
Intégrité et traitement	553 484			450 505	102 979		102 979	166 722
Enfants et familles								2 488 249
Compétences en milieu de travail								229 252
Logement et sans-abri								165 614
Politique, recherche et communication								53 057
Services gouvernementaux fondés sur la collaboration et structurés en réseau								9 525
	2 593 654	39 089 135	1 568 677	1 664 287	41 587 179	595 969	42 183 148	40 647 486

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Investissement social » du Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Sécurité du revenu ».

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Marché du travail » du Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Compétences et emploi ».

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Service décroisé et axé sur les citoyens » du Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Services axés sur la clientèle ».

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Intégrité » du Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée « Intégrité et traitement ».

Les paiements de transfert excluent un total de 2 127 794 000 \$ relativement aux prestations d'emploi et aux mesures de soutien établies en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* (L.C. 1996) et des programmes similaires qui font l'objet d'ententes avec les provinces, territoires ou organismes aux termes de l'article 63 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Le montant des recettes à valoir sur le crédit inclut les montants recouvrés du Compte d'assurance-emploi (1 309 319 616 \$) et du Compte du Régime de pensions du Canada (247 480 707 \$). Le montant restant est relatif aux montants recouvrés relatifs à l'indemnisation des accidentés du travail et à des recouvrements d'autres ministères.

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	26 549 000 000	25 321 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	8 091 000 000	7 696 000 000
(L) Prestation universelle pour la garde d'enfants	2 544 000 000	2 470 000 000
(L) Paiements de subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	626 000 000	588 000 000
(L) Versements d'allocations	557 000 000	573 000 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	511 475 000	142 868 000
Subvention incitative aux apprentis	62 400 000	99 000 000
(L) Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu	43 000 000	34 000 000
(L) Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndicats et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	31 200 000	
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	24 440 000	26 340 000
Subventions à des organismes bénévoles pour l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	20 700 000	24 865 000
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	14 275 000	14 275 000
Subvention destinée à la construction ou à la rénovation des structures permanentes et aux petits projets mettant l'accent sur la pleine accessibilité aux services de soutien communautaire pour les personnes ayant des capacités variées partout au Canada, grâce au Fonds pour l'accessibilité	6 992 000	
(L) Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	3 300 000	
(L) Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	1 900 000	
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	1 000 000
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	900 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	300 000
(L) Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	50 000	50 000
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	19 000	7 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
Prévention des incendies du Canada	7 000	19 000
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000
Total des subventions	39 089 135 000	36 991 801 000
Contributions		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	505 998 000	528 766 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	219 892 000	229 394 000
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'Entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences	49 800 000	77 513 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	31 867 000	24 078 000
Contributions pour la construction dans le cadre de projets d'immobilisations afin de favoriser l'accessibilité pour les personnes ayant des capacités variées partout au Canada, grâce au Fonds pour l'accessibilité	10 690 000	
Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé et/ou affectées par des compressions de personnel	7 839 000	37 250 000

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	6 838 358	7 763 543
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire, ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes	5 609 000	4 144 000
(L) Paielements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	4 550 000	6 769 000
Contributions à l'intention des secteurs bénévoles, des organisations sans but lucratif, des organismes de bienfaisance enregistrés, des institutions et des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités et des établissements d'enseignement postsecondaire afin d'appuyer l'élaboration et la prestation d'activités de sensibilisation pour renseigner, encourager et enjoindre les Canadiens à épargner en prévision des études postsecondaires de leurs enfants au moyen de régimes enregistrés d'épargne-études et de mesures incitatives du Programme canadien pour l'épargne-études (la Subvention canadienne pour l'épargne-études et le Bon d'études canadien)	3 147 000	3 627 000
Paielements aux organismes sans but lucratif pour mettre au point des activités d'éducation et de sensibilisation de portée nationale ou provinciale/territoriale/régionale afin de réduire l'incidence de la violence et de la fraude à l'égard des aînés	2 600 000	1 800 000
Programme de partenariat syndical-patronal	1 200 000	1 600 000
Contributions à des organisations canadiennes d'employeurs, de travailleurs ou à des organismes sans but lucratif, pour le dialogue social et les activités de coopération du Canada liées aux initiatives internationales du Canada dans le domaine du travail	200 000	300 000
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	19 000	122 900 000
(L) Paielements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	18 000	22 000
Total des contributions	850 267 358	1 045 926 543

Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Paievements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Autres paievements de transfert		
Paievements aux provinces et aux territoires en vertu des ententes sur le marché du travail pour accroître la participation au marché du travail des membres des groupes sous-représentés et des travailleurs peu qualifiés	501 310 000	500 000 000
Paievements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral pour les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	217 100 000	222 000 000
Total des autres paievements de transfert	718 410 000	722 000 000
Postes non requis		
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri		900 000
Total des postes non requis		900 000
Total	40 657 812 358	38 760 627 543

Ressources humaines et Développement des compétences

Conseil canadien des relations industrielles

Résultat stratégique

Règlement de manière rapide, juste et uniforme des questions liées aux relations du travail dans les secteurs régis par le Code canadien du travail.

Description des activités de programme

Programme juridictionnel et de résolution de conflits

Au moyen de ce programme, le Conseil canadien des relations industrielles résout des questions liées aux relations de travail en exerçant les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi en matière d'application et d'interprétation de la partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la partie II (Santé et sécurité au travail) du *Code canadien du travail*. Il se charge d'un vaste éventail d'activités qui inclut notamment l'attribution, la modification et à la révocation des droits de négociation; l'enquête, la médiation et le règlement de plaintes alléguant un manquement aux dispositions de la Partie I du *Code canadien du travail*; la détermination de services essentiels; l'exercice d'un pouvoir de redressement accessoire; l'exercice de pouvoirs d'interdiction en cas de grèves ou de lock-out illégaux; l'établissement des modalités d'une première convention collective; la révision de décisions d'agents de santé et de sécurité concernant les dispositions de la partie II du *Code canadien du travail* renvoyées au Conseil; la prestation de services administratifs à ces fins.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme juridictionnel et de résolution de conflits	9 188	9 188	12 508
Services internes	3 399	3 399	...
	12 587	12 587	12 508

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme "Programme de règlement des différends en matière de relations de travail" dans le Budget principal des dépenses 2008-2009 sont inscrits sous la nouvelle activité de programme intitulée "Programme juridictionnel et de résolution de conflits".

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Accroître l'accès à des logements sûrs et abordables pour les Canadiens dans le besoin incluant les Autochtones.

Description des activités de programme

Programme d'aide au logement

Dans le cadre d'ententes de longue durée, l'aide financière est accordée à des personnes ou à des groupes pour gérer des logements qui sont abordables, de taille et de qualité convenables pour les ménages canadiens à revenu faible et modeste. Cette activité de programme vise aussi les sommes versées aux provinces et territoires en vertu d'ententes sur le logement social. Les provinces et les territoires qui signent une nouvelle entente de logement social avec le gouvernement du Canada doivent respecter les principes nationaux et le cadre de responsabilités garantissant que les subventions fédérales servent au logement des ménages à faible revenu.

Programmes de logement dans les réserves

L'aide financière est accordée aux Premières nations en vertu d'ententes de longue durée pour fournir aux collectivités des réserves des logements locatifs abordables, de taille et de qualité convenables. De plus, l'aide est disponible pour réparer les habitations occupées par des ménages à faible revenu de manière à ce qu'elles soient conformes aux normes minimales de salubrité, de sécurité et d'accessibilité. Cette activité de programme comporte aussi des fonds pour faciliter l'acquisition de connaissances et de compétences, et pour offrir de la formation et des ressources devant aider les peuples autochtones à se diriger vers l'autonomie en matière d'habitation et à assumer davantage de responsabilités relativement au fonctionnement du logement à l'intérieur de leur collectivité. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme d'une subvention, d'une durée ne dépassant pas 25 ans, devant contribuer à des projets sur le plan du financement et des activités.

Programmes de réparation et d'amélioration des habitations

Le Programme d'aide à la remise en état des logements de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) contribue à faire en sorte que le logement occupé par des propriétaires, des locataires et des personnes handicapées à faible revenu soit conforme aux normes fondamentales de salubrité, de sécurité et de mobilité. Il facilite aussi la conversion de bâtiments non résidentiels à des fins résidentielles. Les programmes de réparation et d'amélioration des habitations englobent aussi le Programme de réparation d'urgence, qui offre de l'aide financière aux ménages canadiens à faible revenu dans les régions rurales pour leur permettre d'effectuer des réparations d'urgence à leur maison, et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, qui offre de l'aide financière aux aînés à faible revenu pour leur permettre d'apporter des modifications mineures à leur logement. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement offre de l'aide financière pour permettre de remettre en état, de réparer, d'améliorer ou de construire des maisons d'hébergement à l'intention des victimes de violence familiale. L'aide financière pour ces programmes est principalement sous forme de prêts-subventions dont le montant total varie en fonction du coût des réparations et de la zone géographique.

Initiative en matière de logement abordable

L'Initiative en matière de logement abordable vise à accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à revenu faible ou modeste. Pour ce faire, il est possible de recourir à diverses interventions telles que la construction, la rénovation, la réhabilitation, la conversion, l'accession à la propriété, de nouveaux suppléments au loyer et des logements avec services de soutien. Les provinces et les territoires se chargent de mettre en application et d'administrer les programmes financés grâce à cette initiative. L'aide financière pour ce programme est sous forme d'une contribution et est fournie dans le cadre de programmes conçus par les provinces et les territoires.

Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones

La SCHL mène des recherches et diffuse de l'information sur certaines populations dont les besoins en logement sont particuliers, telles que les peuples autochtones, les sans-abri, les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants (immigrants et réfugiés), les personnes handicapées et les aînés.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Résultat stratégique

Compétitivité accrue et innovation dans le secteur de l'habitation dans le but de combler les besoins des Canadiens en matière de logement.

Description des activités de programme

Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada

La SCHL recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de conférences, de séminaires, de tables rondes et des services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont celles portant sur les mises en chantier et achèvements, les logements écoulés sur le marché, les logements locatifs, les approbations hypothécaires, et les intentions des consommateurs d'acheter ou de rénover un logement.

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments

La SCHL cherche des moyens de garantir l'offre d'outils de financement abordables dans le secteur de l'habitation, d'étendre au plus de gens possible l'accès aux sources de financement, d'encourager l'offre de logements abordables et de faire avancer le système de logement. La SCHL s'occupe aussi d'effectuer des recherches techniques afin d'étudier les problèmes liés à l'humidité et au milieu intérieur, le caractère durable de la performance des bâtiments résidentiels ainsi que les catastrophes naturelles.

Résultat stratégique

Le système canadien du logement demeure l'un des meilleurs du monde.

Description des activités de programme

Activités internationales

En soutenant le secteur de l'habitation, on en favorise davantage la prospérité, ce qui permet aux entreprises canadiennes de saisir des débouchés à l'étranger et de diversifier leurs marchés d'exportation. La SCHL s'efforcera d'accroître les exportations dans le domaine de l'habitation en aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur des marchés prometteurs, mettra en contact des clients clés canadiens avec des acheteurs étrangers potentiels qui ont été présélectionnés, aidera à faire connaître et reconnaître les méthodes canadiennes en matière d'habitation, appuiera les délégations étrangères qui veulent obtenir de l'information sur le système de logement canadien, et fournira de l'aide aux économies émergentes en matière d'évaluation et d'amélioration du cadre de vie.

Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation

La SCHL mène des recherches pour trouver des solutions énergétiques et environnementales au profit des bâtiments résidentiels pour améliorer la qualité et l'utilisation de l'eau dans les habitations, résoudre les problèmes techniques propres aux habitations situées en région éloignée et dans le Nord, planifier et concevoir les collectivités dans le respect des principes du développement durable et rehausser la santé de la population dans le contexte de l'habitation. Conformément au mandat qui lui est confié, la SCHL élabore et met en œuvre la politique fédérale en matière d'habitation en tenant compte des priorités et des objectifs du gouvernement du Canada.

Planification d'urgence

La SCHL met en place des plans de reprise des activités et les soumet à des essais afin de s'assurer qu'elle peut reprendre, efficacement et rapidement, ses activités normales après une interruption ayant des répercussions sur ses activités et sur ses engagements envers les parties prenantes, en mettant l'accent en premier lieu sur les fonctions commerciales indispensables à la mission.

Ressources humaines et Développement des compétences

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Dépenses non budgétaires	
	Fonctionnement	Total	Prêts, dotations en capital et avances	
Programme d'aide au logement	1 720 630	1 720 630	(205 794)	1 515 883
Programmes de logement dans les réserves	149 708	149 708		318 407
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	79 982	79 982		122 225
Initiative en matière de logement abordable	28 628	28 628		57 653
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	21 708	21 708		18 635
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir des effets souhaitables sur le marché de l'habitation et à améliorer la performance des bâtiments	14 250	14 250		18 378
Activités internationales	13 605	13 605		13 144
Diffusion de recherches et d'information visant à promouvoir les logements et les collectivités durables tout en favorisant l'élaboration et la mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'habitation	11 135	11 135		11 809
Activités de recherche et de diffusion de l'information qui portent sur les besoins particuliers en matière de logement, notamment ceux des peuples autochtones	4 776	4 776		7 266
Planification d'urgence	287	287		349
	2 044 709	2 044 709	(205 794)	2 083 749

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Résultat stratégique

La protection et le respect des droits des artistes et des producteurs prévus à la partie II de la Loi sur le statut de l'artiste.

Description des activités de programme

Programme d'accréditation, de plaintes et de décision

Le programme porte sur des demandes d'accréditation, d'annulation de l'accréditation, d'examen, de décision et d'autorisation de poursuivre, ainsi que des plaintes de pratiques déloyales déposées au Tribunal par les artistes, les associations d'artistes et les producteurs en vertu de la partie II de la *Loi sur le statut de l'artiste* qui régit les relations professionnelles entre les artistes autonomes et les producteurs.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme d'accréditation, de plaintes et de décision	1 151	1 151	1 973
Services internes	857	857	...
	2 008	2 008	1 973

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources humaines et Développement des compétences

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Résultat stratégique

Conditions de travail et pratiques en milieu de travail améliorées qui mettent en valeur la santé, la sécurité et le mieux-être des travailleurs canadiens.

Description des activités de programme

Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite

Ce programme a pour objet de fournir des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial offert par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants. En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est fourni à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation sont imposés. Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources humaines et Développement des compétences

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services internes	2 652		2 652	
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestation de services et collaboration tripartite	6 503	4 300	2 203	4 713
	9 155	4 300	4 855	4 713

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

23 Ressources naturelles

Ministère 23–4

Énergie atomique du Canada limitée 23–9

Commission canadienne de sûreté nucléaire 23–11

Société de développement du Cap-Breton 23–14

Office national de l'énergie 23–15

Administration du pipe-line du Nord 23–17

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Ressources naturelles				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	700 338	762 876	(62 538)
5	Subventions et contributions	456 953	437 896	19 057
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	53 186	54 575	(1 389)
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Paielements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	2 045 889	670 750	1 375 139
(L)	Paielements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	351 477	407 300	(55 823)
(L)	Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000		20 000
(L)	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtières	7 200	6 000	1 200
(L)	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtières	3 400	2 900	500
(L)	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 383	500	883
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada			
Total du Ministère		3 639 905	2 342 873	1 297 031
Énergie atomique du Canada limitée				
10	Paielements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	108 691	152 273	(43 582)
Total de l'organisme		108 691	152 273	(43 582)
Commission canadienne de sûreté nucléaire				
15	Dépenses du Programme	40 670	80 140	(39 470)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 464	10 040	(5 576)
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	97 597		97 597
Total de l'organisme		142 731	90 180	52 551
Société de développement du Cap-Breton				
20	Paielements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	73 484	66 239	7 245
Total de l'organisme		73 484	66 239	7 245

Ressources naturelles

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Office national de l'énergie			
25	Dépenses du Programme	39 355	41 001	(1 646)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 025	5 167	(142)
	Total de l'organisme	44 380	46 168	(1 788)
	Administration du pipe-line du Nord			
30	Dépenses du Programme	244	244	
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20	21	(1)
	Total de l'organisme	264	265	(1)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Ministère

Résultat stratégique

Les secteurs des ressources naturelles sont concurrentiels à l'échelle internationale, productifs du point de vue économique et contribuent au bien-être social des Canadiens.

Description des activités de programme

Possibilités économiques pour les ressources naturelles

L'activité de programme Possibilités économiques pour les ressources naturelles comprend des programmes conçus afin de promouvoir l'innovation, l'investissement, et l'amélioration de la compétitivité des ressources naturelles du Canada et des industries de produits connexes au moyen de la prestation de savoir faire et d'outils, y compris des données géoscientifiques de base, ainsi que la promotion du commerce et l'acceptation par les marchés, au pays et à l'étranger. Ce groupe de programmes exécute aussi des travaux portant sur des politiques, des règlements et des lois afin de gérer les responsabilités fédérales associées à l'approvisionnement en pétrole et gaz naturel du Canada, à la protection des infrastructures énergétiques essentielles et à la gestion du programme législatif pour les zones extracôtières de l'Atlantique.

Collectivités tributaires des ressources naturelles

L'activité de programme Collectivités tributaires des ressources naturelles vise à augmenter les connaissances du Canada sur les incidences de l'évolution du secteur des ressources naturelles sur les collectivités qui dépendent fortement des industries axées sur les ressources et à améliorer la capacité et les connaissances pour augmenter le nombre de possibilités au moyen de produits et de services à valeur ajoutée. Ce groupe de programmes est conçu afin d'améliorer le bien-être social des Canadiens. Il vise aussi à promouvoir la participation autochtone et non autochtone, à améliorer les compétences, la capacité et la stabilité de la collectivité au moyen, par exemple, du Programme de foresterie des Premières nations et du Cadre d'action fédéral provincial et territorial des ministres des Mines.

Résultat stratégique

Le Canada est un chef de file mondial en matière de responsabilité environnementale sur le plan de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources naturelles.

Description des activités de programme

Énergie propre

L'activité de programme Énergie propre comprend l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes, de lois et de règlements sur la science et la technologie dans le domaine de l'énergie afin d'atténuer les émissions atmosphériques et de réduire les autres incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie. L'un des principaux programmes comprend la série d'initiatives sur l'énergie propre annoncées sous la bannière écoÉNERGIE, qui vise à augmenter la production d'énergies renouvelables ayant peu d'impact sur l'environnement, à encourager et aider les Canadiens à améliorer leur consommation d'énergie dans tous les principaux secteurs de consommation finale, et à accélérer le développement et la commercialisation de solutions technologiques visant à réduire les incidences environnementales associées à la production et à la consommation d'énergie.

Gestion du risque lié aux écosystèmes

L'activité de programme Gestion du risque lié aux écosystèmes comprend des programmes qui aident à comprendre les risques pour notre environnement et la protection de ressources essentielles comme l'eau souterraine. L'une des initiatives majeures est la réponse fédérale à l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP) qui vise à atténuer la propagation du DDP qui menace la forêt boréale du Canada.

Ressources naturelles

Ministère

Résultat stratégique

Les connaissances sur les ressources naturelles et sur la masse continentale et les systèmes de gestion renforcent la sûreté et la sécurité des Canadiens et contribuent à l'intendance des ressources naturelles et des terres du Canada.

Description des activités de programme

Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes

L'activité de programme Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes s'acquitte de l'obligation du Ministre de fournir une infrastructure de droits fonciers sur toutes les terres dont le Ministère détient la responsabilité, ainsi que la diffusion de données géographiques exactes et précises sur la masse continentale du Canada et l'accès à ces données. Cette activité de programme fournit aussi des connaissances exactes, récentes et accessibles dans le but d'augmenter les efforts de collaboration avec d'autres sphères de compétence dans des domaines clés (p. ex., l'efficacité de la réglementation) afin de produire des approches améliorées envers les questions communes et de susciter des avantages considérables pour faire progresser les intérêts du secteur des ressources naturelles au pays et à l'étranger.

S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers

L'activité de programme S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers fournit des données géoscientifiques et géospatiales qui contribuent à la réduction des risques provenant des dangers naturels, comme les séismes, les tsunamis et les inondations, ainsi que les dangers découlant de l'activité humaine, et collabore avec les premiers intervenants afin de fournir des données géographiques en cas d'urgence. L'activité de programme fournit aussi de l'information qui aidera les Canadiens à atténuer les effets du changement climatique et à s'y adapter.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été créé en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Ce fonds permet à Géomatique Canada d'attribuer les coûts à certains utilisateurs qui bénéficient directement des biens et des services offerts, plutôt qu'à l'ensemble des contribuables. Ce mécanisme de retenue des recettes lui permet de récupérer tous les coûts auprès des clients canadiens et lui donne la liberté de facturer les prix du marché aux clients étrangers. Il donne la possibilité d'offrir davantage de produits et de services pour répondre aux besoins des clients canadiens, ainsi que d'aider l'industrie canadienne de la géomatique en lui offrant les connaissances et les compétences dont elle a besoin pour être concurrentielle dans le marché international. À l'aide du fonds renouvelable, le ministère des Ressources naturelles produit des cartes et des publications aéronautiques exactes pour NavCanada, ce qui constitue une contribution essentielle à la sûreté et à la sécurité des voyageurs et des Canadiens.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources naturelles Ministère

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Possibilités économiques pour les ressources naturelles	121 446	128	825	2 430 936	2 623	2 550 712	1 277 233
Énergie propre	150 723		66 889	353 474	14 193	556 893	559 569
Services internes	172 836	3 499	190	570	100	176 994	
Gestion du risque lié aux écosystèmes	170 504	188	250	104	1 683	169 363	226 287
Des connaissances sur les ressources naturelles et la masse continentale et les systèmes	93 260	9	153	9 021	725	101 718	138 630
S'adapter au changement climatique et gestion du risque lié aux dangers	61 543	235	4	18 986	7 698	73 070	111 564
Collectivités tributaires des ressources naturelles	6 405	20		4 900	170	11 155	29 590
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	1 958				1 958		
	778 675	4 078	68 311	2 817 991	29 150	3 639 905	2 342 873

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions à l'appui du programme écoÉNERGIE Rénovation - habitations	46 000 000	46 000 000
(L) Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada	20 000 000	
Subventions à l'appui des organismes s'occupant de recherche, de développement et d'activités de promotion qui contribuent aux objectifs du Ministère	2 061 000	797 000
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	250 000	
Total des subventions	68 311 000	46 797 000

Ressources naturelles

Ministère

Palements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	2 045 889 000	670 750 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	351 477 000	407 300 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les biocarburants	185 400 000	112 400 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'électricité renouvelable	72 227 000	49 260 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	35 004 000	36 894 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE sur la technologie	31 356 000	24 914 000
Promotion de l'innovation et de l'investissement en foresterie	11 510 000	28 910 000
Réponse fédérale à l'infestation par le dendroctone du pin ponderosa	8 760 000	30 844 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	7 200 000	6 000 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour le chauffage renouvelable	6 000 000	8 000 000
Initiatives d'adaptation aux changements climatiques	5 700 000	
Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	5 074 000	1 560 000
Contribution à l'appui du Programme de promotion du leadership environnemental du Canada dans le secteur forestier (PPLECF)	5 000 000	
Expansion des perspectives commerciales	4 750 000	17 489 000
Renouvellement et augmentation des fonds pour les instituts de recherche forestière	4 728 000	4 728 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE Rénovation – petites et moyennes organisations	4 400 000	8 900 000
Élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre les ravageurs forestiers	4 184 000	6 476 000
Programme des collectivités forestières	3 900 000	3 900 000
Programme GéoConnexions	3 800 000	6 644 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	3 400 000	2 900 000
Contributions à l'appui du programme sur les normes d'efficacité énergétique et les exigences de l'étiquetage	3 291 000	3 541 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les bâtiments et les habitations	3 000 000	2 900 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	2 000 000	9 611 000
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour les parcs de véhicules	2 000 000	2 000 000
Contributions à l'appui d'écoÉnergie pour les véhicules personnels	1 700 000	1 900 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 600 000	1 850 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 383 000	500 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	1 000 000	3 875 000

Ressources naturelles

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions à l'appui d'écoÉNERGIE pour l'industrie	885 000	885 000
Stratégie emploi jeunesse	558 000	558 000
Contributions venant appuyer les activités de recherche en matière de récupération assistée des hydrocarbures	450 000	
Contribution à l'Institut de l'amiante pour favoriser la mise en application internationale de l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile	250 000	
Espèces exotiques envahissantes	115 000	115 000
Total des contributions	2 817 991 000	1 455 604 000
Postes non requis		
Subvention à la Fondation des technologies du développement durable du Canada		12 500 000
Contributions à l'appui de l'Initiative de technologie et d'innovation		7 400 000
Contribution à l'appui du nettoyage des installations des mines d'uranium Gunnar et Lorado		1 556 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie		789 000
Subventions à des professeurs d'universités canadiennes pour la recherche liée à la viabilité et à la compétitivité du secteur de la foresterie		700 000
Total des postes non requis		22 945 000
Total	2 886 302 000	1 525 346 000

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Résultat stratégique

Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.

Description des activités de programme

Installations et activités nucléaires

Cette activité de programme appuie les opérations d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

Recherche et développement

Activités de recherche et développement entreprises pour maintenir et améliorer l'expertise scientifique et technologique du Canada, pour appuyer la production d'une électricité écologique et rentable par les réacteurs CANDU, ainsi que pour les autres applications pacifiques de l'énergie nucléaire telles que la médecine nucléaire. Plus particulièrement, cela occasionne le maintien de la propriété intellectuelle développée au cours des 60 dernières années, incluant les connaissances de base relatives aux matières, à la physique des réacteurs, à la chimie, aux composants critiques, à l'irradiation et à l'environnement, et pouvant avoir une incidence sur la sûreté, l'obtention de permis et la base de conception de la technologie CANDU.

Affaires commerciales

Commercialisation totale de la vente de produits et services nucléaires. Les activités commerciales utilisent la recherche et développement (R et D) selon le principe du recouvrement intégral des coûts et génèrent des recettes qui sont redonnées à l'entreprise. Les profits commerciaux permettent de financer tout d'abord la plate-forme nucléaire (y compris les laboratoires nationaux de recherche à Chalk River), mais aussi la mise au point des technologies du nouveau réacteur, y compris le réacteur CANDU avancé (ACR) de la nouvelle génération. Les différents secteurs d'activités et les services et produits connexes offrent aux clients des solutions d'affaires innovatrices et rentables. Ces ventes, dirigées principalement vers les centrales nucléaires, permettent d'optimiser la production d'une énergie sécuritaire et sûre à l'échelle internationale. L'énergie nucléaire est un élément essentiel de la solution visant à améliorer la qualité de l'air et les changements climatiques partout dans le monde.

Déclassement et gestion des déchets

Les programmes de déclassement et de gestion des déchets devront se poursuivre dans les établissements d'EACL pendant les 70 à 100 prochaines années au moins. Les responsabilités aux établissements d'EACL émanent de différentes sources, y compris les activités en temps de guerre, les déchets provenant des universités, des installations médicales, des entreprises du gouvernement et de l'industrie situées partout au Canada, et d'une variété de programmes de R et D réalisés pour appuyer le programme nucléaire canadien. Les activités assurent le stockage et la surveillance des déchets nucléaires, le déclassement et le démantèlement des installations excédentaires, ainsi que la réalisation des projets de restauration de l'environnement. La portée de ces travaux comprend également la gestion opérationnelle des installations qui ont été transférées au déclassement.

Ressources naturelles

Énergie atomique du Canada limitée

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonction-nement	Dépenses en capital		
Installations et activités nucléaires	67 438	5 979	73 417	116 891
Recherche et développement	35 274		35 274	35 382
Affaires commerciales				
Déclassement et gestion des déchets				
	102 712	5 979	108 691	152 273

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Aucun financement n'est accordé à l'activité de programme Affaires commerciales puisque cette activité est autofinancée.

L'activité de programme Déclassement et Gestion des déchets est financée par le ministère des Ressources naturelles.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.

Description des activités de programme

Programme de conformité

Le programme de conformité a pour objet de faire en sorte que les titulaires de permis présentent une conformité des plus rigoureuses du cadre de réglementation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Avec ce programme, la CCSN peut garantir aux Canadiens que les titulaires de permis observent constamment la réglementation et exercent leurs activités en toute sécurité.

Les fonds de cette activité de programme servent à la promotion de la conformité, à l'épanouissement d'une culture de sécurité et à la transmission de valeurs communes en matière de sûreté, à des vérifications de la conformité, à des inspections et à des mesures d'application des règlements.

Le programme d'autorisation et d'accréditation

Le programme d'autorisation et d'accréditation a été instauré pour délivrer des permis ou accréditer des personnes ou des organismes qui souhaitent exercer au Canada des activités liées au domaine nucléaire.

Avec les fonds de cette activité, la CCSN peut obtenir des preuves de l'aptitude d'un demandeur à exercer ses activités en toute sécurité et à se conformer aux garanties nucléaires et aux exigences de non-prolifération.

La CCSN réalise ce travail pour s'assurer que les activités nucléaires pratiquées au Canada respectent les mesures de sûreté et de sécurité, n'ont aucune incidence sur la santé et l'environnement et observent les engagements pris en vue de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Programme du cadre de réglementation

Le programme du cadre de réglementation a été instauré pour permettre aux Canadiens en général et aux titulaires de permis en particulier de disposer d'un cadre de réglementation clair et pragmatique pour l'industrie nucléaire du Canada.

Les fonds servent à élaborer et à apporter des modifications aux règlements (comme la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (LSRN) et les règlements connexes; les documents de réglementation, tels que les politiques, les normes et les guides; l'accord relatif aux garanties et le protocole additionnel entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique; et les accords bilatéraux de coopération nucléaire du Canada) destinés à protéger la santé, la sécurité et l'environnement des Canadiens, et à permettre au Canada d'honorer ses engagements internationaux de non-prolifération des armes nucléaires.

La CCSN fait aussi observer la *Loi sur la responsabilité nucléaire* et, à titre d'autorité responsable en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, procède aux évaluations environnementales des projets nucléaires conformément à cette réglementation.

Ressources naturelles

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Services internes	42 093			42 093	
Programme de conformité	40 605			40 605	
Le programme d'autorisation et d'accréditation	31 272			31 272	
Programme du cadre de réglementation	27 915	75	770	28 760	
Réglementation nucléaire					90 180
	141 886	75	770	142 731	90 180

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles
Commission canadienne de sûreté nucléaire

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Des subventions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	75 000	75 000
Total des subventions	75 000	75 000
Contributions		
Des contributions pour faciliter la recherche, le développement et la gestion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien	720 000	720 000
Contributions pour la fourniture de biens, services experts et autres services afin de permettre l'application du Programme canadien à l'appui des garanties, et portant assistance au régime de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	50 000	50 000
Total des contributions	770 000	770 000
Total	845 000	845 000

Ressources naturelles

Société de développement du Cap-Breton

Résultat stratégique

La Société de développement du Cap-Breton a pour mandat de mener les activités nécessaires à sa dissolution, notamment de s'acquitter de toutes les obligations restantes tout en protégeant les intérêts du propriétaire.

Description des activités de programme

Obligations en matière de ressources humaines

Les programmes inclus sous Obligations en matière de ressources humaines sont des postes non discrétionnaires que la Société est tenue d'offrir à ses anciens employés. Ils constituent des obligations continues totalisant plus de 350 millions de dollars selon leur valeur actuelle, et un grand nombre d'entre elles continueront d'exister pendant plus de 20 ans. Elles résultent d'avantages postérieurs à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (cessation des opérations).

Biens immobiliers

Cette activité est divisée en sous-activités qui portent sur les obligations et les responsabilités de la Société relativement aux biens immobiliers. Des programmes visant à gérer ces obligations et à y satisfaire sont en place maintenant, et des options sont en cours d'examen afin de déterminer la meilleure façon de s'acquitter des obligations continues.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Obligations en matière de ressources humaines	42 697	42 697	46 357
Biens immobiliers	30 787	30 787	19 882
	73 484	73 484	66 239

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Office national de l'énergie

Résultat stratégique

Pipelines et lignes de transport d'électricité sûrs et sécuritaires construits et exploités de manière à protéger l'environnement et à favoriser des marchés efficients.

Description des activités de programme

Programme Réglementation de l'énergie

Cette activité de programme fournit l'intention de la population canadienne, des promoteurs de projets et des autres organismes gouvernementaux, la réglementation à l'égard de ce qui suit : lignes internationales de transport d'électricité et lignes interprovinciales désignées; construction, exploitation, droits et tarifs des pipelines internationaux et interprovinciaux; commerce de l'énergie; exploitation et mise en valeur dans certaines régions pionnières et zones extracôtières. Les sociétés réglementées par l'Office enrichissent la population canadienne par le transport de pétrole, de gaz naturel et de liquides de gaz naturel, de même que l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. À titre d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle de créer le cadre dans lequel ces activités économiques peuvent s'exercer lorsqu'elles sont conformes à l'intérêt public. L'intérêt public englobe les intérêts de tous les Canadiens; il s'agit d'un équilibre des intérêts économiques, environnementaux et sociaux qui change en fonction de l'évolution des valeurs et des préférences de la société.

Programme Information sur l'énergie

Ce programme offre une surveillance de l'industrie et des marchés énergétiques, y compris l'élaboration de perspectives sur l'offre et la demande des produits énergétiques au Canada, à l'intention de l'Office, de l'industrie, des décideurs et du public canadien, afin d'aider à la prise de décisions concernant l'infrastructure et les marchés énergétiques. Cette activité de programme répond aux exigences de la partie II de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* en renseignant la population canadienne sur les faits nouveaux et les enjeux du marché relevant du mandat de réglementation de l'Office, principalement dans les secteurs de marché du gaz, du pétrole et de l'électricité, et aux exigences de la partie VI de la Loi en réalisant des analyses de marché qui permettent de déterminer si les Canadiens ont accès à l'énergie à des prix équitables.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services interne

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources naturelles

Office national de l'énergie

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Programme Réglementation de l'énergie	20 668	20 668	46 168
Services interne	16 418	16 418	
Programme Information sur l'énergie	7 294	7 294	
	44 380	44 380	46 168

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Ressources naturelles

Administration du pipe-line du Nord

Résultat stratégique

S'assurer que la planification et la construction du tronçon canadien du projet de gazoduc de la route de l'Alaska s'effectuent de façon efficiente et rapide tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées socioéconomiques pour les Canadiens.

Description des activités de programme

Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska
La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	264	264	265
	264	264	265

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

24 Santé

Ministère 24-3

Agence canadienne de contrôle de la procréation
assistée 24-10

Instituts de recherche en santé du Canada 24-12

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux
matières dangereuses 24-15

Conseil d'examen du prix des médicaments
brevetés 24-16

Agence de la santé publique du Canada 24-18

Santé

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Santé			
	Ministère			
1	Dépenses de fonctionnement	1 788 379	1 661 621	126 758
5	Dépenses en capital	40 795	60 000	(19 205)
10	Subventions et contributions	1 422 741	1 358 089	64 652
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	116 665	110 949	5 716
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
	Total du Ministère	3 368 658	3 190 735	177 922
	Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée			
15	Dépenses du Programme	9 923	11 783	(1 860)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	593	635	(42)
	Total de l'organisme	10 516	12 418	(1 902)
	Instituts de recherche en santé du Canada			
20	Dépenses de fonctionnement	43 240	42 891	349
25	Subventions	876 687	881 250	(4 563)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 399	4 428	(29)
	Total de l'organisme	924 326	928 569	(4 243)
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
30	Dépenses du Programme	4 855	3 097	1 758
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	700	468	232
	Total de l'organisme	5 555	3 565	1 990
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
35	Dépenses du Programme	10 369	5 211	5 158
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	989	631	358
	Total de l'organisme	11 358	5 842	5 516
	Agence de la santé publique du Canada			
40	Dépenses de fonctionnement	352 686	360 479	(7 793)
45	Dépenses en capital	9 646		9 646
50	Subventions et contributions	255 381	199 617	55 764
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 287	30 434	(147)
	Total de l'organisme	648 000	590 530	57 470

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé Ministère

Résultat stratégique

Un système de santé accessible et durable qui répond aux besoins de santé des Canadiens.

Description des activités de programme

Le système de santé au Canada

Cette activité de programme donne des avis stratégiques liés à la politique sur des questions de soins de santé comme l'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'intégration des services de soins de santé afin de mieux répondre aux besoins en matière de santé des Canadiens, où qu'ils vivent et indépendamment de leur situation financière. L'objectif est poursuivi conformément aux principes d'abordabilité, de durabilité et d'équité à long terme, et en étroite collaboration avec les provinces et les territoires, les professionnels de la santé, les administrateurs, les autres intervenants principaux et les citoyens. L'amélioration de l'accès, de la qualité et de l'intégration de l'administration des services de santé passe par des investissements dans le système de santé et dans le renouvellement du système de santé, où l'on s'emploie, par exemple, à réduire les temps d'attente pour des services essentiels, à travailler avec les provinces et les territoires pour s'assurer que les principes de la *Loi canadienne sur la santé* soient respectés, à mettre au point de l'information sur la santé et des mesures de l'état de santé à l'intention des Canadiens, à répondre aux besoins en matière de santé et d'accès aux services de santé de certains groupes, notamment les femmes et les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et à veiller à la mise en œuvre d'accords entre les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé.

Les affaires internationales de santé

Dans le cadre de son mandat fédéral, Santé Canada œuvre à l'échelle internationale, dans un contexte de leadership, de partenariats et de collaboration, afin que la population canadienne soit parmi la plus en santé au monde. Les affaires internationales s'occupent, pour le Ministère, d'établir, de coordonner et de surveiller les politiques, les stratégies et les activités ministérielles de promotion des priorités et des valeurs du Canada au sein du programme international en matière de santé. La collaboration internationale aux dossiers de santé mondiale est importante, étant donné que les risques de santé publique provenant d'autres pays influent grandement sur la santé de la population canadienne. Les enjeux internationaux comme les préparatifs en cas de pandémie d'influenza, les stratégies de lutte contre le VIH/sida et la protection de la santé mondiale sont des initiatives essentielles à examinées de concert avec les principaux partenaires externes en santé, notamment l'Organisation mondiale de la Santé et l'Organisation panaméricaine de la santé.

Les pays et les organismes internationaux veulent accéder rapidement à l'information sur le système et les initiatives de soins de santé au Canada. L'activité de programme sur les affaires internationales vise à communiquer les politiques et les pratiques exemplaires du Canada à d'autres pays, et à faciliter l'établissement d'ententes bilatérales avec de nombreux pays sur d'importantes questions de santé. Cette activité de programme donne des conseils stratégiques en matière de politique au ministre de la Santé, à la haute direction et au portefeuille de la Santé sur des questions de santé internationale, et assure une représentation appropriée dans des tribunes internationales qui concernent le portefeuille de la Santé. En outre, elle gère les subventions aux organismes sans but lucratif pour des projets en santé internationale qui correspondent aux priorités du Canada en matière de santé mondiale.

La procréation assistée au Canada

Cette activité de programme met en œuvre les dispositions de la *Loi sur la procréation assistée*, qui vise à protéger et à promouvoir la santé, la sécurité et la dignité humaines et les droits de la personne dans le cadre de l'utilisation des techniques de procréation assistée. Elle élabore des politiques et des règlements en matière de procréation assistée. Étant donné que la science de la procréation assistée évolue rapidement, l'activité de programme fait constamment appel aux intervenants pour trouver des moyens de concilier les besoins des patients qui utilisent ces techniques pour fonder une famille, les besoins des enfants issus de ces techniques et les besoins des fournisseurs de services de procréation assistée en tenant compte des facteurs prédominants que sont la santé et la sécurité. Les politiques et les règlements ont pour but d'établir un régime de réglementation souple qui ouvre la voie à la procréation assistée, tant au pays que dans le milieu international et qui tient compte des objectifs énoncés dans la *Loi sur la procréation assistée*. Cette activité de programme recueille de l'information auprès des intervenants, dont les provinces, pour garantir une approche pancanadienne.

Santé

Ministère

Résultat stratégique

Accès à des produits de santé et à des aliments efficaces et sûrs et à des renseignements en vue de choix de santé sains.

Description des activités de programme

Produits de santé

L'activité de programme relative aux produits de santé comprend une vaste gamme d'activités liées à la protection et à la promotion de la santé qui touchent la vie quotidienne des Canadiens. Relevant de l'instance fédérale responsable de la réglementation des produits de santé, cette activité de programme permet d'évaluer et de surveiller l'innocuité, la qualité et l'efficacité des médicaments (à usage humain et vétérinaire), des produits biologiques, des matériels médicaux et des produits de santé naturels, en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues* et de son règlement d'application, ainsi que de la *Loi sur le ministère de la Santé*. Cette activité de programme permet également de diffuser des renseignements à jour, fondés sur des données probantes et faisant autorité aux intervenants (notamment les professionnels de la santé tels que les médecins, les pharmaciens, les praticiens de médecine traditionnelle chinoise, les phytothérapeutes, les docteurs en naturopathie) et aux membres du public pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées et faire des choix sains.

Aliments et nutrition

L'activité de programme relative aux aliments et à la nutrition porte sur la mise en œuvre de politiques, de normes et de règlements relatifs à la salubrité et à la valeur nutritive des aliments. L'Agence canadienne d'inspection des aliments est responsable de l'application des normes de salubrité et de qualité des aliments. Le cadre de réglementation des aliments est fondé sur la *Loi sur les aliments et drogues* et son règlement d'application, la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments* et la *Loi sur le ministère de la Santé*. Cette activité de programme permet également de promouvoir la santé nutritionnelle et le bien-être de la population canadienne grâce à la définition, à la promotion et à la mise en œuvre conjointes de politiques et de normes nutritionnelles fondées sur des données probantes. Relevant de l'entité responsable des politiques et de la promotion de la nutrition et de la saine alimentation, cette activité de programme permet de diffuser des renseignements à jour, fondés sur des données probantes et faisant autorité dont les Canadiens et les intervenants ont besoin pour prendre des décisions éclairées et faire des choix sains.

Santé Ministère

Résultat stratégique

Réduction des risques pour la santé et pour l'environnement causés par des substances et des produits réglementés, et milieux de vie et de travail plus sains.

Description des activités de programme

Hygiène de l'environnement durable

L'environnement demeure un déterminant clé de la santé pour tous les Canadiens. Cette activité de programme vise à promouvoir et à protéger l'état de santé des Canadiens en définissant, en évaluant et en gérant les risques que posent les facteurs environnementaux pour la santé dans les milieux de vie, de travail et de loisirs. La portée des activités de ce secteur clé comprend la recherche sur la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air, les sites contaminés, la toxicologie et le changement climatique, les programmes et activités de réglementation en matière d'air pur, l'évaluation des risques et la gestion des éléments suivants : substances chimiques, bruit ambiant, fréquences électromagnétiques dans l'environnement, produits issus de la biotechnologie et d'autres technologies nouvelles (notamment la nanotechnologie), les rayons UV solaires, la préparation aux désastres nucléaires et écologiques de même que le travail en collaboration avec l'industrie du transport de passagers en vue de protéger les voyageurs.

En vertu du Plan de gestion des produits chimiques, Santé Canada évalue et réglemente les produits chimiques utilisés dans les produits industriels et de consommation. Les autres activités qu'il réalise comprennent notamment les suivantes : mise en œuvre d'un système national de suivi biologique, établissement d'ententes de rendement sur la gestion des risques avec divers secteurs de l'industrie et amélioration de l'évaluation et de la gestion des risques pour la santé humaine que posent les produits pharmaceutiques, les produits d'hygiène et de beauté, les produits de consommation, les cosmétiques et les aliments. Enfin, l'amélioration de la communication et des activités de diffusion permet aux Canadiens de prendre des décisions plus éclairées en vue de limiter leur exposition aux risques environnementaux possibles. Parmi les lois pertinentes se trouve la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement*.

Consommation et abus de substances

Par l'entremise d'activités de réglementation, de programme et d'éducation, Santé Canada cherche à améliorer les résultats pour la santé par la réduction et la prévention de la consommation de tabac de même que par la lutte contre l'abus d'alcool et de drogue. En vertu de la *Loi sur le tabac* et de son règlement, Santé Canada réglemente certains aspects de la fabrication et de la vente du tabac. Il mène également la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, qui poursuit les objectifs suivants : réduire la prévalence du tabagisme, réduire le nombre de cigarettes vendues, accroître la conformité aux lois régissant la vente de tabac aux jeunes, réduire l'exposition à la fumée secondaire et explorer de nouvelles façons de réglementer le produit.

Santé Canada administre la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* (LRCDS) et son Règlement. Grâce à ses quatre laboratoires régionaux, il offre des conseils d'experts scientifiques ainsi que des services d'analyse de drogues aux organismes d'application de la loi. Le *Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales* et les programmes connexes contrôlent l'autorisation de consommation et de culture de la marijuana par des personnes souffrant de maladies graves et débilitantes. Santé Canada est partenaire de la stratégie antidrogue du gouvernement qui comprend les éléments suivants : les programmes de prévention destinés aux jeunes, la facilitation de l'accès aux programmes de traitement, les activités de conformité et d'application de la loi liées aux substances contrôlées et aux précurseurs chimiques de même que l'augmentation du nombre de ressources du Service d'analyse des drogues en vue de tenir compte de celle survenue dans le domaine de l'application de la loi.

Santé

Ministère

Réglementation des pesticides

Afin d'aider à prévenir l'apparition de risques inacceptables pour la santé humaine ou l'environnement et faciliter l'accès à des outils de lutte antiparasitaire durable, Santé Canada, par l'intermédiaire de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire, réglemente l'importation, la vente et l'utilisation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* fédérale et de son règlement.

Produits de consommation

Santé Canada détermine, évalue, gère et communique aux Canadiens les risques pour la santé et la sécurité associés aux produits de consommation (notamment les produits domestiques, industriels et d'utilisation clinique), aux cosmétiques et aux dispositifs émettant des radiations. Il y parvient grâce à la recherche, à l'évaluation du risque et à l'élaboration de stratégies de gestion des risques visant à réduire l'exposition des Canadiens à des produits potentiellement dangereux. Santé Canada réalise également des activités de réglementation, de surveillance et de conformité, et offre des renseignements, des séances de formation et des directives à la fois aux représentants de l'industrie et au public. Parmi les lois pertinentes se trouvent les suivantes : produits de consommation (*Loi sur les produits dangereux*), cosmétiques (*Loi sur les aliments et drogues*) et dispositifs émettant des radiations (*Loi sur les dispositifs émettant des radiations*).

Santé en milieu de travail

Cette activité de programme offre des services visant à protéger la santé et la sécurité du secteur public fédéral, des dignitaires de passage et autres. Parmi les programmes spécifiques se trouvent les suivants : la prestation de services de santé au travail à l'intention des fonctionnaires fédéraux, la prestation du Programme d'aide aux employés, la prestation de services d'urgence sanitaire aux personnes jouissant d'une protection internationale, la prestation de services de dosimétrie (la mesure de l'exposition personnelle et professionnelle aux rayonnements grâce à la lecture de dosimètres ou à l'aide de cartes insérées dans des boîtiers spéciaux et portées par un utilisateur pendant des périodes déterminées) et le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) qui constitue la norme nationale canadienne en matière de communication des renseignements sur les dangers et qui englobe notamment la formation des employés, celle des inspecteurs de même que les normes relatives aux étiquettes de sécurité.

Résultat stratégique

De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités dans le domaine de la santé des Premières nations et Inuits et les autres Canadiens.

Description des activités de programme

Programmes et services liés à la santé des Premières nations et des Inuits

La Politique fédérale sur la santé des Indiens est à l'origine de la prestation de programmes et de services de santé aux Premières nations et aux Inuits par Santé Canada. Le Ministère offre des programmes et des services de santé aux Premières nations et aux Inuits conformément à ses politiques, en ayant recours à la *Loi de crédits annuels* pour obtenir l'approbation du Parlement. En collaboration avec les Premières nations et les Inuits ainsi que d'autres partenaires du domaine de la santé, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits, par l'intermédiaire de ses bureaux régionaux, assure l'exécution de programmes de santé communautaire et de santé publique dans les réserves notamment : des programmes d'hygiène du milieu et de prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, et la prestation de soins de santé primaire par l'intermédiaire des postes de soins infirmiers et de centres de santé communautaires dans les communautés éloignées et/ou isolées pour suppléer aux services fournis par les autorités sanitaires provinciales, fédérales, territoriales et régionales. Santé Canada offre aussi son appui à des programmes de promotion de la santé ciblés, destinés aux Autochtones, peu importe leur lieu de résidence (p. ex. Initiative sur le diabète chez les Autochtones), ainsi que des services de counselling, des services de lutte contre les toxicomanies et des services favorisant le mieux-être mental. Une couverture pour certains soins de santé non assurés comme les médicaments, les soins dentaires, les soins de la vue, l'équipement médical et les fournitures médicales, les services d'intervention à court terme en santé mentale en situation de crise et le transport pour raison médicale, sont disponibles pour l'ensemble des Indiens inscrits ou Inuits reconnus au Canada, sans égard à leur lieu de résidence.

Santé Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programmes et services liés à la santé							
des Premières nations et des Inuits	1 074 789	5 149	30 000	1 051 575	5 450	2 156 063	2 155 633
Services internes	282 860	19 431	1 000		682	302 609	
Le système de santé au Canada	35 248		186 150	71 904		293 302	306 196
Hygiène de l'environnement durable	143 462	10 680	105		1 400	152 847	166 056
Produits de santé	176 853		5 000	3 580	39 353	146 080	183 272
Consommation et abus de substances	81 007	85	4 250	53 302		138 644	152 743
Aliments et nutrition	58 222	4 000			1 343	60 879	77 646
Réglementation des pesticides	51 908	200			6 975	45 133	60 296
Produits de consommation	25 352	750			454	25 648	24 101
Santé en milieu de travail	36 481	500			13 968	23 013	34 168
Les affaires internationales de santé	7 086		3 375	12 500		22 961	28 591
La procréation assistée au Canada	1 479					1 479	2 033
	1 974 747	40 795	229 880	1 192 861	69 625	3 368 658	3 190 735

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention à l'Institut canadien d'information sur la santé	81 746 000	81 746 000
Subvention au Partenariat canadien contre le cancer	57 500 000	58 200 000
Subvention à l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé	16 903 967	16 903 967
Subvention pour appuyer la Commission de la santé mentale du Canada	12 000 000	7 500 000
Fonds de transport pour raison médicale du Nunavut	10 200 000	10 200 000
Subvention au Conseil de la santé du Canada	10 000 000	10 000 000
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	8 000 000	8 000 000
Subvention au gouvernement du Yukon pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires et le secrétariat opérationnel	6 333 333	6 333 333
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	5 000 000
Subvention au gouvernement du Nunavut pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 334	4 333 334
Subvention au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour le Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires	4 333 333	4 333 333
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	3 975 000	2 475 000
Subvention au Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies	3 750 000	3 750 000
Fonds de transport pour raison médicale des Territoires du Nord-Ouest	3 200 000	3 200 000
Fonds de transport pour raison médicale du Yukon	1 600 000	1 600 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	1 000 000	1 000 000
Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	5 000
Total des subventions	229 879 967	224 579 967
Contributions		
Transfert des services de santé aux Premières nations et aux Inuits	243 649 471	233 853 383
Contributions aux programmes communautaires des Premières nations et des Inuits	240 846 472	236 502 522
Contributions pour la gouvernance en santé et soutien à l'infrastructure des Premières nations et des Inuits	216 197 510	191 527 870
Contributions aux prestations en soins de santé des Premières nations et des Inuits	139 814 825	135 444 527
Contributions aux soins de santé primaires des Premières nations et des Inuits	124 099 211	122 152 934
Contributions aux programmes d'établissements de santé et d'immobilisations des Premières nations et des Inuits	47 330 028	46 512 678
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé	46 053 500	50 046 000

Santé
Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Programme de financement du traitement de la toxicomanie	26 028 000	26 752 109
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	23 000 000	23 000 000
Contributions à la protection de la santé des Premières nations et des Inuits	18 616 084	10 285 281
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	15 759 000	15 759 000
Quote-part à l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS)	12 500 000	
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	11 515 000	13 304 891
Contributions au projet pilote de prestations en soins de santé non assurés de Bigstone	8 821 805	8 821 805
Contributions au Programme de soutien en santé résolution des questions des pensionnats indiens	7 200 000	7 200 000
Contribution à l'Organisation pour la promotion de la santé des peuples autochtones	5 000 000	5 000 000
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	3 580 000	3 600 000
Programme de contributions pour la santé des femmes	2 850 000	2 850 000
Total des contributions	1 192 860 906	1 132 613 000
Postes non requis		
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels		400 000
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels		400 000
Programme de subventions de partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé		96 033
Total des postes non requis		896 033
Total	1 422 740 873	1 358 089 000

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Résultat stratégique

Protection et promotion de la santé et de la sécurité des Canadiens contre les risques liés aux technologies de procréation assistée.

Description des activités de programme

Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants: délivrer des autorisations pour les activités réglementées et pour les installations utilisées par des personnes et des organisations qualifiées; évaluer les demandes à la lumière des exigences d'autorisation, ainsi que de considérations scientifiques et éthiques; procéder à des inspections périodiques des cliniques de procréation assistée, des fournisseurs de service ou des activités de recherche pour assurer la conformité; obtenir la participation ou le soutien d'autres organisations reconnues en vue de l'élaboration d'autres moyens de soutien, par exemple, des normes, des lignes directrices et des modèles d'accréditation.

Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée

Pour réaliser cet objectif, l'Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée devra utiliser les moyens suivants : tenir un registre de renseignements personnels sur la santé afin d'intégrer l'information pertinente sur la santé des donneurs, des patients et des enfants nés des techniques de procréation assistée en vue d'avoir un mécanisme de recherche et de retraçage; fournir des rapports permanents sur les activités réglementées de procréation assistée, y compris les taux de réussite des cliniques de procréation assistée et les résultats de recherche, afin de permettre aux utilisateurs de méthodes de procréation assistée de prendre des décisions éclairées; fournir de l'information publique sur les questions de procréation assistée par l'entremise d'un site Web ou tout autre moyen, tel que des brochures.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Délivrance des autorisations et mise en application d'un cadre réglementaire pour les technologies de procréation assistée	4 294	4 294	7 804
Services internes	3 671	3 671	
Information sur la santé et gestion des connaissances pour les technologies de procréation assistée	2 552	2 552	4 614
	10 516	10 516	12 418

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Résultat stratégique

La recherche en santé au Canada permet de faire avancer les connaissances dans ce domaine et permet de tenir compte des possibilités et des priorités actuelles.

Description des activités de programme

Recherche ouverte

Permettre de faire de la recherche en santé dans les nouveaux domaines scientifiques et dans toutes les disciplines concernant la santé. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer et lancer des concours, fondés sur des normes d'excellence scientifique acceptées internationalement et un processus d'examen par les pairs, afin de financer des subventions ouvertes à tous les secteurs de la recherche en santé.

Recherche stratégique prioritaire

Permettre de faire de la recherche en santé afin d'étudier les possibilités stratégiques, les menaces et les défis en ce qui concerne la santé de la population canadienne, lesquels sont ressortis lors de consultations avec des partenaires dans le domaine de la santé et correspondent aux priorités du gouvernement. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer et lancer des concours afin de financer des subventions dans des secteurs ciblés et prioritaires.

Résultat stratégique

Milieu de recherche en santé solide et talentueux capable d'entreprendre de la recherche dans le domaine de la santé.

Description des activités de programme

Chercheurs et stagiaires

Renforcer la capacité du milieu de la recherche en santé au Canada en offrant de la formation et des possibilités de perfectionnement à la prochaine génération de chercheurs multidisciplinaires, et en appuyant de façon constante la carrière en recherche de chercheurs chevronnés. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer des concours et des programmes pour financer des bourses salariales et des bourses de formation destinées aux chercheurs et aux stagiaires.

Ressources en recherche et collaboration

Renforcer la capacité du milieu de la recherche en santé en mobilisant les ressources et en appuyant les activités favorisant la recherche. Cela comprend ce qui suit : appuyer de grandes équipes de chercheurs dans différentes disciplines pour résoudre certains problèmes de santé des plus complexes qui touchent la population canadienne; participer à des activités de collaboration telles que le réseautage; fournir et maintenir des outils à la fine pointe pour faire de la recherche tels que nouvel équipement, bases de données et autres ressources spécialisées. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer et lancer des concours et des programmes pour financer des subventions qui donneront aux chercheurs de meilleures ressources pour entreprendre leurs travaux de recherche.

Partenariats nationaux et internationaux

Établir de solides partenariats nationaux et internationaux, par l'entremise des 13 instituts des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), afin de faire avancer la recherche stratégique prioritaire et d'accroître le financement et l'expertise pour la recherche. Les partenaires en question sont les responsables des politiques de santé des gouvernements fédéral et provinciaux, le secteur privé et les organismes de santé bénévoles au Canada et à l'étranger. Pour réaliser cet objectif, il faut financer des subventions pour appuyer les activités des instituts et gérer des concours pour financer des travaux de recherche menés en partenariat ainsi que la collaboration de scientifiques canadiens à des travaux de recherche internationaux.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Questions éthiques, juridiques et sociales

Permettre la recherche sur les questions éthiques, juridiques et sociales concernant la santé et la recherche en santé et l'application des principes éthiques à la recherche en santé. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer des concours pour subventionner la recherche sur les questions éthiques, juridiques et sociales et mener des consultations pour favoriser le dialogue et une plus grande participation du public.

Résultat stratégique

Les résultats de la recherche en santé sont appliqués et intégrés à la pratique, aux programmes et aux politiques afin d'accroître l'efficacité des produits et des services de santé, de renforcer le système de santé et d'améliorer la santé des Canadiens.

Description des activités de programme

Application des connaissances de la recherche en santé

Favoriser la diffusion et l'échange efficaces des connaissances issues de la recherche en santé et l'application des découvertes afin d'améliorer le système de santé du Canada et la santé de la population. Pour réaliser cet objectif, il faut gérer des concours et des programmes afin de financer des subventions pour que les découvertes issues de la recherche en santé puissent mener à l'amélioration de l'efficacité des pratiques et des politiques actuelles en matière de santé ou à la création de nouvelles pratiques et politiques et pour accroître la capacité du milieu de la recherche canadien en ce qui a trait à l'application des connaissances.

Commercialisation de la recherche en santé

Encourager l'innovation et faciliter la commercialisation de la recherche en santé effectuée au Canada afin de mettre au point de nouveaux produits et services de santé. Pour réaliser ces objectifs, il faut gérer des concours afin de financer des subventions pour appuyer la commercialisation de la recherche en santé, en partenariat avec le secteur privé, et d'accroître la capacité de commercialisation du milieu de la recherche en santé au Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Instituts de recherche en santé du Canada

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			
	Fonctionnement	Subventions		
Recherche ouverte	12 981	436 700	449 681	462 632
Chercheurs et stagiaires	6 281	193 387	199 668	196 095
Recherche stratégique prioritaire	3 219	108 777	111 996	122 607
Ressources en recherche et collaboration	1 503	46 976	48 479	50 850
Application des connaissances de la recherche en santé	1 130	39 128	40 258	40 774
Commercialisation de la recherche en santé	706	25 392	26 098	27 509
Partenariats nationaux et internationaux	829	23 728	24 557	25 170
Services internes	20 763		20 763	
Questions éthiques, juridiques et sociales	228	2 599	2 827	2 931
	47 639	876 687	924 326	928 569

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	811 636 100	849 370 000
Réseaux de centres d'excellence	27 500 400	
Bourses d'études supérieures du Canada	21 750 000	18 880 000
Subventions aux instituts	13 000 000	13 000 000
Bourses d'études supérieures du Canada Vanier	2 800 000	
Total	876 686 500	881 250 000

Santé

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Résultat stratégique

Des dérogations touchant les secrets commerciaux sont fournies d'une façon qui concilie le droit de l'industrie de protéger ses renseignements commerciaux confidentiels et le droit des travailleurs de recevoir de l'information précise sur les dangers liés à la santé et à la sécurité que posent les produits chimiques en milieu de travail.

Description des activités de programme

Processus de demandes de dérogation

Dans le cadre de cette activité, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses enregistre les demandes de dérogation provenant d'un fournisseur ou d'un employeur qui souhaite garder confidentiels des renseignements commerciaux, décide de la validité des demandes, juge et émet des décisions sur la conformité de la fiche signalétique ou de l'étiquette associée à une demande et gère un processus d'appel de ces décisions.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Processus de demandes de dérogation	5 555	5 555	3 565
	5 555	5 555	3 565

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Résultat stratégique

Les médicaments brevetés ne peuvent être vendus au Canada à des prix excessifs, afin de protéger les intérêts de la population canadienne et leur régime de soins de santé. La population canadienne est également tenue informée des tendances de l'industrie pharmaceutique.

Description des activités de programme

Conformité et pratique de prix non excessifs pour les médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) exerce un contrôle sur les prix des médicaments brevetés vendus par les détenteurs de brevets au Canada pour usage humain ou pour usage vétérinaire aux grossistes, aux hôpitaux, aux pharmacies et autres clients. Au titre de cette activité de programme, le CEPMB passe en revue les prix demandés par les brevetés pour leurs médicaments brevetés en fonction des facteurs d'examen des prix prévus dans la *Loi sur les brevets* afin de s'assurer que ces prix ne sont pas excessifs. Lorsque, à l'issue d'une audience publique, il apparaît que le prix d'un médicament est excessif sur un marché, le CEPMB peut rendre une ordonnance obligeant le breveté à réduire le prix de son médicament et à prendre les mesures qui lui sont dictées pour rembourser les recettes excessives qu'il a tirées de la vente de son médicament à des prix excessifs.

Tendances relatives aux produits pharmaceutiques

Au titre de cette activité de programme, le CEPMB analyse les tendances en matière de prix des produits pharmaceutiques ainsi que les dépenses en recherche-développement effectuées par les détenteurs de brevets pharmaceutiques. Il effectue également des analyses essentielles des tendances des prix des médicaments distribués sous ordonnance, de l'utilisation faite de ces médicaments et des coûts qu'ils occasionnent et collige de l'information sur les prix des médicaments non brevetés distribués sous ordonnance. Dans son rapport annuel au Parlement qu'il soumet par l'intermédiaire du ministre de la Santé et dans différentes études spéciales, le CEPMB fait rapport de l'information qu'il collige, des résultats de ses examens des prix des médicaments et de ses activités d'application de prix non excessifs pour les médicaments brevetés.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Santé

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Conformité et pratique de prix non excessifs pour les médicaments brevetés	7 045	7 045	3 194
Services internes	2 719	2 719	
Tendances relatives aux produits pharmaceutiques	1 594	1 594	2 648
	11 358	11 358	5 842

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique

Canadiens en meilleure santé, réduction des disparités en matière de santé et renforcement des capacités en santé publique.

Description des activités de programme

Prévention et contrôle des maladies infectieuses

En ce qui concerne les maladies infectieuses, ce programme permet de faire la promotion d'une meilleure santé auprès des Canadiens par l'entremise d'actions en matière de santé publique, y compris la surveillance et l'épidémiologie, la gestion des risques, l'élaboration de politiques de santé publique ainsi que les programmes de prévention et de soins. Ce programme est nécessaire, car les maladies infectieuses doivent faire l'objet d'une attention et d'efforts nationaux, étant donné leur incidence actuelle et possible sur la santé des Canadiens et sur le système de soins de santé au Canada, et compte tenu de la gravité de la menace que pourraient faire planer les maladies infectieuses nouvelles, existantes ou réémergentes sur la santé et le bien-être socioéconomique des Canadiens.

Promotion de la santé

En collaboration avec ses partenaires, l'Agence de la santé publique du Canada appuie les mesures efficaces de promotion de modes de vie sains, crée des collectivités en santé et traite des principaux déterminants de la santé et des facteurs de risques majeurs des maladies chroniques, et ce, en contribuant au développement des connaissances, en favorisant la collaboration et en améliorant l'échange d'information parmi les secteurs et les administrations.

Prévention et contrôle des maladies chroniques

En collaboration avec les gouvernements et les intervenants régionaux, provinciaux, territoriaux, nationaux et internationaux (y compris les organisations non gouvernementales), l'Agence fournit dans le cadre de ce programme une évaluation de l'état de santé de la population et une surveillance de la santé en ce qui concerne les maladies chroniques à l'échelon national. De plus, elle assure et soutient l'exercice d'un leadership et la prestation d'un savoir-faire en matière d'élaboration et de mise en oeuvre de stratégies pancanadiennes de prévention, de contrôle et de gestion des maladies chroniques. Ce programme est nécessaire, car les maladies chroniques comptent parmi les problèmes de santé les plus courants, les plus évitables et les plus coûteux auxquels font face les Canadiens.

Renforcement des capacités en santé publique

En collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux, l'Agence développe et fournit des outils, des applications, des pratiques, des programmes et une vision qui appuient et renforcent les capacités des praticiens de première ligne de la santé publique partout au Canada. L'Agence facilite et appuie la création de réseaux avec les provinces, les territoires et les autres partenaires et intervenants pour atteindre les objectifs en matière de santé publique. Le travail de l'Agence améliore les pratiques de santé publique, accroît la capacité des ressources humaines au sein des administrations, contribue au développement des connaissances et des systèmes d'information et appuie un système législatif et de politique en matière de santé publique qui évolue au rythme des attentes et des besoins changeants de la population.

Mesures et interventions d'urgence

L'Agence constitue un point central national pour prévoir les conséquences qu'entraînent les catastrophes naturelles ou les urgences d'origine humaine pour la santé publique, s'y préparer, intervenir et rétablir la situation. Ce programme applique les dispositions législatives et réglementaires de la *Loi sur la mise en quarantaine*. Travaillant de concert avec Santé Canada, d'autres ministères fédéraux, les provinces et territoires, les organisations internationales et le secteur bénévole, l'Agence exerce un leadership pour l'identification des menaces par la surveillance, l'analyse et la gestion des risques, tout en mettant en oeuvre les priorités en matière de préparation. Ce programme permet de gérer et d'appuyer l'élaboration de plans d'urgence en matière de santé, dont le Plan canadien de lutte contre la pandémie d'influenza. En outre, il permet d'élaborer et de parrainer une formation en préparation aux situations d'urgence et de coordonner les efforts de lutte contre le terrorisme pour intervenir en cas d'activités terroristes mettant en cause des substances dangereuses. L'Agence fournit des services sociaux et de santé en cas d'urgence et gère la Réserve nationale de secours.

Santé

Agence de la santé publique du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prévention et contrôle des maladies infectieuses	163 835	8 586	6 776	82 101		261 298	234 918
Promotion de la santé	60 799		8 024	125 633		194 456	203 563
Services internes	74 001					74 001	
Prévention et contrôle des maladies chroniques	38 075		6 866	15 378		60 319	68 960
Renforcement des capacités en santé publique	20 518		1 298	9 305		31 121	44 120
Mesures et interventions d'urgence	25 794	1 060			50	26 804	38 970
	383 023	9 646	22 964	232 417	50	648 000	590 530

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Santé
Agence de la santé publique du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	12 544 000	22 170 000
Subventions à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	5 985 000	6 565 000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	3 000 000
Subventions à des étudiants diplômés et à des étudiants au niveau post-doctoral dans le secteur de la santé publique et à des départements universitaires liés à la médecine communautaire et à la santé publique	1 298 000	1 094 000
Subventions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	137 000	325 000
Total des subventions	22 964 000	33 154 000
Contributions		
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	82 088 000	75 088 000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	39 837 000	44 907 000
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	32 134 000	26 651 000
Contribution à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	16 757 000	16 439 000
Contributions à des personnes et à des organisations visant à soutenir l'infrastructure de santé publique	8 748 000	125 000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	2 190 000	2 197 000
Contributions à des universités et à des organisations de santé publique pour la création de produits et d'outils de perfectionnement de la main-d'œuvre en santé publique	963 000	1 056 000
Total des contributions	182 717 000	166 463 000
Autres paiements de transfert		
Paielements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	49 700 000	
Total des autres paiements de transfert	49 700 000	
Total	255 381 000	199 617 000

25 Sécurité publique et Protection civile

Ministère	25-4
Agence des services frontaliers du Canada	25-7
Service canadien du renseignement de sécurité	25-11
Service correctionnel	25-12
Commission nationale des libérations conditionnelles	25-14
Bureau de l'enquêteur correctionnel	25-16
Gendarmerie royale du Canada	25-17
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	25-21
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	25-22

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Sécurité publique et Protection civile				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	137 410	121 588	15 822
5	Subventions et contributions	271 363	281 315	(9 952)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 235	12 003	1 232
(L)	Ministre de la Sécurité publique– Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
Total du Ministère		422 086	414 983	7 103
Agence des services frontaliers du Canada				
10	Dépenses de fonctionnement	1 279 813	1 300 600	(20 787)
15	Dépenses en capital	56 202	50 910	5 292
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	147 014	143 632	3 382
Total de l'organisme		1 483 029	1 495 142	(12 113)
Service canadien du renseignement de sécurité				
20	Dépenses de fonctionnement	418 022	388 494	29 528
25	Dépenses en capital	37 421	20 854	16 567
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 915	40 376	539
Total de l'organisme		496 357	449 724	46 633
Service correctionnel				
30	Dépenses de fonctionnement	1 779 201	1 717 093	62 108
35	Dépenses en capital	230 800	263 576	(32 776)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	194 516	193 526	990
(L)	Fonds renouvelable CORCAN			
Total de l'organisme		2 204 517	2 174 195	30 322
Commission nationale des libérations conditionnelles				
40	Dépenses du Programme	41 029	40 800	229
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 149	5 111	38
Total de l'organisme		46 178	45 911	267
Bureau de l'enquêteur correctionnel				
45	Dépenses du Programme	2 822	3 341	(519)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	355	452	(97)
Total de l'organisme		3 176	3 793	(617)

Sécurité publique et Protection civile

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Gendarmerie royale du Canada				
50	Dépenses de fonctionnement	1 814 594	1 840 815	(26 221)
55	Dépenses en capital	316 539	328 965	(12 426)
60	Subventions et contributions	97 124	88 297	8 827
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 869	61 564	(9 695)
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	344 080	333 518	10 562
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23 000	23 000	
Total de l'organisme		2 647 206	2 676 159	(28 953)
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
65	Dépenses du Programme	953	1 333	(380)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	121	152	(31)
Total de l'organisme		1 074	1 485	(411)
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
70	Dépenses du Programme	4 655	7 934	(3 279)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	526	742	(216)
Total de l'organisme		5 181	8 676	(3 495)

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Résultat stratégique

Un Canada sécuritaire et résilient.

Description des activités de programme

Gestion des mesures d'urgence

La gestion des mesures d'urgence permet de tenir compte de tous les risques (naturels, technologiques et attribuables à l'humain) au moyen d'un système intégré de gestion des urgences, de dispositions législatives et de stratégies nationales ainsi que de formations et de normes pour protéger le Canada et les Canadiens. Cette activité de programme vise à coordonner et à mettre en œuvre efficacement les politiques et les programmes en fonction des quatre piliers de la gestion des mesures d'urgence (la prévention/l'atténuation, la préparation, l'intervention et le rétablissement) grâce à l'établissement d'étroites relations avec des homologues internationaux, les ministères fédéraux, les provinces, les territoires, les premiers intervenants et l'industrie.

Application de la loi

Cette activité de programme permet aux responsables de l'application de la loi au Canada d'assurer un leadership, afin qu'ils puissent lutter stratégiquement contre la criminalité et maintenir l'ordre public sur la scène internationale comme au pays. Ainsi, grâce à l'élaboration des politiques nécessaires visant à faire face aux menaces en constante évolution, les responsables pourront maintenir l'ordre public et assurer la sécurité. De plus, les services policiers provinciaux sur les réserves ont été renforcés grâce au financement de services de police dédiés aux réserves.

Prévention du crime

L'activité de programme portant sur la prévention du crime comprend le financement d'une vaste gamme d'activités visant à réduire le risque de criminalité partout au Canada. Cette activité de programme se fait en étroite collaboration avec des partenaires dans les provinces et les territoires afin d'établir des programmes qui sont adaptés aux régions et aux collectivités. Elle permet d'offrir des outils, des connaissances et du soutien aux collectivités pour mettre en œuvre des programmes de prévention à l'échelle locale.

Régime correctionnel

Cette activité de programme vise l'élaboration de dispositions législatives et de politiques régissant les services correctionnels, la mise en liberté sous condition et les questions de justice pénale connexes. Elle traite également de l'élaboration et de la mise en œuvre d'approches novatrices relativement à la justice communautaire, et permet de mettre des spécialistes de la recherche et des ressources à la disposition du milieu correctionnel et du grand public.

Sécurité nationale

Cette activité de programme sert à élaborer et à coordonner des politiques visant à définir et à renforcer les objectifs du Canada en matière de sécurité nationale. Elle vise à améliorer la sécurité nationale de façon à protéger et à respecter les droits de la personne. Ces efforts sont déployés conjointement avec les principaux partenaires fédéraux, nationaux et internationaux.

Interopérabilité

Cette activité de programme vise à mettre en œuvre un plan pour s'attaquer aux obstacles à l'échange de renseignements et aux défis technologiques qui lui sont liés, permettant ainsi d'améliorer le partage d'information entre les ministères et les organismes fédéraux qui ont une responsabilité sur le plan de la sécurité publique. L'objectif consiste à maximiser les possibilités d'échanger des renseignements avec les autres organismes et à minimiser les risques pour les citoyens tout en respectant les droits de la protection des renseignements personnels.

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Gestion frontalière

Cette activité de programme concerne le leadership en matière de politiques fédérales et la coordination de ces politiques portant sur diverses questions liées à la gestion des frontières, comme les douanes et l'immigration ainsi que la collaboration transfrontalière en matière d'application de la loi afin que les objectifs en matière de sécurité soient atteints de façon à faciliter le commerce et les déplacements. Cette activité contribue également à une gestion efficace des questions frontalières entre le Canada et les États-Unis.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Gestion des mesures d'urgence	60 478	154	109 192	169 824	218 606
Application de la loi	17 622		107 276	124 898	131 867
Prévention du crime	12 935	8 460	43 040	64 435	39 507
Services internes	44 752			44 752	
Régime correctionnel	4 390	2 296	946	7 632	9 536
Sécurité nationale	4 996			4 996	6 837
Interopérabilité	3 457			3 457	5 689
Gestion frontalière	2 093			2 093	2 940
	150 723	10 910	260 453	422 086	414 983

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	7 960 000	18 960 000
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	1 796 000	1 796 144
Subventions aux partenaires provinciaux pour le Système national de repérage afin de repérer et de surveiller les délinquants violents à risque élevé qui mettent en péril la sécurité publique	500 000	500 000
Centre international pour la prévention de la criminalité	500 000	
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et de la Protection civile	154 000	154 000
Total des subventions	10 910 000	21 410 144
Contributions		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	106 044 323	105 000 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	100 000 000	130 000 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	43 039 899	12 572 000
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	8 471 000	8 471 000
Paielements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du ministère de la Sécurité publique et de la Protection civile	2 397 600	2 362 000
Association internationale des pompiers, Canada	500 000	
Total des contributions	260 452 822	258 405 000
Postes non requis		
Contribution à des collectivités à risque : programme pilote de financement des projets mineurs d'infrastructure de sécurité (PFPMS)		1 000 000
Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures		500 000
Total des postes non requis		1 500 000
Total	271 362 822	281 315 144

Nota : Les subventions en 2008-2009 pour la Société John Howard (509 795 \$) et l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (451 807 \$) ont été regroupées sous la subvention intitulée Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

Les Canadiens jouissent de la sécurité contre les risques liés aux frontières.

Description des activités de programme

Programme d'exécution de la loi

Le Programme d'exécution de la loi assure la sûreté et la sécurité de la population canadienne. Exécuté en étroite collaboration avec le Programme d'évaluation du risque, le Programme d'exécution de la loi fait en sorte que des mesures d'application de la loi appropriées soient prises à l'égard des voyageurs et des marchandises qui ne sont pas conformes à la législation et à la réglementation frontalières.

Dans les bureaux d'entrée, ces mesures comprennent la détention et le signalement des non Canadiens interdits de territoire en vertu de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*. Par ailleurs, les agents des services frontaliers de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) aux bureaux d'entrée détiennent, saisissent et imposent des sanctions pécuniaires administratives à l'égard des marchandises qui ne respectent pas la *Loi sur les douanes* ou d'autres lois et règlements du Canada.

Aux bureaux d'exécution de la loi au pays, les agents de l'ASFC s'efforcent de repérer, de détenir et de renvoyer les personnes interdites de territoire au Canada. Cette activité est essentielle à l'intégrité des programmes du Canada concernant l'immigration et les réfugiés.

En outre, les agents de l'ASFC à l'administration centrale et dans les régions mènent des enquêtes criminelles sur les infractions à la législation frontalière.

Programme d'évaluation du risque

Le Programme d'évaluation du risque « repousse les frontières » en cherchant à identifier les voyageurs et les marchandises qui présentent un risque élevé, le plus tôt possible avant leur arrivée aux frontières du Canada. Cet élément est essentiel pour garantir la sûreté et la sécurité de la population canadienne.

Le Programme évalue l'information à partir d'une grande variété de sources afin d'appuyer les décisions relatives aux demandeurs de visa des bureaux à l'étranger. Les agents de l'ASFC aident également les autorités locales à filtrer les immigrants clandestins et le fret irrégulier aux ports d'embarquement et, dans la mesure du possible, à empêcher leur départ. Au Centre national d'évaluation des risques, l'ASFC utilise de l'information préalable sur les voyageurs et le fret auprès des transporteurs, des importateurs, des exportateurs et d'autres partenaires afin d'identifier les voyageurs et les marchandises à risque élevé avant leur arrivée.

Une fois identifiés, les voyageurs et les marchandises à risque élevé sont signalés afin qu'un examen plus approfondi soit effectué et qu'une mesure d'exécution de la loi soit prise au besoin à un bureau d'entrée canadien. De cette manière, le Programme d'évaluation du risque et le Programme d'exécution de la loi sont appliqués en étroite collaboration en vue de garantir la sécurité des frontières du Canada.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

Les voyageurs et les marchandises légitimes franchissent les frontières librement et légalement.

Description des activités de programme

Programme des frontières conventionnelles

Le programme conventionnel à la frontière assure l'entrée au Canada, et la sortie du pays, des voyageurs (par exemple, visiteurs, étudiants, travailleurs, immigrants et réfugiés) et des marchandises légitimes qui ne font pas partie du programme de facilitation, contribuant ainsi à une économie canadienne forte par l'entremise des secteurs des affaires et du tourisme. Le programme fait en sorte que la frontière demeure ouverte et assure la libre circulation des voyageurs et des marchandises légitimes. Les voyageurs qui se présentent à la frontière sont contrôlés par des agents des services frontaliers dans le but d'établir si ces personnes et les marchandises qui les accompagnent respectent toutes les dispositions de la législation et de la réglementation applicables. Les examens peuvent comprendre l'interrogation du voyageur, une fouille du voyageur et de toutes marchandises l'accompagnant, le recueil de renseignements sur les marchandises à venir, l'évaluation des taxes et des droits, l'interrogation des bases de données (en matière de criminalité, d'immigration et de douanes) et la délivrance de documents (par exemple, permis de séjour temporaire). Lorsque le voyageur et ses marchandises ont été jugées admissibles et que les droits et taxes ont été payés, le voyageur a le droit d'entrer au Canada sans autre délai. En réduisant au minimum les délais inutiles à la frontière, ce programme contribue à l'économie par l'entremise des secteurs du tourisme et des affaires (par exemple, travailleurs étrangers temporaires). Les marchandises commerciales et les marchandises à venir sont examinées par des agents des services frontaliers à leur arrivée au Canada, ou avant leur départ du pays, dans le but d'établir si elles respectent toutes les dispositions de la législation et de la réglementation applicables. Les examens peuvent comprendre un examen physique de toutes les marchandises d'un envoi ou d'un échantillon des marchandises d'un envoi et la détermination et la vérification d'un envoi particulier des transporteurs, importateurs ou exportateurs, grâce à un examen des documents d'accompagnement. Lorsque les marchandises commerciales ont été vérifiées, elles sont libérées et peuvent passer à la frontière sans plus de délai. En réduisant au minimum les délais inutiles à la frontière, ce programme contribue à la force et à la prospérité de l'Amérique du Nord grâce à la libre circulation des marchandises commerciales à la frontière.

Programme commercial

Le programme commercial s'assure que l'économie canadienne et le milieu des affaires jouissent des bienfaits maximaux de l'administration des ententes commerciales internationales et régionales, et de la législation domestique gouvernant le commerce des marchandises. Dans ce contexte, l'ASFC est responsable de l'élaboration et de l'administration des règlements, des politiques, des programmes et des activités gouvernant les aspects liés au commerce (l'origine, la valeur, les droits antidumping et compensateurs, la classification tarifaire et les programmes d'encouragement commercial) du mouvement de marchandises au Canada.

Guidés par ces règlements, ces politiques et ces programmes, les importateurs doivent rendre compte des marchandises qu'ils importent (classement tarifaire), de leur provenance (origine), de la valeur des marchandises (valeur), des droits et taxes payables, du montant des droits antidumping et compensateurs payables, le cas échéant, et des droits pouvant être exemptés, remboursés ou reportés (classification tarifaire et encouragement commercial). Selon le risque, l'ASFC s'assure que l'importateur observe les exigences commerciales en effectuant des activités de vérification pour assurer la perception appropriée de droits et de taxes tel qu'établi par le Parlement; confirme l'intégrité des ententes commerciales; fournit une protection aux entreprises canadiennes; et assure l'intégrité des données commerciales.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Programme des frontières facilitées

Ce programme facilite le traitement à la frontière au Canada, et entre le Canada et les États-Unis, des voyageurs, des importateurs, des transporteurs et des marchandises approuvés au préalable et présentant un faible risque, en appliquant des procédures de passage et de dédouanement plus rapides et efficaces. Le programme a pour but de fournir d'autres moyens de passage à la frontière, en ce qui concerne les voyageurs et les marchandises à faible risque, contribuant ainsi à une gestion frontalière efficace (moins de délais d'attente et d'encombrement des voies) et renforçant l'économie canadienne dans les secteurs des affaires et du tourisme. Les voyageurs et les chauffeurs qui souhaitent participer au programme doivent être des citoyens canadiens ou américains ou encore des résidents permanents du Canada ou des États-Unis, subir des vérifications rigoureuses de leurs antécédents (effectuées par le Canada et les États-Unis à l'aide de bases de données liées à la sécurité, soit sur le plan criminel, de l'immigration et des douanes) et passer des entrevues personnelles (menées par le Canada et les États-Unis, le cas échéant), et ce, dans le but d'établir s'ils satisfont aux critères d'admissibilité avant de devenir membres. Les transporteurs qui souhaitent participer doivent satisfaire à un certain nombre d'exigences, y compris avoir des antécédents en transport de marchandises au Canada et n'avoir jamais participé à des activités de contrebande ni commis d'infractions commerciales majeures. Les participants doivent également respecter les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son règlement*, la *Loi sur les douanes et son règlement*, ainsi que l'ensemble des lois et règlements qu'appliquent l'ASFC et ses homologues américains. Ce processus fait en sorte que seuls les voyageurs, importateurs, transporteurs et marchandises à faible risque bénéficient des privilèges du programme. Les voyageurs approuvés utilisent des postes de déclaration automatisés libre-service dans les aéroports participants et des voies réservées aux ports frontaliers terrestres, et font une déclaration par téléphone à l'un des agents des services frontaliers aux ports maritimes participants. Ce programme permet aux membres du programme de passer à la frontière dans des délais minimaux. NEXUS et CANPASS sont des exemples d'initiatives qui appuient le passage rapide à la douane des voyageurs. Le programme d'expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), le Programme d'autocotisation des douanes (PAD), Partenaires en protection (PEP) et le Programme d'inscription des chauffeurs du secteur commercial (PICSA) sont des exemples d'initiatives qui appuient le traitement rapide à la frontière des importateurs, des transporteurs et des marchandises.

Programme de recours

Le programme de recours est chargé de fournir aux entreprises et aux particuliers un processus de recours accessible qui assure un examen juste et impartial des décisions et des mesures prises à l'appui des lois régissant les services frontaliers.

Grâce à des examens justes, transparents et rapides des décisions rendues concernant les programmes commerciaux et les mesures d'exécution de la loi, le programme de recours s'assure que les mesures prises par les responsables de l'ASFC reflètent de façon appropriée les politiques, les lignes directrices et la législation de l'ASFC; et qu'elles contribuent à la sécurité, à la protection et à la prospérité de l'économie du Canada. De plus, le programme de recours gère tous les appels de décisions de recours subséquents au Tribunal canadien du commerce extérieur et aux tribunaux.

Le programme de recours est aussi responsable de la gestion des dossiers de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) comprenant notamment des allégations de discrimination de la part du public, concernant les services fournis par l'ASFC.

Sécurité publique et Protection civile

Agence des services frontaliers du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Programme des frontières conventionnelles	551 015		16 798	534 217	
Services internes	341 909	23 458		365 367	
Programme d'exécution de la loi	297 310	31 687		328 998	
Programme d'évaluation du risque	162 593	1 057		163 649	473 183
Programme commercial	44 507			44 507	
Programme des frontières facilitées	37 847		912	36 935	
Programme de recours	9 356			9 356	
Accès					663 948
Innovation fondée sur les sciences et la technologie					358 011
	1 444 537	56 202	17 710	1 483 029	1 495 142

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Service canadien du renseignement de sécurité

Résultat stratégique

Des renseignements exploitables sur les menaces que représentent le terrorisme, l'espionnage et l'ingérence étrangère permettent de protéger les intérêts liés à la sécurité nationale du Canada.

Description des activités de programme

Programme de renseignement

Dans le cadre de ce programme, le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) recueille, traite et analyse des informations et des renseignements sur les activités qui peuvent être soupçonnées de constituer des menaces envers la sécurité du Canada et des Canadiens, en fait rapport au gouvernement du Canada et le conseille à cet égard. Conformément à l'article 16 de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité* et pour soutenir les activités de la Défense nationale et des Affaires étrangères, le SCRS prête aussi assistance au ministre de la Défense nationale et au ministre des Affaires étrangères, dans les limites du Canada, en recueillant des informations ou des renseignements dans le cadre de ce programme.

Programme de filtrage de sécurité

Le programme de filtrage de sécurité est une des principales responsabilités du SCRS et une de ses fonctions les plus visibles. Il a pour but d'empêcher des personnes qui ne sont pas canadiennes et qui suscitent des préoccupations ou représentent des risques en matière de sécurité d'entrer au Canada ou d'y obtenir la résidence permanente, ainsi que d'empêcher quiconque suscite des préoccupations en matière de sécurité d'avoir accès à des biens, à des sites ou à des informations sensibles du gouvernement. Par l'entremise de ses bureaux situés dans les missions canadiennes à l'étranger, le SCRS examine attentivement les dossiers des demandeurs et des immigrants éventuels dont les antécédents suscitent des préoccupations en matière de sécurité. Le SCRS fournit aussi des évaluations de sécurité à tous les ministères et organismes fédéraux (sauf à la Gendarmerie royale du Canada [GRC]) conformément aux dispositions de la Politique du gouvernement sur la sécurité. Les évaluations de sécurité entrent dans les activités de programmes suivantes : filtrage pour le gouvernement, filtrage lié aux sites sensibles, filtrage pour des pays étrangers, filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté et filtrage des demandes du statut de réfugié.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Programme de renseignement	408 981	35 679	444 660	449 724
Programme de filtrage de sécurité	49 955	1 742	51 697	
	458 936	37 421	496 357	449 724

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 associés à l'activité de programme « Service canadien du renseignement de sécurité » ont été répartis en deux activités de programme en 2009-2010 : Programme de renseignement et Programme de filtrage de sécurité.

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel

Résultat stratégique

La détention, les interventions correctionnelles et la supervision des délinquants, dans la collectivité et dans les établissements, contribuent à la sécurité publique.

Description des activités de programme

Garde

Cette activité de programme permet de veiller à ce que les délinquants soient détenus de manière raisonnable, sûre, sécuritaire et humaine pendant qu'ils purgent leur peine. Elle répond à la plupart des besoins quotidiens des détenus, y compris toute une gamme d'activités en matière de santé et de sécurité, ainsi qu'aux besoins essentiels comme l'alimentation, les vêtements, les services de santé mentale et les soins de santé. Elle comprend en outre des mesures de sécurité au sein des établissements, comme la répression des drogues, et des pratiques de contrôle raisonnables visant à prévenir les incidents.

Interventions correctionnelles

Cette activité de programme, exercée tant dans les établissements que dans la collectivité, a pour but d'aider les délinquants à améliorer leur comportement et à réussir leur réinsertion sociale. Elle vise à répondre aux problèmes qui sont directement associés au comportement criminel des délinquants et qui les empêchent de devenir des citoyens respectueux des lois.

Surveillance dans la collectivité

L'activité de programme de surveillance dans la collectivité vise à assurer la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants admissibles dans les collectivités en leur offrant de l'hébergement et des services de santé, au besoin, de même qu'en les plaçant sous la surveillance du personnel pendant la durée de leur peine. Cette activité de programme a pour objectif de faciliter la réinsertion sociale des délinquants dans la collectivité en tant que citoyens respectueux des lois tout en maintenant un certain niveau de surveillance afin de contribuer à la sécurité du public.

CORCAN (OSS)

CORCAN est un organisme de service spécial de Service correctionnel du Canada qui compte des délinquants sous responsabilité fédérale dans son effectif et qui, par la même occasion, leur enseigne les compétences et les habitudes en matière d'emploi dont ils ont besoin pour pouvoir décrocher un emploi une fois mis en liberté.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Sécurité publique et Protection civile

Service correctionnel

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Garde	1 281 429	212 740	218			1 494 387	1 631 967
Interventions correctionnelles	366 471	15 149		1 269		382 889	424 590
Services internes	219 874	2 361				222 235	
Surveillance dans la collectivité	104 373	550		82		105 005	117 638
CORCAN (OSS)	95 000				95 000		
	2 067 148	230 800	218	1 351	95 000	2 204 517	2 174 195

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Paielements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention à l'Université de la Saskatchewan pour un Centre de recherche judiciaire	122 000	
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	96 000	87 000
Total des subventions	218 000	87 000
Contributions		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 351 000	1 351 000
Total des contributions	1 351 000	1 351 000
Postes non requis		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour Autochtones		200 000
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire		122 000
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents		100 000
Total des postes non requis		422 000
Total	1 569 000	1 860 000

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Résultat stratégique

Décisions relatives à la mise en liberté sous condition et à la réhabilitation, et processus décisionnels visant à protéger les collectivités canadiennes.

Description des activités de programme

Décisions relatives à la mise en liberté sous condition

Cette activité de programme vise à protéger la population au moyen de la prise de décisions judicieuses sur le caractère opportun de la mise en liberté et sur les conditions à imposer aux délinquants qui retournent dans la collectivité. Dans le cadre de cette activité de programme, la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) fournit, dans les délais nécessaires, des renseignements exacts aux fins des décisions devant être rendues par les commissaires, et élabore des programmes de formation et des politiques constituant des outils essentiels pour une juste évaluation du risque et pour la prise de décisions de qualité. L'efficacité du processus décisionnel est mesurée par le suivi des résultats des délinquants mis en liberté conditionnelle.

Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition

Cette activité de programme a pour objet de veiller à ce que la CNLC mène ses opérations en toute transparence et d'une manière responsable, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*. Cette activité de programme comprend donc la communication d'informations aux victimes d'actes criminels, la prestation d'aide aux personnes qui doivent assister aux audiences à titre d'observateurs, le traitement des demandes d'accès au registre des décisions de la CNLC, la diffusion d'information au public, la promotion de la participation des citoyens, la conduite d'enquêtes portant sur des incidents tragiques survenus dans la collectivité, de même que la surveillance du rendement du processus décisionnel touchant la mise en liberté sous condition et l'établissement de rapports à cet égard. Les résultats de cette activité de programme sont évalués au moyen du suivi des délais dans lesquels les informations sont transmises à leur destinataires et par la conduite de sondages auprès des personnes qui obtiennent de l'information et de l'assistance de la CNLC.

Décisions relatives à la réhabilitation et recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence

Cette activité de programme sert à appuyer la réhabilitation et la réinsertion sociale au moyen de décisions judicieuses touchant la réhabilitation et de recommandations pertinentes en matière de clémence. Pour arriver à des décisions et des recommandations de qualité, la CNLC examine les demandes afin d'évaluer l'admissibilité des demandeurs et de vérifier que tous les renseignements y figurent, elle réunit l'information nécessaire pour la prise de décisions et elle élabore des politiques régissant l'application des processus décisionnels. Les résultats de cette activité de programme sont mesurés par l'examen continu du temps moyen requis pour mener à bien le traitement des demandes de réhabilitation, de même que des taux de révocation de la réhabilitation.

Sécurité publique et Protection civile

Commission nationale des libérations conditionnelles

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Décisions relatives à la mise en liberté sous condition	33 101	33 101	36 065
Application transparente et responsable du processus de mise en liberté sous condition	6 973	6 973	8 042
Services internes	4 675	4 675	
Décisions relatives à la réhabilitation et recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence	1 428	1 428	1 804
	46 178	46 178	45 911

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Résultat stratégique

Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont définis et traités au moment opportun et de façon raisonnable.

Description des activités de programme

Ombudsman pour les délinquants

Dans le cadre de cette activité de programme, le Bureau de l'enquêteur correctionnel (BEC) mène des enquêtes sur les plaintes déposées par les détenus concernant des agissements, des omissions, des décisions et des recommandations de Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également la responsabilité d'examiner les politiques et les procédures applicables aux secteurs faisant l'objet de plaintes et de formuler des recommandations, de veiller à ce que les sujets de plaintes systémiques soient recensés et fassent l'objet des mesures appropriées et de revoir toutes les enquêtes effectuées par le SCC en application de l'article 19 en cas de décès ou de blessure grave d'un détenu.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Ombudsman pour les délinquants	2 696	2 696	3 793
Services internes	480	480	...
	3 176	3 176	3 793

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Les fonds de 2008-2009 pour l'activité de programme « Surveillance des opérations correctionnelles » sont inscrits sous l'activité de programme « Ombudsman pour les délinquants ».

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Services de police fédérale de qualité.

Description des activités de programme

Opérations fédérales et internationales

Les services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens.

Services de police de protection

Les services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, la gestion et le suivi du Programme national de protection de la sécurité de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), incluant la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et d'initiatives spéciales, dont les sommets à caractère international dirigés par le Premier ministre.

Résultat stratégique

Services de police contractuels de qualité.

Description des activités de programme

Services de police communautaires, contractuels et autochtones

Ces services contribuent à assurer la sécurité des foyers et des communautés en offrant des services de police à diverses communautés dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

Résultat stratégique

Services de soutien de qualité aux services de police.

Description des activités de programme

Opérations relatives à la police technique

Cette activité de programme prévoit l'établissement de politiques et la prestation de conseils et de services de gestion afin de prévoir, de rechercher, de créer et d'assurer la disponibilité d'outils techniques et de connaissances spécialisées grâce auxquels les membres sur le terrain et les partenaires peuvent mieux exécuter leur devoir, soit prévenir et enquêter sur les actes criminels et appliquer la loi, assurer la protection contre le terrorisme et exercer leurs fonctions dans un milieu sûr et sécuritaire.

Services de police nationaux

Ces services contribuent à la sécurité des foyers et des communautés, pour les Canadiens, par l'acquisition, l'analyse, la répartition et l'entreposage d'applications scientifiques et technologiques qui sont mises à la disposition de tous les organismes canadiens accrédités d'application de la loi.

Services de soutien aux services de police

Les services de soutien appuient la GRC dans son rôle en tant que corps de police.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Opérations relatives aux renseignements criminels

Un programme national de gestion des informations et des renseignements pour dépister et prévenir les actes criminels de groupes organisés, de nature grave ou qui menacent la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger et qui ont une incidence sur le Canada.

Résultat stratégique

Paiements applicables à toutes les activités.

Description des activités de programme

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions

Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions.

Pensions aux termes de la Loi sur la continuation des pensions de la GRC

Pensions aux termes de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*.

Plan de prestation des survivants

Cette activité de programme prévoit des prestations pour les survivants des membres qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions ou à la suite d'un incident lié au travail. Ces avantages sont semblables à ceux offerts aux fonctionnaires en général selon les dispositions de la *Loi sur l'indemnisation des employés du gouvernement du Canada* de laquelle les membres de la GRC sont exclus.

Résultat stratégique

Programme d'armes à feu de qualité et appuyé – Les risques à la sécurité publique provenant des armes à feu au Canada et aux communautés internationales sont amoindris.

Description des activités de programme

Délivrance de permis des armes à feu et infrastructure de soutien

L'exécution d'activités relatives à la délivrance de permis à l'aide des activités des contrôleurs des armes à feu fédéraux (CAF), des ententes avec les autres ministères fédéraux et la gestion des rôles et des rapports des CAF provinciaux; les activités du Bureau central de traitement et du centre d'appels 1-800; l'entretien et l'analyse des données relatives au rendement du Programme, et la gestion de l'infrastructure technologique de l'information du Programme et de son interface avec d'autres bases de données; et l'appui aux agences publiques et aux organismes d'exécution de la loi.

Enregistrement des armes à feu

Toutes activités liées au traitement de l'enregistrement d'armes à feu et de toutes applications de transfert, y compris l'enregistrement sur l'importation; appui aux agences publiques et aux organismes d'exécution de la loi.

Sécurité publique et Protection civile

Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services Internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services Internes	499 694	175 185	31		3 461	671 449	
Opérations fédérales et internationales	621 313	24 401				645 714	768 408
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 979 137	104 679	519		1 521 082	563 253	1 043 343
Services de police de protection	211 788	718			33 800	178 706	176 990
Opérations relatives à la police technique	170 809	7 361				178 170	216 034
Services de police nationaux	107 251	3 311	450		4 500	106 512	146 229
Indemnisation des membres de la GRC pour des blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions			77 709			77 709	69 325
Délivrance de permis des armes à feu et infrastructure de soutien	46 750			14 487		61 237	62 854
Services de soutien aux services de police	59 759					59 759	69 275
Opérations relatives aux renseignements criminels	54 902	884				55 786	74 888
Enregistrement des armes à feu	21 983			1 300		23 283	23 628
Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la GRC</i>			23 000			23 000	23 000
Plan de prestation des survivants			2 628			2 628	2 185
	3 773 386	316 539	104 337	15 787	1 562 843	2 647 206	2 676 159

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile
Gendarmerie royale du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 [ch. R-11])	77 708 570	69 325 000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000	23 000 000
Plan de prestations des survivants de la GRC	2 628 026	2 185 000
Subvention pour promouvoir l'application de la loi par le biais de la prévention du crime, la formation et les relations publiques	1 000 000	1 000 000
Total des subventions	104 336 596	95 510 000
Contributions		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	15 787 000	15 787 000
Total des contributions	15 787 000	15 787 000
Total	120 123 596	111 297 000

Sécurité publique et Protection civile

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada cherche à exercer une influence positive sur la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont réglées au sein de la Gendarmerie royale du Canada.

Description des activités de programme

Examen des cas indépendant et impartial

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (le Comité) peut statuer sur des questions soumises au Comité par la Gendarmerie royale du Canada (GRC), soit en se fondant sur les documents versés au dossier, soit à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le Comité tente de formuler en temps voulu des recommandations de qualité et d'assurer un équilibre entre les intérêts tout aussi complexes que variés pour veiller à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et assurer le respect du droit des membres de la GRC à un traitement équitable et juste.

Activités de communications et diffusion des renseignements

Le Comité veille à ce que ses conclusions et recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ces recommandations, ainsi que les articles d'intérêt sur le rôle du Comité, les principes de droit pertinents et les renseignements sur des questions connexes sont largement distribués. Les outils de communication et de diffusion comprennent une publication trimestrielle (*Communiqué*), qui renferme les derniers résumés de cas, les mises à jour et les principes de droit; un site Web, qui contient les publications et les résumés de cas; le rapport annuel et d'autres documents respectant l'obligation gouvernementale de rendre des comptes; ainsi que des présentations, des réunions, de la formation et d'autres activités de communication.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Examen des cas indépendant et impartial	753	753	1 189
Services internes	214	214	
Activités de communications et diffusion des renseignements	107	107	296
	1 074	1 074	1 485

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Sécurité publique et Protection civile

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Résultat stratégique

Les membres de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) doivent rendre compte publiquement de leur conduite dans l'exercice de leurs fonctions.

Description des activités de programme

Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions

La Commission examine les plaintes du public en ce qui concerne la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions. Si le plaignant n'est pas satisfait des conclusions de la GRC concernant sa plainte, il peut demander à la Commission d'effectuer un examen de la plainte. Dans le cadre d'un tel examen, la Commission peut convoquer des audiences et mener des enquêtes, à la suite de quoi elle énonce des conclusions et formule des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du ministre de la Sécurité publique.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Examen civil de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	3 191	3 191	8 676
Services internes	1 990	1 990	
	5 181	5 181	8 676

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

26 Transports

Ministère 26-4
Société canadienne des postes 26-12
Administration canadienne de la sûreté du transport
aérien 26-13
Office des transports du Canada 26-14
La Société des ponts fédéraux Limitée 26-15
Marine Atlantique S.C.C. 26-16
Commission de la capitale nationale 26-17
Bureau de l'infrastructure du Canada 26-19
Société du Vieux-Port de Montréal inc. 26-22
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain
Incorporée 26-23
Tribunal d'appel des transports du Canada 26-24
VIA Rail Canada Inc. 26-25

Transports

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
Transports				
Ministère				
1	Dépenses de fonctionnement	331 313	315 257	16 056
5	Dépenses en capital	80 930	78 248	2 682
10	Subventions et contributions	860 718	471 691	389 027
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 340	66 965	(625)
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Paieement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	57 771	54 897	2 874
(L)	Paieements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i>	47 700	41 900	5 800
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300	3 300	
Total du Ministère		1 448 150	1 032 334	415 816
Société canadienne des postes				
15	Paieements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	72 210	97 210	(25 000)
Total de l'organisme		72 210	97 210	(25 000)
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien				
20	Paieements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	262 479	277 754	(15 275)
Total de l'organisme		262 479	277 754	(15 275)
Office des transports du Canada				
25	Dépenses du Programme	22 933	22 803	130
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 219	3 291	(72)
Total de l'organisme		26 152	26 094	58

Transports

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	La Société des ponts fédéraux Limitée			
30	Paielements à la Société des ponts fédéraux Limitée	40 895	10 204	30 691
	Total de l'organisme	40 895	10 204	30 691
	Marine Atlantique S.C.C.			
35	Paielements à Marine Atlantique S.C.C.	101 283	106 354	(5 071)
	Total de l'organisme	101 283	106 354	(5 071)
	Commission de la capitale nationale			
40	Paielement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	79 627	76 313	3 314
45	Paielement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	30 513	17 934	12 579
	Total de l'organisme	110 140	94 247	15 893
	Bureau de l'infrastructure du Canada			
50	Dépenses de fonctionnement	40 283	37 530	2 753
55	Contributions	4 117 074	2 414 778	1 702 296
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 357	3 229	128
	Total de l'organisme	4 160 714	2 455 537	1 705 177
	Société du Vieux-Port de Montréal inc.			
60	Paielements à la Société du Vieux-Port de Montréal inc.	19 800	19 900	(100)
	Total de l'organisme	19 800	19 900	(100)
	Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée			
65	Paielements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	46 618	87 808	(41 190)
	Total de l'organisme	46 618	87 808	(41 190)
	Tribunal d'appel des transports du Canada			
70	Dépenses du Programme	1 219	1 213	6
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118	121	(3)
	Total de l'organisme	1 337	1 334	3
	VIA Rail Canada Inc.			
75	Paielements à VIA Rail Canada Inc.	351 917	335 560	16 357
	Total de l'organisme	351 917	335 560	16 357

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Ministère

Résultat stratégique

Un réseau de transport efficient.

Description des activités de programme

Portes d'entrée et corridors

Inspiré par le Cadre de politique national sur les portes d'entrée et les corridors commerciaux stratégiques, l'activité de programme Portes d'entrée et corridors vise à appuyer le commerce international du Canada et les chaînes d'approvisionnement internationales en créant des réseaux de transport liés au commerce plus efficaces, fiables et homogènes au Canada. L'activité de programme a comme fonction de :

- définir des stratégies et des cadres pour améliorer et intégrer des réseaux de transport dans les principales régions;
- favoriser les partenariats entre tous les ordres de gouvernement et le secteur privé;
- appuyer et surveiller les projets qui contribuent à améliorer la capacité et l'efficacité de l'infrastructure des portes d'entrée et des corridors;
- élaborer et mettre en place des mesures qui éliminent les obstacles au développement efficace des portes d'entrée et des corridors;
- encourager l'utilisation des portes d'entrée et des corridors.

Infrastructures de transport

L'activité de programme Infrastructures de transport est responsable des infrastructures de transport au Canada, et vise à améliorer l'efficacité et la prestation des services. Ses fonctions comprennent les suivantes :

- assurer la gestion de certains biens liés au transport commercial exploités par des tierces parties pour le compte du gouvernement fédéral (administrations aéroportuaires, administrations portuaires, ponts fédéraux, VIA Rail, Voie maritime, Marine Atlantique);
- fournir le financement pour des infrastructures stratégiques de transport au Canada qui appuie les objectifs fédéraux;
- soutenir les services essentiels à certaines collectivités éloignées;
- gérer les engagements existants;
- procéder à la cession des biens et donner en sous-traitance l'exploitation, au besoin.

Innovation dans le secteur des transports

L'activité de programme Innovation dans le secteur des transports aide à rendre le réseau de transport du Canada plus concurrentiel en décelant des possibilités de partenariats et en concluant des ententes de partenariat dans le domaine de la recherche ainsi qu'en élaborant et mettant en œuvre des solutions novatrices aux défis que doit relever le réseau de transport canadien. Les fonctions exercées sont:

- établir des politiques et une orientation stratégique pour la recherche et le développement (R et D);
- élaborer, concevoir, négocier et gérer des programmes de recherche sur des techniques de pointe, dont les systèmes de transport intelligent;
- promouvoir l'acquisition et le transfert des connaissances et l'application des technologies;
- établir des partenariats et collaborer avec d'autres ministères, les provinces et les territoires, le milieu universitaire et un grand nombre d'autres intervenants nationaux et internationaux, au pays et à l'étranger;
- appuyer le perfectionnement des compétences en vue de créer un effectif hautement qualifié dans le domaine des transports.

Transports

Ministère

Cadres qui appuient le marché des transports

L'activité de programme Cadres qui appuient le marché des transports encourage l'efficacité des transports en favorisant un secteur des transports concurrentiel et viable. Cette activité de programme comporte :

- l'établissement de régimes qui régissent le comportement économique des transporteurs pour tous les modes de transport;
- la définition des règles de gouvernance pour tous les fournisseurs d'infrastructures de transport qui relèvent de l'autorité du Parlement;
- la surveillance du réseau de transport;
- la représentation des intérêts du Canada auprès des tribunes internationales sur les transports et d'autres organismes internationaux.

Résultat stratégique

Un réseau de transport respectueux de l'environnement.

Description des activités de programme

Gérance de l'environnement – Transport

L'activité de programme Gérance de l'environnement – Transport permet à TC de remplir les responsabilités à l'égard de ses propres activités en vue d'établir un environnement plus propre et plus sain pour les Canadiens. Ces responsabilités comprennent :

- l'élaboration d'une stratégie ministérielle de développement durable;
- la gestion des sites contaminés;
- la satisfaction des responsabilités en matière d'environnement dans les ports et les aéroports que possède ou gère TC;
- l'écologisation des activités de TC (interne).

L'activité de programme permet :

- d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes pour les activités de TC qui approfondissent les objectifs environnementaux et encouragent le transport durable;
- d'offrir un soutien fonctionnel aux évaluations environnementales, y compris pour les projets majeurs relatifs aux ressources;
- de favoriser la conformité des activités de gestion de TC avec les lois environnementales, ainsi qu'avec les politiques et les pratiques exemplaires du gouvernement fédéral.

Air pur – Transport

L'activité de programme Air pur – Transport de TC fait progresser le Programme de la qualité de l'air du gouvernement fédéral dans le secteur des transports et complète d'autres programmes fédéraux visant à réduire les émissions atmosphériques pour protéger la santé des Canadiens et l'environnement pour les générations à venir. Les objectifs sont les suivants :

- réglementer les émissions atmosphériques provenant du secteur des transports;
- surveiller les obligations et les engagements pris dans le cadre du Programme de Air pur de TC;
- faire la démonstration des technologies propres du domaine des transports et en encourager l'utilisation;
- favoriser des pratiques exemplaires et des comportements responsables en matière d'environnement;
- accroître les connaissances des intervenants et leur capacité à réduire les émissions atmosphériques.

Transports

Ministère

Eau propre – Transport

Relevant de la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, de la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et des conventions internationales, l'activité de programme Eau propre – Transport contribue à protéger le milieu marin et la santé des Canadiens en réduisant la pollution de l'eau provenant des activités du secteur des transports. Les fonctions suivantes sont exercées :

- réglementer et surveiller les répercussions des déversements provenant des navires dans le milieu marin;
- réglementer les eaux de ballast;
- contribuer à établir des règles nationales et internationales qui régissent les restrictions touchant la responsabilité en cas d'incidents de pollution marine.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sécuritaire.

Description des activités de programme

Sécurité aérienne

Dans le cadre de l'activité de programme Sécurité aérienne on élabore, applique et surveille les politiques, les règlements et les normes nécessaires à la sécurité des opérations de l'aviation civile à l'intérieur des frontières canadiennes en harmonie avec la communauté aérienne internationale.

Sécurité maritime

L'activité de programme Sécurité maritime permet de protéger la vie et la santé des Canadiens en offrant un réseau de transport maritime sécuritaire et efficace. Cette activité de programme tire ses pouvoirs de nombreux textes législatifs, notamment la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi sur la protection des eaux navigables*, la *Loi de la Convention sur la sécurité des conteneurs*, la *Loi sur le pilotage*, la *Loi sur le cabotage* et la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*. Les objectifs poursuivis sont de :

- élaborer et renforcer le cadre réglementaire de la sécurité maritime pour les navires battant pavillon canadien et étranger ainsi que pour les embarcations de plaisance;
- mettre en application les conventions internationales signées par le Canada;
- protéger le droit du public à naviguer dans les eaux canadiennes.

Sécurité routière

L'activité de programme Sécurité routière, qui repose sur la *Loi sur la sécurité automobile* et sur la *Loi sur les transports routiers*, permet l'élaboration de normes et de règlements, la surveillance et la sensibilisation du public en vue de :

- réduire le nombre de décès et de blessures ainsi que les coûts sociaux qui découlent de l'utilisation de l'automobile;
- accroître la confiance du public à l'égard de la sécurité du réseau de transport routier canadien.

Sécurité ferroviaire

En vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, l'activité de programme Sécurité ferroviaire permet l'élaboration, la mise en œuvre et la promotion des politiques, des règlements, des normes et de la recherche en matière de sécurité. Elle permet d'assurer la surveillance de l'industrie ferroviaire, d'encourager la sécurité publique aux passages à niveau et de déceler les risques d'intrusion. Des fonds sont également fournis pour accroître la sécurité aux passages à niveau.

Transports

Ministère

Transport des marchandises dangereuses

Une exigence de la *Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses*, l'activité de programme Transport des marchandises dangereuses, fondée sur les risques, permet d'élaborer des normes et des règlements en matière de sécurité, d'assurer la surveillance et de fournir des conseils d'experts (par ex., le Centre canadien d'urgence transport [CANUTEC]) sur les incidents mettant en cause des marchandises dangereuses aux fins suivantes :

- promouvoir la sécurité publique dans le transport des marchandises dangereuses par tous les modes de transport au Canada;
- déterminer les menaces à la sécurité publique et appliquer la Loi et son règlement;
- orienter les interventions d'urgence et limiter les répercussions des incidents survenus lors de transport des marchandises dangereuses;
- élaborer des politiques et entreprendre des recherches en vue d'accroître la sécurité.

Résultat stratégique

Un réseau de transport sûr.

Description des activités de programme

Sûreté aérienne

Dans le cadre de l'activité de programme Sûreté aérienne on élabore, applique et surveille les politiques, les programmes, les règlements et les normes nécessaires à un système d'aviation canadien qui soit sûr et en harmonie avec la collectivité aérienne internationale.

Sûreté maritime

L'activité de programme Sûreté maritime, en collaboration avec ses partenaires, veille à l'application de la *Loi sur la sûreté du transport maritime* pour protéger le Canada et ses citoyens tout en respectant les valeurs canadiennes. Elle protège l'intégrité et la sûreté ainsi que l'efficacité du réseau de transport maritime du Canada contre des interventions illicites, des attentats terroristes ou l'exploitation du réseau comme moyen d'attaquer nos alliés.

Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal

Relevant de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*, de la *Loi sur les ponts et tunnels internationaux* et du mandat en matière de sûreté des transports du gouvernement fédéral, l'activité de programme Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal renforce la sûreté du transport terrestre et du transport intermodal (principalement le transport ferroviaire et le transport urbain) contre des attaques terroristes directes. En collaboration avec des partenaires pour protéger le Canada et les Canadiens d'une façon qui respecte les valeurs canadiennes et qui assure l'efficacité du réseau de transport, l'activité de programme permet de :

- veiller au leadership du fédéral;
- élaborer et renforcer les cadres réglementaires et volontaires (règlements, codes de pratique, protocoles d'entente) et verser des contributions.

Transports

Ministère

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010					Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Portes d'entrée et corridors	17 203			641 396		658 599	
Sécurité aérienne	228 822	15 255	130	36 276	42 387	238 097	
Services internes	156 798	15 366			1 104	171 060	
Sécurité maritime	76 221	1 484		3 650	7 700	73 655	
Sûreté aérienne	27 427	579		33 520		61 526	
Infrastructures de transport	111 948	37 442	27 285	140 427	276 747	40 355	
Sécurité routière	26 177	8 366		4 693	3 655	35 581	
Gérance de l'environnement – Transport	33 115	651				33 766	
Air pur – Transport	21 116	873		10 936		32 924	
Sûreté maritime	16 452	50		12 500		29 002	
Sécurité ferroviaire	19 607	864	300	7 395	79	28 087	
Transport des marchandises dangereuses	14 000					14 000	
Innovation dans le secteur des transports	6 521			3 281	261	9 541	
Cadres qui appuient le marché des transports	9 060					9 060	
Sûreté du transport terrestre et du transport intermodal	6 577					6 577	
Eau propre – Transport	6 319					6 319	
Sécurité et sûreté de transport							612 696
Développement de politiques de transport et programmes d'infrastructure							217 708
Développement durable de transport et l'environnement							201 931
	777 364	80 930	27 715	894 074	331 933	1 448 150	1 032 334

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	27 285 000	26 447 000
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	300 000	300 000
Subvention au Programme de développement coopératif de la sécurité opérationnelle et de maintien de la naviabilité (COSCAP) de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI)	130 000	130 000
Total des subventions	27 715 000	26 877 000
Contributions		
Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers	413 632 736	
Fonds d'infrastructure de transport de la Porte d'entrée et du Corridor de l'Asie-Pacifique	227 763 539	82 100 000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	57 771 301	54 896 961
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	36 176 367	49 800 000
Fonds de cession des ports	35 136 136	33 000 000
Contribution à NAV CANADA en vue d'appuyer la sécurité au cours des Jeux olympiques d'hiver de 2010	17 900 000	
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	16 720 000	11 243 000
Programme de contributions aux fonds d'exploitation, d'immobilisations et de lancement nécessaires pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	16 400 000	5 600 000
Programme de contribution aux services de police dans les aéroports	15 620 360	15 645 360
Programme de contribution pour la sûreté maritime	12 500 000	28 046 000
Paielements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	7 145 000	7 145 000
Code canadien de sécurité	4 392 940	4 392 940
Stratégie écoTRANSPORTS – Incitatifs pour les technologies de transport des marchandises	3 636 561	4 319 000
Contribution aux provinces pour la modernisation des simulateurs de formation maritime	3 400 000	2 800 000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300 000	3 300 000
Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité	3 228 000	

Transports

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Stratégie écoTRANSPORTS – Fonds de démonstration des technologies de transport des marchandises	2 749 201	2 850 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	2 632 000	15 075 000
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports : Programme initial	2 391 161	2 715 131
Contribution à la municipalité régionale de Durham pour l'établissement d'une stratégie de transport en commun à long terme	1 881 500	
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary's Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)	1 800 000	1 000 000
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme écoMOBILITÉ	1 300 000	1 300 000
Stratégie écoTRANSPORTS – Initiative nationale d'harmonisation pour l'industrie du camionnage	1 150 000	
Sur la route du transport durable	1 100 000	850 000
Stratégie écoTRANSPORTS – Programme d'alimentation à quai des navires	1 000 000	3 100 000
Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	854 491	620 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	662 000	684 000
Association des transports du Canada	616 500	188 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	262 000	254 000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	250 000	250 000
Contribution à l'appui de la sécurité nautique	250 000	200 000
Programme national Vision sécurité routière du Canada	250 000	
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	100 000	100 000
Contribution au Conseil canadien des administrateurs en transport motorisé – Alliance pour la sécurité des véhicules commerciaux	50 000	50 000
Programme de recherche et développement en matière d'infrastructure de transport nordique avec l'Université Laval	34 650	
Programme de bourses pour le Groupe de recherches sur les transports au Canada	18 000	18 000
Total des contributions	894 074 443	331 542 392

Transports

Ministère

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Postes non requis		
Programme de remise écoAUTO		100 200 000
Programme de contribution pour la sûreté du transport ferroviaire voyageurs et du transport en commun		61 400 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique : Programme de démonstration en transport urbain		5 043 098
Contribution à la Gander International Airport Authority afin de fournir un soutien financier provisoire dans le but de maintenir les activités pendant que les options à long terme pour l'aéroport sont étudiées		2 500 000
Programme stratégique d'infrastructures routières : Système de transport intelligent		1 562 597
Programme stratégique d'infrastructures routières : Points de passage frontaliers – planification et intégration		723 913
Étude conjointe d'observation avec la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent sur les effets du déglçage dans la Voie maritime du Saint-Laurent		39 000
Total des postes non requis		171 468 608
Total	921 789 443	529 888 000

Transports

Société canadienne des postes

Résultat stratégique

Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.

Description des activités de programme

Paiements, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes
Paiements visant à soutenir, pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

Paiements concernant les programmes publics

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Paiements, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes	50 000	50 000	75 000
Paiements concernant les programmes publics	22 210	22 210	22 210
	72 210	72 210	97 210

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Résultat stratégique

La sûreté des aspects critiques du système de transport aérien tels qu'ils ont été confiés par le gouvernement.

Description des activités de programme

Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien

L'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) est une société d'État mère responsable du contrôle efficace et efficient des personnes qui montent à bord d'un aéronef ou qui accèdent aux zones réglementées, de la vérification des biens en leur possession ou contrôle, ainsi que les articles ou les bagages personnels qu'elles confient à un transporteur aérien.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Assurer la sûreté des aspects critiques du système de transport aérien canadien	234 354	28 125	262 479	277 754
	234 354	28 125	262 479	277 754

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Office des transports du Canada

Résultat stratégique

Règlement des différends transparent, juste et rapide et réglementation économique du réseau de transport national.

Description des activités de programme

Réglementation économique

L'Office aide à protéger les intérêts des utilisateurs, des fournisseurs de services et des autres parties concernées par le réseau de transport national par l'entremise de la réglementation économique du transport aérien, ferroviaire et maritime grâce à l'administration des lois, des règlements, des codes de pratiques volontaires, des programmes d'éducation et de visibilité.

Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends

L'Office aide à protéger les intérêts des utilisateurs, des fournisseurs de services et des autres parties concernées par le réseau de transport national par l'entremise de l'accès à un système spécialisé de résolution de conflits, composé de processus formels et informels, pour les dossiers en matière de transport ferroviaire, maritime et aérien dans le réseau de transport national. Dans la mesure du possible, l'Office encourage le règlement des différends au moyen de processus informels comme la facilitation, la médiation et l'arbitrage. En tant que tribunal quasi-judiciaire, l'Office a aussi le pouvoir de rendre des décisions et des arrêtés sur toutes les questions qui relèvent de sa compétence en ce qui a trait aux modes de transport sous réglementation fédérale au moyen d'un processus d'arbitrage officiel.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Service internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Réglementation économique	11 902	11 902	26 094
Service internes	7 666	7 666	
Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends	6 584	6 584	
	26 152	26 152	26 094

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

La Société des ponts fédéraux Limitée

Résultat stratégique

Le transport sécuritaire et efficient sur l'infrastructure est maintenu, exploité et géré par la Société des ponts fédéraux Limitée.

Description des activités de programme

Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes
 Cette activité de programme englobe la construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, afin de remplacer le pont détérioré du chenal Nord du pont international de la Voie maritime, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes sur l'île Cornwall.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Dépenses en capital		
Construction du nouveau pont à bas niveau à Cornwall, Ontario, ainsi que les améliorations d'infrastructure connexes	40 895	40 895	10 204
	40 895	40 895	10 204

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Marine Atlantique S.C.C.

Résultat stratégique

Un service de traversier sûr, fiable, efficace, abordable et écologique entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse.

Description des activités de programme

Services de traversier

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État mère qui remplit l'obligation constitutionnelle du Canada envers Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) de fournir un service de traversier à longueur d'année entre North Sydney (Nouvelle-Écosse) et Port aux Basques (T.-N.-L.). Elle exploite également un service saisonnier non prévu par la Constitution entre North Sydney et Argentia (T.-N.-L.).

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Services de traversier	90 696	10 587	101 283	106 354
	90 696	10 587	101 283	106 354

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Commission de la capitale nationale

Résultat stratégique

Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant une capitale qui est une source de fierté et d'importance nationale.

Description des activités de programme

Gestion des biens immobiliers

La CCN gère et protège les biens physiques d'importance nationale dans la RCC, au bénéfice des générations futures de Canadiens. L'objectif consiste à améliorer le riche patrimoine culturel et l'excellent environnement naturel de la capitale du Canada, et à optimiser la contribution des nombreux terrains et bâtiments de la CCN, à l'appui des programmes et du mandat de cette dernière, tout en veillant à ce que ses biens soient dûment accessibles au public. L'actif et le passif environnementaux sont gérés de manière durable et responsable. La CCN possède plus de 470 kilomètres carrés de terrain, soit 10 p. 100 de la RCC, ainsi que 27 chemins et promenades, 570 kilomètres de sentiers, 1 639 bâtiments et 110 ponts. Elle gère aussi près de 650 baux ainsi que les opérations sur le terrain pour la plupart des organismes fédéraux de la RCC. Elle administre ses biens en appliquant des politiques et règlements pertinents et en utilisant un programme d'entretien et de remise en état fondé sur le cycle de vie. Voici ses fonctions relatives aux biens immobiliers : conserver et préserver les biens patrimoniaux, culturels et naturels les plus précieux de la capitale (y compris les résidences officielles); promouvoir et réglementer les activités publiques menées sur les terrains fédéraux; protéger et gérer les ressources naturelles; assurer la gérance environnementale; enfin, exécuter les services et programmes à caractère récréatif ou destinés aux visiteurs. Le cas échéant, les biens servent à générer un revenu s'ajoutant aux crédits fédéraux, à l'appui du travail de la CCN (p. ex., location à bail, permis d'utilisation de terrains). Des projets d'aménagement foncier visent à mettre en valeur la capitale pour les générations futures. Cette activité englobe aussi l'acquisition de propriétés d'intérêt national et l'aliénation des biens excédentaires. Ces tâches sont menées en étroite collaboration avec les villes d'Ottawa et de Gatineau ainsi qu'avec des organismes fédéraux (p. ex., Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et la Gendarmerie royale du Canada). La CCN verse aussi des paiements tenant lieu d'impôt foncier aux municipalités et aux commissions scolaires au Québec. Les clients comprennent des personnalités politiques de marque (pour les résidences officielles), des organismes gouvernementaux à tous les niveaux, les visiteurs de la capitale, les résidents locaux et tous les Canadiens qui bénéficient d'une capitale intéressante.

Animation et promotion de la capitale

L'objectif consiste à susciter la fierté et à promouvoir l'unité, grâce à la programmation dans la capitale. Les principaux produits sont une série d'événements marquants (notamment la fête du Canada et le Bal de neige), des programmes d'interprétation et des activités commémoratives. De même, cette activité vise à mieux faire connaître la capitale partout au Canada, au moyen de campagnes nationales de marketing et de communications présentant la capitale comme un lieu où les Canadiens peuvent admirer le patrimoine, la culture et les réalisations de leur pays.

Transports

Commission de la capitale nationale

Planification, design et utilisation des sols

Cette activité guide l'utilisation et l'aménagement physique des terrains fédéraux, coordonne l'aménagement et assure l'excellence en design et en planification des terrains fédéraux, à la mesure du rôle et de l'importance de la capitale. Les produits comprennent des plans visionnaires à long terme, établis en consultation avec d'autres domaines de compétence et services chargés de la planification, pour guider l'utilisation, l'aménagement et la gestion des terrains de la capitale ainsi que la détermination de la masse des terrains d'intérêt national à préserver pour les générations futures. En vertu de la *Loi sur la capitale nationale*, la Commission de la capitale nationale (CCN) examine et approuve toutes les propositions de changements à l'utilisation des terrains et au design, de même que les cessions de terrains fédéraux dans la région de la capitale du Canada (RCC), selon leur importance, l'environnement naturel et le patrimoine. La CCN élabore des stratégies et facilite la participation fédérale aux projets en matière de transport urbain et de transport en commun dans la RCC; elle participe aussi à des études conjointes menées avec des partenaires provinciaux et municipaux, pour résoudre les problèmes visant le transport interprovincial et urbain. Aussi, dans le cadre de ses programmes, elle gère les constructions à valeur patrimoniale, le paysage culturel et les biens et collections archéologiques et elle approuve les désignations des édifices patrimoniaux de la capitale. La clientèle visée par cette activité regroupe l'ensemble de la CCN, tous les organismes gouvernementaux intéressés à la RCC, les Canadiens et les autres visiteurs, ainsi que les organismes internationaux et privés qui bénéficient tous des avantages d'une capitale intéressante de calibre international.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010				Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires			Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des biens immobiliers	56 807	33 418	22 279	67 946	68 976
Services internes	27 040	305	6 438	20 907	
Animation et promotion de la capitale	16 621	1 790	1 086	17 325	21 967
Planification, design et utilisation des sols	3 987		25	3 962	3 304
	104 455	35 513	29 828	110 140	94 247

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Résultat stratégique

Une infrastructure publique efficace et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens au sein d'une économie concurrentielle, d'un environnement sain et de collectivités habitables.

Description des activités de programme

Fonds de la taxe sur l'essence (FTE)

Cette activité de programme fournit aux municipalités un financement pluriannuel fiable et prévisible afin qu'elles puissent investir dans des projets qui répondent aux besoins locaux et qui aident à l'atteinte des objectifs nationaux communs que sont l'assainissement de l'air et de l'eau, et la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le FTE est géré au moyen d'ententes entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux/territoriaux qui précisent les catégories d'investissement dans les infrastructures admissibles et qui fournissent aux bénéficiaires une affectation annuelle prédéterminée calculée selon la population des administrations. Les bénéficiaires ont la responsabilité de présenter au Canada des rapports de synthèse sur l'utilisation des fonds et sur les résultats obtenus chaque année. Les projets financés font partie d'une des catégories suivantes : eau, eaux usées, déchets solides, transport en commun, systèmes énergétiques communautaires, routes et ponts locaux et renforcement des capacités. Ils doivent aider les municipalités à concevoir et à mettre en œuvre des plans intégrés pour la viabilité de la collectivité. Les fonds sont versés à une province, à un territoire, à une association municipale et à la Ville de Toronto. Les provinces et les territoires ou les associations municipales remettront à leur tour le financement aux municipalités.

Financement axé sur des projets d'infrastructure ciblés

Cette activité de programme inclut une série de programmes de contribution pour les infrastructures qui remboursent les coûts relatifs aux projets réglés par le bénéficiaire selon des critères d'admissibilité prédéterminés. Les catégories de projet admissibles varient selon l'initiative, mais tous les projets contribuent à la construction, au renouvellement et/ou à l'amélioration de l'infrastructure publique ainsi qu'au renforcement de la capacité des infrastructures en collaboration avec les bénéficiaires. Les coûts admissibles du projet sont établis dans les modalités des ententes de contribution entre la Couronne et un bénéficiaire (du gouvernement et/ou du secteur privé). Le financement doit appuyer les priorités du gouvernement fédéral qui visent le développement de l'infrastructure publique par l'entremise d'investissements réalisés dans des projets ciblés qui sont rentables et qui comportent des résultats attendus clairement définis pour les Canadiens.

Financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires

Cette activité de programme fournit aux provinces et aux territoires un niveau prédéterminé de financement de base pour les initiatives d'infrastructure. On crée ainsi un équilibre pour ce qui est des affectations fondées sur la population du Fonds Chantiers Canada. On verse chaque année le même montant pour soutenir le plan d'immobilisation annuel de chaque administration accepté par le ministre. Ces plans présentent les initiatives d'infrastructure qui appuient les priorités d'une administration donnée dans le cadre d'une série de catégories d'investissement fédéral admissibles. Même si les paiements sont versés aux provinces et aux territoires, le bénéficiaire final peut être une administration locale ou régionale, ou encore un organisme du secteur privé. Les versements sont effectués à l'avance, et les provinces et les territoires peuvent mettre ces ressources financières en commun, les accumuler et les gérer, ce qui leur donnera une plus grande souplesse en ce qui a trait à la mise en œuvre de leurs plans d'immobilisation annuels.

Transports

Bureau de l'infrastructure du Canada

Connaissances et recherches

Cette activité de programme aide à faire en sorte que les investissements prioritaires dans l'infrastructure et les activités au Canada englobent le développement, la mise en réseau et le partage des connaissances pratiques ainsi que celles tirées de la recherche sur les questions d'infrastructure, les projets et les programmes. Cette activité de programme cible les principaux écarts quant à la connaissance et l'information. Elle favorise la mise en place d'une base de connaissances solides servant à la prise de décisions dans tous les ordres de gouvernement. Elle contribue également à l'amélioration de la mesure des répercussions relatives aux politiques et aux décisions d'investissements en matière d'infrastructure. Cette activité de programme appuie le renforcement de la capacité de recherche stratégique, la génération du savoir et ses applications à l'échelle nationale de même que la collaboration avec d'autres ordres de gouvernement lorsqu'il faut répondre à des besoins propres en matière de recherche et de renforcement de la capacité. Elle remet les ressources de recherche et l'expertise à niveau dans tous les ordres de gouvernement et dans les groupes d'intervenants afin de répondre aux défis en matière d'infrastructure et de proposer des solutions pour l'économie, l'environnement et les collectivités du Canada.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Fonds de la taxe sur l'essence (FTE)	1 508	1 974 980	1 976 488	
Financement axé sur des projets d'infrastructure ciblés	14 999	1 811 475	1 826 474	2 439 825
Financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	568	328 563	329 131	
Services internes	18 223		18 223	
Connaissances et recherches	8 343	2 055	10 398	15 712
	43 640	4 117 074	4 160 714	2 455 537

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports
Bureau de l'infrastructure du Canada

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Contributions		
Contributions en vertu du Fonds Chantiers Canada	776 758 000	
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	484 239 295	629 091 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	483 763 231	399 885 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	66 714 638	69 301 000
Contributions en vertu du programme de recherches, connaissances et rayonnement	2 055 393	1 240 000
Total des contributions	1 813 530 557	1 099 517 000
Autres paiements de transfert		
Programme d'autres paiements de transfert du fonds de la taxe sur l'essence (FTE)	1 974 980 000	987 490 000
Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires	328 563 000	327 771 000
Total des autres paiements de transfert	2 303 543 000	1 315 261 000
Total	4 117 073 557	2 414 778 000

Transports

Société du Vieux-Port de Montréal inc.

Résultat stratégique

Un parc urbain consacré aux loisirs et aux activités touristiques et culturelles en vue de sauvegarder le patrimoine culturel du Vieux-Port de Montréal et d'en faire la promotion tout en facilitant l'accès du public au bord de l'eau.

Description des activités de programme

Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles

La Société du Vieux-Port de Montréal inc. (SVPM) a pour mandat de promouvoir et développer les terrains du Vieux-Port de Montréal selon le Plan principal de développement approuvé. Le Plan vise, entre autres, à assurer aux piétons un libre accès au site, le contrôle par le secteur public de son développement et le développement du caractère historique, maritime et portuaire du site. La SVPM administre, gère et maintient les propriétés de Sa Majesté selon une entente de gestion avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, qui a la garde de la propriété.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Gestion du Vieux-Port de Montréal en tant que parc urbain, une destination touristique offrant des activités de loisir et des activités culturelles	15 500	4 300	19 800	19 900
	15 500	4 300	19 800	19 900

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée

Résultat stratégique

Passage efficace et sécuritaire sur les infrastructures entretenues, exploitées et gérées par Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée.

Description des activités de programme

Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal

Cette activité de programme comprend l'exploitation et l'entretien des ponts Jacques-Cartier et Champlain, de la partie fédérale du pont Honoré-Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, du tunnel de Melocheville et de l'estacade du pont Champlain, en y effectuant des travaux d'entretien régulier et d'entretien majeur.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Gestion d'infrastructures fédérales telles que des ponts, des autoroutes et des tunnels ainsi que des propriétés de la région de Montréal	22 872	23 746	46 618	87 808
	22 872	23 746	46 618	87 808

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

Tribunal d'appel des transports du Canada

Résultat stratégique

Le milieu des transports du Canada a accès à un processus équitable et impartial de révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des activités de programme

Audience en révision et en appel

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de diverses lois relatives au transport et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010		Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires	Total	
	Fonctionnement		
Audience en révision et en appel	1 132	1 132	1 334
Services internes	205	205	...
	1 337	1 337	1 334

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Transports

VIA Rail Canada Inc.

Résultat stratégique

Un service ferroviaire voyageurs national sûr, sécuritaire, efficient, fiable et durable sur le plan de l'environnement qui répond aux besoins des voyageurs canadiens.

Description des activités de programme

Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs

Exploitation de services à longueur d'année à l'intérieur du corridor Québec-Windsor, de services voyageurs transcontinentaux entre Halifax et Montréal et entre Toronto et Vancouver, et de services dans les régions et les localités éloignées situées dans le Nord et les zones périphériques du pays.

Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010			Budget principal des dépenses 2008-2009
	Dépenses budgétaires		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Exploitation d'un réseau national de services ferroviaires voyageurs	209 111	142 806	351 917	335 560
	209 111	142 806	351 917	335 560

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

27 Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère 27-2

Travaux publics et Services gouvernementaux

Sommaire du portefeuille

N° du crédit	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009	Différence
	Travaux publics et Services gouvernementaux			
1	Dépenses de fonctionnement	1 947 477	1 975 859	(28 382)
5	Dépenses en capital	349 070	290 880	58 190
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	78 433	79 745	(1 312)
(L)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	78	76	2
(L)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	10 000		10 000
(L)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	6 090		6 090
(L)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	5 062	2 000	3 062
(L)	Fonds renouvelable des Services optionnels			
(L)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices			
(L)	Fonds renouvelable de la Production de défense			
(L)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(3 567)		(3 567)
(L)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(5 200)	(5 500)	300
	Total du Ministère	2 387 444	2 343 060	44 383

Nota : Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Résultat stratégique

Services et programmes centraux de haute qualité qui répondent aux besoins des organisations fédérales, assurant ainsi l'intendance et de meilleurs résultats à la population canadienne.

Description des activités de programme

Gestion des locaux et des biens immobiliers

Cette activité de programme fournit aux ministères et aux organismes des locaux à bureaux et des installations à utilisation commune et assure l'intendance de divers travaux publics, par exemple des immeubles, des ponts et des barrages, et de trésors nationaux tels que la Cité parlementaire ainsi que d'autres biens patrimoniaux dans l'ensemble du Canada. Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) fournit également aux autres ministères et organismes fédéraux des services spécialisés, professionnels et techniques en matière de biens immobiliers.

Receveur général du Canada

Cette activité de programme gère les opérations du Trésor fédéral et la préparation des Comptes du Canada. Elle offre un système facultatif de gestion financière, de même que des services facultatifs d'imagerie documentaire et de paiement de factures.

Approvisionnement

Cette activité de programme présente TPSGC en tant que le principal fournisseur de services d'achat du gouvernement offrant aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions en matière d'approvisionnement, comme des contrats spécialisés, des offres à commandes et des arrangements en matière d'approvisionnement. Le rôle de TPSGC dans ce domaine consiste à fournir à la population canadienne et au gouvernement fédéral des services d'achat et des services communs connexes à valeur ajoutée, en temps opportun.

Programmes et services spécialisés

Cette activité de programme assure des services et de programmes spécialisés de haute qualité qui sont accessibles et offerts aux organismes fédéraux en temps opportun pour favoriser une gestion et un fonctionnement qui sont sains, prudents et éthiques.

Services linguistiques et gestion connexe

Cette activité de programme présente le Bureau de traduction en sa qualité d'autorité du gouvernement en matière de terminologie et de services linguistiques ayant le mandat d'établir, de normaliser et de diffuser la terminologie. En outre, Le Bureau s'assure qu'un bassin durable et fiable de ressources linguistiques compétentes est en place pour répondre aux besoins linguistiques du gouvernement et pour appuyer le programme économique et social du Canada. Le Bureau de la traduction, seul fournisseur interne de services linguistiques, offre aux organisations fédérales une vaste gamme de solutions linguistiques, comme des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Cette activité de programme découle de la *Loi sur le Bureau de la traduction*.

Administration de la paye et des pensions fédérales

Cette activité de programme administre les processus de prestation des salaires et pensions du gouvernement.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Services d'infrastructure de technologie de l'information

Cette activité de programme assure un leadership à l'appui des projets pangouvernementaux de transformation de la technologie de l'information (TI). Elle collabore étroitement avec les organisations fédérales afin de comprendre leurs besoins en matière de TI et d'y répondre, tout en fournissant des services et des solutions de TI protégés. Elle comprend le courtage, le développement et/ou la gestion de produits et services à l'intention des services d'environnement informatique réparti, des services de centres de données, des services de télécommunications et des services de sécurité de la TI.

Ombudsman de l'approvisionnement

Cette activité de programme, qui opère de façon indépendante du gouvernement, examine les pratiques d'approvisionnement pour l'ensemble des ministères et des organismes fédéraux, enquête sur les plaintes des fournisseurs éventuels concernant l'adjudication des contrats d'achat de biens et de services en-deçà d'un certain seuil et enquête sur les plaintes au sujet de l'administration des contrats; Elle assure la proposition d'une solution de rechange dans le règlement des différends liés aux contrats. Cette activité aide à promouvoir l'équité et la transparence dans le processus d'approvisionnement.

Résultat stratégique

L'activité de programme suivante appuie tous les résultats stratégiques de cette organisation.

Description des activités de programme

Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Travaux publics et Services gouvernementaux

Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2009-2010			Total	Budget principal des dépenses 2008-2009
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des locaux et des biens immobiliers	3 246 607	349 070	1 921 213	1 674 464	
Services internes	393 654		122 569	271 085	
Receveur général du Canada	145 700		14 456	131 244	
Approvisionnement	242 310		131 942	110 367	145 992
Programmes et services spécialisés	183 988		96 740	87 248	
Services linguistiques et gestion connexe	291 040		228 368	62 672	
Administration de la paye et des pensions fédérales	133 728		102 143	31 585	583
Services d'infrastructure de technologie de l'information	442 717		428 267	14 450	134 892
Ombudsman de l'approvisionnement	4 328			4 328	
Locaux et avoirs fédéraux					1 621 127
Intendance du receveur général					131 477
Services linguistiques					55 318
Services d'écologisation des opérations gouvernementales					53 983
Intendance des biens immobiliers					39 767
Intendance de l'approvisionnement					32 111
Intendance de la paye de la fonction publique					31 305
Intendance des pensions de la fonction publique					23 648
Services d'information					23 211
Intendance de l'infrastructure de la technologie de l'information					18 688
Intendance de l'information					18 307
Services du receveur général					7 361
Intégration des affaires – Gestion du rendement					5 282
Intendance linguistique					2 432
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction					2 000
Intendance de l'écologisation des opérations gouvernementales					1 076
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada					
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique					
Fonds renouvelable des Services immobiliers					
Fonds renouvelable de la Production de défense					
Fonds renouvelable des Services optionnels					
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers					(5 500)
	5 084 071	349 070	3 045 697	2 387 444	2 343 060

Nota :

Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

L'activité de programme de Gestion des locaux et des biens immobiliers gère la subvention législative « Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices », totalisant 486,192,296\$, dont le montant est récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des bien immobiliers (voir le tableau Paiements de transfert).

Travaux publics et Services gouvernementaux

Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2009-2010	Budget principal des dépenses 2008-2009
Subventions		
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	486 192 296	481 095 253
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(486 192 296)	(481 095 253)
Total des subventions		

28 Index

Index

A

Accord Canada-Québec sur l'immigration 9-5
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs 1-97
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien 1-128, 26-2
Administration du pipe-line du Nord 1-124, 1-143, 23-3
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL 1-94, 1-132, 2-1, 2-2
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN 1-97, 1-132, 3-1, 3-2
Agence canadienne de contrôle de la procréation assistée 1-124, 1-143, 24-2
Agence canadienne de développement international 1-96, 1-132
Agence canadienne d'évaluation environnementale 1-110, 1-137, 14-2
Agence canadienne d'inspection des aliments 1-101, 1-134, 7-3
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC 1-99, 1-133, 4-1, 4-2
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 1-105, 1-135, 10-2
Agence de la santé publique du Canada 1-125, 1-143, 24-2
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE 1-99, 1-133, 5-1, 5-2
Agence des services frontaliers du Canada 1-131, 1-144, 25-2
AGENCE DU REVENU DU CANADA 1-131, 1-133, 6-1, 6-2
Agence Parcs Canada 1-131, 1-137, 14-2
Agence spatiale canadienne 1-112, 1-138, 17-2
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE 1-100, 1-133, 7-1, 7-2
Aide à la réinstallation 9-5
ANCIENS COMBATTANTS 1-102, 1-134, 8-1, 8-2
Association internationale de développement 1-137
Associations parlementaires et de procédure 19-5

B

Bande indienne Sechelt 3-9
Bibliothèque du Parlement 1-116, 1-140, 19-2
Bibliothèque et Archives du Canada 1-118, 1-140, 20-3
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 1-105, 1-135, 11-2
Bureau de la coordonnatrice de la situation de la femme 1-119, 1-141, 20-4
Bureau de l'enquêteur correctionnel 1-127, 1-144
Bureau de l'infrastructure du Canada 1-129, 1-145, 26-3
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 3-3
Bureau du commissaire du Centre de la sécurité des télécommunications 1-108, 1-136, 12-2
Bureau du directeur des poursuites pénales 1-115, 1-139, 18-2
Bureau du surintendant des institutions financières 1-111, 1-138, 15-3

C

Caisse de bienfaisance des détenus 1-126
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 1-122, 1-142, 22-4
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 1-111, 1-138, 15-3

Centre de recherches pour le développement international 1-96, 2-3
Chambre des communes 1-116, 1-140, 19-2
Charte canadienne des droits et libertés 12-7, 12-9
Charte des droits des contribuables 6-4
Chemins de fer nationaux du Canada 26-10
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION 1-102, 1-134, 9-1, 9-2
Code canadien du travail 22-12
Code criminel 12-9, 18-12
Code criminel du Canada, 7-8
Code de déontologie des lobbyistes 10-7, 10-8
Code régissant les conflits d'intérêt des députés » 19-8
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington 1-133, 3-2
Comité des griefs des Forces canadiennes 1-107, 1-136, 12-2
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 1-106, 1-136, 11-3
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 1-127, 1-144, 25-3
Commissaire à la magistrature fédérale 1-114, 1-139, 18-2
Commissariat à l'intégrité du secteur public 1-105, 1-135
Commissariat au lobbying 1-104, 1-135, 10-2
Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique 1-116, 1-140, 19-2
Commissariat aux langues officielles 1-106, 1-136, 11-2
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 1-115, 1-139, 18-3
Commission canadienne des affaires polaires 1-98, 1-133, 3-3
Commission canadienne des droits de la personne 1-114, 1-139, 18-2
Commission canadienne des grains 1-101, 1-134, 7-4
Commission canadienne de sûreté nucléaire 1-123, 1-143, 23-2
Commission canadienne du lait 1-101, 7-3
Commission canadienne du tourisme 1-112, 17-2
Commission de la capitale nationale 1-129, 26-3
Commission de la fonction publique 1-119, 1-141, 20-4
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 1-103, 1-134, 9-2
Commission des champs de bataille nationaux 1-118, 1-140, 20-3
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 1-127, 1-144, 25-3
Commission des relations de travail dans la fonction publique 1-119, 1-141, 20-4
Commission des revendications particulières des Indiens 3-3
Commission des traités de la Colombie-Britannique 1-98, 3-2
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 1-108, 1-136, 12-2
Commission du droit d'auteur 1-112, 1-138, 17-2
Commission internationale de protection contre les radiations 24-8
Commission mixte internationale 1-97, 1-132, 2-3
Commission nationale des libérations conditionnelles 1-127, 1-144, 25-2
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada 26-2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires 1-140, 19-2
Compte de convention de retraite des parlementaires 1-140, 19-2
Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse 1-142, 23-2, 23-7
Conseil canadien des archives 20-20
Conseil canadien des normes 1-113, 17-3
Conseil canadien des relations industrielles 1-121, 1-142, 22-3

Index

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 1-125, 1-143, 24-2
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 1-118, 1-140, 20-3
Conseil de recherches en sciences humaines 1-113, 1-139, 17-3
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 1-113, 1-138, 17-3
Conseil des Arts du Canada 1-117, 20-2
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 1-125, 1-143, 24-2
CONSEIL DU TRÉSOR 1-103, 1-135, 10-1, 10-2
Conseiller sénatorial en éthique 1-116, 1-140, 19-2
Conseil national de recherches du Canada 1-113, 1-138, 17-3
CONSEIL PRIVÉ 1-105, 1-135, 11-1, 11-2
Convention de la Baie-James et du Nord québécois 3-9, 14-8
Corporation commerciale canadienne 1-95, 2-2
Cours de langue pour les immigrants au Canada 9-5
Cour suprême du Canada 1-115, 1-139, 18-3
Culture canadienne en direct 20-9

D

DÉFENSE NATIONALE 1-107, 1-136, 12-1, 12-2
Directeur général des élections 1-106, 1-135, 11-2
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN 1-108, 1-136, 13-1, 13-2

E

Échange-Jeunesse innovateurs 20-8
Échanges Canada 20-9
École de la fonction publique du Canada 1-104, 1-135, 10-2
Élaboration des politiques sur les migrations 9-5
Encouragement à la production d'énergie éolienne 23-7
Énergie atomique du Canada limitée 1-123, 23-2
Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank 3-9
ENVIRONNEMENT 1-109, 1-136, 14-1, 14-2
Espaces culturels Canada 20-9
Établissement et adaptation des immigrants 9-5

F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques 20-20
Fiducie des édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.) 20-9
FINANCES 1-110, 1-137, 15-1, 15-2
Fonds canadien de télévision 20-9
Fonds d'aide financière aux participants 14-8
Fonds des nouveaux médias du Canada 20-9
Fonds renouvelable CORCAN 25-2
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers 1-145, 27-2
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada 1-145, 27-2
Fonds renouvelable de Géomatique Canada 1-143, 23-2
Fonds renouvelable de l'Office national du film 20-3
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique 1-145, 27-2

Fonds renouvelable des Services immobiliers 1-145, 27-2
Fonds renouvelable des Services optionnels 1-145, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction 1-145, 27-2
Fonds renouvelable du Bureau des passeports 1-132, 2-2
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières 1-142, 23-2, 23-7

G

Gendarmerie royale du Canada 1-127, 1-144, 25-3
GOUVERNEUR GÉNÉRAL 1-111, 1-138, 16-1, 16-2
Greffe du Tribunal de la concurrence 1-113, 1-139, 17-3
Greffe du Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles 1-120, 1-141, 20-4
Greffe du Tribunal des revendications particulières 1-99, 1-133, 3-3

I

INDUSTRIE 1-112, 1-138, 17-1, 17-2
Industrie canadienne de l'édition de magazines 20-9
Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein 24-20
Initiative fédérale sur le VIH/sida 24-20
Institut canadien sur la sécurité des patients 24-8
Institut de la statistique des Premières nations 1-98, 3-3
Institut national du cancer du Canada 24-20
Instituts de recherche en santé du Canada 1-124, 1-143, 24-2

J

JUSTICE 1-114, 1-139, 18-1, 18-2

L

La Société des ponts fédéraux Limitée 1-128, 26-3
L'Association internationale de développement 15-2
Les ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée 1-129, 26-3
Lieutenants-gouverneurs 1-140, 20-2
Loi canadienne sur la protection de l'environnement 18-12, 24-5
Loi canadienne sur la santé 24-3
Loi canadienne sur les droits de la personne 18-7, 18-9, 20-33
Loi canadienne sur l'évaluation environnementale 14-7, 14-10, 21-4, 23-11
Loi d'aide au développement international (institutions financières) 1-96
Loi de 1950 sur les crédits de défense 1-107
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 1-137
Loi de 1992 sur le transport des marchandises dangereuses 26-7
Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada 26-6
Loi de crédits annuels 24-6
Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994 23-5
Loi de la Convention sur la sécurité des conteneurs 26-6
Loi de l'impôt sur le revenu 18-12
Loi des subsides no 5 de 1963 1-144
Loi d'exécution du budget de 2007 15-2, 15-6
Loi électorale du Canada 11-9, 18-12
Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum 11-9
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants 1-141, 1-142, 22-2, 22-3

Index

- Loi fédérale sur les prêts aux étudiants 1-142, 22-3
Loi nationale sur l'habitation 1-122, 1-142, 22-3
Loi no 4 de 1968 portant affectation de crédits 1-136, 12-2, 12-5
Loi réglementant certaines drogues et autres substances 18-12, 24-5
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982 1-137, 15-2
Loi sur les conflits d'intérêts 19-8
Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada 20-19
Loi sur la capitale nationale 26-18
Loi sur l'accès à l'information 18-14, 18-15
Loi sur l'accise 18-12
Loi sur la citoyenneté 11-13
Loi sur la compétence des Premières nations en matière d'éducation en Colombie-Britannique 3-10
Loi sur la concurrence 1-112, 17-4, 18-12
Loi sur la continuation de la pension des services de défense 1-136, 12-2, 12-6
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada 1-144, 25-3, 25-20
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada. 25-18
Loi sur la défense nationale 12-9
Loi sur l'administration des biens saisis 1-130
Loi sur l'aéronautique 1-128
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments 1-134, 7-4, 7-16, 24-4
Loi sur l'Agence du revenu du Canada 1-133, 6-2
Loi sur l'Agence Parcs Canada 1-131, 1-137, 14-2
Loi sur la Gendarmerie royale du Canada 25-21
Loi sur la gestion des finances publiques 1-94, 1-100, 1-101, 1-109, 1-114, 1-115, 1-117, 1-118, 1-119, 1-121, 1-124, 1-140, 1-143, 6-2, 7-2, 14-2, 15-4, 20-3
Loi sur la gestion des terres des Premières nations 3-10
Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations 3-10
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières) 1-132, 2-3
Loi sur la mise au point des pensions du service public 1-135, 10-2
Loi sur la mise en quarantaine 24-18
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs 1-140, 20-2, 20-8
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique 1-132, 2-2
Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques 26-6
Loi sur la procréation assistée 24-3
Loi sur la protection de l'information 12-9
Loi sur la protection des eaux navigables 26-6
Loi sur la protection des renseignements personnels 12-9
Loi sur la protection des végétaux 7-4
Loi sur la protection des végétaux et autorisés 1-134
Loi sur la radiodiffusion 20-17
Loi sur la responsabilité en matière maritime 26-6
Loi sur la responsabilité nucléaire 23-11
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales 11-9
Loi sur la santé des animaux 1-134, 7-4, 7-16
Loi sur la sécurité automobile 26-6
Loi sur la sécurité ferroviaire 26-6, 26-7
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement 1-122, 22-3
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton 1-100
Loi sur l'assurance-emploi 1-104, 1-130, 1-131, 6-2, 6-3
Loi sur la sûreté du transport maritime 26-7
Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires 23-11
Loi sur la taxe d'accise 15-8, 18-12
Loi sur le Bureau de la traduction 27-3
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières 1-138, 15-3
Loi sur le cabotage 26-6
Loi sur le Conseil canadien des normes 1-113
Loi sur le Conseil des Arts du Canada 1-117
Loi sur le Conseil national de recherches 1-138, 17-3
Loi sur le développement des exportations 1-132, 2-2
Loi sur le droit d'auteur 18-12
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada 1-138, 17-2, 17-8
Loi sur le gouverneur général 1-138, 16-2, 16-4
Loi sur le lobbying 10-7, 10-8
Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation 17-4
Loi sur le ministère de la Santé 24-4
Loi sur le ministère de l'Industrie 1-112, 17-2, 17-4
Loi sur l'emploi dans la fonction publique 20-33
Loi sur le Parlement du Canada 1-94, 1-97, 1-99, 1-100, 1-102, 1-103, 1-105, 1-107, 1-108, 1-109, 1-110, 1-112, 1-114, 1-117, 1-119, 1-120, 1-121, 1-123, 1-124, 1-125, 1-128, 1-130, 1-140, 19-3
Loi sur le pilotage 26-6
Loi sur le poinçonnage des métaux précieux 17-4
Loi sur l'équité en matière d'emploi 18-7, 18-9
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes 1-110, 15-3
Loi sur les aliments et drogues 24-4, 24-6
Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement 19-3
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces 15-2, 15-6
Loi sur les brevets 24-16
Loi sur les conflits d'intérêts 19-8
Loi sur les dispositifs émettant des radiations 24-6
Loi sur les douanes 15-8, 18-12, 25-7
Loi sur les douanes et son règlement 25-9
Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre 1-133, 6-2, 6-5
Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité 25-11
Loi sur les espèces en péril 14-10, 21-4
Loi sur les grains du Canada 7-17, 7-18
Loi sur les indemnités de services de guerre 1-134, 8-2
Loi sur les juges 1-114, 18-10
Loi sur les langues officielles 11-11, 20-5
Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI) 15-8
Loi sur les normes de prestation de pension 15-12
Loi sur les offices des produits agricoles 1-134, 7-3, 7-6
Loi sur les pêches 18-12, 21-4
Loi sur les ponts et tunnels internationaux 26-7
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires 1-136, 12-2, 12-6
Loi sur les prêts aux petites entreprises 1-138, 17-2, 17-8
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative 1-134, 7-3
Loi sur les produits antiparasitaires 24-6
Loi sur les produits dangereux 24-6
Loi sur les programmes de commercialisation agricole 1-133
Loi sur les relations de travail au Parlement 20-32

Index

Loi sur les relations de travail dans la fonction publique 20–32
Loi sur le statut de l'artiste 22–16
Loi sur les télécommunications 20–17
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants 1–102, 1–134, 8–2
Loi sur les traitements 1–94, 1–97, 1–99, 1–100, 1–102, 1–103, 1–107, 1–108, 1–109, 1–110, 1–112, 1–114, 1–117, 1–119, 1–120, 1–121, 1–123, 1–124, 1–125, 1–128, 1–130
Loi sur les transports routiers, 26–6
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition 1–126, 18–4, 25–14
Loi sur le tabac 24–5
Loi sur l'étiquetage des textiles 17–4
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur 15–8
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels 20–8
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés 9–6, 25–7
Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés et son règlement 25–9
Loi sur l'indemnisation des employés du gouvernement du Canada 25–18
Loi sur l'Office national de l'énergie 23–15
Loi sur Téléfilm Canada 1–120, 20–4

M

Marine Atlantique S.C.C. 1–129, 26–3
Monnaie canadienne 1–137, 15–2
Musée canadien de la nature 1–118, 20–2
Musée canadien des civilisations 1–117, 20–2
Musée canadien des droits de la personne 1–117, 20–2
Musée des beaux-arts du Canada 1–119, 20–3
Musée national des sciences et de la technologie 1–119, 20–3

O

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers 1–143, 23–2, 23–7
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers 1–143, 23–2, 23–7
Office des transports du Canada 1–128, 1–144
Office national de l'énergie 1–123, 1–143, 23–3
Office national du film 1–118, 1–141, 20–3
Organisation internationale pour les migrations 9–5

P

PARLEMENT 1–116, 1–140, 19–1, 19–2
PATRIMOINE CANADIEN 1–117, 1–140, 20–1, 20–2
PÊCHES ET OCÉANS 1–120, 1–141, 21–1, 21–2
PPP Canada Inc. 1–111, 15–3
Prestations de retraite supplémentaires 1–142, 20–2, 22–3
Programme canadien des débouchés commerciaux 20–9
Programme d'accueil 9–5
Programme d'aide aux athlètes 20–7
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada 24–8
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral 3–10
Programme de contributions pour la santé des femmes 24–9
Programme de contributions pour les politiques en matière de soins de santé 24–8
Programme des arts, de la culture et de la diversité 20–10

Programme de soutien au sport 20–9
Programme Développement des communautés de langue officielle 20–9
Programme Katimavik 20–9
Programme Mise en valeur des langues officielles 20–9
Programme national de formation 20–9
Programme national de formation dans le secteur des arts 20–9
Programme Présentation des arts Canada 20–9

R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants 1–134, 8–2
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays 1–134, 8–2
Régime de pensions du Canada 1–130, 1–131, 6–2
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication 1–118
Règlement de 1997 sur les droits de licence de radiodiffusion 1–118
Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales 24–5
Règlement sur l'assistance technique 1–96
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités 1–133
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES 1–121, 1–141, 22–1, 22–2
RESSOURCES NATURELLES 1–123, 1–142, 23–1, 23–2

S

SANTÉ 1–124, 1–143, 24–1, 24–2
Secrétariat de la Commission des nominations publiques 1–106, 1–136, 11–3
Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens 1–99, 1–133, 3–3
Secrétariat de l'ALÉNA – section canadienne 1–97, 1–132, 2–3
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 1–105, 1–135, 11–2
SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE 1–125, 1–143, 25–1, 25–2
Sénat 1–116, 1–140, 19–2
Service administratif des tribunaux judiciaires 1–115, 1–139, 18–2
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord 1–98
Service canadien du renseignement de sécurité 1–126, 1–144, 25–2
Service correctionnel 1–126, 1–144, 25–2
Société canadienne des postes 1–98, 1–128, 3–2, 26–2
Société canadienne d'hypothèques et de logement 1–122, 1–142, 22–3
Société canadienne du sang 24–8, 24–20
Société de développement du Cap-Breton 1–123, 23–2
Société d'expansion du Cap-Breton 1–100, 5–2
Société du Centre national des Arts 1–118, 20–3
Société du Vieux-Port de Montréal inc. 1–129, 26–3
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. 1–129, 26–3
Société Radio-Canada 1–117, 20–2
Statistique Canada 1–113, 1–139, 17–3
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme 24–9
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain 3–11
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels 24–9
Système international de données sur les publications en série 20–20

Index

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 1-110, 1-137, 14-2
Téléfilm Canada 1-120, 20-4
TRANSPORTS 1-128, 1-144, 26-1, 26-2
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX 1-130, 1-145, 27-1, 27-2
Tribunal canadien des droits de la personne 1-114, 1-139, 18-2
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 1-122, 1-142, 22-4
Tribunal canadien du commerce extérieur 1-110, 1-138, 15-3
Tribunal d'appel des transports du Canada 1-130, 1-145, 26-3
Tribunal de la dotation de la fonction publique 1-120, 1-141, 20-4

V

Vérificateur général 1-110, 1-137, 15-3
Versements d'allocations 1-141, 22-2
Versements de la Sécurité de la vieillesse 1-141, 22-2
Versements du Supplément de revenu garanti 1-141, 22-2
VIA Rail Canada Inc. 1-130, 26-3